

Enquêter et Expérimenter Ensemble aux bords du social

mémoire
d'Habilitation à Diriger des Recherches en sociologie

VOLUME 2

PASSERELLES, CORDES ET ANCRAGES

Claire Autant-Dorier

HDR soutenue le 2 juillet 2024 devant un jury composé de

Marion Carrel (Pr, Université de Lille-CeRIES), rapporteure
Abraham Franssen (Pr, UC Louvain Saint-Louis)
Pascal Nicolas-Le Strat (Pr, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis), rapporteur
Jean-Paul Payet (Pr, FPSE - Université de Genève), rapporteur
Anne Petiau (sociologue HDR, CERA, CNAM, Lise)
Bertrand Ravon (Pr, Université Lyon 2, CMW), garant
Sophie Hélène Trigeaud (Pr, Université Jean-Monnet Saint Etienne, CMW)

VOLUME 2 : PASSERELLES, CORDES ET ANCRAGES

INTRODUCTION	3
<u>PARTIE I : DEMARCHES D'ENQUETES PARTAGEES</u>	7
CHAPITRE 1. HEURISTIQUE DU CAS : RAISONNER PAR CAS PROBLEMATIQUE	11
1.1 D'UN FAIRE CAS ORDINAIRE A L'EMERGENCE DE CAS PROBLEMATIQUES	13
1.2 LA CONFRONTATION A UNE SITUATION PROBLEMATIQUE QUI FAIT CAS	14
1.3 LES OPERATIONS MISES EN ŒUVRE POUR PENSER PAR CAS	19
1.4 FAIRE FAIRE CAS : LA PEDAGOGIE DU CAS EN TANT QUE RECHERCHE AVEC	43
CHAPITRE 2. EXPLORER DES RESEAUX : CONFIGURATIONS, AGENCEMENTS, ATTACHEMENTS	55
2.1 TRADUIRE EN COMMUN UNE UTOPIE : « ERADIQUER LE CHOMAGE »	58
2.2 CO-CONSTRUCTION ET ESPACES DE NEGOCIATION OU COMMENT FAIRE RESEAU ?	69
2.3 UTILITE SOCIALE DES ACTIVITES ET RECONNAISSANCE DES PERSONNES : DES TRAJECTOIRES IMBRIQUEES AU SEIN DU RESEAU	79
2.4. FAIRE TENIR LES RELATIONS	101
<u>PARTIE II – EXPERIMENTATIONS, INNOVATION SOCIALE ET PARTICIPATION</u>	107
CHAPITRE 3 . FAIRE PARTICIPER A DES EXPERIMENTATIONS, PARTICIPER A FAIRE DES EXPERIENCES EN COMMUN	111
3.1. ENTRE INSTITUE ET INSTITUANT : <i>FAIRE PARTICIPER</i> ET <i>PARTICIPER A FAIRE</i>	116
3.2. DEUX DIMENSIONS LIEES DE LA PARTICIPATION : CONVIVIALITE ET DROITS HUMAINS	132
CHAPITRE 4. FIGURES HYBRIDES ENTRE RECHERCHE ACTION ET FORMATION	159
4.1 TENTATIVES D'HYBRIDATIONS EN MILIEU CONFINE	163
4.2 LE POLE ESS ET INNOVATION SOCIALE UN ESPACE INTERSTITIEL DE COOPERATION	181
POUR NE PAS FINIR : PRENDRE SOIN DES <i>CHOSSES</i> SOCIALES POUR MAINTENIR UN MONDE COMMUN	192
BIBLIOGRAPHIE VOLUME 2	197

Table des illustrations

TABLEAU 1 - OPERATIONS ORDINAIRES DE CONSTRUCTION DES « CAS D'ÉTUDE » ETHNOGRAPHIQUE ET SOCIOLOGIQUE	14
TABLEAU 2 - OPERATIONS SPECIFIQUES DE RAISONNEMENT PAR « CAS PROBLEMATIQUES ».....	20
TABLEAU 3 : RECAPITULATIF DES TERRAINS COMPARES ET DES APPROCHES DEVELOPPEES.....	113
TABLEAU 4 - RECAPITULATIF DES DIMENSIONS INSTITUTEES ET INSTITUANTES A L'ŒUVRE DANS CHAQUE EXPERIMENTATION	131
TABLEAU 5 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS REGIMES DE PARTICIPATION EXAMINES	153
FIGURE 1 - SCHEMA PRESENTANT L'ORGANISATION ET LES MISSIONS DU COMITE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	65
FIGURE 2 - SCHEMA PROVISoire DES ACTEURS DU TZCLD AU TEIL.....	66
FIGURE 3- SCHEMA DETAILLANT LES COOPERATIONS INSTAUREES DANS LES GROUPES DE TRAVAIL DU CLE ET ANIMEES PAR LA MAIRIE ET L'ÉQUIPE PROJET.....	70
FIGURE 4 - 1° TYPE DE CONFIGURATION DE RESEAU INDIVIDUEL.....	86
FIGURE 5- 2° TYPE DE CONFIGURATION DE RESEAU INDIVIDUEL.....	87
FIGURE 6 - 3° TYPE DE CONFIGURATION DE RESEAU INDIVIDUEL.....	89
FIGURE 7 - SCHEMA DES DYNAMIQUES DE CREATION DE L'EBE ACTIVITÉ TEIL.....	95
FIGURE 8 - SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE L'EBE ACTIVITÉ TEIL.....	98
FIGURE 9 - ÊTRE AUX BORDS DE LA RECHERCHE, DE LA FORMATION ET DE L'ACTION	160
FIGURE 10 - TROUVER LES BONS PLIS POUR AVOIR PRISE	163
FIGURE 11 - INTERSTICES ET DYNAMIQUES DE COOPERATIONS.....	177

Glossaire

ACI : Atelier Chantier d'insertion
AED : Aide Educative à domicile (Administrative)
AEMO : Aide Educative en Milieu Ouvert (Judiciaire)
AGASEF : Association de Gestion et d'Action Sociale des Ensembles Familiaux
ANRU : Agence Nationale pour le Rénovation Urbaine
ASE : Aide sociale à l'enfance
CCO : Centre Culturel œcuménique de Villeurbanne
CGET : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
CMW : Centre Max Weber (Unité Mixte de Recherche CNRS)
CLE : Comité Local pour l'Emploi
CNRTL : Centre National de Recherche Textuelle et Lexicographique
CRESAL : Centre de Recherches Economiques et Sociologiques Appliquées de la Loire
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement de l'Economie sociale et solidaire
DPA : Développement du Pouvoir d'Agir
ISIC : Intervention sociale d'intérêt collectif
EBE : Entreprise à But d'Emploi
EI : Entreprise d'insertion
ENSEIS : Ecole Nationale des solidarités et de l'intervention sociale
ETZCLD : Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (nom pris par le fonds d'expérimentation)
ESR : Enseignement Supérieur et Recherche
ESS : Economie sociale et solidaire
GT : Groupe de Travail
MRIE : Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion
ODPE : Observatoire Départemental de la protection de l'enfance
PPDE : Personnes Privées Durablement d'Emploi
POCO : Politique de la connaissance : Savoirs situés et enjeux démocratiques (Centre Max Weber)
RSA : Revenu de Solidarité Active
SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SFPH : soutien familial de proximité avec Hébergement
SPIE : Service Public de l'Insertion et de l'Emploi
SPISC : Séminaire pour la Promotion de l'Intervention sociale Communautaire
TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Introduction

La relecture de mes travaux dans le premier volume, intitulé *Cheminements, grandes voies et chemins de traverses*, montre comment progressivement je chemine vers une forme de sociologie qui prétend, à travers la recherche, expérimenter aux bords du social. Dans ce second volume, je vais donc m'attacher à donner matière à cette proposition. Ce volume peut être envisagé comme *une passerelle*, un moyen d'aller des expériences que j'ai faites à celles que je propose de continuer à développer pour moi-même et avec et pour les autres. Penser (par cas), Explorer (des réseaux) et (faire) Participer constituent des déclinaisons et un approfondissement de ma proposition d'Enquêter et d'Expérimenter Ensemble. Mais suivre des expériences aux bords du social peut parfois exposer au vertige... Il faut donc des *cordes et des points d'ancrage* pour oser s'y risquer : s'assurer de la solidité des démarches et proposer des points de repères théoriques pour avancer. Il ne s'agit cependant pas de séparer les *ficelles du métier* que seraient les cordes méthodologiques et l'appareillage conceptuel que seraient les ancrages théoriques. Il n'y a pas d'un côté des méthodes pour aborder des terrains particuliers et de l'autre des élaborations théoriques pour traiter des questions spécifiques. D'ailleurs une corde n'est d'aucune utilité sans points d'ancrages et réciproquement. Les démarches examinées ici ne sont pas de simples outils, mais des constructions épistémologiques qui configurent une façon de comprendre le monde. Les élaborations conceptuelles équipent quant à elles le regard pour mener l'enquête.



L'exercice auquel je tente de me livrer ici ne se distingue pas radicalement de celui du précédent volume. Il s'agit d'élaborer, à partir des expériences déjà conduites, qui se poursuivent, et d'autres qui se déploient actuellement, une réflexion épistémologique : méthodologique, théorique et aussi politique. Il s'agit ainsi de cartographier les voies que je peux ouvrir et partager avec d'autres. La notion de partage renvoie non seulement au fait de faire avec d'autres et de transmettre, mais réfère aussi à la conception proposée par Rancière du partage du sensible, comme « ce qui définit le lieu et l'enjeu de la politique comme forme d'expérience » :

« J'appelle partage du sensible ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives. Un partage du sensible fixe donc en même temps un commun partagé et des parts exclusives. Cette répartition se fonde sur un partage des espaces, des temps et des formes d'activité qui détermine la manière dont un commun se prête à participation et dont les uns et les autres ont part à ce partage. (...) Le partage du sensible fait voir qui peut avoir part au commun en fonction de ce qu'il fait, du temps ou de l'espace dans lesquels cette activité s'exerce. Avoir telle ou telle « occupation » définit ainsi des compétences ou des incompétences au commun. » (2000, pp. 12-13)

Mettre en partage des formes d'enquête et expérimenter ensemble amènent à redéfinir ce que fait chacun, chercheurs comme profanes. Et, par un effet de redoublement, il s'agit dans la plupart des expérimentations dont il sera question ici de mettre en œuvre la participation.

Pour Rancière, le *bord du politique* c'est l'espace et le temps où précisément se reconfigure le sensible, c'est-à-dire ce qui est visible ou invisible et ce qui constitue une parole ou qui n'est considéré que comme du bruit, ce qu'est le commun et qui y prend part. J'aborde ces questions du côté du *social* : c'est-à-dire plus spécifiquement du côté des acteurs et des actions sociales qui sont a priori inscrits et reconduisent les partages déjà institués par la *police* (le système de distribution des places et des parts entre les « aidants » et les différentes catégories « d'aidés »). Mais je m'intéresse à la lisière où certains tentent des redéfinitions et font des expérimentations pour redistribuer les parts, redéployer les compétences et la façon dont le commun se prête à la participation.

Dans la première partie de ce volume, je revisiterai deux démarches d'enquêtes que j'ai mises en œuvre et que j'ai également partagées avec des étudiants ou des praticiens : La première, « penser par cas » (chapitre 1), permet justement de penser les situations qui débordent les catégories disponibles et résistent aux solutions et aux cadres d'action et d'analyse préexistants. La seconde démarche, « explorer des réseaux » (chapitre 2), permet de se rendre attentif à la part que chacun prend dans l'action, aux possibilités de recompositions des rôles et des places, et plus particulièrement de considérer ce que les attachements font faire. Sur le plan de l'intervention et de l'action cela conduit à développer des capacités d'agir ensemble. Depuis

ma thèse jusqu'aux derniers terrains investis, ces deux démarches constituent une ressource et un fil rouge : autrement dit, dans le registre de l'escalade, des cordes qui servent aussi bien à assurer ma propre ascension que l'ascension de ceux que j'emmène dans les voies de l'enquête. Dans la partie 2, je proposerai un cadre d'analyse susceptible d'être utilisé et discuté par et avec d'autres autour de la question de la participation, *i.e.* de poser des points d'ancrages pour que d'autres parcourent cette voie. J'examinerai ainsi les tensions et imbrications entre *faire participer à des expérimentations instituées* et *prendre part à des expériences instituant*. Je proposerai ainsi de distinguer les formes de participation « assignantes » des formes « solidaires » ou « réciprocaires » (chapitre 3). Pour cela, je mettrai en dialogue, le dernier terrain que j'ai investi (l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée qui aura été présentée à travers le chapitre 2) avec les acquis des expériences que j'ai explorées précédemment. Cela me conduira enfin à questionner la part que prend le chercheur-enseignant-citoyen dans ces expériences et les différentes figures possibles de ses contributions à la construction du commun (chapitre 4 conclusif).

L'analyse de réseau et l'analyse de cas sont à la fois des modes d'appréhension développés par le sociologue et des approches que l'on retrouve dans l'intervention sociale : respectivement du côté du développement local et du côté de la clinique

¹. La confrontation à la complexité des situations et le besoin d'y trouver des prises font de ces approches des démarches nécessaires et pertinentes. Ces approches sont ainsi partagées en ce qu'elles sont utilisées par les sociologues comme par les praticiens et également en ce qu'ils peuvent être travaillés ensemble : sur le plan pédagogique, j'en ai fait des « outils » à transmettre et, en retour, les cas que les praticiens essaient de résoudre ou les réseaux qu'ils essaient de constituer sont matière à analyse pour moi.

Ces deux démarches sont aussi des manières de rendre compte : par la mise en récit et la mise en cartographie. Cela ouvre à des formes de présentation et de restitution, avec les difficultés inhérentes à celles-ci : où s'arrêter ? quel niveau de détail ? et « accessoirement » comment faire rentrer ce que cela produit dans les cadres académiques de publication ?

Le cas et le réseau sont par ailleurs liés, en ce que l'étude des cas conduit à explorer les réseaux. De façon générale, l'étude de cas ethnographique a été pensée, notamment au sein du Rhodes Livingstone Institut, de l'école de Manchester et de l'Ecole de Chicago, comme une modalité pour établir des connexions entre des « séries complexes d'évènements » (Gluckman, 1958, cité in Cefaï, 2003)². Le terrain constitue alors une sorte de site d'expérimentation naturel eu égard à des questions théoriques. Le cas demande qu'on le resitue dans les processus et les connexions en amont et en aval et dans les voisinages qui lui donne sens. L'étude de cas élargie consiste ainsi à explorer des réseaux.

« Les situations qui sont observées et décrites par l'ethnographe sont alors comprises comme des nœuds de réseaux de chaînes d'action et de réaction qui s'entrecroisent et se répercutent en processus qui prennent parfois un tour dramatique et qui produisent des conséquences parfois inattendues » (Costey, Gardella, 2010, p.232)

Gluckman encourageait ses étudiants à travailler sur des « énigmes analytiques » ou « *trouble cases* » qui sont révélateurs des normes et modes de régulation. Jean-Marc Weller (2021) souligne en quoi les cas *problématiques* rendent manifestes les réseaux qui ordinairement sont peu visibles. Il montre ainsi la façon dont sont équipés les fonctionnaires

¹ Notons que l'approche développée récemment en protection de l'enfance qui cherche à identifier le « réseau de l'enfant » combine les deux approches.

² Dans la lignée des anthropologues de l'école de Manchester, l'étude de cas est qualifiée d'étude de cas élargie car elle constitue les phénomènes analysés en sites d'observation de processus sociaux plus larges dans l'espace et dans le temps ; elle situe ces processus sociaux dans le contexte plus large de leurs déterminations extérieures ; elle intègre les interactions entre le chercheur et le terrain dans l'enquête ; enfin, elle vise à reconstruire une théorie.

pour traiter les situations et les traduire en termes de droit au travers de réseaux socio-techniques administratifs : la procédure de traitement fait circuler la situation du singulier de l'utilisateur aux catégories et règles de l'institution, rendant le cas traitable...ou pas. Inversement en déplaçant l'attention le long des réseaux les références et les significations changent : les situations que l'on rencontre à un endroit du réseau et qui paraissent « normales » ou « logiques » peuvent devenir des cas problématiques un peu plus loin ou selon que l'on a un autre point de vue dans le réseau.

Il y a ainsi dans le passage et l'articulation du cas au réseau quelque chose de l'ordre de la « montée en généralité » mais celle-ci ne s'opère pas tant à la verticale qu'à l'horizontale. Le rapport entre site local et environnement global n'est pas postulé comme une détermination du second sur le premier, « il est *explicité* dans l'enquête. L'analyse des réseaux sociaux constitue une ressource à cette fin. » (Costey, Gardella, 2010, p.233). Il faudrait donc plutôt parler d'une « extension en intelligibilité » à l'image de la façon dont Dorothy Smith (2018) part des récits et point de vue des personnes pour repérer les chaînes et réseaux dans lesquels leurs activités s'inscrivent (au sens littéral) ou de la manière dont Bruno Latour et Emilie Hermant (1998) explorent *Paris ville invisible* ou dont Anna Lowenhaupt Tsing suit les champignons Matsutakes *dans les ruines du capitalisme* à travers le monde (2017). Ce qui paraît relever de niveaux d'échelles distincts (une rue de Paris et la ville dans sa globalité, les cueilleurs de l'Oregon et la forêt, la situation d'une jeune femme turque et la Culture Turque, les conflits entre Tom et sa mère et la Protection de l'enfance ou la norme sociale de la bonne mère, le terrain de permaculture de Zone 5 au Teil et la journée mondiale du refus de la misère), varie plutôt par la portée et la densité des connexions qui se nouent en chaque site, par la capacité des équipements techniques et juridiques à traduire et à faire exister ces entités globales (inscription dans des dossiers, production de données, tableaux, cartes, statistiques...). Mais les lieux où s'opèrent ces traductions sont eux aussi localisés (le PC de gestion de la circulation parisienne, le Service des forêts, l'office des migrations internationales, les bureaux de l'ASE,...), ils n'embrassent la totalité que selon une perspective spécifique (le tableau de contrôle des flux de circulation construit une petite totalité, un Paris en entier, qui n'est qu'une version singulière, parmi d'autres de la ville ; le dossier de suivi permet de consigner l'histoire et le parcours institutionnel de l'enfant, mais n'est qu'une version de sa vie).

Ces deux opérations méthodologiques et analytiques se caractérisent également par leur capacité à dépasser les clôtures disciplinaires. La notion de réseau fonctionne comme opératrice de connexions, et parfois de glissements entre diverses approches théoriques et disciplines : de l'analyse structurale à l'analyse processuelle, de la description dense à la modélisation

mathématique, utilisée en sociologie comme en économie¹. *Penser par cas* n'est pas une opération de pensée propre à un domaine ou à une discipline comme le démontrent Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (2005) : de la casuistique religieuse au droit en passant par les comités d'éthique en médecine, le cas donne matière à penser.

Dans la lignée de Passeron et Revel, je m'intéresserai ici, plus particulièrement aux cas qui *posent problème* à la fois aux personnes, en tant que problème pratique à traiter, et aux chercheurs, en tant que problème théorique à résoudre. Alors que les références citées précédemment renvoient à la tradition de la socio-anthropologie urbaine et du pragmatisme, il peut paraître paradoxal de m'inscrire ici dans cette filiation sociologique. Mais, comme je l'ai indiqué dans le premier volume je suis les opportunités : Ici celle d'un travail pédagogique avec Pascal Vallet, pour le cours de méthodologie du Master « Polsoc » en formation continue, qui m'a permis à un moment donné de repenser ou plutôt de re connaître ce que je faisais, sans m'y indexer. L'analyse de Passeron et Revel a d'ailleurs inspirée Ragin puis Becker. De plus, la construction de leur argumentation, ainsi que l'examen des diverses manières de raisonner à partir des singularités par plusieurs auteurs, offrent la possibilité d'un examen systématique des opérations de pensée par cas. Ce fil me permettra ainsi de mettre en discussion différentes perspectives et usages de l'étude de cas et d'en identifier l'intérêt comme les limites, notamment la difficulté à s'affranchir de l'injonction à théoriser par généralisation.

¹ *Il se trouve que ma sœur, Corinne Autant-Bernard, économiste à l'Université de Saint-Etienne, utilise, elle aussi, l'analyse des réseaux pour rendre compte de la géographie de l'innovation... mais il s'agit d'économétrie et d'innovation industrielle.* Corinne Autant-Bernard, Robin Cowan, Nadine Massard. Editors' introduction to spatial knowledge networks: structure, driving forces and innovative performances. *Annals of Regional Science*, 2014, 53 (2), pp 315-323.

Chapitre 1. Heuristique du cas : raisonner par cas problématique

Alors que je rédige ce chapitre, j'apprends le décès de Howard S.Becker, que ce chapitre lui soit dédié.

Penser par cas ne se décrète pas, mais s'impose. Le cas problématique vient remettre en cause la compréhension que l'on avait d'une situation, les hypothèses déjà confirmées et les catégories stabilisées que l'on utilisait. Au-delà de la perturbation occasionnée dans l'espace de la connaissance, les situations auxquelles j'ai été confrontée et que je vais revisiter ici, ont provoqué également, chez moi comme chez les personnes concernées, un trouble moral.

Pendant ma thèse en ethnologie sur les recompositions familiales entre la France et la Turquie, j'ai été confrontée à une situation de tension extrême entre une jeune fille et sa famille autour des fiançailles qu'elle avait rompues : ses oncles et son frère en viennent à frapper cette jeune femme puis la famille fait recours aux sorts pour résoudre la situation, ce qui, par rapport à la connaissance que j'avais de cette famille et de la jeune fille, me paraissait tout à fait improbable (Autant-Dorier, 2004).

Dans le cadre de la recherche menée sur le non-recours au droit dans les mesures éducatives, j'ai assisté à une séance d'étude de situation entre professionnel.les à propos du suivi très compliqué d'une mère et de son fils. L'équipe qualifie la mère de « femme-araignée » et pointe sa paranoïa pour décider de ne plus assurer le suivi éducatif. Cette qualification extrêmement négative de la mère ne manque pas de me choquer (Autant-Dorier, 2020f).

L'incompréhension que suscitent ces situations impose aux personnes impliquées dans celles-ci de recourir à des explications qui paraissent « non rationnelles » et l'incompréhension que provoque ce recours impose à la chercheuse de revoir ses analyses, ses outils conceptuels et sa posture.

Je propose de comparer les opérations par lesquelles j'ai *fait cas* (Ragin, 2021) dans ces deux recherches et comment, face à ces deux situations singulières, j'ai été amenée à *penser par cas problématiques* (Passeron, Revel, 2005) ou *cas déviants* (Ragin, Becker, 2002). La première fois seule et sans le savoir, la seconde fois avec les professionnels et en connaissance de ce que suppose cette démarche¹.

¹ La découverte de l'ouvrage de Passeron et Revel, *Penser par cas, raisonner à partir des singularités* (2005) en 2007 ou 2008 me permettra de reconnaître ce à quoi j'avais été confrontée et ce que j'avais fait pendant ma thèse.

Je mettrai ici ces deux expériences en regard l'une de l'autre en identifiant les questions et les étapes par lesquelles je suis passée et plus largement ce que le cas fait faire à ceux qui sont pris dedans. Car il me semble, du moins dans les situations dont il est question ici, que l'on ne peut pas déconnecter le sens ordinaire et l'opération de jugement scientifique¹. Dans une perspective pragmatiste c'est bien parce que les acteurs reconnaissent le cas comme un cas que le sociologue se trouve également confronté à traiter le cas. La situation problématique vient stopper le cours ordinaire des choses et impose de trouver d'autres façons d'agir, de recourir à d'autres explications. Les personnes, nous allons le voir, font donc également un travail sur le cas qui leur pose problème. J'examinerai en quoi le cas est ainsi une échéance c'est-à-dire « ce qu'il échoit aux hommes [enfin ici plutôt aux femmes] de traiter collectivement, afin d'élaborer une solution autour de laquelle un *accord* puisse être trouvé » (Boarini, 2005).

Enfin, dans un dernier temps, je présenterai comment j'ai utilisé l'approche par cas pour aborder la question sociale et les politiques sociales avec les étudiants et stagiaires de la formation continue en leur faisant explorer des situations personnelles et professionnelles. Il ne s'agit pas alors systématiquement de cas problématiques (même si ceux-là ne manquent pas dans l'expérience des travailleurs sociaux !), puisque, comme je l'ai souligné : on ne décide pas qu'ils le soient. Je m'intéresserai en particulier à ce que produisent ces exercices de pensée par cas : le fait même d'y avoir intéressé des étudiants m'ayant précisément conduite à une meilleure compréhension de ce mode de raisonnement pour mes propres recherches.

L'appel à communication pour un colloque sur « Faire cas » organisé par La Chaire francophone de Travail social et politiques sociales et notamment Marc-Henri Soulet à Fribourg en 2022 m'a permis de reprendre cette réflexion en mettant en regard deux expériences de recherche que 20 ans séparent. La proposition du colloque, orientée vers une conception plutôt Beckerienne du cas négatif, ignorait pour partie les propositions de Passeron et Revel et des auteurs qui contribuent à cet ouvrage, en particulier Boarini, qui me semblent pourtant particulièrement inspirantes. Parallèlement j'ai pu bénéficier des réflexions menées au sein de l'équipe POCO du CMW par plusieurs collègues sur des cas problématiques concernant les « adolescents difficiles » (Laval, Ravon, 2016 ; Deries, Grand, 2018) la contrainte et le *care* dans l'aide à domicile (Hennion, Vidal-Naquet, 2012), la fin de vie (Haeringer, 2020), le consentement des personnes vulnérables (Le Chevalier -Hurard, B. Eyraud et alii, 2017)...

¹ Contrairement à ce qui était affirmé dans l'appel à communication du colloque « Faire cas » : « Dans le langage ordinaire être un cas tombe sous le sens (...) au contraire dans le cas scientifique, le cas n'existe que par une opération de jugement permettant de le constituer comme tel à partir d'une occurrence ».

1.1 D'un faire cas ordinaire à l'émergence de cas problématiques

Comme cela a été indiqué en introduction, la démarche qui consiste à définir un terrain circonscrit constitue une approche classique en ethnologie (la monographie) que la sociologie qualitative se réapproprie à travers la méthode ethnographique. Raisonner par singularité constitue alors une des manières de construire conjointement un terrain et un objet, d'articuler l'exploration d'un monde et la construction d'une question. J'ai donc procédé globalement de cette façon en mettant en relation un questionnement et des terrains possibles : accessible et intéressant pour le premier (l'immigration turque), déjà ouvert et permettant de poser de nouvelles questions pour le second (une association œuvrant dans le champ du travail social : l'Agasef). Mon propos n'est pas de décrire ici dans le détail chacune des deux démarches (cela a été fait pour partie dans le volume 1) mais plutôt de les mettre en parallèle. Il s'agit de rappeler rapidement le contenu des deux recherches, qui sont en soi des études de cas larges, dans lesquels les *cas problématiques* auxquels je me suis intéressée s'inscrivent et de mettre en évidence les opérations de construction à l'œuvre.

Ragin (1992) souligne l'extrême diversité régnant parmi les travaux se réclamant de l'étude de cas. À la question « qu'est-ce qu'un cas ? » il suggère donc de substituer la question « comment on construit un cas ? ». Une fois que nous aurons plongé plus précisément dans les cas je reviendrai sur les différentes désignations que reçoivent des différentes manières de « faire cas » (encart topo 1).

Soulignons que la formalisation que produit la mise en tableaux tend à présenter les différentes opérations comme si elles étaient clairement distinctes et identifiables et simplifie la temporalité propre à chaque expérience d'enquête. Ce travail de comparaison constitue également une des opérations caractéristiques de la pensée par cas (cf. 1.3.3), même si l'objet de ce chapitre n'est pas de traiter des cas en eux-mêmes : il s'agit d'interroger la démarche de penser par cas.

Tableau 1 - Opérations ordinaires de construction des « cas d'étude » ethnographique et sociologique

	Thèse sur les migrations turques – Cas de Elif	Recherche sur la traduction de la demande en protection de l'enfance - Cas de Tom, sa mère et l'équipe éducative
1° Définition du sujet Conceptualisation générale Inscription dans un paradigme orientation méthodologique	Socio-anthropologie des migrations Je souhaite me démarquer de la question de l'intégration et m'inscrire dans les travaux sur les mobilités des migrants. Approche ethnologique, circulation entre plusieurs sites (ici et là-bas), suivi sur plusieurs années.	Sociologie des politiques sociales à l'échelle locale, approche orientée sur la question du non-recours aux droits et de la traduction de la demande. Hypothèse autour des effets de traduction de la demande et du rôle discrétionnaire des agents du front dans l'attribution des aides et les formes qu'elles prennent Approches qualitatives et quantitatives + comparaison de plusieurs terrains.
2° Délimitation de l'objet Ciblage du terrain Hypothèses spécifiques -> construction du cas d'étude	Choix à la fois pratique et théorique : travailler sur l'immigration turque plus récente et peu étudiée. Hypothèse d'une spécificité du fait de l'absence de passé colonial et d'un lieu de résidence différent des banlieues. Choix initial d'une petite ville en milieu rural dont je viens (monographie), puis de quelques familles.	Redéfinition d'un terrain (du RSA à la protection de l'enfance) Hypothèse de la singularité des mesures éducatives par rapport aux droits à l'aide (recours contraint, enfants protégés mais mesure éducative pour aider les parents), processus de qualification continue de la situation. Ciblage sur un service qui expérimente une approche plus intensive (SFPH) au sein de l'association étudiée qui essaie de faire <i>avec</i> les familles.
3° Mise en oeuvre de l'enquête Premières analyses ¹ qui conduisent à approfondir l'enquête	Recueil des histoires de familles et exploration des réseaux de parenté entre la France et la Turquie Identification de 3 types de configurations familiales liées à des attitudes spécifiques (parcours de migration, situation professionnelle, rapport aux traditions, formes d'attachement à la Turquie et à la France) Choix de suivre dans la durée certaines familles pour comprendre les recompositions familiales et suivi du parcours des jeunes.	Entretiens et études des données quantitatives, notamment sur les fins de mesure. Identification des situations de mainlevée (arrêt de mesure anticipé) pour non adhésion qui produit du non accès aux droits et semblent révélatrices des problèmes de traduction de la demande Choix d'approfondir des situations pointées par les professionnelles comme problématiques : observation de temps d'étude de situations où se discutent les décisions à prendre, et analyse de dossiers.
5° Moment où le cas problématique se manifeste (détaillé dans le tableau 2)	Séjour en Turquie dans une famille : confrontation à un moment de crise autour des fiançailles rompues de Elif, observation du traitement de cette l'affaire et échanges sur ce qui se joue. Mise en échec de ma compréhension et de ma typologie sur le rapport aux « traditions » (choix matrimoniaux, croyances)	Récit par les éducatrices de la situation de Tom et de sa mère, analyse de l'équipe qui m'interroge. Reprise du dossier et entretien avec l'éducatrice et la cheffe de service pour comprendre ce cas. Cas de conscience pour l'équipe et pour moi : remise en cause des professionnelles par la mère et symétriquement remise en cause des professionnelles par moi.
6° conséquences	Impose de reconsidérer les catégories mobilisées et les outils d'analyse. Théorisation en mobilisant la question des attachements et la notion de <i>switching code</i>	Questionner comment se fait la traduction de la demande : pas seulement le pouvoir discrétionnaire des agents du front mais une incapacité distribuée d'agir qui n'est pas reconnue.

1.2 La confrontation à une situation problématique qui fait cas

¹ Je ne rappelle ici que les points d'analyse qui ont un rapport direct aux cas problématiques dont il est question et sur lesquelles je vais être amenée à revenir.

Marc-Henry Soulet note qu' « Un cas doit aussi dire quelque chose pour être cas. D'une certaine manière un cas forme une intrigue, révèle une signification qu'il faut décrypter, sinon sa vertu s'arrête. » (appel à contribution du colloque, 2022) Dans l'expérience que je fais de ces cas, le moment problématique est double : il se situe dans le moment même où les choses sont dites et faites (récit et observation des conséquences de la rupture des fiançailles ; temps d'analyse de situation de l'équipe éducative), ce qui génère un complément d'enquête (échange avec Elif, puis suivi de ses choix matrimoniaux par la suite, entretien et retour sur le dossier avec l'éducatrice). Les cas engagent de fait à compléter l'enquête en amont ou en aval pour situer ce moment dans une continuité, identifier ce qui a pu causer cela ou les effets induits. Le caractère problématique se prolonge ensuite dans l'analyse et l'écriture de celle-ci : comment en rendre compte ? Comment restituer suffisamment de détails ? Comment ne pas s'y perdre ? Comment présenter la situation elle-même et l'analyse qui s'élabore à même ce récit sans confondre les deux ou écraser l'un avec l'autre ?

Et je me heurte dans le présent texte de nouveau à cette difficulté. Puisque précisément une des caractéristiques du cas est de faire intrigue et de demander à être raconté : comment analyser la façon dont on pense par cas, sans reprendre le récit des cas dont il est question ? Les deux cas ayant fait l'objet d'une publication, je pensais renvoyer simplement le lecteur qui serait curieux d'en savoir plus à leur lecture et décrire rapidement les situations dans leurs grandes lignes. Mais les cas m'embarquent dans leur récit et sans « tout raconter » il n'est pas possible de synthétiser trop ! Les articles eux-mêmes avaient d'ailleurs déjà amené une mise en forme réductrice par rapport au premier récit ethnographique fait dans la thèse et à l'annexe présentée dans le rapport de recherche. Et même dans ces écrits, je ne peux prétendre avoir épuisé ces cas.

Le cas de Elif

J'ai connu Elif et sa famille en 1994, elle a alors 17 ans. Plusieurs particularités singularisent cette famille : la mère est divorcée et vit seule à Saint-Etienne, sans pour autant être mise à distance par sa famille. Les 3 filles ont une activité sportive extrascolaire en dehors de la communauté turque (sport collectif mixte), et la sœur cadette de Elif a un petit copain (turc tout de même) que sa mère reçoit à la maison. La migration a concerné dès le début l'ensemble de la famille maternelle (hommes et femmes) et ils ont fait collectivement le choix de la nationalité française. Ils ont développé d'importantes activités commerciales qui leur permettent d'être indépendants. Certains oncles maternels de Elif sont à la fois mariés à une femme turque et à une femme française. Ces caractéristiques m'avaient amenée à conclure que cette configuration familiale large autorisait une forme d'autonomie de la famille, qui ne dépend alors pas des solidarités communautaires et n'est redevable à personne en Turquie, se traduisant par un détachement vis-à-vis des normes sociales traditionnelles et un relatif détachement de la Turquie elle-même. Dans la typologie d'analyse que j'avais élaborée, cette famille (et une autre qui présentait des similitudes dans ses modes d'organisation) correspondait au type que j'avais appelé *akrablik* (le terme désigne en turc l'appartenance et les solidarités familiales). Celle-ci

présente donc un type de cas particulier parmi trois alors identifiés (type 1 : migrant isolé et type 3 : configuration *hemserhilik* – solidarité liée au lieu d'origine).

J'ai rejoint Elif, son frère, ses deux sœurs et sa mère en Turquie dans leur nouvelle maison en août 1997, avec pour objectif de travailler sur le redéploiement des activités commerçantes des oncles là-bas. A mon arrivée Elif est bouleversé par ce qui vient de lui arriver : elle a eu une demande en mariage d'un cousin maternel éloigné (résidant en Turquie), qu'elle a acceptée et des fiançailles ont eu lieu. Mais elle s'est ravisée et a rompu ses fiançailles quelques jours après. La veille de mon arrivée son frère et les oncles maternels s'en sont pris à elle, elle a été frappée. Au milieu de la nuit suivante, son frère et des amies à lui (turques de France), arrivent à la maison et elles proposent de lire dans le marc de café. Elles voient que Elif a eu des ennuis et affirment qu'elle a été victime d'un sort. Entre sommeil et mélange de turc et de français je peine à comprendre ce que j'entends. Quelques jours plus tard cette version des faits est reprise dans la famille et Elif est conduite par un grand oncle chez un vieil hoca (sage religieux) du village pour être désensorcelée. Cette rencontre ne la convainc pas : elle doit faire un pèlerinage et des prières, l'apparence du vieux à demi aveugle lui a fait peur et elle n'y croit pas. La semaine suivante les amies du frère indiquent connaître un autre hoca, plus jeune, qui a fait des études en Suisse (de théologie et de sociologie !). Elif accepte de s'y rendre. A son retour, elle explique qu'elle a effectivement bien été victime d'un sort et décrit une séance qui s'apparente autant à une transe qu'à de l'autohypnose, assez proche d'une consultation en ethnopsychiatrie. La famille y a assisté et partage l'explication donnée. Les tensions sont apaisées. Elif devra porter sur elle un *muska* (petite amulette qui renferme une prière) et boire de l'eau dans laquelle infuse un autre petit papier de prière. Ce qu'elle fera scrupuleusement, y compris à la plage. Cette fois, Elif y croit. Je discute avec elle pour mieux comprendre à quoi elle croit exactement et lui faire part de mon incrédulité, mais elle confirme être victime d'un sort. Elle élucidera d'ailleurs avec leurs amies qui est l'auteur du sort, accusation qui permettra de régler d'autres différents conjugaux.

Le cas de Tom... de sa mère... et des éducatrices¹

La situation est exposée par Isabelle (référente de l'enfant) et Marie (référente de la mère) en séance d'étude de situation en 2017 (intégralement retranscrite). Nous avons repris le dossier et échangé sur ce cas en entretien avec Isabelle à la suite de ma première tentative d'analyse, puis avec la cheffe de service.

Tom (16 ans) et sa mère Mme P. : La mesure AEMO-SFPH vise à accompagner Tom dans la « redéfinition de son projet de formation » (changement d'orientation et de stage) et à « apaiser les relations au domicile » où il est décrit par sa mère comme violent². Les éducatrices ont proposé qu'un « espace de parole » soit également ouvert pour ses demi-frères qui subissent les accès de violence de Tom. Les éducatrices racontent ce qui s'est passé lors du dernier rendez-vous, où Isabelle a été « mise en cause » par la mère. Leur récit donne à voir les attentes et les interprétations fortement dissonantes entre elle et la mère : La mère accuse Isabelle de ne pas l'avoir tenue au courant des démarches en cours avec Tom pour trouver un lieu de stage pour une autre orientation. Isabelle constate que la mère a ouvert le courrier de Tom et ne le lui a pas transmis. Les éducatrices ont ensuite tenté de revenir à « la question d'un accompagnement pour les petits frères ». La mère s'emporte, se sentant menacée par les éducatrices qui auraient en tête de placer ses enfants. Elle « exige que rien ne soit dit au juge » et elle dénonce l'incapacité des travailleurs sociaux à proposer quelque chose qui convienne pour Tom. Les éducatrices tentent d'expliquer pourquoi elles font cette proposition, sur la base des craintes

¹ *Ce qui fait cas et qui fait cas varie selon la perspective adoptée : pour la mère c'est Tom qui est un cas, pour les éducatrices c'est la relation de Tom et de sa mère qui fait cas et la mère qui est un cas, pour la sociologue ce sont les relations entre les éducatrices et la mère qui font cas.*

² Les guillemets signalent les expressions reprises aux professionnelles et les propos de la mère qu'elles rapportent. Cette description de la situation constitue une première traduction vers la qualification de celle-ci : la modalité par laquelle les professionnelles traitent le cas (la réunion d'étude de situation servant à cela).

exprimées par la mère elle-même et de l'analyse de la situation qui a été faite en équipe. La mère quitte l'entretien en colère. Le psychologue et la cheffe de service pointent le fait que la mère paraît « enfermée dans son ressenti » et que les « éléments de réalité » apportés par les éducatrices ne sont pas entendus. Le psychologue résume « un ressenti de type paranoïaque ». Les éducatrices reprennent alors l'exemple d'un évènement antérieur (un mensonge sur le fait d'avoir gardé ses enfants le WE) qui vient étayer cette interprétation. Elles reprennent ensuite le fil des derniers évènements : un rendez-vous de Isabelle avec Tom qui confirme que la mère n'a pas donné le courrier. Puis un appel téléphonique de la mère « très remontée » à Marie contre Isabelle qui aurait dressé son fils contre elle. Elle dit avoir été « détruite » lors de l'entretien où il a été question d'intervenir auprès de ses autres enfants et relate comment elle a alerté et cherché du soutien auprès de son médecin et des enseignants des enfants. Enfin elle pointe le fait que les éducatrices « ne savent même pas pour quoi elles sont missionnées », l'ordonnance du juge n'étant pas claire. Marie confirme ce flou, mais indique que « cela n'empêche pas d'accompagner Tom ». A la suite de la présentation de ce dernier épisode, le psychologue indique avoir appelé la mère qui a repris « avec beaucoup de véhémence » les griefs qu'elle a contre les éducatrices. Il pointe les contradictions de la mère et le caractère symptomatique de son attitude « toute-puissante ». Ce diagnostic proposé par le psychologue est ensuite validé par des éléments antérieurs du suivi qui viennent le confirmer. L'éducatrice rappelle que « Madame a fait obstacle à des mesures précédentes » : refus de la mise en place d'AEMO sur une autre commune qui devait être conjointe à une mesure d'investigation judiciaire et d'évaluation sans que l'équipe n'en connaisse les raisons, refus d'une orientation en ITEP.

L'analyse collective qui suit constate la difficulté pour l'éducatrice de continuer le travail dans ce contexte, où elle est prise, comme Tom « dans le mode de fonctionnement pathologique de la mère ». L'éducatrice évoque le « sentiment d'injustice de se sentir attaquée par la mère ». La cheffe de service propose de convoquer la mère pour « redonner le cadre de l'intervention et de se rapprocher du juge pour mieux comprendre son ordonnance et l'orientation proposée » et lui faire part des difficultés de suivi. Mais il est dit à plusieurs reprises que « la mère fera tout capoter » et elle est finalement comparée à « une femme-araignée » qui tient son fils et les éducatrices dans sa toile, bloquant toute possibilité de faire bouger les choses. L'idée de demander la mainlevée de la mesure apparaît dès lors comme la seule issue possible pour éviter que l'équipe éducative « ne force trop les choses » et ne se mette elle-même « en position de toute-puissance ».

A l'écoute de ces interprétations psychanalytiques et de cette image dévalorisante (qui me renvoie immédiatement à l'araignée de Louise Bourgeois vue au musée Guggheim à Bilbao, dont le titre est « maman ») j'ai le sentiment d'un décalage très fort par rapport à ce que je comprends de la situation de la mère, désemparée face à son fils violent pour lequel personne ne trouve de solutions. C'est finalement en prenant au sérieux ce trouble et en le partageant avec l'éducatrice et la cheffe de service que j'ai tenté de comprendre la situation.

Dans les deux cas, je suis sidérée de ce que j'entends qui ne cadre pas avec ce à quoi je m'attendais. Ces situations ne paraissent pas « raisonnables », c'est-à-dire moralement acceptables, et elles ne paraissent pas rationnelles. Je n'arrive pas à faire coïncider l'image que j'avais de Elif à cette jeune fille qui accepte et rompt sur un coup de tête ses fiançailles et encore moins à celle qui me dit avoir été ensorcelée quelques jours après avoir estimé que les sorts « c'est n'importe quoi ». J'ai l'impression de faire face à des mensonges ou à de la folie. Du côté de la situation de Tom et de sa mère, je ne comprends pas comment l'équipe éducative, pourtant attentive à prendre en compte la parole des familles, en vient à stigmatiser à ce point

l'attitude de la mère de Tom alors que les éducatrices rapportent elles-mêmes des éléments qui permettent de comprendre les craintes de celle-ci et son désespoir face à l'absence de solutions effectives pour son fils.

Peut-on comme ethnologue faire l'hypothèse que les gens sont fous ? Peut-on comme sociologue dire que les professionnels ont des jugements irrationnels ? Il y a bien de la *folie dans la place* mais sans doute pas de fous ici au sens psychiatrique du terme (y compris lorsque cet étiquetage est proposé par le psychologue). Il y a en revanche des attitudes qui viennent troubler les arrangements ordinaires et l'intelligence partagée des situations. Isaac Joseph, souligne que :

« Le fou est celui qui fragilise l'univers des activités ordinaires de coopération et qui met à mal la syntaxe des conduites. Lorsque Goffman dit de la folie qu'elle est une « inconvenance situationnelle », il faut donc non seulement entendre qu'elle porte atteinte à une strate de sens plus profonde que celle des normes de civilité (le fou est plus qu'un déviant), mais souligner que c'est le *cadre* de l'expérience sociale élémentaire, en tant qu'elle suppose une intelligence partagée, qui est troublé. Entre l'article de la revue *Psychiatry* en 1952, « Calmer le jobard : à propos de l'adaptation à l'échec » (Goffman, 1989), et « La folie dans la place », paru en 1969 (Goffman, 1973), la description se focalise sur les formes de coopération avec celui qui ne tient plus sa place et menace de troubler les arrangements ordinaires et l'intelligence partagée des situations. Il s'agit, pour Goffman, d'inventorier et de classer les façons de faire ou de parler qui visent à *contenir* celui dont les symptômes se mesurent d'abord à leur capacité à envahir la sphère d'autorégulation fondée sur la réciprocité des perspectives. » (1996, §6)¹

Dans les deux situations évoquées, les personnes elles-mêmes sont bousculées et affectées. Elles ont conscience d'être confrontées à quelque chose qui n'est pas normal et acceptable et qui fragilise les activités ordinaires de coopération. Face aux événements, les personnes engagées dans ces interactions violentes tentent de mobiliser des explications qui leur permettent de faire face et de dégager leur responsabilité : Elif ne conteste pas l'autorité familiale mais elle a été ensorcelée, l'action éducative n'est pas impuissante, c'est la mère qui est toute-puissante et paranoïaque. Les arguments sont recherchés du côté de l'irrationnel : les sorts et la pathologie psychiatrique. L'un et l'autre constitue ici des registres d'interprétation disponibles dans les cadres sociaux et culturels où ils se déploient et de ce fait ne sont pas en soi irrationnels. Ces cas produisent, au sens de Latour, des *faitiches* : les *muskas* et la paranoïa sont fabriqués à partir de faits (informations, connaissances, outils et objets) et de fétiches (croyances, intuitions, émotions) ; et ces *faitiches* font faire. Mais on anticipe là sur la résolution sociologique de l'énigme...

¹ Notons au passage, un point qui résonne avec mon intérêt pour l'action communautaire et l'innovation sociale, que faire place au fou dans la société suppose : « ce détour de l'intelligence sociale qu'aucune exclusion ou mise en tutelle ne saurait accomplir, puisqu'il implique une innovation en matière de socialisation et une communauté ou un environnement social d'un nouveau type. » Joseph (1996, §34).

Ces cas donnent à voir et à discuter, précisément parce qu'ils les bousculent, les cadres et les attentes normatives qui s'affrontent dans chaque situation. Ils permettent d'identifier réciproquement en quoi ces situations ne sont pas si ordinaires que ça : les troubles provoqués par les phénomènes migratoires dans les pratiques matrimoniales et les troubles éducatifs que traite la protection de l'enfance manifestent en soi une folie *de* ces « places ». Il faut souligner que ces deux cas touchent à des questions anthropologiques fondamentales : le mariage et la filiation et concerne des jeunes dont l'indétermination affecte l'ordre du monde des adultes. Ce n'est pas un hasard : la casuistique s'est précisément développée là où est en cause ce qui ordonne le monde social et les questions de vie et de mort : la morale et la religion, le droit, la médecine, et, on y revient, la psychanalyse.

Passeron et Revel identifient deux histoires de la pensée par cas. Premièrement, la casuistique philosophique et rhétorique devenue religieuse, juridique, morale. Deuxièmement, la démarche clinique (médicale, psychanalytique) concurrente de la méthode expérimentale, avec laquelle elle se combine pourtant en partie. Les sciences sociales s'inscrivent plutôt dans la seconde tradition. Soulignons que dans ces deux traditions les cas sont d'abord des problèmes pratiques à traiter.

1.3 Les opérations mises en œuvre pour penser par cas

Dès lors, il convient de proposer une lecture des procédures par lesquels j'ai « raisonné par cas » : quelles sont les opérations engagées pour comprendre ce qui se passe et en faire l'analyse ? Quelles sont les opérations qui donnent sa validité et sa pertinence à l'analyse proposée et qui convainquent les auditeurs/lecteurs ?

Comme je l'ai indiqué, faire comprendre ce qui se passe et convaincre ses auditeurs est un enjeu également pour les personnes elles-mêmes, en situation. La pertinence de leur compréhension devant permettre de trouver une solution pratique à la situation problématique (*solution* étant entendable au double sens de résolution ou de dissolution). Je propose donc dans le tableau ci-dessous de présenter symétriquement les opérations que je fais et celles que font les personnes impliquées. La dernière colonne propose une première lecture analytique de ces opérations sur lesquelles je reviendrai dans les points suivants. Insistons de nouveau sur le fait que la comparaison, en particulier sous forme de tableau, tend à effacer non seulement les singularités de chaque cas¹ mais aussi la diversité des régimes d'actions au sein desquelles ces opérations sont engagées comme leurs imbrications : régime domestique et régime professionnel, régime

¹ Ainsi, les étapes 1/2/3 sont plus imbriquées dans le cas de l'équipe éducative que dans celui de Elif, au contraire la phase d'analyse s'épaissit davantage. Et mes propres opérations de pensée par cas s'opèrent elles-mêmes « à retardement » par rapport à celles enclenchées par les acteurs.

d'action et régime de délibération, régime d'efficacité pratique et régime de connaissance. Ce faisant on entrevoit ici la tension que suppose le raisonnement par cas entre description dense et stylisation sur laquelle je reviendrai ensuite.

Tableau 2 - Opérations spécifiques de raisonnement par « cas problématiques »

Cas de Elif		Cas de Tom et de sa mère et de l'équipe éducative		
Opérations menées par les personnes	Opérations menées par l'ethnologue	Opérations menées par les personnes	Opérations menées par la sociologue	Qu'est-ce que raisonner par cas ?
ETAPE 1 : l'entrée dans le cas : la folie dans la place				
<p>Récit par Elif de la situation</p> <p>Le récit est dramatique</p> <p>Importance des émotions face à la violence</p> <p>Chacun a réagi et Elif justifie et/ou dénonce ses actions et celles de ses oncles et frère.</p>	<p>Je suis moi aussi prise dans des émotions : Je suis choquée de ce que j'entends et voit (fiançailles avec un cousin, rupture, violences, traces de coups) qui ne cadre pas avec ce à quoi je m'attendais (famille plus moderne et jeunes filles plus détachées des exigences traditionnelles) = incompréhension et déception (mes projets d'investigation sont remis en cause)</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Carnet de notes de terrain où j'exprime ma perplexité, mes doutes sur la cohérence de Elif et de son récit 	<p>Récit par Isabelle et Marie de la situation en équipe</p> <p>Le récit est dramatique</p> <p>Importance des émotions face à la violence</p> <p>Les éducatrices justifient leurs actions.</p> <p>Chacun réagit, essaie de contribuer à trouver des explications et des solutions</p>	<p>Je suis moi aussi prise dans des émotions : Je suis sidérée de ce que j'entends (jugement de la mère, décision d'arrêter l'aide) qui ne cadre pas avec ce à quoi je m'attendais (équipe qui dit travailler avec les familles, faire place à leur parole, analyse lucide sur les difficultés d'accès à certains services ou places)</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Retranscription annotée où j'exprime ma perplexité sur la posture des éducatrices et le rôle du psy 	<p>Double accès à des récits par les personnes – moment où elles désignent ce qui leur arrive - moment où elles construisent avec d'autres une explication</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Surgissement du cas problématique : perception d'un décalage entre ce qui se passe et le cours normal des choses, anormalité de la situation ☐ Face à la situation problématique on réagit et on cherche des solutions.
ETAPE 2 : le cas interpelle, impose un arrêt : le cas comme échéance				
<p>Les attentes normatives sont bousculées (respect de la famille, engagement matrimonial)</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Cas de déshonneur 1°résolution par la violence <p>Mais risque de rupture avec la famille de Turquie, les jeunes de France reviennent sur la situation</p>	<p>Le comportement de Elif « trop français » se trouve décalé dans le contexte turc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Cas de conflits entre des normes contradictoires <p>Mais je constate l'intrication de ces références. Non pas tradition <i>ou</i> modernité, mais les deux.</p> <p>Amourette <i>et</i> fiançailles / choix laissé <i>et</i> violence</p> <p>Les catégories d'analyse binaires sont bousculées, la typologie élaborée remise en cause</p>	<p>Attentes normatives bousculées : confiance, écoute, aide, coopération, souffrance</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Cas de refus d'adhésion <p>Mais l'attitude violente de la mère est perçue comme irréductible à d'autres cas</p>	<p>Critique du poids de l'approche psychanalytique en protection de l'enfance, qui semble utilisée abusivement ici.</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Cas de pouvoir discrétionnaire appuyé sur un savoir dominant <p>Mais ma posture de chercheur « avec » est bousculée : de quel côté suis-je ? la critique que je fais des pros paraît aussi violente et injuste que leur critique de la mère.</p> <p>Comment continuer à collaborer ?</p>	<p>Le cas reçoit une première qualification (critique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Réponse à la question : De quoi le cas est-il le cas ? <p>Mais celle-ci n'est pas suffisante ou satisfaisante</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Déstabilisation à la fois morale et théorique

ETAPE 3 : Recherche de nouvelles ressources : redéfinition des cadres				
De nouveaux récits et actions pertinentes du côté des personnes // Suspendre le jugement et prendre au sérieux les acteurs du côté de la chercheuse				
Séance de lecture dans le marc de café/ résolution par les sorts en 2 temps : vieux hodja (échec), jeune praticien (réussite)	Blocage sur écriture de la thèse. C'est en identifiant pourquoi le cas (me) pose problème que j'accède à une autre vision Mobilisation de nouvelles ressources théoriques : compréhension de l'usage partagé et recomposé qui est fait des sorts (Favret-Saada) : personne ne croit aux sorts... sauf ceux qui en ont besoin. Et enfin, notion d'attachement et de faitiches	Mobilisation de l'approche psy (paranoïa), et d'une image forte (femme araignée) Résolution par le refus de la toute-puissance	Dans le rapport de recherche rejet en annexe et tentative d'analyse avec J. Favret-Saada Compréhension de la façon dont le psy et la cheffe de service protègent la professionnelle et leur travail et trouvent un règlement acceptable de la situation Analyse des (in)capacités distribuées	Reformulations et propositions d'analyse. Négociations, essais = Concurrence des perspectives <input type="checkbox"/> Nécessité de décrire en même temps le cas et les embarras de l'analyse du cas. <input type="checkbox"/> Modification du cadre d'analyse
Sortie de la situation : Port du <i>muska</i> à la plage Accusation du cousin	Constat de l'efficacité pratique de la solution trouvée	Sortie de la situation : Apaisement de la relation puis sortie de la mesure	Constat de l'efficacité pratique de la solution trouvée	Compréhension de la façon dont la mobilisation de catégories d'analyse disponibles en situation permettent la résolution des tensions, plutôt que jugement <input type="checkbox"/> Penser le cas par les effets
ETAPE 4 : Les suites du cas : garder ouverte l'interprétation				
Evolution de la situation : mariage « choisit »	Difficulté à comprendre de nouveau les choix même si la théorie le permet	Evolution de la situation : dégradation de la situation de Tom	Difficulté à ne pas pointer les manquements face à cet échec. Ouverture vers d'autres modes d'intervention plus dialogiques ... et éthiques	L'analyse n'épuise pas tout, elle permet de rendre compte à un moment donné <input type="checkbox"/> Le cas reste pour une part énigmatique : dimension irréductible.
ETAPE 5 : Faire rentrer les cas dans des textes académiques : caractériser le cas				
<i>Cadre de publication</i> ¹ : ouvrage suite à colloque. Pas de contrainte d'appel à contribution	Suppose de redonner le cadre général Situier en quoi le cas fait cas, de quoi il est le cas Choisir les éléments les plus significatifs Conduit à orienter sur les questions d'identité : sur la construction du même et de l'autre/ de soi.	<i>Cadre de publication</i> : Echec avec Tracés Aboutissement avec RFAS	Resituer une problématique qui dépasse mon propre terrain + s'inscrire dans celle de l'appel à com (sur l'impuissance). Renoncer à l'analyse en termes de sorts. Contrainte de la pluridisciplinarité qui amène à préciser plus de choses sur les questions de droits. Réappropriation positive du cadre théorique initial !	La mise en forme académique conduit à une simplification (frustrante) mais permet de tirer un fil et de mettre en cohérence par rapport au foisonnement et à la désorientation initiale Mobilisation de perspectives théoriques complémentaires : approfondissement ciblé Croisements de regards avec des collègues sur des cas complexes <input type="checkbox"/> Stylistique et épure du cas : De quoi le cas est-il le cas ? (bis)

¹ A ce stade les personnes concernées s'effacent du paysage... mais la question de leur lecture de ce qui sera dit (en particulier par les professionnels que je retrouve en formation) demeure une préoccupation centrale. Cf. fin du chapitre sur la controverse autour du cas Victoria Thérèse.

Sans reprendre les éléments présentés dans ce tableau ligne à ligne, je vais proposer dans les pages qui suivent de revenir sur ce qu'il en est des opérations que le cas fait faire (signalées notamment par les flèches dans celui-ci). Passeron et Revel identifient deux aspects caractéristiques du cas : premièrement la singularité du cas qui impose un arrêt par son caractère insaisissable, deuxièmement la nécessité d'en faire une description qui explore les circonstances passées et les suites, comme les éléments connexes. Lacour (2005), dans la présentation qu'il fait de leur ouvrage, ajoute que le traitement argumentatif du cas suscite un certain malaise. Malaise lié, me semble-t-il, au souci de résolution pratique et théorique du cas, souci à la fois éthique et épistémologique. Cela pose un certain nombre de questions qui resurgissent aux différentes étapes repérées dans le tableau et renvoient à une série d'opération pour les traiter : 1° De quoi le cas est-il un cas ? 2° Comment solutionner le cas ? 3° Comment dépasser le cas ? Ces questions m'amèneront tour à tour à examiner le cas comme énigme, les enjeux de description et d'argumentation autour du cas et enfin les possibilités de théorisation et de « montée en généralité » ou plutôt « d'extension en intelligibilité » à partir du cas. Manière de reconsidérer sur un plan plus épistémologique les enjeux de la première question.

1.3.1 De quoi le cas est-il un cas ? Le cas comme énigme

Cette question se pose d'emblée et ne cesse de se poser tout au long du processus. Pour Ragin « Faire cas », c'est « borner empiriquement une relation problématique entre des idées et des preuves, entre la théorie et les données » (appel à communication du colloque, 2022), mais on ne saisit véritablement « de quoi son cas est le cas » que lorsque l'analyse est terminée. Les situations qui font cas, comme je l'ai montré dans le premier tableau s'inscrivent par construction dans une pré-détermination de ce qu'ils sont censés être : une des manifestations des recompositions familiales entre la France et la Turquie, une des manifestations de l'accès au droit et de la traduction de la demande en protection de l'enfance. La collecte des observations devrait permettre progressivement de construire différents *cas de figure* dans lesquels inscrire ces cas. En comparant les caractéristiques des situations et des personnes, les contextes, les formes d'action... l'ethnologue ou la sociologue produit une typologie qui lui permet de rendre compte des logiques à l'œuvre. Il s'agit là de *cas typiques*, construits à partir de l'identification d'un certain nombre de propriétés combinées selon une logique idéal-typique qui tend à simplifier les situations.

TOPO 3 : cas typiques et cas paradigmatiques, cas négatifs, cas déviants et cas problématiques... tentative de clarification

Becker détaille longuement dans *les ficelles du métier* (2002) en quoi les typologies pratiquées par les sociologues constituent des résumés de description qui permettent une première théorisation et ouvrent à une étape de généralisation. Ces conceptualisations de *moyenne portée* sont assez proches de ce que Bourdieu, Chamboredon et Passeron (1968) désignent par le terme de *théories miniatures* : Le modèle n'est pas celui de la forme, des apparences, il doit être celui du fonctionnement, de la structure. Construire un modèle c'est schématiser en un système de relation le système de relation existant. On retrouve ici le principe de l'idéal-type wébérien. Les théories miniatures sont des « grammaires génératrices de schémas transposables, elles procurent le principe de question et de mise en question indéfiniment renouvelable. » (p.79). Dans ce cadre, les *cas typiques* qui ont servi à construire la théorie deviennent des *cas paradigmatiques* que d'autres cas vont venir confirmer, compléter et bien souvent seulement illustrer.

« De ce point de vue, n'importe quel exemple fait l'affaire, puisqu'il s'agit simplement d'illustrer concrètement des traits généraux, et toute l'attention est portée sur le général, au détriment du particulier, qui n'en constitue pour ainsi dire que la face négative. Penser la positivité du cas implique de procéder exactement à l'inverse, en s'attachant à dégager la valeur irremplaçable de la singularité. Ce qui fait qu'un cas n'est pas qu'un simple exemple, c'est qu'il constitue lui-même la norme de sa vérité et de son sens. » (Lacour, 2005, p.5)

Becker pour sa part, incite à dépasser et enrichir sans cesse le modèle, à ne pas s'en tenir à des schémas transposables. Il montre d'abord comment ces typologies peuvent être représentées sous forme d'espaces de propriétés ou de tables logiques (tableau croisant les caractéristiques qui fondent la typologie). Cette méthode en clarifiant les variables ou les critères pris en compte permet de mettre en évidence les combinaisons que l'on n'a pas (encore) trouvées sur le terrain, notamment parce que notre sens commun n'a pas identifié cette possibilité. Ces *cas négatifs* (les configurations possibles non encore trouvées ou étudiées) permettent d'éclairer sous un autre jour les cas positifs (les combinaisons typiques qui sont déjà apparues) et de préciser ainsi les catégories d'analyse : étudier les personnes qui ont des comportements en infraction aux règles mais qui ne sont pas perçues comme déviantes (les délinquantes en col blanc) permet à Becker de mieux comprendre l'importance de l'étiquetage.

La typologie que j'avais proposée des différentes configurations familiales et migratoires s'inscrivait dans ce principe de théorisation miniature en identifiant des *cas typiques* et me conduisait logiquement à nourrir des attentes prédictives. Cette théorisation se présentait toutefois déjà comme une sorte de *cas négatif* par rapport aux conceptions dominantes de l'intégration sociale et culturelle qui font l'équation : intégration = coupure avec la communauté d'origine. C'était au contraire du côté des familles organisées le plus « communautairement » que je trouvais les marqueurs considérés comme « significatifs » d'une intégration individuelle (nationalité française, mariage mixte, achat d'un logement, faible pratique religieuse, situation économique stable...). De plus, le nombre important de critères pris en compte et le nombre réduit de cas auxquels j'avais à faire ne permettaient pas d'établir quelque chose qui ressemblerait à une table logique (et je n'en avais pas l'idée ni l'intention, n'ayant pas encore lu *Les ficelles du métier*, publié en France en 2002 !).

Mon approche s'apparente alors aux situations dont Ragin cherche à caractériser le mode d'analyse possible (en faisant cas justement) et dont Passeron et Revel se réclament également : les situations

complexes dont on suit le déroulement historique. Cette approche s'oppose à celles qui sont orientées sur les variables que l'on simplifie pour en mesurer le poids relatif. Elle implique, dit Becker, « une image différente des buts de la sociologie et du type de réponse que l'on cherche. Et par certains aspects (mais non par tous) présentent deux paradigmes différents. » (op.cit. p.294) Il s'agit de produire des explications « multiples et conjoncturelles » : « Les chercheurs espèrent découvrir plus qu'une seule et unique voie de causalité, plus qu'un seul ensemble de conditions dans lesquels se produit le résultat qu'il s'agit d'expliquer. Des facteurs différents peuvent tout à fait se combiner de façon différente et parfois contradictoire, pour produire des résultats similaires » (p. 295).

Cette approche invite alors à découvrir des *cas déviants* : un cas déviant est « un cas qui ne se comporte pas comme l'analyste pensait et avait prédit qu'il le ferait, et qui remet en question les conclusions qu'il ou elle voulait tirer de son étude. » (p. 298). Alors que dans l'approche traditionnelle ces situations sont perçues comme des exceptions à la règle qui n'est pas remise en cause ou au mieux conduisent à chercher à améliorer les mesures, ici l'enjeu est de reconsidérer la cohérence de l'analyse dans son ensemble. Les cas déviants sont des cas « non prévus par la théorie » qui peuvent « permettre de découvrir une structure cause-conséquence inédite (...) » (p.298), leur intérêt est de rajouter des éléments d'explication nouveaux à prendre en compte. Becker souligne que, par opposition à la recherche de causalités finies et stables que visent les chercheurs conventionnels, cette approche a « une vertu scientifique majeure : le fait d'être prêt à réviser sa pensée à la lumière de l'expérience, le fait de se livrer à ce dialogue constant entre le réel et les idées sur lequel Ragin (1987,164-171) insiste tant. » (p. 300)¹

Notons que dans *Les ficelles du métier* on constate un certain flottement entre l'utilisation que Becker fait des notions de *cas négatif* et de *cas déviant*, parfois synonymes, parfois distincts au fil des exemples qu'il donne². Je propose de retenir pour ma part que *le cas négatif* correspond plutôt à des variations dans le cadre (que l'on découvre une situation qui permette d'éclaircir le cadre qui était sous-jacent ou que l'on recherche, à partir d'une déduction logique, des cas réels qui correspondraient). Alors que *le cas déviant* correspond plutôt à la découverte de nouveaux critères et à la nécessité de redéfinir le cadre d'analyse : on ne peut construire logiquement les cas déviants, on peut seulement espérer et essayer de tomber dessus ! *Le cas négatif* amène à mieux délimiter l'objet sur lequel on travaille (en incluant ou pas ce cas dans le sujet qu'on traite), alors que le *cas déviant* déplace l'objet (ou plutôt *la chose*) que

¹ Ces arguments semblent renvoyer à un âge dépassé de la sociologie... mais pas dépassé par tous. La controverse sur le cas Victoria Thérèse que j'évoquerai en dessous indique qu'il n'en est rien. Celle-ci permet de faire comprendre pédagogiquement la différence radicale de paradigme entre ces deux visions.

² Il parle aussi de *cas contraires* comme « des éléments de preuve infirmant les relations hypothétiques décrites dans [le] modèle ». Becker (H.), « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses » (Céfaï, 2003, p. 358). Burawoy pour sa part propose d'utiliser des *cas limites* (encore un autre terme !) pour vérifier les conditions de validité de la théorie : méthode d'extension à partir des cas (Burawoy, « The Extended Case Method » et Burawoy, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain » ; in Céfaï, 2003). Emigh, citée dans ce même ouvrage, contraste l'analyse en termes de *cas déviants* et de *cas négatifs* en sens inverse de la proposition que je fais ici : Dans la première, il s'agit d'élargir la portée d'une théorie, ou encore de montrer les limites à la généralisabilité de celle-ci. Elle souligne que dans les enquêtes quantitatives classiques, il s'agissait d'examiner des cas qui ne se conforment pas aux régularités identifiées, pour isoler de nouvelles variables explicatives et étendre ainsi la portée d'une théorie. Dans les enquêtes plus récentes, les chercheurs s'appuient plus en détail sur un cas spécifique pour montrer les limites de la théorie, et suggérer ainsi de nouvelles questions. Dans la seconde démarche, en termes de cas négatifs, le but est moins de chercher à étendre la portée de la théorie qu'à en développer le contenu, par l'analyse poussée d'un cas. Emigh (R. J.), « The Power of Negative Thinking ».

l'on examine. Cette conception correspond à l'idée de *cas problématique* telle que définie par Passeron et Revel, qui s'en inspirent d'ailleurs pour partie. Le cas apparaît comme « ce qui arrive » et qui paraît exceptionnel, anormal, aberrant dans son usage « commun ou savant ». La notion de *cas problématique* permet d'insister sur le cas comme *épreuve* (Hennion, Vidal-Naquet, 2012)

Le cas « pose une question semblable à tous ceux qui se heurtent¹ à un état du monde dont la description se présente en même temps comme un défi lancé à l'observateur. « C'est un cas », dit-on quand on se trouve arrêté et sommé par l'obstacle de changer de trajet : tel quel, l'énoncé contient à la fois une observation empirique et une injonction logique (...) Un cas n'est pas seulement un fait exceptionnel et dont on se contenterait qu'il le reste : il fait problème ; il appelle une solution, c'est à dire l'instauration d'un cadre nouveau du raisonnement, où le sens de l'exception puisse être sinon défini par rapport aux règles établies par rapport auxquelles il déroge, du moins mis en relation avec d'autres cas, réels ou fictifs, susceptibles de définir avec lui une autre formulation de la normalité et de ses exceptions. Qu'un cas soit merveilleux ou, plus communément dérangeant, ne suffit pas. On doit pouvoir poser un ou des problèmes à partir de son échéance. (...) C'est, à dire vrai, l'ensemble des questions dont on l'investit – et dont il est susceptible d'être investi – qui fait cas.» (Passeron, Revel, 2005, pp.10-11).

Ces cas ne sont pas des illustrations d'une analyse générale mais des moments de reconstruction de l'analyse. La liaison entre la singularité du cas (non réductible à un exemplaire d'une série monotone) et la nécessité pour en rendre compte de suivre conjointement l'histoire dont elle est le produit et d'en explorer les suites contextualisées, « constitue le ressort logique et méthodologique de l'interrogation qu'appelle toute qualification d'une occurrence comme cas ». (op.cit. p. 18)

L'exemple du cas de Vitoria Thérame nous permettra de terminer cette démonstration : L'impasse à laquelle peut conduire l'ignorance du caractère *problématique* d'un cas au profit d'une théorie à appliquer est remarquablement illustrée par la controverse qui a opposée Victoria Thérame, écrivaine étudiée par Delphine Naudier (2006), la directrice de la revue *Génèses* Florence Weber (2008), puis Jacques Desrosières (2008) et enfin Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda (2009) qui en proposent une relecture. Le cas Thérame est constitué par Naudier comme un cas négatif des trajectoires de réussite littéraire (selon une lecture intersectionnaliste non dépourvue d'intérêt), mais l'écrivaine conteste l'analyse faite comme le mode de traitement des données qui a été réalisé et demande un « droit de réponse » à la revue. Weber envisage alors ce cas comme un exemple *typique* des problèmes que pose la question de l'anonymat et de l'accès aux publications des personnes interrogées. Elle prône alors l'autonomie de la production scientifique et disqualifie les propos de l'écrivaine. Desrosières se décale de ce point de vue en insistant sur l'intérêt non seulement moral mais aussi scientifique de prendre au sérieux la façon dont les personnes conçoivent leurs activités. Genard et Roca i Escoda y voit là un point de bascule nécessaire de l'approche bourdieusienne à une approche pragmatiste. Cette controverse permet de saisir en quoi il ne suffit pas de traiter un cas pour *penser* par cas : cela nécessite d'une part d'accepter de lâcher ses certitudes théoriques et le confort d'une posture distanciée et de surplomb et d'autre part de s'engager dans une relation dialogique avec les personnes auprès desquelles on mène l'enquête.

¹ Au-delà de cette conception du cas et du raisonnement qui l'instaure comme tel, je souligne ici la proposition qui considère sur le même plan les expériences ordinaires et les expériences scientifiques.

J'avais construit dans ma thèse une typologie des parcours migratoires, en croisant la position du migrant dans sa famille (ainé, cadet, fratrie plus ou moins grande et les rapports de soutien que ces places confèrent) et les caractéristiques de sa migration (seul ou à plusieurs, recruté officiellement ou venu indépendamment, légalement ou pas), avec sa situation professionnelle (en activité ou pas, salarié ou à son compte) et familiale actuelle (période de regroupement familial, situation matrimoniale des enfants, liens entretenus avec les membres de la famille en Turquie). La famille de Elif comme précisé plus haut correspondait au type « akrabalik ». Et je pensais continuer d'alimenter ma connaissance de cette configuration familiale et migratoire particulière en me rendant en Turquie cette année-là. Or la situation dans laquelle se trouve Elif ne cadre pas avec le type dans lequel elle était censée s'inscrire : la demande en mariage d'un cousin de Turquie puis les violences subies suite à son refus correspondent plutôt au cas de figure de « familles isolées en migration », subissant une forte pression pour entretenir les relations avec la famille demeurée en Turquie (envoi d'argent, mariage comme possibilités d'émigration), relayé par le père de famille, garant du respect de ces principes... Je fais donc d'abord l'hypothèse que le déplacement estival en Turquie amène une confrontation entre les principes de la famille de France, « plus ouverts », « plus modernes » et ceux de la famille éloignée de Turquie, plus « traditionnels ». Dans ce contexte le comportement de Elif constitue un déshonneur inacceptable. C'est d'ailleurs la première lecture qui est faite de la situation par les proches du fiancé éconduit : ce cas est un cas d'atteinte à l'honneur. Il y aurait conflit entre les valeurs « occidentales » et les valeurs « orientales » : cas classique largement étudié dans les travaux sur les migrations. Mais si c'est le cas, pourquoi le frère de Elif participe-t-il à la violence contre sa sœur ? Et pourquoi Elif elle-même a-t-elle accepté ces fiançailles, sans pression paternelle, ni maternelle ? Les explications qu'elle donne et la suite des événements vont conduire à remettre en cause cette lecture du cas. On sort là du cas typique et des critères qui ont permis de le construire, le cas déviant ou problématique impose un arrêt (étape 2).

Du côté de la protection de l'enfance, je n'ai pas élaboré de typologie des situations ou des pratiques. Le cadre lui-même nous inscrit dans un espace de traitement de cas singuliers qui font problème : les situations familiales sont définies précisément comme sortant des normes sociales attendues et l'intervention éducative est menée au regard de cette qualification¹. De

¹ « L'espace d'interprétation associé au moment de la qualification des faits (et non de l'application de la règle, une fois les faits qualifiés) doit permettre de traiter au plus près le problème dont le texte de loi vise la résolution. [...] Les agents qui s'acquittent de sa mise en œuvre se trouvent enjoins de prendre en charge les singularités irréductibles de cette réalité » (Jeannot, 2008, p.134). Ce faisant, et en cours de mesure, ils produisent de nouvelles qualifications au travers des bilans qui vont orienter les décisions à prendre. On se distingue là des situations plus administratives traitées dans les écrits de Weller (2007) ou ceux de Dubois (1999). « Le contrôle et l'arbitrage

plus, les cas sont inscrits dans des instances délibératives et de décisions qui les traitent, les réunions d'étude de situation sont en cela un espace de la casuistique éducative : on y rapporte les cas aux lois, règles, cadres d'actions mobilisables. De ce point de vue, le cas de Tom ne devrait être, si on peut dire, qu'un cas *typique* dans la série des *cas problématiques ordinaires*. Toutefois les professionnelles en font bien une situation particulièrement problématique, que l'on ne peut pas comparer ou mettre en équivalence à d'autres. Je reproduis ci-dessous le compte-rendu que j'en ai fait dans le rapport de recherche.

Comment comprendre cette situation : Monter en généralité ou prendre au sérieux la singularité du cas ?

Nous échangeons avec Isabelle sur la façon dont on peut analyser cette situation et je tente de la comparer à d'autres, aux entretiens faits avec les familles notamment. Je fais l'hypothèse que ces situations particulièrement complexes et difficiles à suivre apparaissent pour des enfants dont la prise en charge aurait été plus tardive. Dans lesquelles se cumulent le passif de l'histoire familiale et le passif des tentatives pour y remédier, le poids des échecs cumulés dans le temps qui ont épuisé les capacités d'agir.

Isabelle : Mais y'a aussi des systèmes dans lesquels des fois les gens se plaisent dans ce système-là. Je dis pas que Mme P. s'y plaise, mais elle se nourrit quand même de ce truc-là. En fait elle est en boucle. Dès qu'elle rencontre quelqu'un c'est le même discours qu'elle ressort. Les mêmes mots, et on sent que c'est fermé, fermé. Et on sent que ce serait dangereux d'ouvrir.

Claire : oui, c'est ce que disait Laure (la cheffe de service) dans l'étude de situation, la mesure elle ouvre du conflit, elle ouvre sur de l'inconnu, ça fait flipper.

Isabelle : oui, ça pointe des choses de l'ordre de la responsabilité de chacun. Et c'est pas facile ce qu'elle vit ça c'est sûr, mais je pense qu'elle est pas prête à entendre des choses qui viendraient la remettre en cause elle.

Claire : Mais je trouve dans l'entretien de Mme V. (*une autre mère de famille que j'ai interviewée sur proposition d'Isabelle*) c'est intéressant parce qu'on voit bien à la fois comment c'est hyper injuste ce que Mme D. (l'inspectrice), lui renvoyait / I > Ouais, ouais/ C << mais vous avez fait des tentatives de suicide vous étiez quand même alcoolique, là votre gamine ». Donc c'est insupportable puisque (Mme V.) vient dire « attendez je m'en occupe » / I > ouais/ C > « j'en ai le souci, je suis bien consciente, et le père il est pas là » / I > Ouais / C > et en même temps on voit bien qu'à un moment donné de fait, c'est bien elle qui va devoir assumer sa gamine et si elle est que dans la plainte du père qui est pas là elle va pas arriver à assumer de s'occuper de sa gamine. Donc on sent que Mme D. (l'inspectrice) elle est odieuse dans ce rôle / I > ouais/ C > mais que de fait c'est bien quand (Mme V.) aura compris qu'il n'y a qu'elle pour s'occuper de sa gamine qu'elle va y arriver, quoi. Et on sent toute la violence qu'il y a là-dedans. Et là on sent que, inversement Mme P. (la mère de Tom), elle peut pas admettre ça. Peut-être qu'elle le fera un jour, peut-être jamais. C'est un peu tard peut-être.

Isabelle : oui. Et puis je pense qu'il y a aussi ce qu'elle est (*insiste sur le mot*). Parce que je prenais l'exemple des belles-filles, je pense qu'il est... (*elle m'a expliqué auparavant qu'elle refuse de recevoir chez elle la femme de son fils aîné et lui dit à peine bonjour quand elle la croise chez sa mère qui elle la reçoit*) / C > tout à fait oui. / I > Et puis, elle le dit avec un grand sourire, c'est pas en disant je sais que c'est pas bien, non c'est « c'est comme ça, avec moi c'est comme ça » / C > (rire) / I > Et ben je les plains (les collègues qui récupéreront la situation). Donc voilà. Mais c'est vrai que c'était une situation particulière Mme P. On en a toujours qui sortent du lot. Et celle-ci elle m'a malmenée. (rire) Celle-ci elle était très compliquée¹ ».

individualisé ont toujours été présents dans les pratiques des travailleurs sociaux qui, généralement, présentent des dispositions (la fameuse "vocation") et une socialisation professionnelle leur permettant de les maîtriser » (Dubois, 2007, p. 212).

¹ Je me resaisirai dans une 3^e étape de l'analyse de cette expression « j'ai été malmenée »/mal menée.

Je note en marge de l'entretien que l'on touche aux questions de responsabilité et de sentiment de justice. Comment les personnes assument, même si c'est injuste d'affronter le malheur qui leur arrive ? Mais finalement l'éducatrice renvoie à une « essence » de la personne. Alors que le travail éducatif consisterait à croire dans la possibilité de faire changer la personne ou du moins de trouver une façon de remettre un peu de jeu, là elle n'y croit plus. C'est un cas désespéré qui met en échec la professionnelle. Ce serait un « cas » qui fait justement qu'on ne peut plus y croire. Elle serait de ce fait incomparable avec les autres situations avec lesquelles je tente de la comparer. Ne faut-il pas prendre au sérieux ce que dit la professionnelle ?

Cette question de la croyance dans la capacité à agir nous évoque les analyses de Jeanne Favret-Saada (1977) sur le rôle des désorceleurs et ceci n'est pas si étonnant puisqu'il s'agit bien des relations anthropologiques fondamentales (de la vie, de la mort, de la bonne ou mauvaise fortune). Habituellement, tout se passe comme si les professionnels avaient à faire à des malheureux qui ont été ensorcelés et ils leur redonnent de la force pour faire face au mauvais sort. Pour cela ils doivent identifier d'où vient le mal (de quel sorcier à l'extérieur/de quels dysfonctionnements du système familial) et le combattre *avec* la personne, qui doit accepter de s'engager dans la lutte. Ici au contraire, tout se passe comme si c'était la personne la sorcière. Elle est toute puissante. La traduction faite au sein de l'équipe éducative autour de la figure de la mère araignée permet à l'équipe de prendre conscience des risques d'une relation où ils ne sont plus perçus, et de ce fait n'agissent plus, pour aider, soigner (comme des bons guérisseurs) mais apparaissent comme intrusifs et dangereux (malfaisants).

Cette traduction de la situation fonctionne comme une résolution partielle de l'énigme de l'autre et permet de redonner une orientation à l'action vers une proposition de sortie de la mesure. C'est sans doute ici davantage l'*exit* qui a été acté que la *voice* qui n'a été entendue. La voix des acteurs faibles s'étant exprimée plutôt à travers la résistance qu'ils ont opposée à l'intervention, demeurant ainsi difficilement accessibles à la compréhension (Payet, Giuliani, Laforgue, 2008).

Cette traduction permet de dégager l'éducatrice d'une relation conflictuelle où elle ne se sent plus légitime, elle permet de justifier l'interpellation auprès du juge. Le fait de mettre fin à la mesure, sans demander l'extension de celle-ci aux plus jeunes, permet de réengager une demande d'aide du côté de la mère. Et in fine elle va permettre de faire rentrer un nouvel éducateur dans la place qui pourra peut-être renouer des attachements meilleurs comme il en existe par ailleurs avec l'équipe de prévention.

Ici la parole se renoue lors de l'audience autour de la décision d'arrêt de la mesure qui vient mettre un terme à l'affrontement des toutes puissances, la relation peut, à tout le moins, redevenir civile et les faces de chacun sont en partie restaurées.

En pensant les effets pratiques des actions dans une perspective pragmatique plutôt que de juger les jugements¹, cette analyse permet de repérer comment l'effectivité du droit à l'aide éducative est mise à l'épreuve concrètement dans la singularité même de la situation. Cela permet d'identifier aussi comment ces actions situées s'inscrivent dans des chaînes d'actions plus larges et plus longues : le rôle du juge, des autres intervenants et l'impact des ressources mobilisables ou pas localement ; le temps de la vie des gens et la succession des générations.

Dans la proposition d'article que j'ai faite pour le numéro de la revue Tracés sur les irrécupérables (non retenue), j'approfondissais ce parallèle en déclinant la typologie de Jeanne Favret-Saada (1977) aux conceptions qui s'affrontent dans l'accompagnement éducatif.

Ensorcelé	Sorcier
Force normale	Force anormale
bien	mal
limitation	illimitation
visible	invisible

¹ Réaction que j'avais eue spontanément à l'écoute des interprétations faites et notamment des analyses proposées en termes de paranoïa. Et registre d'analyse sociologique critique fréquent concernant les pratiques des acteurs de la protection de l'enfance : Michel Giraud, « Le travail psychosocial des enfants placés », *Déviance et Société* 2005/4 (Vol. 29), p. 463-485.

Pâtir	Agir
Mourir	Tuer

Mère méritante	Mère maltraitante
Mobilisée, adhère	Toute puissance
Consciente de ses difficultés, fatiguée	Pathologique, nocive
Cadre, reconnaît ses erreurs	pas de cadre, expose les enfants à ses problèmes
Communique, informe, fait ce qu'elle dit, dit ce qu'elle fait	Mensonge, ne respecte pas les décisions,
En souffrance, fragile, Demande et applique les conseils	Manipule, ne fait pas ce qu'il faut, mauvaises actions
A aider	Suivi pas possible

Le recours que je faisais à Jeanne Favret -Saada n'a guère été compris par les relecteurs successifs de mes écrits : pour Tracés comme pour la revue RFAS, pourtant orientée sur les questions de puissance et d'impuissance du travail social. Je finis par y renoncer, et je conviens que cette analyse était insuffisamment élaborée et convaincante. Mais surtout, faire ce parallèle aurait demandé de redéfinir totalement le cadre du cas, ce dont ce cas est le cas, et de sortir du cadre de publication visé. Dans l'espace d'énonciation de ces publications, il ne semble pas légitime d'opérer ce déplacement d'un cas de non accès au droit en cas de procès en sorcellerie, même symboliquement !

Cette analyse hors du cadre a opéré pour moi comme une tentative d'interprétation, un détour nécessaire pour tenter de « prendre au sérieux le cas » : significativement en mobilisant les mêmes outils théoriques que pour le premier cas problématique auquel je m'étais heurtée ! Cela me permet de commencer à accepter de ne pas réduire la singularité de cette situation vécue par la professionnelle à d'autres situations plus ordinaires. Mais, il ne vous aura pas échappé que, si mes questions s'orientent bien vers cette perspective, la formalisation que je tente pour la publication consiste à proposer une typologie de portée plus générale... précisément parce que je souhaite produire une « connaissance scientifique » (je reviendrai plus loin sur cette tension). J'initiais pourtant, au moment de la rédaction du rapport, une réflexion sur les effets pratiques des actions enclenchées par le traitement du cas qui va me permettre une compréhension plus large, par approfondissement de la singularité : identifier avec l'éducatrice ce qu'il y a dans les pièces du dossier pour expliquer comment on en est arrivé là, puis continuer de suivre ce qui advient de la situation.

Symétriquement, l'image de la femme-araignée et l'idée de la paranoïa sont, elles aussi, restées confinées dans l'espace d'énonciation de l'équipe et ont servi à trouver une issue, sans être publicisées ni vis-à-vis de la mère, ni dans le dossier ou face au juge. Ces opérations d'interprétation « inappropriées » permettent d'avancer sans constituer en soi la résolution finale ou officielle du cas. Ce sont des étapes de raisonnement nécessaires quoiqu'elles apparaissent non pertinentes pour ceux qui les regardent de l'extérieur. Ainsi, en avançant une

hypothèse d'analyse du cas, dans un processus dialogique, on teste sa pertinence et on déplace dans le même temps les termes de la question.

Le « de quoi s'agit-il ? » ne peut être déterminé de l'extérieur, à travers une saisie empathique qui fasse voir à tous une réalité d'abord cachée, pas plus qu'à travers la mise en évidence de variables prédéterminées. Le lien avec la philosophie pragmatiste américaine (W. James, 2007 [1909]), d'un côté, et avec la version systématique de ce point de vue développée plus tard par l'ethnométhodologie (H. Garfinkel, 1967) à propos des catégories des acteurs, d'autre part, est manifeste : le contenu propre d'une expérience se livre à la suite d'épreuves, de discussions, de tâtonnements divers. Les mots pour le dire aident à faire surgir un problème, dont l'évolution même des affaires vient ensuite remettre en cause la formulation. (Hennion, Vidal-Naquet, 2012, p. 13)

On le voit ici pour parvenir à déterminer ce qui, dès lors, ne va pas de soi (de quoi s'agit-il ?) il faut trouver comment décrire, et c'est à travers l'activité de description que ce dont le cas est un cas va pouvoir (peut-être !) émerger. Description sans cesse reconduite : dans le récit d'abord (étape 1), sa discussion (étape 3), et ses reprises analytiques (étape 5). Comment les récits et descriptions successives opèrent-elles pour appréhender les difficultés du cas ? Et réciproquement quelles sont les difficultés du récit par rapport à ces cas ?

1.3.2 Comment solutionner le cas ? la description entre agencement et argumentation

« Le cas requiert l'approfondissement de la description, alors même qu'il reste irréductible en sa singularité puisque celle-ci ne peut jamais être complètement « définie » mais seulement désignée par un acte de deixis. Il semble ainsi pouvoir résister à tout effort pour le dissoudre, par abstraction ou par synthèse, dans l'anonymat d'une forme déjà normées ou formalisée de la pensée du général ou de l'universel » (Passeron, Revel, 2005, p. 11-12)

Dans les deux situations, on entre par des récits à propos de ce qui vient d'arriver. Récit adressé à l'ethnologue ou récit adressé à l'équipe et dont la sociologue est témoin. Le recours au récit « sert à exposer une situation, à faire comprendre comment on en est arrivé là, entendons au point qui fait problème ou que l'on constitue en problème. » (op. cit., p. 24) Ces récits sont marqués par leur caractère épique, la violence des faits et des émotions exprimées. Ces récits rapportent les actions et les propos d'autres qui ne sont pas là, mais qu'ils rendent présents. Les propos des uns et des autres s'enchevêtrent (en particulier dans l'analyse de situation de Tom) et les éléments factuels se mêlent à des commentaires pour donner sens à ce qui se passe.

Zimmermann dans son texte sur la bio-éthique (chapitre 6 de l'ouvrage *Penser par cas*) examine comment la narration est combinée à du discours rapporté. Le récit vise une fonction argumentative, mais le discours indirect confère au récit une part de subjectivité ; cette combinaison permet à l'auditeur de s'identifier aux protagonistes du cas en question (ce que j'ai fait en m'identifiant à Elif dans un cas et à la mère dans l'autre cas). « C'est qu'il existe un lien de complémentarité entre l'histoire du cas et les commentaires d'experts qui la suivent : récit des circonstances et discussion des principes sont comme le recto et le verso d'une même

tranche de vie (le cas). Les personnages du cas nous parlent, et le discours des experts cristallise cette expérience en cas » (§22). Zimmermann en conclut que cette pensée par cas ne peut fonctionner qu'à la condition qu'existent, entre les destinataires des récits et des commentaires qui constituent la bioéthique, une communauté de parole et un espace de discussion. L'équipe éducative constitue ici cet espace de parole et s'inscrit dans l'espace de parole plus large des acteurs de la protection de l'enfance : les formulations élaborées là le sont aussi en vue des élaborations à venir pour convaincre dans ces autres espaces où la décision se prend : au Département ou dans le bureau du juge.

Dans les cas traités par les autorités religieuses, la « rhétorique du cas », apparaît comme « cette exigence si importante de bien dire (pour le pénitent) et cet art si étudié de bien faire dire (pour le confesseur), [qui] confère le moyen de gagner en cohérence dans la résolution des cas ». La description est ainsi co-élaborée dans le cadre d'écoute et d'échange instauré pour traiter le cas. Passeron et Revel notent (p.23), à propos des études de cas psychanalytiques que propose Freud, que l'analyste rassemble dans un même texte l'histoire singulière du patient et celle de la relation entre le patient et l'analyste. L'analyste est engagé dans le cas et cela modifie les conditions de description et d'interprétation. Les auteurs soulignent que ce redoublement n'est pas généralisable à toutes les figures du cas. Dans la relation ethnographique ou dans l'enquête sociologique revendiquant comme je le fais de se faire « avec les acteurs », il y a nécessairement une forme d'engagement dans le cas, et l'écriture doit me semble-t-il nécessairement en rendre compte.

Enfin les récits dans les deux cas étudiés se caractérisent par des allers-retours entre passé et présent pour remettre en contexte, apporter une précision, anticiper sur ce qui est advenu après. Dans les deux cas, les auditeurs connaissent le contexte et ont suivi les épisodes précédents (je connais l'histoire de la famille de Elif, l'équipe éducative connaît l'histoire du suivi de Tom) et il y est fait référence (mais pour ma part j'ignore ces épisodes dans le cas de Tom, et je devrais les reconstituer). Ce serait l'agencement, la mise en récit qui donneraient cohérence au cas, « dire le cas » s'apparente à un travail d'agencement. Selon la perspective de Ricoeur (1985), la mise en récit redonne cohérence à des bribes inintelligibles et insupportables, mais elle constitue aussi un dispositif argumentatif destiné à convaincre (la famille en colère, l'équipe de collègues puis le juge). Il ne s'agit pas seulement de rendre compte d'une expérience temporelle vraie, mais de produire une construction qui prend la forme d'une « fiction vraie » (collectif Métis, 2019). Ce sont des « prises de réel » comme les désigne Imbert dans son chapitre *Le cadastre des savoirs. Figures de connaissance et prises de réel* (Passeron, Revel, op. cit, pp. 255- 279). C'est dans le récit que le cas *se fait analyser*.

Dans les étapes d'analyse (3 et 5) qui suivent, on réaffronte la question de la cohérence de ce qui est raconté. C'est bien la difficulté à en dire quelque chose sur laquelle je suis venue buter au moment de l'écriture de ma thèse : je me demande aujourd'hui si, finalement, le choix que j'ai fait alors de reprendre tout « depuis le début »¹ et de restituer les chemins de famille et mes propres cheminements ne tient pas à cet arrêt imposé par le cas de Elif (sans doute pas seulement par ce cas). L'écriture se devait de rendre compte du déplacement progressif de mon regard et de mes outils d'analyse. Dans le cas de Tom et de sa mère, je vais reconstituer l'histoire en articulant la retranscription de l'étude de situation et des points d'éclairage que je suis allée rechercher après coup, à travers le dossier et en réinterrogeant l'éducatrice et la cheffe de service. Je tente là de redonner des indices (Ginzburg, 1980) pour reconstituer la cohérence de ce qui s'est passé et comprendre pourquoi l'équipe éducative en arrive à cette interprétation².

Le problème que je rencontre dans la recherche de cohérence tient à l'engagement que j'ai vis-à-vis de l'équipe qui m'accueille : Comment faire pour que le récit du cas n'en reste pas à l'incompréhension qui est à l'origine de sa constitution comme cas ? Comment construire un espace de discussion avec les personnes impliquées ? L'incompréhension est comprise ici comme ce qui fait obstacle à l'intelligibilité, mais l'incompréhension est aussi entendue dans un sens plus moral. A l'issue de la phase exploratoire de mon enquête, j'avais fait à l'équipe une première restitution de celle-ci où je reprenais notamment des retranscriptions des séances d'analyse de situations observées. Ce moment avait été assez délicat. Alors que pour l'essentiel je reprenais des retranscriptions de leur propos, cet effet miroir avait été mal vécu. Que faire dès lors, de l'analyse que j'ai commencé à élaborer de leur usage des ressources de la psychanalyse comme outil de traduction ? J'ai le sentiment que celle-ci constitue un jugement critique, symétrique au jugement que les professionnels appliquent à la mère de Tom. Il y a donc un travail de re-signification nécessaire que j'engage avec l'éducatrice en lui soumettant mon dilemme et mes hypothèses. Cela enclenche un nouveau travail de compte-rendu de sa part

¹ Le premier chapitre de ma thèse s'ouvre sur une scène, qui a eût lieu l'été précédent mon année de licence, dans la commune de résidence de mes parents, et suscité mon intérêt pour ce qui se jouait là. Scène de défilé du 14 juillet dans laquelle surgissent les Turcs, invités par la municipalité pour présenter une danse folklorique, et à leur suite la population turque locale fière de se montrer et de sortir son drapeau. Ce qui entraîne une réaction de la fanfare des pompiers qui entonne la marseillaise ! C'est en rédigeant une description de cette scène de façon quasi littéraire que j'ai débloqué la rédaction de ma thèse, entrant ainsi par une situation dont on a *fait grand cas* politiquement localement.

² Nous avons échangé à plusieurs reprises avec les collègues du laboratoire sur cette difficulté des études de cas, en particulier dans le champ de la protection de l'enfance. Bertrand Ravon (2016), Béatrices Deries (2022) et David Grand (2018) ont pratiqué plus que moi cet exercice de reprise de cas complexes dans le domaine de l'enfance ou-et du handicap, à partir des dossiers et avec les professionnels qui ont été amenés à les accompagner. Le sociologue se retrouve à faire des récits de récits, à élaborer des reconstitutions analytiques d'histoires à partir de reconstitutions institutionnelles et professionnelles de ces histoires, elle-même construites à partir de ce que les personnes en ont livré dans le cadre du suivi dont elles font l'objet. La reconstitution du cas à partir de dossier s'apparente à un travail sur les traces laissées par l'activité éducative, selon une logique propre au paradigme indiciaire (Ginzburg, 1980).

qui conduit à réaffirmer, comme je l'ai détaillé plus haut, la singularité du cas (cette mère a un comportement vraiment pathologique, elle est un cas). Mais, en fin d'entretien, Isabelle fait une remarque qui met en évidence la relativité et l'indétermination de ce qu'elle affirmait pourtant fermement juste avant : elle souligne que l'équipe de prévention n'a pas du tout la même perception de la mère, ils la plaignent des difficultés qu'elle rencontre. Ainsi, pour les éducateurs de prévention, Mme P. n'est même pas un cas ! Isabelle m'indique aussi qu'après l'audience celle-ci est venue leur parler très cordialement. Le rapport éducatif conflictuel défait, une relation apaisée peut s'ouvrir.

« (L'analyse de cas) examine dans le même mouvement un cours d'action et les façons dont il en est rendu compte, d'abord par les participants eux-mêmes, sur le tas, ensuite au fil de leurs interrogations et des discussions qu'ils ont entre eux, enfin à la suite de nos propres observations, et parfois aussi des retours sur ce qu'ils font que permet notre présence auprès d'eux. (...) Loin de stabiliser la signification des mots, cette opération, tout en leur redonnant un sens actif, en interdit par là-même tout *définition* : comme le mot l'indique, cela impliquerait que l'action s'arrête. Rien de définitif donc rien de définitoire ! » (Hennion, Vidal-Naquet, 2012, p. 14)

C'est l'indétermination de la situation qui apparaît ici et le caractère contextualisé des interprétations qui peuvent en être faites. Il ne s'agit donc pas de relativiser ce qui est en cause, mais précisément de reconstituer avec les professionnels ce qui les fait agir : « Si l'éducatrice s'est sentie malmenée c'est bien parce que sa professionnalité même était mise en cause, au-delà du rapport tendu avec la mère. Elle est accusée d'être incapable alors qu'elle fait tout son possible pour accompagner Tom et elle doit renoncer à l'accompagner alors qu'elle sait qu'il en a besoin. Ses émotions reflètent ainsi les dilemmes dans lesquels sont pris les professionnels dès lors qu'ils ne peuvent exercer *effectivement* les missions pour lesquels ils sont mandatés. » (Autant-Dorier, 2020f, p.220) Je vais ainsi résoudre théoriquement et dissoudre moralement le cas en identifiant les contradictions normatives et pratiques dans lesquelles sont prises les éducatrices et ce que cela leur fait faire en situation.

Ce dilemme éthique qui fait cas pour l'éducatrice, inscrit pleinement cette situation dans les formes de casuistiques identifiées dans l'ouvrage de Revel et Passeron. C'est lorsqu'il y a conflit des normes et des règles et conflit dans les applications qui devraient en être faites que le cas se manifeste comme cas de conscience « dont la résolution appelle la prise en compte des circonstances et la justification par des arguments pratiques. » (p.20) Ici la résolution est effectivement pratique : il devient possible d'arrêter le suivi éducatif sans générer de nouveau conflit avec la mère. De même pour Elif, il devient possible de rompre les fiançailles sans se fâcher avec les membres de la famille de Turquie. Comme le montre Jonsen et Toulmin à propos d'une commission américaine de débats en bio-éthique « L'accord, en ce cas, ne dérive pas des principes, mais est bien plutôt issu d'une conception partagée de ce qui compte dans une

situation envisagée. Le paradoxe tient à ceci qu'on peut s'accorder sur la décision, mais jamais sur les *raisons* de l'accord »¹. Christian Laval et Bertrand Ravon montrent à propos des adolescents dits « difficiles » que l'approche clinique du cas impose d'indexer le diagnostic aux effets pratiques qu'il peut produire :

« Les professionnels concernés – qu'ils soient soignants ou éducateurs – n'ont alors d'autre choix que de relativiser le diagnostic ou plus précisément de l'inféoder en pratique aux enjeux qu'ils décèlent à propos des parcours des adolescents qu'ils ont en « partage ». Dans ce cas comme dans d'autres, les professionnels du travail social ou de la psychiatrie ne sont ni naïfs ni dupes. Ils ne craignent pas les diagnostics contradictoires, mais ils en soupèsent constamment les enjeux en termes d'orientation » (2016, p. 11)

D'où l'importance des espaces de délibération pour traiter des cas problématiques et trouver des accords pour agir. Il s'agit de trouver un accord qui tienne en situation (Vidal-Naquet, 2014). Le cas problématique constitue de ce point de vue bien une *échéance* au sens que Serge Boarini donne à cette figure : « Ces cas amènent une concertation, qui passe elle-même par un retour réflexif sur les normes et sur leur agencement possible à la lumière des circonstances qu'une situation particulière impose de prendre en compte dans la formulation d'un jugement. »².

La proposition de Boarini s'appuie sur l'analyse d'instances de délibérations qui opèrent à une échelle collective large (conférence de consensus en Suède) et la transposition au niveau des enjeux d'un accompagnement individuel paraît délicate. Toutefois, l'analyse qu'il propose de ces instances, amène à interroger les limites d'une approche exclusivement clinique du cas opérée par les spécialistes, aussi nombreux soient-ils de celui-ci. Dans le cas de Tom et de sa mère, si des espaces d'échanges existent avec la mère et son fils (le suivi lui-même, le tribunal), la délibération sur les normes et leurs agencements possibles se déroule en grande partie hors de leur présence et sans que l'espace de délibération ne soit partagé avec les autres acteurs du suivi. Je proposais dans mon article de parler de travail « sans autrui » en référence à l'analyse

¹ The abuse of casuistry. A history of moral reasoning », par Albert R. Jonsen et Stephen Toulmin publié dans les années 70 est repris partiellement dans l'ouvrage de Passeron et Revel. Lacour note que « Les auteurs cherchent à résoudre ce paradoxe rationnel non pas par un saut dans l'irrationalisme, mais par l'esquisse d'une *autre* rationalité : celle, intermédiaire, atténuée, de la raison *pratique*. De l'exercice casuistique effectif de la commission américaine, ils tirent en effet la conclusion que le domaine de la pratique requiert un autre type d'argumentation que celui de la déduction. De fait, alors que les raisonnements théoriques sont formels, atemporels et nécessaires, les raisonnements pratiques sont en effet concrets (ils ont un contenu intuitif), temporels (tributaires de leur contexte d'emploi), et présomptifs (jamais certains). Ayant pour charge d'inventer la solution, ces raisonnements pratiques constituent des méthodes de résolution des cas, et ils requièrent, en conséquence, une description complète et exhaustive du cas. (...) La raison pratique n'est pas passible de la rigueur de la raison théorique : ses propriétés sont autres, tout en étant pourtant bel et bien rationnelles. »

² Serge Boarini distingue trois figures (logiques et historiques) dans la façon de traiter les cas. La première figure, référée aux conférences ecclésiastiques, est celle de *la mise en relation* avec d'autres cas qui permet de *considérer une exception à la norme*. On retrouve ici plutôt le cas négatif que l'on rapporte à la théorie. La deuxième figure, référée aux conférences de consensus, est celle de *la comparaison* qui vise à généraliser par *mise en cohérence*. On retrouverait ici les cas typiques ou la construction de nouveaux types. La troisième figure est celle de *l'échéance* qui oblige à délibérer pour trouver un *accord*. Il la repère à travers le « modèle danois » des conférences citoyennes. Ces conférences citoyennes sont mises en œuvre dès lors qu'une question « nécessite une prise de responsabilité devant certaines conséquences redoutées d'une technologie nouvelle ». (souligné par moi)

de Denis Laforgue (2009). Et je soulignais que cette approche revient à faire porter la responsabilité de l'échec de la mesure aux acteurs les plus faibles (ici la mère), alors que la responsabilité de celle-ci apparaît beaucoup plus distribuée. Ravon et Laval, notent d'ailleurs que lorsque l'accord est trop ambivalent et ne tient pas cela conduit « paradoxalement, pour faciliter la coordination, [à] respecialiser le métier, c'est-à-dire comme le suggère Yannis Gansel, « [à] réassigner le cas à une catégorie normative (mineur en danger ou dangereux) et à une catégorie pratique (fugueuse ou délinquante) » (2016, p.13).

C'est sans doute là une des limites de l'approche à l'œuvre dans ce secteur de l'intervention sociale. Si l'approche n'est plus monologique, puisque l'enjeu est désormais de coordonner les parcours entre divers secteurs et institutions, elle demeure spécialisée et fondée sur l'expertise (notamment psychologique), sans pouvoir passer à « une casuistique dialogique et démocratisée », conduite avec les citoyens concernés, « dans laquelle la *compétence* serait distribuée » telle que décrite par Boarini. Cette compétence distribuée permet, dans les instances qu'il étudie, d'ouvrir à une responsabilité elle aussi distribuée et pensée communautairement :

« Les citoyens peuvent désormais prétendre recourir à une *méthode* casuistique pour traiter de situations moralement difficiles ; elle n'est plus dépendante d'une *doctrine* casuistique dont la figure la plus récente est celle du pouvoir des experts et dont l'avènement des éthiciens dans les hôpitaux américains donne un exemple. Penser par cas, oui, mais penser communautairement dans une organisation sociale et politique – la démocratie –, et historiquement dans une culture toujours en mouvement » (p.72)

Le développement d'espaces dans lesquels cette distribution de la compétence puisse s'actualiser et une prise de responsabilité partagée puisse s'opérer, constitue un horizon que l'association étudiée vise, mais qui paraît encore assez difficile à atteindre. L'Agasef s'est de fait fortement impliquée dans la mise en œuvre de la participation des usagers et tente de mettre en place des outils (conférence des familles et recours au tiers digne de confiance, analyse du réseau de l'enfant, co-construction du Projet Pour l'Enfant), qui visent à traiter le cas en le réinscrivant dans un espace de partage de la responsabilité. Dans le cas traité ici cette démarche supposerait notamment que ce ne soit pas Tom ou sa mère qui soit constitués en cas, mais l'ensemble de la configuration de cet accompagnement, autrement dit de l'aborder davantage selon une logique d'analyse partagée de réseau. A l'échelle des situations singulières, il paraît nécessaire de s'assurer de « l'absence d'interférences arbitraires », c'est-à-dire des « interférences ne tenant pas compte des intérêts que les individus sont en mesure d'énoncer », en s'assurant de la contestabilité effective de la décision (Lechevalier-Hurard et al., 2017, p. 47). A l'échelle locale ou au-delà, cela impliquerait d'instaurer des espaces dans lesquels se ressaisir des questions qui résistent à leur résolution¹.

¹ Ravon et Laval soulignent de façon très juste à propos de deux configurations qui résistent : « Dans l'un (le cas des mineurs étrangers isolés) et l'autre cas (celui de la radicalisation), la clinique, par sa capacité à traiter des

Au fil de cette réflexion sur la description et son enchâssement dans des perspectives d'analyse possibles, c'est dans d'autres arènes que le cas a commencé à se déplacer. En étant mis en lien avec d'autres cas de cas et d'autres modalités de prise en compte (en l'occurrence de mise en débats) des cas du même ordre (éthique), il se détache progressivement de son milieu associé pour s'associer à un autre milieu : celui du monde de la recherche.

1.3.3 Comment dépasser le cas ? Généralisation, théorisation, publication

Les auteurs qui s'intéressent aux cas singuliers ne le font pas, dans les textes considérés, uniquement pour le plaisir de déchiffrer des énigmes ou de faire des belles descriptions ; ils entendent aussi faire avancer plus largement les connaissances et surtout faire valoir ce mode de production des connaissances. Leur objectif est d'interroger le mode de théorisation que l'on peut produire à partir d'un cas : En quoi et pourquoi un cas vaut-il plus que lui-même ? Comment généraliser sans perdre en singularité ? Philippe Lacour note que « Selon [Passeron et Revel], ses modalités logiques sont celles d'un raisonnement suivi qui, pour fonder une description, une explication, une interprétation, une évaluation, procède « par l'exploration et l'approfondissement d'une *singularité* accessible à l'observation ». Et, ce, non pas pour y borner son analyse, ou statuer sur un cas unique, mais pour « en extraire une argumentation de portée plus *générale*, dont les conclusions seront réutilisables » (p. 9).

Par opposition aux subsomptions et déductions verticales, les auteurs défendent l'idée que l'approche par cas (qui caractérise la démarche clinique et historique) « produit des intelligibilités qui en traversant et en configurant horizontalement les collections de cas [jusque-là tout va bien, c'est dans la suite de la phrase que cela se gâte]– c'est-à-dire en traitant sous une forme idéal-typique les traits pertinents d'une interprétation cohérente tant dans leurs analogies sémantiques que de leur probabilité causale – située en son lieu épistémologique véritable la question de ce que « dire et écrire vrai » sur des états du monde historique veut dire dans les sciences de l'homme. » (p. 26) [...prenez le temps de relire !]

Cette proposition m'interroge : Les auteurs se sont évertués, non sans succès, à montrer la spécificité des cas problématiques et *in fine* ils reviennent à une démarche idéal-typique de mise en série et même de probabilité causale et concluent que toutes les approches en sciences humaines penseraient par cas (même si elles tentent de ressembler au modèle des sciences

singularités souffrantes, forme le cadre transversal de perception et de traitement des situations sans pour autant arriver à en problématiser l'une de ses dimensions politiques essentielles, qu'on la nomme interculturelle, migratoire ou ethnique (...) La question se pose de savoir, au-delà de la sidération actuelle, où et comment monter en généralité cette question sans perdre la connaissance singulière des multiples lieux où les problèmes se traitent localement et collectivement. » Tom ne relève pas des situations identifiées là, mais le besoin de se ressaisir socialement et politiquement des questions qui surgissent dans ce secteur me paraît essentiel. La collaboration actuellement relancée avec ATD-quart monde au sein du Département de la Loire s'inscrit dans cette perspective.

dures¹). On assiste à un rebouclage théorie /cas typique /cas problématique/ re-typification / reconfiguration de la théorie... pour un retour à la case départ de la suprématie de la théorisation générale comme régime de scientificité ? Il conviendrait, de styliser les cas pour construire de nouveau des types, même si ce sont des types nouveaux, pour mettre à disposition une analyse qui permettra des hypothèses interprétatives, descriptives et explicatives. Les auteurs réaffirment toutefois, immédiatement après la phrase citée, que les cas ouvrent à un *récit interminable* si on ne veut pas laisser passer des traits pertinents et renoncer à toutes les questions ouvertes par le cas (p. 27)².

Alors faut-il boucler ou bien laisser ouvert ?

De fait, c'est bien à ce dilemme que je me heurte dans l'écriture des cas, notamment pour leur publication : je ne voudrais rien laisser perdre, je voudrais ne renoncer à rien ! L'attente de stylisation et de théorisation qui caractérise les productions académiques impose de simplifier, de décider ce qui précisément était et demeure indécidable. Les scénarios en train de s'écrire sont multiples et leur portée positive ou négative / efficace ou pas / reconnue ou récusée... ne se confirme nous l'avons vu que dans et par les actions qui vont suivre et sont toujours susceptibles d'être invalidées et revues. La tentative de typologie, mère méritante / mère maltraitante que je faisais en mobilisant Favret Saada s'inscrit bien dans cette intention, en montant en généralité par comparaison avec les autres situations évoquées en entretien. Et il y a une certaine satisfaction intellectuelle à produire ce type d'analyse. Mais, comme je l'ai montré, elle n'a pas tenu dans le débat qui se poursuit sur le cas à travers la publication elle-même. Cette difficulté argumentative nous l'avons vu est propre au cas. Il conviendrait donc de ne pas trop clore l'interprétation³.

Pour Geertz, il n'y a pas là de mesure rapportée à des prévisions mais une capacité à ouvrir l'imagination (sociologique) par la description. S'articule alors, *l'inscription* permise par la

¹ Passeron et Revel montrent notamment la contradiction entre ce que fait Freud en pratique et comment il le justifie en se soumettant malgré tout aux attentes de conformité scientifique. A propos des cas étudiés par Freud, les auteurs notent par ailleurs que « L'étude de cas devient l'occasion d'une expérimentation dont les conclusions resteront elles aussi provisoires (comme la théorie que le cas vient mettre à l'épreuve) » (p. 20) Mon intérêt pour l'expérimentation se trouve là confirmé.

² Ils renvoient là à la notion de *thick description* de Geertz (à laquelle je me référais dans l'écriture de ma thèse) : la description dense ou épaisse fait place à toute la richesse du sens et des interprétations des faits, avec plusieurs niveaux de significations imbriquées : « Les actions sociales sont des commentaires qui vont au-delà d'eux-mêmes », les individus parlent de ces faits et en produisent des interprétations, enfin l'ethnologue qui en rend compte et reconstitue un récit produit elle-même une interprétation : c'est l'ensemble qui fait culture. Geertz souligne qu'il ne s'agit pas de croire que le cas étudié offre une vision du monde en miniature ni qu'il constitue une sorte de laboratoire. « Les longues descriptions (en tant que nouvelles d'un autre pays) ont une portée générale parce qu'elles alimentent la pensée sociologique de manière substantielle. La chose importante à propos des découvertes anthropologiques, c'est leur spécificité complexe, leur caractère circonstancié. » (p. 96) Les matériaux complexes dotent les méga-concepts d'une réalité sensible « qui permet non seulement de penser à leur propos de manière réaliste et concrète mais surtout, ce qui est le plus important, de penser avec eux de manière créative et imaginative. » (p. 97).

³ C'est ce que propose Anne-Sophie Haeringer (2021) dans l'analyse sans cesse reconsidérée qu'elle fait de certains cas de personnes en soin palliatif.

description dense (qui rend compte du sens que les actions sociales revêtent pour les acteurs qui les ont entreprises) et la *spécification* produite par ce que la connaissance ainsi acquise démontre de la société étudiée et plus généralement de la vie sociale en tant que telle

Si le cas vient bien « mettre en problème la réalité et ouvre la compréhension sur plus large que lui » (Passeron, Revel), que faut-il entendre exactement par « plus large » par opposition à une montée en généralité qui serait verticale ?

A travers les différents textes et positions défendues par les auteurs engagés dans cette réflexion j'identifie trois registres quelque peu différents quoique complémentaires de théorisation :

- Le premier, affirmé plutôt par Ragin et Becker, est celui de la *comparaison*. La largeur est produite par le contraste et les écarts entre les cas qui permettent de repérer des mécanismes plus généraux à l'œuvre dans les processus étudiés.
- Le second, identifié par Burawoy et plus largement l'Ecole de Manchester, est celui de *l'élargissement du cas*. La largeur est produite par l'exploration des autres séries d'actions, de relations, de lieux et d'objets dans lesquels le cas est inscrit et conduit à l'identification de leurs configurations ou agencements.
- Le troisième, décrit par Passeron et Revel notamment lorsqu'ils se réfèrent aux cas problématiques de la psychanalyse ou de l'éthique (y compris les controverses de Boarini), serait celui de la *descente en singularité* qui amène à revisiter le cadre à travers les *problèmes à la fois pratiques et logiques* posés par le cas.

Ce principe de prise en compte des implications théoriques du cas singulier n'est toutefois paradoxalement pas clairement affirmé dans l'argumentation qu'ils proposent à la fin de leur introduction. Sans doute sont-ils pris là par le souci de s'inscrire dans les débats pour définir un modèle épistémologique plus global¹. Or ce troisième registre est particulièrement intéressant en ce qu'il situe à l'intérieur même du cas les problèmes théoriques par la façon singulière qu'il a de les embarquer. La description analytique du cas révèle que les façons antérieures de comprendre les mécanismes à l'œuvre ou les configurations sociales antérieures ne tenaient pas bien.

« L'effort de compréhension ne tend pas à « rapporter » à des catégories connues ce qui se passe, mais à traverser ces catégories, indispensables mais toujours insuffisantes, inappropriées, grossières, pour se rapprocher de la vérité irremplaçable d'un moment, d'un geste, d'une relation. Loin de perdre en généralité, c'est le seul chemin vers l'expression de ce que ces expériences ont de partageable – et c'est en ce sens que leur restitution, et leur reprise dans une synthèse qui ne cherchera pas à les contenir, mais plutôt à les faire déborder, est aussi pour nous un geste politique et moral. » (Hennion, Vidal-Naquet, 2012, p. 17)

¹ Doddier fait le même constat dans la recension qu'il fait de l'ouvrage dirigé par Ragin et Becker (1994, p.127)

Plutôt que d'avoir inventé de nouvelles théories, c'est-à-dire établit de meilleures définitions, les cas auxquels j'ai été confrontée m'ont conduite à formuler une analyse renouvelée des questions auxquelles je m'intéressais en combinant ces trois registres et en mobilisant pour cela d'autres approches théoriques. De plus, la façon dont j'appréhende les cas ne se réduit toutefois pas à en rester au moment et au lieu dans lequel se manifeste le caractère problématique du cas mais consiste à suivre les configurations plus larges qui lui donne sens : l'exploration et l'analyse se déplacent vers d'autres espaces, suivent les suites et les effets, identifient les autres acteurs et actants attachés à la situation.

Si je m'en étais tenue à la scène de la lecture dans le marc de café ou à la scène de l'étude de situation je n'aurais pas pu comprendre ce qui se jouait. J'ai donc dû procéder selon un principe d'étude de cas élargi : en identifiant quelle action entraîne quelle autre, où sont situées ces actions, qui les conduit, en prenant en compte les actions « ratées » et sans suites qui ont eu lieu ou en découlent, en suivant les conséquences ailleurs et après. Mais en suivant ces déplacements j'ai aussi été amenée à requestionner les termes qui devraient en permettre la compréhension : la liberté et la contrainte, l'honneur et l'amour, la croyance et la rationalité, l'adhésion et la participation ou le conflit.

Dans ma thèse, j'avais bien essayé de me défaire de l'idée d'intégration, mais les dichotomies et partages que ce terme charrie étaient restés présents. Il ne suffisait pas de renverser les théories de l'assimilation en montrant que dans certains cas certaines formes de « communautarisme » sont plus efficaces pour s'adapter au pays d'accueil. Sorte de cas négatif. Il convenait de se dégager plus radicalement en dépassant les partages et couples d'opposition entre tradition et modernité, détermination et liberté, nous et les autres, ici et là-bas, l'individu et la société. Et, en se détachant d'une sociologie prédictrice, qui s'attend à voir s'accomplir ses modèles d'explication tels quels. Il fallait progressivement en tricoter de nouveaux. Le petit texte de Latour « des réseaux aux attachements » fut salvateur : dépassant l'analyse déjà rendue possible par le recours aux notions de métissage (Laplantine) et de branchement (Amselle), il m'invite à ne plus considérer le *muska* comme un signe de la tradition étrangement utilisé par une jeune femme moderne, mais comme l'actant reliant et recomposant dans le même mouvement ce à quoi Elif est attachée : sa mère et la famille de celle-ci, en train de se réattacher/d'être rattachés par le développement d'entreprises à ce quartier de Turquie où sont installés des membres de la parenté, ses désirs de couple faits des rêves amoureux de l'imaginaire romantique et du désir de devenir une femme mariée pour accéder au statut d'adulte... La prolifération « chevelue » des attachements et de leurs formes qui sert à décrire ce cas, peut dès lors permettre de comprendre autrement également ce qui peut être à l'œuvre dans d'autres cas, plus simples et typiques. Le cas de Elif a permis d'éclairer alors sous un autre jour les

trajectoires et les choix d'autres jeunes de sa génération combinant chacun selon des configurations particulières leurs identités situées (Autant-Dorier, 2009d).

Dans l'étude de cas de Tom, sa mère et les éducatrices ce n'est finalement pas en me détachant du cadre d'analyse théorique initial que je parviens à théoriser mais en m'y attachant plus concrètement. En entrant dans ce projet de recherche, je continuais pour partie à poursuivre une interrogation sur la volonté d'innovation de l'association, et notamment la place qu'elle souhaite faire aux « usagers ». Mais l'enquête, et ce cas en particulier, m'obligent à laisser de côté pour un temps cette considération des principes pour comprendre dans quoi, au quotidien, sont pris les acteurs éducatifs et avec eux les familles qu'ils accompagnent. C'est ici que l'approche de Weller, et notamment son texte sur *la disparition des bœufs du père Verdon* (2007), me permet de revenir à un examen précis des circonstances de la qualification que j'observe : justement parce que ce texte est décalé et déborde du cadre d'analyse des situations complexes en protection de l'enfance ou même des autres cas d'accès aux droits sociaux que nous étudions comparativement. Je suis donc amenée à penser, non pas comment la qualification que l'équipe éducative fait de la situation s'oppose aux principes prônés par l'association, mais comment cette qualification s'est *faite élaborer* de façon à opérer une résolution pratique dans la chaîne de décisions qui fait suite.

Passeron et Revel montrent que la pensée par cas s'inscrit à rebours des attentes de preuves de la cité savante et consiste en une « pragmatique de l'interprétation ». Il s'agit, pour chacun des auteurs discutés ici, de remettre au centre la pensée par cas descriptive, clinique, historique comme modèle de référence sans subordonner celle-ci à l'organisation des faits en série et en collection de prototypes ou d'idéal-type. Le sens des observations ne doit pas être subordonné à leur capacité de généralisation.

En conclusion, ils soulignent l'articulation réciproque entre le déroulement d'une enquête et le développement d'une théorie : « Lorsque les concepts descriptifs d'une grille d'observation produisent des connaissances, c'est qu'ils ont permis d'observer des phénomènes qui n'étaient pas *observables* avant qu'une reconfiguration théorique des concepts qui les rendent *descriptibles* ne les ait rendus *concevables* » (p. 44). Mais la formulation proposée tend à remettre en avant la supériorité de la théorisation. Fidèle à l'approche ethnologique et au pragmatisme, je propose une reformulation qui affirme davantage la puissance de l'acte de description : Le souci de description du cas et les modalités mêmes de son exploration conduisent à reconfigurer les concepts théoriques pour rendre le cas *descriptible*. Ce faisant on produit conjointement de nouvelles grilles d'observation et de nouvelles connaissances qui pourront permettre d'ouvrir de nouvelles enquêtes sur des aspects ou des phénomènes qui n'étaient pas *concevables* et donc pas *observables* avant.

Penser par cas relève d'une épistémologie, propre aux sciences humaines et sociales (mais pour autant pas mise en œuvre ou assumée par tous ceux qui les pratiquent), dans laquelle on ne peut renouveler ou réitérer la même expérience (entendu au sens de protocole expérimental). Au contraire elle accorde tout son sens au fait de faire une expérience et d'en faire une expérimentation (entendu comme possibilité de réflexion sur la situation). Ragin considère ainsi les cas comme une large gamme d'expériences de cas et même d'expérimentations. Ce qui invite à examiner comment faire du cas une expérience.

1.4 Faire faire cas : la pédagogie du cas en tant que recherche avec

Puisque *penser par cas* c'est accepter le caractère interminable des descriptions et de leur foisonnement analytique, examiner en quoi l'étude de cas peut-être une modalité de recherche partagée constitue logiquement une poursuite nécessaire à la réflexion engagée ici. Faire raisonner par cas les étudiants et les professionnels en formation produit à la fois des effets de connaissance sur les situations étudiées et permet d'identifier les effets pédagogiques et pratiques de la pensée par cas. Cela conduit notamment à identifier les interférences entre la recherche et la pratique professionnelle, et notamment la pratique de l'intervention sociale où les occurrences de cas problématiques et d'épreuves éthiques sont fréquentes (Ravon, 2012).

J'ai exploré différentes manières de faire faire des études de cas, qui correspondent pour beaucoup dans le même temps au fait de *faire une expérience*, au sens que donne Dewey à cette expression par différence à celle d'*avoir une expérience*. La *faire*, suppose qu'un travail de reprise s'opère : par l'élaboration réflexive, de la conscientisation jusqu'à l'éventuelle construction d'une analyse. En incitant les étudiants à revenir sur des situations qu'ils ont vécues je décale en partie la démarche classique de la formation méthodologique en sociologie qui consiste à faire recueillir les expériences vécues par d'autres (le fameux diptyque observation - entretien), même si certaines de ces situations ont pu être vécues au cours d'enquêtes. Et c'est précisément de cela dont nous partons, non pas « qu'est-ce que vous avez vu ou entendu ? » mais d'abord « qu'est-ce que vous avez vécu ? en quoi cela vous a touché, interpellé ou choqué ? ». Un peu à la manière de la méthode des chocs interculturels qui part de la façon dont la personne est affectée. La pédagogie du cas, telle que je la pratique, n'est donc pas un cours de méthodologie sur comment fabriquer de beaux cas-typiques, ni même comment parvenir à trouver des cas négatifs, ou mieux encore problématiques. Ma seule devise en la matière est « plus c'est merdique plus c'est sociologiquement intéressant ! » autrement dit, plus les situations sont difficiles et plus l'enquêteur se trouve pris dans cette difficulté et plus il est

intéressant de rendre compte des difficultés pour comprendre ce qui les sous-tend. La présentation que j'ai faite des difficultés rencontrées dans la Recherche-action sur la participation des allocataires au dispositif RSA dans le volume 1 en a donné une certaine idée...

Avec les étudiants de 2^o année de licence, je proposais trois formats de travail relevant de l'étude de cas : décrire et analyser une expérience d'accompagnement qui avait posé problème à un professionnel, expérimenter le théâtre forum collectivement, ou rendre un écrit sur une situation de mépris qu'ils ou elles avaient personnellement vécue. Avec les étudiants de Master 2, dans le cadre de mon cours sur les politiques sociales et les enjeux de la participation, je propose de réaliser une étude de cas. Je présenterai ces propositions pédagogiques en examinant d'abord les études de cas portant sur la pratique de l'intervention sociale, puis celles qui portent sur les expériences vécues par les étudiants. Je préciserai la démarche proposée, indiquerai ce qui a été abordé par ce biais et plus spécifiquement quels sont les effets produits par ces expérimentations.

1.4.1 Études de cas sur la pratique de l'intervention sociale

En Licence, il s'agit d'une initiation qui vise à donner un aperçu de l'approche par cas, mais surtout à aborder les pratiques plus concrètes du travail social, au-delà des principes qui l'organisent ou qui font débat (la solidarité et la responsabilisation, l'aide et le contrôle, ...). Plus précisément cela permet d'aborder ces principes de façon située, notamment à partir d'une perspective de *care* : nous travaillons le texte de Pierre Vidal-Naquet et Antoine Hennion « la contrainte est-elle compatible avec le *care* ? » (2015) à ce moment-là. La réalisation d'étude de cas sur des situations professionnelles un peu complexes ou sensibles n'est toutefois pas évidente pour des étudiants de licence, comme de façon plus générale nous l'avons vu ! Je m'assure que les étudiant.es qui s'engagent sur ce format aient, soit une expérience directe d'accompagnement social ou médical, soit qu'ils sont en mesure de recueillir celle-ci dans le cadre d'une relation déjà instaurée : proche exerçant une activité de care et, à la limite, relation d'enquête déjà bien engagée. Les quelques fois où j'ai accepté que ça ne soit pas le cas et où les étudiants ont sollicité des personnes spécialement pour faire l'étude de cas ne se sont pas avérés très probants : les professionnels face aux questionnements des étudiants ont tendance à tenir un discours sur « la bonne posture », en donnant à la marge quelques exemples, mais sans exposer de façon détaillée ce qui s'est passé et donc sans s'exposer. La confiance ne semble pas assez établie pour permettre d'aller plus loin et il faudrait pouvoir renouveler l'entretien une fois les premières interrogations soulevées.

Concrètement, une fois que les étudiants ont collecté un ou plusieurs récits ou identifié des situations, nous prenons un temps ensemble pour identifier en quoi ces cas peuvent être intéressants du point de vue du professionnel qui a choisi d'en parler et du point de vue des (autres) étudiants du groupe. Cela constitue un premier repérage sommaire de ce dont le cas est un cas et conduit à choisir le cas à approfondir, selon une démarche assez proche de la Méthode d'analyse en groupe (Van Campenhoudt, Chaumont, Franssen, 2005). Puis ils s'attellent au travail difficile de mise en récit et d'interprétation que je leur demande de structurer en trois temps :

- Décrire la scène principale : la situation qui fait problème après avoir donné quelques indications sur le cadre d'exercice
- Identifier les questions qui se posent et comment elles surgissent (doute personnel du professionnel pendant la situation, moment de discussion informelle au sein de l'activité professionnelle ou temps formel d'analyse de la pratique, ou encore moment de crise ou de conflit plus ouvert)
- Enfin, repérer ce qui est en jeu-là (en revenant sur le contexte d'intervention, les éléments de réflexion proposés par le professionnel...). Ce dernier point est aussi ce sur quoi doit ouvrir la présentation pour un échange avec les autres étudiants du TD : les étudiants qui présentent ont à émettre des hypothèses, à faire part des interrogations que la situation a soulevées en eux, en les étayant de quelques lectures mais pas à boucler l'analyse.

Nous avons exploré ainsi plusieurs situations dans lesquelles se posait la question de « la bonne distance » dans la relation d'aide et notamment dans l'aide éducative, avec des situations dans lesquelles les professionnelles s'étaient engagées fortement face à l'urgence ; prises émotionnellement dans la relation elles soulignaient avoir sans doute fait « ce qu'il fallait ce jour-là » mais pointaient le caractère problématique de ce débordement et leur souci de savoir garder « une posture professionnelle ». D'autres présentations se sont intéressées aux tensions provoquées par les contraintes budgétaires, réglementaires et organisationnelles, dans le domaine de la santé notamment. Une des séances d'étude de cas fut particulièrement forte.

Etude de cas en TD à partir de la méthode des chocs interculturels

Fin octobre, je vois débarquer dans mon TD trois nouveaux étudiants, étrangers, j'en avais déjà accueilli un deux semaines plus tôt. Les délais d'obtention des visas pour les étudiants en provenance d'Afrique génèrent ainsi des retards qui mettent d'emblée ces étudiants en difficulté, ainsi que les enseignants. Cette arrivée en décalé contrarie la programmation des présentations orales déjà établie et je suis embêtée de faire un groupe composé seulement d'étudiants étrangers. Ils ne connaissent *a priori* rien des particularités de l'intervention sociale en France, ont manqué toute la première partie du cours et ils sont déroutés par les formats de travail peu académiques que je propose.

Ils reviennent toutefois la semaine suivante avec la proposition de travailler sur l'accompagnement des mineurs isolés étrangers, en travaillant avec un autre étudiant étranger de la promotion, pasteur

Rwandais d'une cinquantaine d'années, réfugié en France, qui travaille comme médiateur dans une association d'accueil pour Mineurs Non Accompagnés. Celui-ci leur a fait part de situations auxquelles il est confronté et qui pourraient être l'objet d'une étude de cas. Au regard de ce qu'ils me disent je les oriente alors vers la méthode des chocs interculturels (Cohen-Emerique, Rothberg, 2015) et m'assure que l'étudiant « témoin » est bien d'accord pour que sa pratique soit exposée devant le groupe de TD. Mais je ne suis pas tranquille : comment ces situations vont-elles faire écho à la leur ? Cela n'est-il pas trop violent ? Vont-ils pouvoir interroger les pratiques sans entrer dans un registre de dénonciation ou de plainte ? Comment les autres étudiants vont-ils comprendre les enjeux complexes des différentes formes et expériences de migration qui s'entrelacent ici ?

Le jour de la présentation nous avons deux présentations, ils passent en second derrière un groupe qui a fait honnêtement et scolairement le travail. Ils commencent la présentation sur une introduction très formelle et générale avec quelques définitions sur l'immigration. L'attention est assez distraite dans la salle, l'accent de l'un d'entre eux rend la compréhension difficile. Je m'inquiète... Et puis ils présentent le médiateur et la situation difficile dans laquelle il s'est trouvé pour gérer un conflit entre deux jeunes accueillis, conflit qui le met également en tension personnellement avec certains autres professionnels de l'équipe. Ils la présentent en suivant pas à pas la démarche d'étude des chocs interculturels qui leur permet de décrire et de questionner chaque moment de la situation. Progressivement l'attention des autres étudiants est captée, le silence est épais, comme leur description. Ils détaillent comment le médiateur réajuste sa pratique. Ils parviennent à rendre compte à la fois de la situation, de la façon dont le pasteur-médiateur a agi et a analysé (de façon très pertinente) ce qui s'est passé et en quoi cela les questionne eux aussi, en tant que jeunes, en tant que migrants qui ont des parcours et connaissent des situations de migrations privilégiées par rapport aux MNA. Ils parviennent à repérer les principes et normes en tension (règles de conduite attendues, principes religieux, posture de pasteur-médiateur, attentes du rôle de médiateur de la part des autres intervenants professionnels, enjeux pour l'association...).

La discussion ne commence pas tout de suite, chacun prend le temps d'encaisser l'émotion produite par cette présentation. Je laisse le temps suspendu un instant. Les étudiants qui ont fait l'exposé jettent un œil inquiet vers moi : est-ce qu'ils ont répondu aux attentes ? Je souligne la qualité de ce qu'ils ont présenté. Ils remercient le pasteur-médiateur de ce qu'il leur a confié. Et la discussion s'ouvre avec le groupe, d'abord dans un échange avec ce dernier que le reste de la promotion vient ainsi de « découvrir ». Etudiant plus âgé et discret qui maîtrise mal le français, il n'avait alors pas attiré l'attention sur lui et personne ne lui avait manifesté d'intérêt. A la suite de cette expérience, il me rend alors un écrit sur sa propre expérience de migration. Jusque-là, il avait essayé de se conformer à l'exercice académique d'un compte-rendu de texte, mais cela l'avait mis en difficulté. Il me rendra 15 pages manuscrites remarquables (la consigne du rendu était de 2-3 pages), ce qui lui permettra de valider le TD, mais sans doute bien plus.

L'étude de cas a opéré ici comme dispositif à la fois de conscientisation et de reconnaissance permettant à ces étudiants de se sentir légitimes et valorisés. Elle a aussi, je l'espère, démontré aux autres étudiants que prendre au sérieux l'exercice de la description détaillée (et ici outillée) permet de pousser l'analyse et de produire des effets de connaissance. Et cela confirme pour moi l'intérêt que je porte aux pratiques d'intervention « interculturelles », celles qui sont décrites, comme celles qui sont vécues dans le TD.

En Master 2, j'ai initié le format de l'étude de cas avec mes collègues politistes (Valérie Sala Pala, puis Sébastien Gardon) en faisant travailler les étudiants, dont la plupart sont des travailleurs sociaux en formation continue¹, sur des moments où se donnent à voir plus

¹ Le cours est mutualisé une année sur deux avec les étudiants de la formation initiale, accueillant d'ailleurs aussi quelques personnes en reprise d'étude. Les étudiants choisissent le plus souvent de faire un travail bibliographique, ayant peu de matière avant l'engagement dans leur stage pour initier une étude de cas.

globalement la façon dont les normes, une loi, un décret ou une orientation politique est pratiquement mise en œuvre et éventuellement aussi des scènes de mobilisation pour contester celles-ci. Les politistes pratiquent l'étude de cas, telle que développée en droit et il était intéressant de l'associer à une pratique ethnographique. Le principe est d'identifier un moment qui paraît révélateur des questions que pose précisément la mise en œuvre de cette loi et de proposer des outils d'analyse théorique pour le mettre en perspective.

L'exercice est le plus souvent bien investi par les personnes en formation continue qui ne manquent pas de matière¹. Confrontés à des cadres juridiques et normatifs qui leur paraissent en contradiction avec leurs missions ou le sens qu'ils donnent à leur métier, ou bien confrontés à des pratiques contraires aux principes moraux qui devraient avoir cours, ils ont déjà développé un point de vue alimenté par une grille de lecture plutôt critique. Et ils ont à portée de main et à l'esprit un ensemble de situations précises qui illustrent ces contradictions, des *cas paradigmatiques* qui confirment ce qu'ils repèrent de façon plus générale. La difficulté n'est donc pas de trouver des cas ni d'identifier de quoi ces cas sont le cas, mais bien de se focaliser sur un cas, suffisamment précis et documenté pour parvenir à démontrer ce qui est perçu initialement sur un registre plus émotionnel ou politique. L'enjeu est de parvenir à descendre en singularité et à engager un travail de description des pratiques afin de repérer ce qui est à l'œuvre. Il s'agit alors d'identifier et de décrire les objets (dossier, formulaire, fiche de liaison) ou moments (séquences d'accompagnement, réunion, temps de formation, moment d'accueil, échanges...) qui cristallisent et donnent ainsi à voir ce qui est en jeu.

Trouver des places en psychiatrie pour les adolescents dits « difficiles »

Ainsi, une éducatrice qui souhaite analyser les difficultés à trouver une place en psychiatrie pour des « adolescents difficiles » avait d'abord énuméré une série de situations démontrant les impasses dans lesquelles elle se trouvait et les risques que cela faisait courir aux jeunes concernés ou à leur entourage (suicide, décompensation, violence envers leurs proches ou envers les autres jeunes accueillis dans le foyer). Elle a ensuite détaillé à ma demande deux situations en examinant plus précisément pour l'une les courriers rédigés par la mère et par elle-même pour justifier leur demande (le registre employé, les

¹ J'ai ainsi rassemblé une belle petite collection de cas sur la façon dont on ne parvient pas à faire participer les usagers dans les institutions ou les habitants dans les quartiers en Politique de la Ville ; sur les obstacles pour accéder aux droits, notamment pour les migrants ou l'arbitraire des commissions d'attribution de certaines aides (SIAO, CCAS); sur les contradictions entre certains principes de l'éducation populaire et leur mise en œuvre dans le quotidien des centres sociaux (laïcité); sur les difficultés à articuler les différentes logiques, temporalités et règles dans l'accompagnement de situations complexes (protection de l'enfance, handicap, logement..). L'augmentation des occurrences sur ce dernier point ces dernières années est notable. Il tient sans doute pour partie à l'attention que j'ai commencée à y porter moi-même. Les exemples que je donne d'études de cas possibles inspirent de fait les personnes en formation, de même que les contenus de mes cours qui ont fait plus de place à ces questions en lien avec la recherche menée en protection de l'enfance. Mais la gravité des situations et impasses auxquelles sont confrontés les professionnels, notamment dans le secteur médical et psychiatrique n'en est pas moins assez alarmante. Les conduisant non seulement à questionner les ressources professionnelles qu'ils peuvent activer (débordement de l'action prescrite, mobilisation du réseau professionnel plus personnel, espaces d'analyse collective, recours à la hiérarchie...), mais aussi, ce qui me paraît plus nouveau, à envisager et pour certains à s'engager dans des actions plus politiques (pétitions, grèves, action collective...). Politisation dont la face négative est constituée des démissions et autre *burn out* qui ne font pas l'objet des analyses de cas engagées en formation.

arguments mobilisés, les destinataires visés) et pour l'autre les stratégies de contournement mises en œuvre pour contraindre l'établissement à accueillir le jeune malgré l'absence de place (venir sur place, repérer un lit, y installer le jeune et rester pour veiller sur lui). Ce faisant, l'éducatrice est amenée à identifier comment elle fait avec le risque, à décrire les pratiques effectivement déployées en situation, leur efficacité et leur limite et à repérer quels sont les principes mobilisés en situation. La dénonciation de ces situations comme étant inacceptables est renforcé par une démonstration sur les manières très concrètes dont les professionnels ou les personnes concernées refusent de les accepter... jusqu'à envisager de porter plainte.

Discrimination ethnique et caractère discrétionnaire de l'aide aux jeunes

Une assistante sociale identifie une situation qui l'a heurtée, celle d'un jeune, mahorais, dont la demande d'aide d'urgence a été refusée alors qu'il arrive à la fin de sa période de Garantie Jeune. Elle pointe dans un premier temps le décalage entre les critères formels de l'attribution d'aide et le refus constaté alors que le jeune répond à ces critères (il a effectué les stages professionnels attendus et a su gérer son budget de façon autonome), elle dénonce alors le caractère discriminatoire de la décision (la responsable lui indique qu'il aurait dû déjà trouver un travail et l'invite à trouver d'autres solutions et lui conseille de l'orienter vers une supposée solidarité communautaire). L'analyse détaillée de son propre accompagnement et des échanges avec la présidente de la commission, comme la lecture des travaux de L. Lima et C. Trombert (2013), permettent à l'assistante sociale en formation de décrypter comment les critères d'évaluation s'élaborent en situation. Elle rend compte de la façon dont elle estime et fait valoir que ce jeune est méritant, mais repère aussi ce qui la rend incapable, au cours de l'échange entretenu avec la responsable du Département, de défendre ce dossier (la position hiérarchique de la responsable et le rapport de dépendance dans lequel se trouve son association, l'impossibilité de rétorquer face à des arguments discriminants ethnicisant alors qu'elle doit maintenir une bonne relation pour assurer de pouvoir présenter d'autres demandes par la suite). L'obtention de l'aide quelques semaines plus tard en commission ordinaire conforte la professionnelle dans son analyse et également dans sa tendance à éviter les demandes d'urgence plus susceptibles d'être écartées sans délibération. L'analyse du caractère discrétionnaire de la décision ne conduit pas à écarter la dénonciation d'une pratique discriminatoire mais permet de mieux repérer comment elle a été possible du fait de la configuration particulière de la demande (un entretien téléphonique juste avant les congés et pas une commission formelle).

Beaucoup de travailleurs sociaux viennent précisément en formation pour penser les impasses dans lesquelles ils sont pris et parmi eux certains opèrent pendant cette période des changements de postes, de secteur ou des remises en causes plus radicales. L'étude de cas constitue dans ce contexte une occasion d'examiner les épreuves de professionnalité qu'ils traversent.

« Dans le rapport entre recherche et professionnalité, le savoir scientifique semble en position de force, comme s'il lui revenait d'avoir le dernier mot. Cependant, pour peu que le chercheur soit attentif à la façon dont les professionnels posent les problèmes qui les concernent, il s'aperçoit premièrement que les problèmes pratiques qu'il se propose de déconstruire mobilisent déjà chez les acteurs une intense activité cognitive et, deuxièmement, que les questions savantes qu'il pose sur son terrain de recherche sont généralement reprises et transformées. Concrètement, elles viennent alimenter les savoir-faire professionnels, au premier rang desquels les opérations critiques et analytiques. Il devient donc particulièrement difficile de dessiner une démarcation claire entre les connaissances que produisent les sciences sociales et celles attribuables aux professionnels en exercice. » (Ravon, 2012, 84)

En fin d'année une séance de discussion par petits groupes sur les cas étudiés est proposée qui favorise l'identification des connaissances ainsi produites et leur confère une dimension collective.

1.4.2 Des expériences personnelles à la conscientisation collective par le théâtre forum

Comme je l'ai évoqué plus haut à propos de l'étudiant-pasteur-médiateur, les étudiants de licence peuvent réaliser par écrit une socio-analyse d'expériences de « mépris » ou de non-respect qu'ils ont pu vivre. Ils peuvent aussi collectivement travailler une expérience négative à travers le théâtre-forum. Pour Axel Honneth la reconnaissance est de fait à comprendre comme une réaction aux atteintes vécues par les personnes sur divers plans. L'étude de cas consiste donc ici en un travail de conscientisation personnelle et collective. Il s'agit de partir des impressions et sentiments ressentis dans une situation donnée (honte, colère, humiliation...), notamment dans le rapport aux institutions sociales et de repérer comment ces impressions ont été générées, par quoi, et d'essayer de nommer ce dont il s'agit (d'une dévalorisation des compétences de la personne, aux discriminations et déni de droits jusque parfois à des atteintes corporelles). Trois ou quatre étudiants maximum chaque année se saisissent de cette possibilité. Quelques-uns rapportent des petits moments de déception par rapport à des camarades ou à un travail scolaire, mais la plupart abordent des situations qui les ont affectés plus profondément et qui constituent des atteintes morales sérieuses. Les étudiants qui choisissent de faire ce travail ont souvent, ce n'est pas un hasard, un rapport difficile aux études (toute proportion gardée puisqu'ils sont parvenus jusqu'à l'université).

Les cas d'humiliation de la part d'un ou plusieurs enseignants au primaire ou au collège qui leur ont dit qu'ils ne réussiraient pas dans la vie parce qu'ils étaient « bêtes » sont fréquents. Ces diagnostics sociaux prédictifs s'appuient même pour certains sur une certaine connaissance de la sociologie de la reproduction, mais la plupart constituent un simple jugement sur les attitudes et aptitudes de l'élève qui ressort profondément blessé par celui-ci. Cas typiques de la violence de l'institution scolaire que cet écrit permet de dénoncer, autorisant les étudiants à se positionner autrement dans le cadre universitaire.

Plusieurs étudiants abordent des expériences vécues de discriminations dans la vie quotidienne : contrôle au faciès dans les transports, refus d'un emploi, difficulté à accéder au logement. Dans ces cas de discrimination, l'identification de ce dont ils sont victimes ne s'appuie pas uniquement sur la situation vécue comme une expérience unique. La caractérisation comme acte de discrimination prend sens dans la mise en lien entre cette expérience et des expériences de proches partageant le même stigmate ou des signes plus ambiguës (petites remarques, appellations, regards perçus...), le cas vient ici cristalliser une expérience plus diffuse et partagée. J'invite en particulier les étudiants à questionner ce qui leur a permis ou pas d'agir face à ces situations et à identifier les recours possibles (Chappe, 2010).

Enfin, à trois reprises les étudiants ont saisi cet espace de relative confidentialité pour se livrer sur des expériences plus traumatiques (viol, violences dans le cadre d'un harcèlement, traumatisme post-attentat). Les situations déjà violentes en soi sont ici redoublées par un déni de leur prise en compte par la société : le dépôt de plainte à la gendarmerie se passe mal,

l'assistante sociale scolaire ne prend pas au sérieux l'élève qui dit avoir été frappé par d'autres, l'étudiante d'origine maghrébine qui a vécu l'attentat de Nice se voit renvoyée à la catégorie de « musulman » coupable de celui-ci lorsqu'elle en témoigne.

Ces écrits posent une question éthique à ma pratique pédagogique : l'espace d'un travail universitaire est-il le bon lieu pour livrer et recevoir ce type de témoignage sensible ? N'est-il pas risqué de passer d'un rapport pédagogique à une position de confidente ? Et que convient-il de faire après ?

Ouvrir la possibilité d'un autre format, plus personnel, me paraît important dans le cadre d'un cours où il est question d'inégalités sociales, de souffrance et de *care*. Il y aurait pour moi quelque chose d'inconséquent à faire comme si le cours pouvait se dérouler sans faire écho aux expériences de ceux qui y prennent part. L'ensemble des formats proposés vise d'ailleurs à mettre en congruence le fond et la forme, ce dont il est question et la façon de le traiter, y compris dans le CM où je recours à la pédagogie inversée. Ces déplacements opérés par rapport à un enseignement magistral ou à des TD classiques instaurent un rapport plus symétrique permettant à différentes perspectives de dialoguer. Cela constitue un engagement de ma part à accueillir ce qui est dit. Ce qui est rendu n'est noté que si l'étudiant le souhaite, ce qui importe c'est d'en souligner la valeur : dans le texte mes remarques éventuelles soulignent l'importance de tel constat ou observation, conseillent des lectures pour alimenter la réflexion, orientent vers des interlocuteurs qui peuvent les aider et dans tous les cas systématiquement je les remercie pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je laisse ouverte la possibilité d'un échange au-delà, si besoin. Le risque ainsi pris d'une exposition des personnes ouvre me semble-t-il la possibilité d'amorcer un travail d'autobiographie raisonnée, à même d'autoriser un questionnement plus large sur le monde.

« Henri Desroche, fondateur des Collèges coopératifs et acteur cardinal de l'histoire de la sociologie appliquée, met au centre de l'activité de formation et de recherche une posture singulière : le chercheur est l'auteur d'une recherche sur les actions dont il est l'acteur (Desroche, 1971). En ce sens, toute recherche part d'un cheminement autobiographique raisonné, réfléchi avec d'autres « compagnons de maïeutique » ». (Ravon, 2012, p.86)

Le dernier format pédagogique dans lequel l'approche par cas intervient est celui spécifique du théâtre forum, inspiré du théâtre de l'opprimé de Augusto Boal (1977) qui constitue cet espace de compagnonnage. Le principe du théâtre forum est de s'appuyer sur la puissance artistique du théâtre pour en faire « un outil efficace pour la compréhension et la recherche de solutions à des problèmes sociaux et personnels ».

« Le théâtre-forum est un moyen de permettre l'expression de tous et des situations vécues par les personnes et est à ce titre là un moyen de mener enquête sur une réalité mais il permet aussi à un groupe de passer de la situation individuelle traitée à la problématique générale (la situation

individuelle une fois relatée devient un matériau dont le groupe se saisit et qu'il va transformer). »
site de la compagnie NAJE¹

Cette séance a lieu alors que nous abordons les démarches d'action communautaire : nous mettons ainsi en œuvre une des méthodes de conscientisation qui a été développée dans cette approche (P. Freire, 1974).

C'est l'exercice qui demande le plus d'accompagnement et de préparation en amont et nécessite un engagement et une motivation importante des étudiants pour *faire cette expérience*. L'interconnaissance préalable entre les étudiants qui s'y lancent favorise la première étape du travail mais n'est pas indispensable. Il n'est pas nécessaire non plus que les étudiants aient déjà fait du théâtre, mais ils doivent se sentir prêts à entrer en scène et j'ai constaté que la présence d'étudiants formés à l'animation (bafa) garantit une bonne dynamique. La démarche, telle que je l'ai pratiquée², est la suivante : les membres du groupe constitué partagent leurs expériences personnelles, liées à des expériences négatives vécues dans le rapport aux institutions et plus largement à des situations de domination (sexisme, racisme, harcèlement...). Ce qui est livré dans un premier temps reste dans le groupe, selon le principe des groupes de paroles entre pairs ou en non-mixité (Gardien, 2018 ; Marillat, Maurin, 2018, Tardieu, 2012). J'interviens seulement une fois que les étudiants ont commencé à repérer les cas problématiques qui pourraient faire l'objet d'une mise en scène pour les aider à faire un premier travail de stylisation. Il ne s'agit de fait pas de présenter directement ce qu'a vécu tel ou telle étudiant.e mais de construire un récit qui mette en évidence les ressorts de la situation : de construire une *fiction réaliste*. Il y a donc un travail collectif de comparaison entre les expériences de chacun, ou avec d'autres sources, d'analyse de ce qui est en jeu, de délibération pour savoir ce qui sera retenu. On retrouve bien ici les opérations du raisonnement par cas. L'objectif est de créer une première scène typique, dans laquelle la situation d'injustice ou de violence apparaît suffisamment clairement. Cela peut même conduire à caricaturer ce qui s'est passé, mais malheureusement il n'y a pas toujours besoin d'en rajouter ! Le groupe se répartit ensuite les rôles et prépare la scène afin de la jouer (la scène dure 5 à 10 minutes maximum). Le jour de la

¹ <http://www.compagnie-naje.fr/le-theatre-forum/>, voir également *Nous n'abandonnerons Jamais Espoir. 20 ans de théâtre de l'opprimé*, Fabienne Bruget, Célia Daniellon-Molinié, Philippe Merlant et Jean-Paul Ramat, éditions LOCO, 2017. Fabienne Bruget était assistante sociale à la DDASS. Dans les années 80 elle cherche avec ses collègues à développer des méthodes d'action collective et a déjà initié une enquête conscientisante sans savoir trop quoi en faire, quand elle entend parler du Théâtre de l'opprimé. Elle s'engage alors dans cette démarche. La façon dont elle la met en œuvre quelques années plus tard avec la troupe NAJE se fonde le plus souvent sur un travail d'enquête approfondi (auprès des salariés de France Télécom notamment). Le format du livre lui-même restitue la dimension collective de l'expérience.

² Je n'ai pas reçu une formation complète à cette approche. Les partenaires de la fédération des centres sociaux m'y ont initiée dans le cadre du module action communautaire du Master Impact, et nous l'avons notamment fait pratiquer aux étudiants lors d'une journée sur site, dans le cadre des expérimentations citoyennes sur la participation des habitants. J'ai ensuite regardé des vidéos et lus des ouvrages qui présentent ces démarches (ressources que je partage avec les étudiants). Il existe différentes déclinaisons : théâtre journal, théâtre invisible, théâtre image et théâtre forum.

représentation ils vont jouer une première fois cette scène jusqu'au bout. Puis les autres étudiants vont être invités à intervenir¹ : la scène est de nouveau jouée et à tout moment, en claquant des mains, un arrêt sur image peut être fait lorsqu'on identifie une attitude qui pose problème. Celui ou celle qui a claqué des mains dit ce qui pose problème de son point de vue, comment il interprète la situation et il propose de changer ce qui se passe : soit en indiquant aux acteurs quoi faire, soit en prenant directement la place de l'acteur. On reprend alors la scène au début ou plus en amont pour la faire évoluer. On commente ensuite ce qui s'est passé, comment les participants « acteurs » et « spectateurs » ont perçu la scène modifiée, ce que le changement a fait faire aux autres... On reprend ainsi plusieurs fois le déroulement des faits changeant tel ou tel acteur et son comportement : les variations se répondent et conduisent à identifier la diversité et l'efficacité plus ou moins grande des diverses solutions au problème posé, manière d'éprouver là l'indécidabilité des situations et la possibilité ouverte par là d'agir sur le cours des choses (Lénel, 2011). In fine, les étudiants qui ont préparé cette intervention peuvent amener des éléments d'éclairages ou des informations sur les recours possibles dans de telles situations (associations, droits...), je complète si besoin et nous finissons par un échange sur la façon dont ils ont perçu cette expérience.

La première année où j'ai proposé le théâtre forum je me suis dit que c'était peut-être trop risqué, mais nous y sommes allés ensemble en se disant que nous avions le droit à l'échec et que nous faisons là une première expérimentation. Les scènes proposées ne sont pas toujours géniales, les propositions faites ont parfois du mal à être jouées en improvisation immédiate, certains étudiants restent en retrait, intimidés ou franchement sceptiques, mais la plupart se prend au jeu et ceux qui ont animé la séance en tirent une belle satisfaction. Au point pour certaines que c'est cette expérience qui les a décidées à faire le Master deux ans plus tard.

Ces différentes variations d'une approche *par cas* montrent l'intérêt de celle-ci non seulement sur le plan de la production de la connaissance mais également sur celui de l'appropriation de celle-ci par l'expérience et réciproquement de la production de la connaissance à partir de l'expérience. Les interférences (Ravon, 2012) entre l'une et l'autre rendant ainsi peu pertinent de chercher à déterminer qui de la connaissance ou de l'expérience précède l'autre.

¹ Créer ce genre de scène dans une salle de cours, à la fac, suppose de déménager l'ensemble du mobilier de la salle pour faire de la place et d'instaurer un climat propice à la participation. La tendance qui a gagné l'université à équiper les salles de cours de tablettes et sièges fixés au sol empêche cette ouverture d'un espace démocratique. Pascal Nicolas – Le Strat souligne qu'« une démocratie sans chaises ni tables est, pour de nombreux motifs, un mot d'ordre émancipateur » (2023). Nous commençons par des petits exercices d'échauffement théâtral afin que chacun se projette dans la mise en jeu des corps attendue. Selon les groupes c'est moi qui anime la séance, ou un des étudiants. Ils savent que je pourrais prendre le relais si besoin. Si je sens un peu de frilosité dans la salle, je fais le premier arrêt sur image et invite les étudiants à formuler leurs remarques et propositions. Ensuite c'est lancé.

Dans le cas du théâtre forum, on ne s'en tient d'ailleurs pas à *penser* par cas, l'enjeu est de rendre capable d'agir, de permettre de dépasser ce qui fait problématique et qui a mis un coup d'arrêt, non seulement à l'analyse, mais parfois à son propre rapport à soi et à sa capacité de dire et d'agir (Ricoeur, 2004). L'exploration collective du cas, son extension par la mise en comparaison avec d'autres situations et le récit théâtralisé qui en est fait permettent de l'instaurer en un cas de quelque chose (oppression, discrimination, harcèlement) que l'on peut nommer et contre quoi résister en commun. Le cas est alors élargi non seulement du point de vue de l'analyse mais il circule dans une nouvelle configuration sociale : le premier cercle de ceux avec lesquels il est partagé (réseau de niveau 1), puis le cercle du public qui peut à son tour entrer dans la scène (réseau de niveau 2) et se constituer comme personne concernée et porter ensuite au-delà de l'espace théâtral les ressources élaborées collectivement dans celui-ci (propagation le long de plus longues chaînes de connexion).

Du nœud logique et moral qui constituait le cas ont été dépliées les connexions qui permettaient de lui donner sens et de nouveaux attachements vont pouvoir être initiés. Le cas prend sens à la fois dans un processus et dans une configuration de relations qui le débordent et qu'il importe d'examiner. Comme je l'ai souligné en introduction de cette partie et montré à travers l'analyse des deux cas de Elif et Tom : penser par cas consiste à déborder de la situation problématique pour explorer ce à quoi elle tient. Je défends donc ici une conception dynamique de l'étude de cas et de l'analyse de réseau tout comme leur complémentarité

Le chapitre suivant invite ainsi à entrer par les connexions, les attachements et leurs configurations et poursuit le questionnement sur la façon dont on peut enquêter et expérimenter ensemble à travers ces méthodes de pensée. Parallèlement il explore comment sortir de l'oppression que constituent les situations de privation d'un emploi digne.

Chapitre 2. Explorer des réseaux : configurations, agencements, justifications, attachements

L'analyse de réseau, entendue comme attention portée aux formes des relations et en particulier aux relations informelles, permet de considérer les rapports sociaux en situation et évite de concevoir des états (caractéristiques culturelles et sociales) ou des positions absolues (fonction de pouvoir) pour identifier en quoi la configuration des relations fait agir et donne des capacités d'agir plus ou moins importantes. Réciproquement, elle permet d'identifier comment les actions engagées, ce qui circule dans le réseau recompose les relations et les positions respectives des acteurs et fait tenir le réseau en tant que tel (Forsé, Degennes, 2004 ; Mercklé, 2011). De ce point de vue l'attention portée au réseau constitue un mode d'analyse qui peut également être mobilisé pour agir.

« L'idée ici est de ne pas voir seulement des actions, peut-être même pas principalement, comme des points-origines, des moments de décisions souveraines, mais comme des nœuds. Ces nœuds relient des ensembles souvent divers d'actions accomplies par d'autres individus, dans différents contextes, en des lieux et à des moments distincts, de telle sorte que ces dernières trouvent un élan commun dans le cours de l'action particulière qu'elles traversent. Dans cette perspective, un acteur est moins une « source » qu'un « récepteur » à la confluence de nœuds d'action et de réactions. (...) Le degré auquel ces actions, en tant que résultantes de la confluence de processus, relèvent d'un *poiesis*, d'un jeu créatif avec les influences, plutôt que de la simple habitude ou de la réaction quasi automatique, est, comme nous le savons depuis Simmel et affiliés, une affaire de pluralité et de polysémie des relations. » *Une ontologie pour l'analyse ethnographique des processus sociaux, Elargir l'étude de cas élargie*, A. Glaser (2006), traduit in Céfai (2010, p.247).

Le lecteur a déjà pu se familiariser avec les schémas de réseau à travers le document « configurations des attachements » et les quatre schémas présentés dans le premier volume, correspondant aux quatre grands domaines dans lesquels j'ai déployé mes travaux. Ce document m'a permis de commencer à expliciter comment j'aborde cet outil en décrivant pratiquement comment j'ai élaboré ces schémas et ce qu'ils peuvent montrer. Il fait ainsi office de première introduction à la démarche et au vocabulaire qui sera utilisé ici.

Différentes étapes m'ont permis d'élaborer ou plutôt de bricoler ma propre approche des réseaux qui s'est construite depuis ma thèse jusqu'à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée dans laquelle je me suis engagée en janvier 2022¹. L'approche par les réseaux

¹ Je me suis d'abord intéressée à l'analyse des réseaux de parenté afin de dépasser une lecture structuraliste de la parenté et de comprendre celle-ci comme un système de ressources et de contraintes, ce qui m'a conduite à considérer finalement les attachements. Puis j'ai continué d'explorer l'intérêt de cette approche avec les professionnels chargés de développer des dynamiques collectives dans le cadre de projet territorialisés : dispositif des Agents de développement locaux à l'intégration (ADLI) et Recherche-action sur l'intervention sociale communautaire (SPISC). Dans ces cas il s'agissait d'identifier comment s'enclenchent des dynamiques

apparaît de fait moins comme une théorie unifiée que comme un outillage qui peut, nécessite même, d'être associé avec différentes perspectives théoriques qui lui donnent sens diversement. Dans l'usage que je fais de l'analyse de réseau, je tente de combiner certains éléments d'une approche structurale des réseaux (représentation graphique de schéma de réseaux mobilisant un vocabulaire descriptif spécifique) avec la théorie de l'acteur-réseau (Actor Network Theory) qui fait pour sa part très peu de place à ces formes de représentation et de description¹. Posons d'emblée les difficultés épistémologiques qui résident dans cette articulation : l'analyse structurale vise à simplifier et focaliser l'attention sur quelques dimensions de la relation alors que l'ANT et ses inspirations ou déclinaisons (D. Smith, AL.Tsing, JM. Weller) tendent au contraire à faire proliférer les relations et les êtres qu'il convient de prendre en compte. La première essaie de circonscrire l'objet de l'analyse en définissant a priori une forme d'abstraction pour mesurer des occurrences (réseau zone « complet » ou réseau égocentré, graphes des relations) alors que la seconde se laisse embarquer dans les connexions en chaîne et ne prédéfinit pas ce/ceux qui agissent². Si d'un point de vue théorique je penche clairement vers la seconde approche, il s'avère qu'en pratique la première peut constituer un *opérateur de traduction* tout à fait utile quand on est pris dans les réseaux et les actions qui s'y jouent et en particulier lorsque que l'on veut les analyser avec les personnes qui y sont impliquées. Paradoxalement, il conviendrait donc pour répondre au programme théorique du pragmatisme de le concilier avec un pragmatisme ordinaire qui s'alimente à des conceptions plus structurales...

Proposer d'*explorer* les réseaux c'est laisser ouverte une certaine indétermination des usages et conceptions, c'est élaborer un outil d'*enquête* qui se maintient dans une forme d'*expérimentation*. De ce point de vue le chapitre de Hannerz « A quoi servent les réseaux ? »

territoriales qui permettent d'engager des changements dans les rapports entre institutions et publics avec une portée transformatrice et émancipatrice, au-delà de simples fonctions de médiation. L'analyse de réseau nous a permis notamment de repérer si les professionnels intervenants demeuraient des acteurs centraux, indispensables pour faire tenir ces dynamiques, ou si des déplacements, des formes d'implication nouvelles et des articulations suffisamment consistantes permettaient d'installer les processus de développement ou d'émancipation visés. J'ai mis parallèlement à l'épreuve cet outil méthodologique, dans le cadre de mes enseignements notamment en Licence pro Intervention sociale : « coordinateur de projets de développement de l'Economie Sociale et Solidaire ».

¹ Notons que Bruno Latour a toutefois procédé à une analyse sociométrique des réseaux des chercheurs à partir des occurrences de citation dans *Les microbes : guerre et paix* (1984).

² Pierre Mercklé note que le risque de glisser vers une modélisation excessive a été soulevé dès le début par Mitchell (1974) et Granovetter : « La caractérisation d'un réseau par l'observation des relations qui le constituent, passe nécessairement par une définition de ces relations et donc par une attention à leur contenu. Ce qui est alors en jeu, à moins de ne faire jamais que modéliser sans chercher à confronter le modèle à la réalité, c'est la façon dont la complexité des relations sociales est résumée, abstraite, simplifiée jusqu'à n'être plus représentée que par un trait dans un graphe, ou une valeur dans une matrice. La question des contenus ne peut donc pas être évacuée de l'analyse structurale sans risquer de perdre de vue la complexité des situations individuelles. Mark Granovetter lui-même a souligné qu'un certain nombre de reproches pouvaient être adressés à l'analyse structurale, et en particulier celui de s'être égaré dans des détails des propriétés quantitatives des réseaux, jusqu'au « sectarisme » (Granovetter, 1979 ; 2000, p. 35). (Mercklé, 2011, p. 105)

dans *Explorer la Ville* (1983), et à travers lui les approches développées par l'Ecole de Chicago, le Rhode Livingstone institut ou l'Ecole de Manchester, demeurent pour moi une référence essentielle, autorisant une forme de bricolage et le branchement avec des théories complémentaires en particulier l'interactionnisme, la sociologie des conventions et la sociologie de la traduction (autre nom de l'ANT).

L'enjeu est ainsi de décrire au mieux *ce qui nous relie*. Michel Peroni (2000), dans l'introduction qu'il fait de cet ouvrage propose ainsi une série de questions à suivre : « Quelles sont les relations ? Quels sont les êtres ? Quelles sont les qualités instanciées là et quelle en est la tenue ? Quelles prises ménagent-ils ? Qu'est ce qui est par là rendu possible, devenu faisable ? » L'exploration de l'acteur-réseau constitué par et pour l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) documente ce qu'il en est de ces questions et m'amènera à qualifier les divers registres et régimes de relation à l'œuvre¹.

Dans la continuité du chapitre précédent, mon objectif sera ici d'identifier dans quelle mesure *explorer les réseaux* peut constituer tant un instrument de connaissance que d'action. Après une présentation générale du terrain (l'expérimentation TZCLD au Teil) et des modalités de collaboration et d'enquête qui y ont cours, j'examinerai d'abord en quoi la représentation graphique du réseau des acteurs institutionnels et des instances permet de clarifier pour les acteurs eux-mêmes le dispositif dans lequel ils sont embarqués et d'analyser les rôles et places de chacun : on s'intéresse là à la morphologie du réseau. Puis je décrirai dans un second temps ce qui fait réseau, ce qui lui donne sens et consistance ; autrement dit les principes auxquels tiennent les acteurs et qu'ils font circuler dans celui-ci. On s'intéresse ici aux agencements de l'action et aux justifications qui l'orientent. Enfin, je m'intéresserai à la façon dont l'acteur-réseau se développe en recomposant les attachements des humains et des non-humains à travers des opérateurs qui sont autant d'activités de traduction des intérêts, des compétences, des ressources, des besoins. L'enjeu est ici pour les acteurs de reconnaître les qualités et les capacités des personnes et de construire des activités utiles socialement. Pour l'analyse l'enjeu est de décrire ce que leurs trajectoires imbriquées produisent et font faire, quel travail *du social* s'élabore ici. Reste alors à examiner ensemble comment ce *travail en commun* tient et fait tenir l'utopie pratiquée ici.

¹ Ce programme et cet ouvrage prenaient place dans le contexte de la fin des années 90, dans lequel la question de la déliaison était centrale et instruite par les analyses menées sur la désaffiliation. Il prend acte et s'attache à décrire et à questionner alors comment s'opère un basculement du travail social vers un travail *de production de la société*, notamment à travers le développement de nouvelles formes d'intervention : les politiques d'insertion et la politique de la Ville. Mais il opère aussi un débordement de l'intervention sociale en examinant, de façon novatrice, d'autres formes d'attachements : à la nature, aux sols pollués, au patrimoine... qui contribuent tout autant au travail *du social* et préfigurent ce dont il est question aujourd'hui et en particulier dans la situation étudiée ci-dessous. C'est précisément dans cet ouvrage que le texte de Bruno Latour « Des réseaux aux attachements » qui m'inspire tant est publié.

2.1 Traduire en commun une utopie : « éradiquer le chômage »

Ce chapitre invite ainsi à examiner ce que permet une approche par les réseaux à travers sa mise en œuvre dans le cadre de l'évaluation de l'Expérimentation Territoires Zéro Chômeur Longue Durée au Teil en Ardèche ; non seulement par les chercheurs qui sont sollicités pour accompagner l'évaluation mais aussi par les acteurs pour mener à bien le projet lui-même et son évaluation. Il ne s'agit donc pas seulement considérer les réseaux comme des réalités sociales à étudier, mais de mettre l'accent sur le fait que ce mode de relation, entendu comme un mode de relation sociale moins formel, permettant la fluidité, les inter-connexions, est prôné comme une norme dans le cadre de projets qui se veulent « partenariaux », « innovants », « expérimentaux » et favorisant la « capacité d'agir » des personnes comme leur « mobilité » (Boltanski, Chiappello, 1999).

Travailler en réseaux et en faire l'analyse sont ainsi à comprendre comme des instruments mobilisés pour mener à bien ces projets partenariaux dans lesquels les enjeux de coordination et d'évaluation d'une action, pensée comme incertaine, sont centraux (Barthes, Callon, Lascoumes, 2014). Il y a là une forme de congruence entre la démarche et les terrains où se déploie l'action : Les sociologues comme les praticiens mobilisent des outils communs pour mener à bien leurs actions et en rendre compte. L'analyse de réseau, par la mise en évidence des rapports, places, relations et de ce qui circule dans les projets examinés, permet aux acteurs de clarifier ce qui est mis en œuvre ou ce qui peine à advenir, d'identifier et d'exposer les enjeux de l'action et de repérer les points forts ou les fragilités du système d'action mis en place. Le travail d'explicitation opéré peut alors permettre d'une part de définir des stratégies d'intervention et d'autre part d'attribuer de la valeur à ce qui est observé. L'analyse de réseau opère ainsi non seulement comme *un outil d'analyse sociologique* mais peut constituer *un équipement pour l'intervention*. Elle permet d'avoir *prise* sur la situation qui lui donne elle-même prise : « La prise est la rencontre entre un dispositif porté par la ou les personnes engagées dans l'épreuve et un réseau de corps fournissant des saillances, des plis, des interstices. » (Bessy et Chateauraynaud, 1995, p.239). Concevoir l'analyse de réseau comme un dispositif pour avoir « prise commune » c'est concevoir « un modèle en quelque sorte démocratique puisqu'il ne suppose pas une asymétrie de compétence intangible, irréversible entre les protagonistes » qu'ils soient experts ou profanes (op. cit. p. 236).

La complexité des collaborations construites et à construire, l'ampleur de la mobilisation sur le territoire, la nécessité d'articulation entre des acteurs très divers et la

diversité des enjeux politiques, économiques, sociaux, écologiques imposent d'explorer et d'explicitier ensemble comment « faire commun ». Cette explicitation elle-même permet de créer et de nommer le *commun* en train d'advenir : l'instauration d'un droit à l'emploi d'abord. Je poserai ainsi les bases pour comprendre comment s'expérimente une utopie sociale radicale.

« Un travail du commun fonctionne alors comme un acteur- réseau (Latour, 2006) où toutes les surfaces, toutes les dimensions, toutes les facettes réservent des opportunités, de prolongement, de raccourci, de raccord et de désaccord, de branchement et de court-circuit. En multipliant leurs surfaces d'interaction (*i.e.* en préservant la richesse, la multidimensionnalité, la complexité des expériences singulières), les communs parviennent à faire trame et texture, à faire trace. Ils s'entrecroisent et s'interpénètrent. La constitution du commun s'envisage comme une toile, un champ de force, un plan de réciprocité, un tissage d'interactions, bien loin d'une architecture institutionnelle verticalisée, unipolaire et délimitée. » *Le travail du Commun*, P. Nicolas Le Strat, p. 75

2.1.1 Constitution d'une expérimentation radicale : de l'habilitation à l'évaluation

En quoi consiste cette expérimentation ? L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, née à l'initiative d'ATD-Quart monde et portée par Patrick Valentin (2009), affirme l'objectif suivant : « Montrer que personne n'est inemployable et que grâce à la mobilisation collective, l'économie peut être au service de l'humain et de la planète, à condition que les plus éloignés de l'emploi soient au cœur de la démarche »¹. Notons que dès la présentation qui en est faite une intention démonstrative se donne à voir : le principe de l'expérimentation n'est pas seulement de mettre en œuvre une certaine manière de faire, mais d'en faire l'argument d'une transformation plus large, d'un projet utopique. Elle est donc à la fois micrologique, s'effectuant dans des agencements singuliers et localisés, et macrologique, par la portée constituante de ce qui est créé contre les principes dominants. « Sa faculté d'opposition et de contradiction ne lui parvient pas du dehors (en tant que reflet inversé de la réalité dominante) mais se construit par l'intérieur et de l'intérieur, pas à pas, sous la forme de coopérations et d'alliances d'acteurs, par l'exploration de nouveaux agencements de vie (partage, rencontre), grâce à la coexistence de multiples singularités ». (Nicolas-Le Strat, p. 179). Ici il faut noter que ce caractère subversif est parvenu à opérer au sein même des institutions, puisqu'une loi l'autorise et un financement le soutient², au risque que la dimension constituante ne soit reprise et étouffée³.

¹ <https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/projets-pilotes/territoires-zero-chomeur/> . Pour une présentation détaillée voir Hédon, Le Guillou, Goubert (2019).

² La loi a été portée politiquement par le député Laurent Grand-Guillaume et votée en 2016 Loi n° 2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée, le décret n° 2016-1027 du 27 juillet 2016. JO 1° mars 2016. Puis, pour la seconde expérimentation, loi du 14 décembre 2020 et Décret n° 2021-863 du 30 juin 2021. Le projet est porté également par Emmaüs France, Le Secours Catholique, Le pacte Civique et la fédération des acteurs de la solidarité. D'autres soutiens se sont ajoutés depuis.

³ Un double argumentaire a permis cette traduction dans l'espace parlementaire : le droit à l'emploi est présenté comme une solution face au coût du chômage. Le souci d'activation des dépenses passives et de « mise à l'emploi » des chômeurs a ainsi été enrôlé dans l'expérimentation selon un pari aussi audacieux que risqué. En atteste, la décision d'octobre 2023 d'imposer aux allocataires du RSA 15 h de travail hebdomadaire et la diminution du taux

Cette expérimentation est à la fois innovante et radicale à plusieurs titres¹. Elle prône d'abord l'exhaustivité territoriale et l'embauche non sélective : ainsi toute personne « privée d'emploi durablement » qui le souhaite peut accéder à un emploi, à temps choisi, au sein d'une « entreprise à but d'emploi » (EBE). Le pari est fait ensuite que les activités utiles ne manquent pas et qu'une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs locaux au sein d'un comité local pour l'emploi (CLE) peut permettre de les identifier et de les développer sans entrer en concurrence avec les activités existantes tout en visant l'intérêt général. Enfin, le ressort de cette expérimentation tient au constat que le coût économique et social réel de la privation d'emploi est très important et pourrait couvrir l'essentiel du coût effectif d'une mise en emploi pérenne, en CDI, au SMIC (Valentin, Prost, March, 2015).

Le projet d'éradication de la pauvreté qui sous-tend TZCLD propose une inversion de la logique d'emploi et transforme le rapport au travail et la façon de considérer le chômage en l'identifiant comme une privation d'emploi. Les personnes ne sont dès lors plus désignées comme chômeurs ou chômeuses de longue durée, mais comme « personnes privées durablement d'emploi » (PPDE), ce qui redistribue la responsabilité de cette situation. En rendant effectif le droit à l'emploi inscrit dans la constitution, TZCLD prend place dans le mouvement actuel des « droits d'abord » qui consiste à sortir d'une logique de levée des freins et d'un accès par pallier aux droits (MRIE, 2021). La définition large du public concerné et la faible sélectivité des candidats singularise cette approche par rapport à celles des autres dispositifs de type « droits d'abord »². On fait là un pas de plus, considérable, en ne ciblant pas seulement un public restreint et en ne

de prise en charge des postes en Entreprises à But d'Emploi (EBE) de 102 % du SMIC à 95 %. Ce « petit » delta met en péril l'équilibre de nombreuses EBE et risque de dissuader les nouveaux territoires candidats. Concrètement pour le Teil, Activi'Teil perd 120 000 euros et Déclic et des claps 15 000 euros ! Le communiqué du 9 novembre 2023 de Laurent Grandguillaume sur la liste de diffusion de TZCLD est toutefois rassurant : « Nous avons obtenu 11 millions d'euros en supplément des 69 millions d'euros prévus initialement dans le projet de loi de finances soit au total 80 millions d'euros. Ce budget, quasiment doublé par rapport à 2023, permettra de poursuivre l'exhaustivité et de continuer l'habilitation de nouveaux territoires qui se préparent ». Ce résultat est le fruit d'une mobilisation très forte pour défendre l'expérimentation. « Expérimenter est un long chemin. Les incompréhensions, parfois exprimées dans les débats publics, montrent que nous avons encore beaucoup de travail de pédagogie à faire, et de preuves à apporter ! Il faut rester humbles, capitaliser et œuvrer. » <https://www.tzcl.fr/edito/le-mot-du-president-novembre-2023/>

¹ Dans le langage des politiques publiques et des travaux qui accompagnent celles-ci on dira plutôt qu'elle est « innovante ». Je souhaite souligner en utilisant l'adjectif « radicale » (Alinsky, 1976) la dimension revendicative et transformatrice qui demeure présente malgré la reconnaissance institutionnelle de cette expérimentation. J'y reviendrai dans le chapitre suivant.

² Une durée de chômage d'un an ou plus et la résidence sur le territoire depuis plus de 6 mois sont requises. Le seul critère de sélection est celui du choix de la personne d'intégrer le projet, sans nécessité de passer par une orientation par un professionnel ou par un accompagnement social préalable. En pratique, un travail systématique d'information des personnes en chômage de longue durée et au RSA est fait sur le territoire, ce qui suppose que les personnes soient repérées. Mais l'entrée dans le projet passe aussi par le réseau personnel. Comparativement un Chez-soi d'abord ou Premières Heures en Chantier ciblent quant à eux un public de SDF particulièrement fragilisé et se caractérisent par un renforcement de l'accompagnement. Ces dispositifs comportent en outre un nombre de places limité prédéfini.

déterminant pas par avance un nombre de places dans ce qui deviendrait un nouveau dispositif : il s'agit de créer autant de postes que de personnes aspirant à en avoir un !

L'instauration d'un contrat à durée indéterminée constitue du point de vue des politiques ordinaires de lutte contre le chômage une véritable innovation en rupture avec les dispositifs d'accompagnement à l'insertion, orientés vers la sortie si possible « positive », et générant bien souvent un « retour à la case départ » pour les publics dits « inemployables » (Mauger, 2001). La dimension utopique de ce projet qui entend éradiquer le chômage de longue durée tient également dans sa mise en délibération à l'échelle de chaque territoire (Dacheux, Goujon, 2020 ; Lamine, Neven, 2021). Les entreprises à but d'emploi (EBE) s'inscrivent pour leur part dans les principes de l'ESS, non seulement à travers leur objectif social, mais également à travers un mode de fonctionnement démocratique. Cet aspect essentiel de l'expérimentation fera l'objet d'une analyse plus spécifique dans la seconde partie de ce volume.

Cette idée, à bien des égards, improbable qui consiste à vouloir éradiquer le chômage de longue durée est parvenue à convaincre l'hémicycle qui l'a votée à l'unanimité, qu'en est-il de sa mise en œuvre au niveau local ?

Le TEIL – Un milieu et des êtres fragilisés¹

La ville est une des portes d'entrée de l'Ardèche méridionale et en frontière directe avec le département de la Drôme et la ville de Montélimar (réputée plus attractive). La commune est un ancien pôle industriel du sud-est de l'Ardèche, elle connaît un certain déclin depuis sa dé-industrialisation. La cimenterie Lafarge a réduit ses activités, la SNCF s'est retirée et les anciennes usines de tissus ont fermé ne laissant que des bâtiments à l'abandon. Elle compte 8841 habitants en 2020 (données INSEE), elle compte une proportion importante d'ouvriers (18,9%) et d'employés (14,2 %) et 30 % de retraités, 11,9% d'inactifs. Elle connaît un taux de chômage (au sens du recensement) de 20,1 %, avec un chômage des jeunes à 36,7 %, 14 % chez les plus de 55 ans. Le niveau de qualification est assez bas (65 % en dessous du niveau bac, dont 30 % sans diplôme). Le taux de pauvreté est de 22%, 2 quartiers sont classés en Politique de la Ville. On compte 17 % de familles monoparentales. La ville est étalée sur plusieurs kilomètres, traversée par une double rue principale. Le parc locatif de la ville est vieillissant et peine à se remplir (688 logements vacants en 2020), les petits commerces ont fermé les uns après les autres obligeant bon nombre d'habitants à travailler et consommer en dehors de la commune (71,4 % des actifs en emploi travaillent hors de la commune). La desserte par les transports en commun est limitée (un car par heure, avec un seul arrêt en entrée de commune, hors transports scolaires).

Dès le milieu des années 2010 la mairie a souhaité impulser une nouvelle dynamique dans la commune en s'appuyant sur le tissu associatif ainsi que de nouvelles formes de politiques publiques. En 2015, la mairie apprend l'existence du projet TZCLD qui correspond parfaitement aux aspirations du conseil municipal : « C'est pour moi le projet phare de la ville, ce sera vraiment ce qui peut avoir un impact humain, social, économique, environnemental... » (Olivier Peverelli, Maire de la commune, propos recueillis en 2016). 300 personnes seront approchées dans la première phase via pôle emploi, les adultes relais et le milieu associatif très mobilisé. 100 personnes se portent volontaires. Le Teil n'est pas retenu pour les premières habilitations et fait face à la déception en créant l'entreprise d'insertion Rebonds agréée en 2018.

¹ L'historique et les éléments de description sont issus du document *Génèse du projet* rédigé par Thibault Breuillon, janvier 2022, je l'ai complété avec quelques données chiffrées. Le titre que je donne ici souligne le fait que cette expérimentation se déploie dans un monde vulnérable.

Le 11 novembre 2019 la commune est touchée par un tremblement de terre important : 825 logements sont dégradés dont 200 rendus inhabitables, ainsi que des dommages importants sur différents bâtiments publics (mairie, lycée, église, ...) estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros. 2000 personnes ont dû être hébergées d'urgence le temps d'inspecter les dégâts. Plusieurs commerces ferment. En 2020, la crise sanitaire vient encore fragiliser le tissu économique et affecte fortement des relations sociales déjà mises à mal. **La mairie envisage le projet TZ comme une des modalités pour reconstruire le lien social parallèlement à la reconstruction des bâtiments.** Le Teil est habilité TZCLD en janvier 2022.

J'ai rejoint ce projet en tant que membre du conseil scientifique pour l'évaluation en janvier 2022 au moment de l'habilitation du site. Le groupe d'évaluation, rassemble des professionnels, des acteurs politiques et économiques et des représentants des salariés (membres du CLE). Le comité scientifique qui lui est associé était piloté par Danièle Demoustier (économiste à l'IEP de Grenoble). Il rassemble Henri Jacot (politiste, Triangle), Hervé Charmettant (économiste, CREG), Jeffrey Magnier (sociologue, Itinère conseil) et moi (sociologue, CMW). Quatre volets sont désormais engagés autour d'une analyse des dynamiques du projet : Axe 1 : parcours des salariés, Axe 2 : gouvernance de l'EBE, Axe 3 : coopérations institutionnelles, Axe 4 : dynamique socio-économiques. Je suis engagée plus particulièrement sur le volet dédié aux salariés et volontaires et j'ai repris la direction du comité scientifique début 2023 suite au décès de Danièle Demoustier. Chacun des membres du comité scientifique est associé à un ou deux membres du GT évaluation : J'ai travaillé sur l'axe 1 avec la référente famille du Centre socio-culturel puis avec un des bénévoles fortement impliqué (François Beaujolin, ancien haut fonctionnaire), Hervé Charmettant (axe 2) est associé aux directrices des deux EBE, Jeffrey Magnier (Axe 3) à la référente du service public de l'emploi (Morgane Flaugère), et Henri Jacot (axe 4) à un bénévole (Guy Fleury) et au président du Comité local pour l'Emploi (chef d'entreprise).

Le comité scientifique constate « une forte dynamique territoriale, à l'échelle de la commune, alimentée par un réel engagement des acteurs et la construction de réseaux à différents niveaux. Ce double phénomène produit des changements de représentations et de comportements qui peuvent déjà être observés. Au-delà des constats qui seront faits pour chacun des volets de l'évaluation, la recherche visera donc à repérer comment les modalités et régimes d'engagement des uns et des autres se renforcent mutuellement et peuvent être transférés ou modifiés par l'expérimentation : des porteurs du projet élus et professionnels aux entreprises et institutions publiques, des associations aux personnes concernées qui s'organisent à leur tour en association, des salariés aux acteurs économiques et aux personnes postulant, des acteurs économiques aux institutions ou associations et au-delà des acteurs impliqués aux habitants, consommateurs, clients, citoyens... Ce triptyque : « Dynamique territoriale, engagements, réseaux » constituera l'objet central de notre projet de recherche. » (Réponse à l'appel à Manifestation d'intérêt pour la création d'un réseau de chercheurs au sein de l'observatoire TZCLD, octobre 2022)¹

¹ Au niveau du territoire du Teil, un matériau important avait déjà été constitué pour la candidature et dans la phase de lancement du projet dont nous avons pris connaissance début 2022 : diagnostic et données du territoire, documents d'élaboration du projet, charte de l'EBE, recueil de 36 arbres de compétences des premiers volontaires et questionnaires d'entrée, frise et récit de l'historique du projet, récits biographiques recueillis auprès de 5 volontaires lors d'un premier stage, compte-rendu d'ateliers collectifs. En mai 2022, un séminaire dédié à l'évaluation a été coorganisé (deux jours d'ateliers de co-construction des critères d'évaluation avec l'ensemble

Nous avons ainsi posé collectivement l'analyse de réseau comme une démarche partagée qui nous permet d'observer comment s'articule l'empowerment des personnes et le développement territorial. La double dynamique d'individualisation et de territorialisation de l'intervention sociale observée plus largement (Ravon, 2017) se configure ici d'une façon originale ou peut-être plus radicale, j'y reviendrai en conclusion du chapitre 3.

Par ailleurs nous considérons l'enquête menée pour l'évaluation comme partie prenante de la dynamique collective du projet lui-même. Il ne saurait être question de travailler *sur* le projet du Teil, mais plutôt de s'associer *avec* et de contribuer à celui-ci, en tant que chercheur partie prenante du comité d'évaluation. La présence de chercheurs, au Teil comme au niveau national, apparaît comme une condition de l'expérimentation. L'évaluation est dans ce cadre intrinsèquement liée au caractère expérimental et démocratique du projet : la délibération sur la valeur de l'expérience prolonge et renforce celle-ci. Florence Jany-Catrice et Anne Fretel soulignent cette nécessité d'œuvrer avec les personnes concernées à comprendre ce qui se réalise là. « En acceptant aussi le parti pris que le projet ne se limite pas à l'EBE (entreprise à but d'emploi) mais qu'il est un « projet de territoire », on note une attente et une volonté forte que cette évaluation soit co-construite avec les acteurs. Cette co-construction permet, par l'intercommunication et la formation des communautés constituant chaque public, de participer et à la définition et à la résolution des problèmes (Dewey, 1927) » (2019, p. 6). Ainsi, l'évaluation ne se limite pas à une mesure objective des effets sociaux, économiques ou financiers, l'enjeu est de débattre de la valeur de cette expérience et de définir ce à quoi chacun tient¹. La détermination de la valeur est, en démocratie, le processus politique central (Bidet, Quéré, Truc, 2011).

L'objectif de ce chapitre n'est pas de présenter l'ensemble des analyses effectuées qui sont d'ailleurs encore en cours, mais plutôt de détailler les différents niveaux et modalités de construction du projet en lien avec diverses formes d'analyse de réseau mise en œuvre

des acteurs, visite des lieux et initiatives, réalisation d'entretiens informels) qui a permis de définir en commun la démarche d'évaluation

¹ Ces questions ont été vivement débattues au niveau national tant la singularité du projet au regard des politiques publiques est importante : il déplace la responsabilité du chômage sur le territoire et réoriente la logique des dépenses sociales dans une visée d'activation. De plus les conditions d'extension à une échelle plus large demeurent à inventer. Mais les promoteurs initiaux du projet ont précisément fait valoir que la seule mesure objective et économiste des coûts et bénéfices n'était pas acceptable. Fretel et Jany-Catrice soulignent en conclusion de leur rapport « Largement incompressible, ce temps long de la R&D et des innovations sociales qui fonde le caractère inédit du projet TZCLD n'est pas compatible avec l'urgence d'une reddition immédiate de comptes (accountability), qui viserait à devoir déjà fournir des indicateurs de performance du projet, alors même que l'entreprise n'a que dix-huit mois ou deux ans de fonctionnement (...) Il faudrait au contraire pouvoir apprécier de manière raisonnée, et en toute sérénité, la pluralité des objectifs du projet, dans sa mise en œuvre. » (2019, p.71)

collectivement. Le propos articulera donc un double niveau de lecture : premièrement quels sont les configurations ou agencements qui s'élaborent pour faire de TZ un acteur-réseau ? Et quels sont les outils mobilisés pour en rendre compte et les analyser ? L'hypothèse étant que ces outils sont aussi une des modalités de la fabrication du réseau, ils font office de collecteur. Un *collecteur* étant pour Latour (1984, 1989) un objet matériel, comme un instrument scientifique, un document, un média, ou même une personne ou une organisation qui agit en tant qu'intermédiaire ou médiateur. Le *collecteur* n'est pas un observateur qui se contenterait de regarder, de noter et de classer. Il est plutôt un acteur, un médiateur, un négociateur qui tente de relier entre elles des entités disparates, de les faire tenir ensemble malgré leurs différences.

2.1.2. Rendre compte de la complexité d'un projet hors norme

A ce premier niveau d'approche générale du projet, qui correspond plutôt aux axes 3 et 4 de l'évaluation (coopérations institutionnelles et dynamiques socio-économiques), l'approche par les réseaux consiste d'abord à identifier les acteurs et leurs rôles essentiels, selon un principe de schématisation simple qui repère non pas des individus en propre mais des institutions et des instances du projet. Ces représentations donnent à voir la structure du réseau, son organisation d'ensemble.

Le premier schéma ci-dessous détaille l'organisation et les fonctions du Comité Local pour l'Emploi (CLE) et donne à voir son rôle central dans l'identification des activités et le suivi des personnes. Il a été formalisé par les porteurs du projet impliqués dans le CLE pour s'y retrouver et présenter le projet de façon « simplifiée », comme ils l'indiquent eux-mêmes. Il met en évidence le fait que les personnes volontaires ne sont pas choisies par les Entreprises à But d'Emploi (EBE), mais embauchées une fois qu'elles ont été repérées et accompagnées par le *Groupe de Travail Mobilisation* et que le CLE a défini qui pourrait intégrer les EBE à chaque vague de recrutement (tous les 3 à 4 mois environ, le principe est de prendre les personnes par ordre d'arrivée en fonction de leur disponibilité). De même les activités ont été définies au départ au regard des besoins du territoire et en considérant les propositions, compétences et souhaits des personnes volontaires. Une fois les activités initiées le Groupe de Travail (GT) *activités supplémentaires* poursuit un travail d'identification des besoins et de vérification de la « complémentarité » des activités par rapport à celles existant sur le territoire. Le *GT emplois* assure une interface avec l'ensemble des employeurs potentiels, dont l'EBE et le service de l'emploi.

**Schéma d'organisation du projet TZCLD au Teil
SIMPLIFIE**

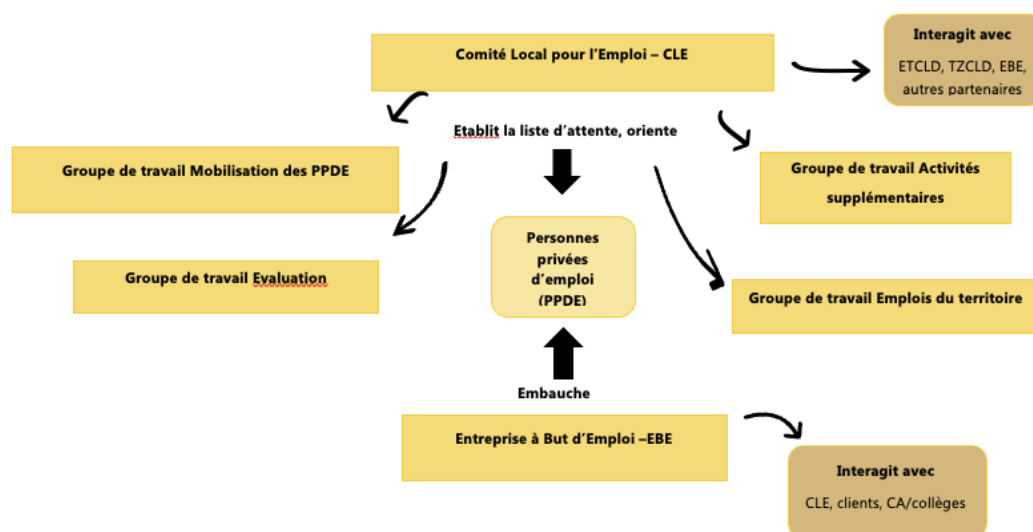


Figure 1 - schéma présentant l'organisation et les missions du comité locale pour l'emploi réalisé par les professionnelles de l'équipe projet

Jeoffrey Magnier et son binôme pour l'axe 3, ont réalisé une cartographie plus précise afin d'identifier les acteurs institutionnels impliqués dans le fonctionnement de l'expérimentation. Ce second schéma constitue une représentation globale de la configuration des acteurs engagés dans le projet. L'objectif étant sur cette base d'aller à la rencontre des divers partenaires institutionnels et associatifs pour identifier comment ils se positionnent effectivement, quel a été leur rôle dans la phase de lancement du projet et aujourd'hui et enfin quelles sont les relations entretenues avec les autres acteurs. L'hypothèse est faite que l'interconnaissance développée dans le projet et les orientations données à celui-ci devraient contribuer à faire évoluer les modes de relations comme les postures de chacun. Ce schéma sera donc recomposé au fil de l'enquête, avec des zooms sur certaines zones de relations ou rapports interpersonnels, sous forme de cartographie mais aussi sous forme de descriptions et de témoignages qui permettront de décrire plus finement les relations. En l'état, il permet déjà d'identifier les attributions de chaque actant et sa position dans la structure du réseau et servira de T0 pour identifier par la suite les évolutions dans ces relations et rôles.

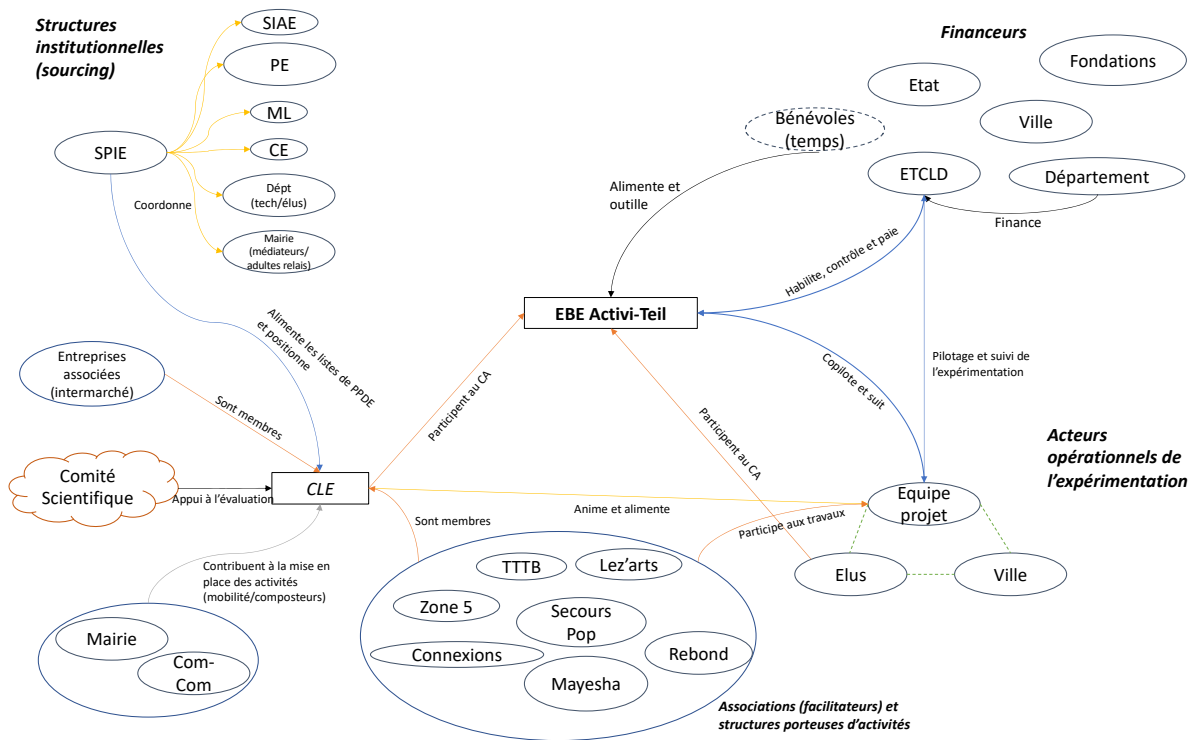


Figure 2 - Schéma provisoire des acteurs du TZCLD au TEIL

élaboré lors du séminaire évaluation de mai 2023 par Morgane Flaugère (responsable insertion, Département de l’Ardèche, membre du GT évaluation) avec une référente RSA du département et une professionnelle de pôle emploi. Animation et mise en forme par J. Magnier (sociologue Itinère conseil, membre du comité scientifique)

Ce schéma représente la *zone complète* des acteurs qui rendent possible l’expérimentation dans ce territoire. L’Entreprise à But d’emploi (EBE) Activi’Teil apparait en position centrale, dans une position de *cible* des actions, les flèches sont orientées vers l’EBE. Le schéma donne ainsi à voir comment celle-ci est soutenue et peut fonctionner et assurer ainsi sa fonction de recrutement. Depuis juin 2023 une nouvelle EBE a été créée : Déclic et des Claps¹.

On constatera que la Ville apparait en plusieurs endroits, ce que l’on évite habituellement dans une représentation de réseau :

- comme financeur et relais de financement, la commune dédie des postes aux missions de TZ et mobilise des dispositifs et financements complémentaires, elle finance aussi certaines activités
 - comme acteur opérationnel : les élus en particulier contribuent directement aux instances de gouvernance et de pilotage et l’équipe projet met en œuvre leurs orientations
 - comme contributeur à la mise en place des activités : La Ville identifie des activités qui complètent ses propres missions et commanditent des actions (propreté, cuisine, mobilité...).
- Elle est ainsi une *source* importante dans ce réseau. La multiplication des places occupées traduit l’importance centrale du politique dans la démarche sans se donner à voir visuellement

¹ Je détaillerai dans le point 2.3.3 comment les activités se sont mises en place dans ces deux entreprises.

dans ce schéma puisqu'il est distribué en plusieurs points. Ce qui pourrait montrer qu'elle n'est pas perçue comme omnipotente, du moins à ce stade de l'enquête. Les conceptrices du schéma ont du moins été plus attentives aux fonctions et rôles de chacun qu'à déterminer la position des acteurs en tant que tels.

Le schéma fait plutôt apparaître deux pôles qui concentrent le plus de liens : Le CLE et l'équipe projet. Ces deux instances sont essentielles dans le fonctionnement pratique de l'expérimentation et elles contribuent à façonner localement ce en quoi consiste le projet TZ. Si elles apparaissent sur le schéma comme connectés par un seul lien (« anime et alimente »), elles sont en réalité très fortement articulées à travers les groupes de travail, j'y reviendrais.

- Le Comité local pour l'emploi est composé des partenaires institutionnels et acteurs du territoire impliqués¹. Le CLE est une instance stratégique qui se réunit toutes les 6 à 8 semaines.

On repère l'importance des acteurs de l'emploi et de l'insertion, eux-mêmes déjà regroupés par un autre dispositif en cours d'expérimentation dans le Département de l'Ardèche, le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) qui contribue à faire en soi réseau en mobilisant ces acteurs². Un autre ensemble réunit les acteurs associatifs et structures porteuses d'activités qui sont directement impliquées dans la création de l'EBE ou même qui ont été créées dans la phase de développement des EBE³.

Toutes les parties prenantes du projet ne figurent pas ici, ainsi le Centre socio-culturel les 3 clefs qui contribue à la mobilisation des Personnes privées d'emploi et à l'évaluation (référente avec laquelle j'ai travaillé en binôme, membre du GT évaluation du CLE) n'a pas été repéré. Mais en mai 2023 cet acteur est en partie effacé du fait du départ de la professionnelle référente et des soucis de direction. C'est intéressant de constater aussi que du point de vue des actrices du service public de l'emploi auxquelles Geoffrey Magnier demande d'établir ce schéma, les adultes-relais sont identifiées comme partie prenante des acteurs du SPIE alors que leur poste

¹ Au moment du lancement du projet les participants suivants ont été listés par D. Demoustier : Collectivités et institutions publiques : Commune Le Teil, Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Départementale de l'Emploi, Cap Emploi ; Organisations et entreprises : Rebond, entreprise d'insertion, agence de travail temporaire Le Terreau, entreprise d'insertion de maraîchage bio, EDF, Intermarché, le Centre socio-culturel Les Clefs, la CFDT ; Associations : Secours Populaire, Amesud, AVS ancien site de proximité (dispositif région RA), Lézar'collectifs, association culturelle, Mayesha, association cuisine du monde, The Teil to be, association culturelle qui héberge le repair vélo. Les connexions, association de recyclage de bâches monumentales, Zone 5, association qui promeut la permaculture sur la commune (gérée par un PPDE), Cap Le Teil Sporteil, regroupement des associations sportives de Le Teil, 2 personnes privées d'emploi (PPDE) 2 bénévoles (dont un ancien expert-comptable et un ancien haut-fonctionnaire, auteur de « l'expertise apprenante »).

² Dans l'ordre du schéma : SIAE, collectif emploi solidaire qui fédère les structures d'insertion par l'activité économique de Drôme et Ardèche, dont Rebond, SIAE implantée au TEIL. C'est donc en soi déjà un réseau. Pôle emploi, Mission locale, CE (?), Le Département de l'Ardèche (notamment service insertion et RSA). Et au titre de la mairie, les médiatrices.

³ Nous verrons plus loin en quoi ils constituent à la fois un soutien et résultent de la dynamique engagée localement. Les liens importants qui relient ces structures aux EBE seront détaillés dans un autre schéma focalisant sur la structuration des activités.

est financé par la politique de la ville et porté par la mairie. Elles jouent un rôle important dans la mobilisation des personnes sur le territoire par leur implantation forte dans 3 quartiers du Teil.

En analyse de réseau la position de l'observateur est particulièrement déterminante or les personnes qui réalisent le schéma sont situées du côté du Service Public de l'Emploi et un peu à distance du territoire, et Geoffrey Magnier a eu peu de temps de présence sur place. Le réseau figuré ici constitue donc une photographie, à un instant T de la situation et dépend du point de vue de ceux qui l'établissent. D'autres acteurs présents à certains moments sont absents dans cette version, inversement certains qui apparaissent là pourraient ne plus y figurer à un autre moment. Ce schéma a justement vocation à être complété et modifié au fil des entretiens qui seront conduits. Au regard de ces remarques, l'intérêt de notre dispositif collectif d'évaluation est de permettre la multiplication des points de vue.

Au-delà de ces variations nous notons toutefois que depuis 2022 et même dès 2016, la mobilisation et la présence forte de l'ensemble des acteurs membres du CLE sont constatées par les acteurs du projet comme par les divers observateurs, selon les échanges que nous avons eus lors du séminaire d'évaluation de mai 2022. Ainsi, lors de la séance du CLE d'octobre 2023 à laquelle j'ai participé, 22 personnes sont réunies autour de la table représentant l'ensemble des actants, dont également une représentante des salariés d'activi'Teil qui en est membre.

- L'équipe projet constitue un ensemble d'actrices central du point de vue des connexions opérées et de son rôle dans la conduite du projet. Ce rôle opérationnel se joue davantage au quotidien avec une fonction d'articulation de l'ensemble des acteurs et instances. "Le collecteur n'est pas l'architecte qui dessine les plans d'un réseau, mais plutôt le jardinier qui prend soin de la croissance des liens entre les acteurs et les artefacts." (Latour, 1989)

L'équipe est constituée des professionnelles dont la mission est directement (exclusivement ou pas) de développer le projet. Elle comporte la Directrice de la Culture et du Développement Social, Nathalie Grimoud, qui a une fonction de coordination essentielle du projet et est l'interlocutrice première vis-à-vis de l'extérieur : l'association et le fonds d'expérimentation national comme notre comité scientifique ; une chargée de mission spécifiquement dédiée à TZ (partie en mai 2023 et non remplacée jusqu'en février 2024 faute de candidature satisfaisante) ; une chargée de mission politique de la ville ; une chargée de projet emploi transition, dont le rôle est d'accompagner au plus près les personnes privées d'emploi volontaires (animation de la liste d'attente, recueil de leur attentes, compétences et idées ou envie d'activités) qui a repris pour une part les missions de la chargée de mission TZ. L'équipe projet est elle-même partie prenante du CLE, c'est la directrice culture et développement social qui anime le CLE. Les postes sont financés par la mairie et via les budgets spécifiques attribués : Politique de la ville,

SPIE, fonds d'expérimentation TZ. Les deux étudiants stagiaires (année 2022, puis année 2023) ont été intégrés à cette équipe, avec une mission plus orientée vers l'évaluation : mise en forme des données du territoire avec la chargée de mission politique de la ville, organisation pratique des rencontres du GT évaluation, rédaction des comptes-rendus, recueil des récits de vie et schémas de réseau auprès des salariés et PPDE, sous la direction de la responsable scientifique.

Dans son ensemble, ce schéma organisé autour de l'EBE met en évidence une interconnexion entre des acteurs des divers secteurs via le CLE qui apparaît comme une instance majeure de coordination entre eux et l'équipe projet qui en est la cheville ouvrière. L'Entreprise à But d'Emploi apparaît là dans son hybridité publique-privée, instituée-expérimentale, locale-nationale.

Il convient dès lors d'examiner plus précisément comment elle contribue, en tant qu'acteur-réseau, à rassembler, à faire coopérer et parfois à confondre des administrations et des associations, des professionnels et des individus engagés. Il s'agit d'identifier les modalités par lesquelles les tâches et les responsabilités sont distribuées en connectant des humains et des non-humains « délaissés » avec des convictions, des ressources financières, des activités pratiques. L'objectif du point suivant sera de comprendre comment cet acteur-réseau s'emploie (et emploie !) à accorder et raccorder ce/ceux qui apparaissaient « démolis » ou « défaits », leur redonnant une attention et leur conférant ainsi une qualité solidaire. La question est à ce niveau de saisir en quoi les relations ainsi établies rendent possible et jusqu'à quel point ce qui paraissait impossible, non faisable, utopique.

2.2 Co-construction et espaces de négociation ou comment faire réseau ?

On entre ici dans une analyse plus fine de ce qui se passe dans le réseau. Ce n'est plus seulement l'analyse structurale du réseau qui va alors être mobilisée mais une approche plus interactionniste qui porte sur les négociations, les transactions qui animent le réseau et lui donne sens. L'approche de Erving Goffman, notamment dans *les cadres de l'expérience* (1991), constitue de ce point de vue une des sources alimentant et donnant de l'épaisseur à l'analyse de réseaux. La focale de l'analyse de réseau peut ainsi être mise sur le décryptage des positions dans l'espace, des tours de parole et du contenu des échanges lors d'une seule réunion. L'interprétation du cours des choses amène à prendre en considération non seulement la situation mais aussi les cadres et le travail de cadrage permanent de celle-ci et invite à déborder vers les coulisses et les autres espaces de l'action en dépliant les nœuds inscrits dans l'action.

Au regard des deux précédents schémas présentés et des éléments de description donnés ci-dessus, je détaille dans ce nouveau schéma les connexions qui s’opèrent à travers les groupes de travail et qui donnent à voir plus précisément le rôle des personnes impliquées. Les connexions du GT évaluation sont plus précises ici, puisque je dispose de plus d’information sur ce qui s’opère là y étant impliquée¹. Travaillant dans ce cadre avec l’équipe projet et en lien avec les professionnelles je dispose également de plus de précisions sur le fonctionnement du GT mobilisation. Inversement je connais mal les autres GT.

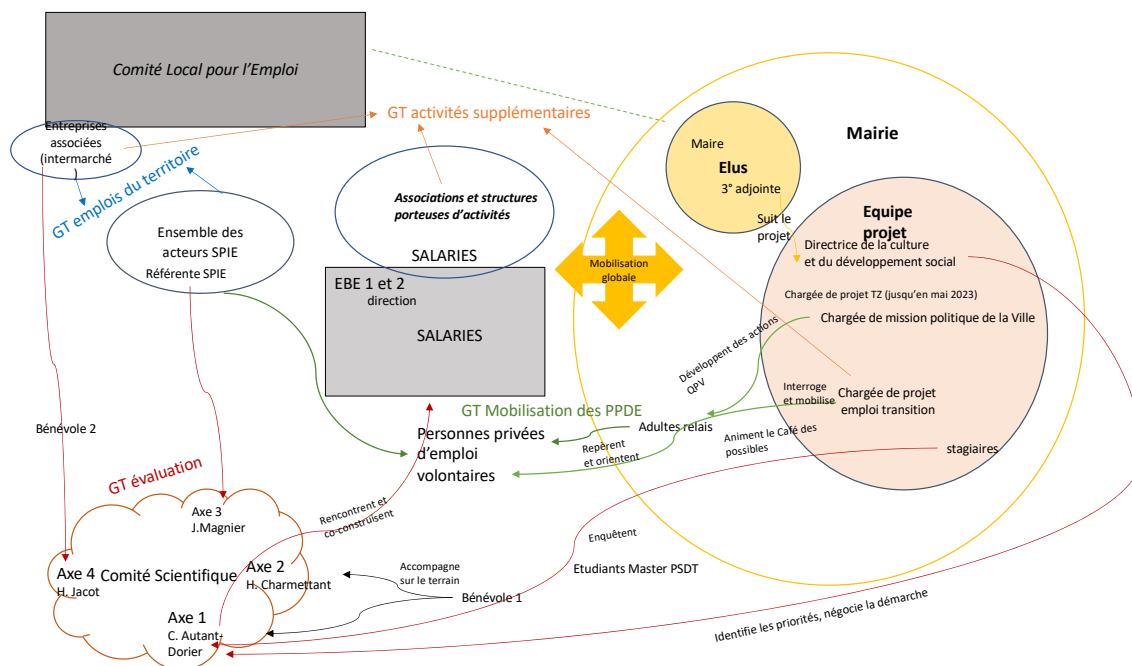


Figure 3- Schéma détaillant les coopérations instaurées dans les groupes de travail du CLE et animées par la mairie et l’équipe projet
Réalisé par C. Autant-Dorier

Les flèches représentent la participation à chaque groupe de travail (GT évaluation : flèches rouges, GT Activités supplémentaires : flèches orange, GT Emplois du Territoire : flèches bleues, GT mobilisation des personnes privées d’emploi durablement : flèches vertes) Le lien de coordination entre la mairie et l’équipe projet et le CLE est en pointillés verts.

Ce schéma permet souligner que les divers types d’acteurs sont impliqués dans l’ensemble des GT. Le souci de co-construction de la démarche et de partage de celle-ci structure l’ensemble de l’organisation. Les échanges dans le CLE et au sein de ces groupes de travail n’ont pas seulement une fonction de gestion du projet, ils opèrent aussi comme des temps de réaffirmation et de traduction de celui-ci par ceux qui en sont les porteurs vers les acteurs institutionnels ou privés plus extérieurs ou comme des temps d’ajustement des principes

¹ Le GT évaluation compte les actants suivants : L’Etat via un.e représentant.e de la DIRECCTE, la 3° adjointe aux solidarités et à l’action sociale (Mairie), une cadre du Département, la référente Insertion du Département, un représentant de Pôle Emploi, le directeur de l’Entreprise d’Insertion Rebonds, le président du Secours Populaire, la directrice du Centre Social « Les Clefs », la responsable de Amesud (association pour le maintien des activités en milieu rural), le Futur directeur de EBE Activi’Teil, 3 bénévoles, ainsi que le comité scientifique.

communs et d'élaboration de convictions partagées. C'est en cela qu'ils jouent un rôle de *collecteur* stabilisant les problèmes qu'il s'agit de traiter et la manière de le faire. Le point suivant consiste alors à plonger dans cet espace où circule et est défini cet objet-réseau singulier que constitue l'expérimentation TZCLD.

2.2.1 L'emploi d'abord comme but et objet qui fédère le réseau

Les deux vignettes ethnographiques qui suivent conduiront à repérer comment les principes fondamentaux de l'expérimentation sont mobilisés, autrement dit comment ce qui circule dans le réseau contribue à lui donner consistance. Il s'agit de repérer les formes de qualification et de justification mises en œuvre par chacun des acteurs (Boltanski, Chiappello, 1998) et d'identifier alors comment ils font circuler dans le réseau ce à quoi ils tiennent et à travers quoi ils font tenir le projet.

Se relier au cadre national pour tenir les positions locales

Lors de la séance du CLE qui s'est tenue en octobre 2023¹, le maire évoque dans un premier temps la préoccupation générée par la baisse des financements de l'Etat, puis les deux directions des EBE font un état des lieux et évoquent le recrutement en cours d'un coordinateur d'équipe dans chacune des EBE qui devrait se faire en interne. Le chargé d'insertion du Département d'Ardèche, présent pour la première fois au CLE, demande alors :

-Est-ce qu'il y a des perspectives de seuil de rentabilité ? Et peut-on imaginer une mutualisation du poste de coordinateur entre les deux EBE ?

- Pierre, le co- Directeur de l'EBE 1 répond : Le principe sur lequel on est parti c'est l'entreprise à but d'emploi, c'est ça qui nous guide. On a des perspectives sur les activités plus ou moins génératrices de revenu. On cherche un équilibre dans le chiffre d'affaires, mais on s'interdit d'arrêter des activités non rentables. C'est ce qu'on travaille au niveau national. Il y aura des activités qui vont exister parce que ça va embaucher des gens et pas parce qu'elles sont rentables... du moins tant qu'on ne nous empêche pas de le faire !

Concernant la deuxième question, à propos de la coordination. Il s'agit d'un métier du quotidien, proche des salariés donc c'est très interne, au plus proche des personnes. Il s'agit d'organiser les activités, de faire respecter les plannings, les méthodes. Ce n'est donc pas mutualisable entre EBE. Par contre on a un DLA² sur une mutualisation (avec Rebonds et le Secours pop) pour faire plus ensemble, répondre à des marchés ensemble, ne pas se faire concurrence, développer la dynamique territoriale. Le DLA est porté par *Initiatives* (la 1^o réunion était la semaine dernière). On pourrait faire une demande sur une mutualisation de fonction support, mais c'est une stratégie défensive et ce n'est pas ça qui fait fonctionner. Il faut plutôt repérer comment on peut répondre ensemble à des activités utiles.

- La directrice de la seconde EBE, Floriane, souligne : on est sensible au fait de maintenir des activités qui sont aussi du plaisir pour les salariés, qu'ils proposent et initient, on enclenche des choses avec eux comme ça. On est attentif aussi à celles qui ont le plus bel impact en termes de lien social sur le territoire.

¹ Les propos repris ici sont issus des notes que j'ai prises concernant ces échanges au cours de la séance du CLE. Je n'ai pas mis de guillemets, les formulations n'étant pas forcément exactement les leurs, même si je me suis efforcée de les noter au mieux. Les éléments soulignés sont à la fois des points sur lesquels la personne insiste à travers le ton de sa voix et des éléments significatifs que je souligne en vue de l'analyse à suivre.

² Dispositif local d'accompagnement de l'ESS, le DLA accompagne gratuitement les structures d'utilité sociale dans le développement de leurs emplois et de leurs projets. Présent sur l'ensemble du territoire en France, le DLA propose un accompagnement sur-mesure et gratuit et compte près de 6.000 bénéficiaires chaque année. <https://www.info-dla.fr/>

- Le bénévole, impliqué sur le GT emplois du territoire renchérit : la question du chiffre d'affaires par salariés est pernicieuse, si on a ça en tête on ne peut pas faire ce qu'on veut car on a une obligation de non concurrence. C'est très dangereux à terme.

Le référent insertion se sent dans l'obligation de justifier sa question, il précise qu'il pose la question par rapport à d'autres territoires où la question se pose.

Le directeur de l'EBE l'invalide aussitôt : aujourd'hui 2 ou 3 EBE en France peuvent arriver à assurer avec les 95 % de financement. Ce sont des EBE implantées sur des bassins à compétences très élevées (qualif bac + 3 à Bac + 5 !), ou celles qui ne jouent pas le jeu (elles font des licenciements ou sont dans une logique de chantier d'insertion).

Nathalie, la directrice culture et action sociale précise : Ce sur quoi le Fond nous regarde, nous avons un dialogue de suivi la semaine prochaine, c'est où en êtes-vous sur l'exhaustivité ? et où en est-on de la vie des EBE ?

Le maire précise alors : l'exhaustivité ne se regarde pas que sur les EBE, mais sur l'ensemble du territoire (donc aussi sur le droit commun) or de ce point de vue 30 personnes ont rejoint le travail grâce à la dynamique globale. Plus d'un emploi sur 3 a été trouvé hors EBE (les données sont en cours d'affinage).

Le directeur de l'EBE 1 précise un peu plus loin dans les échanges (après une présentation des actions menées sur la liste d'attente) : sur le suivi quantitatif, ce qu'il faut remarquer en complément aux questions de rentabilité, c'est que sur la mobilisation des personnes on est très bon. On a une liste d'attente fournie. C'est une qualité qui rend certes plus difficile l'objectif Zéro chômeur mais on va vraiment chercher les personnes. Il y a une mobilisation générale de tous les acteurs. Pôle emploi arrive à amener de la souplesse, cela permet des choses. L'équipe projet fonctionne bien et cela nous oblige à embaucher plus, ce que l'on fait. Sur d'autres territoires les CLE doivent pousser pour que les EBE embauchent.

Les tours de parole montrent bien comment le chargé d'insertion du département se retrouve pris dans les filets des acteurs locaux qui font circuler la parole et les arguments entre eux pour invalider sa conception. La légitimité du projet n'est pas seulement défendue localement, mais en la remettant d'une part dans le cadre national de l'expérimentation, validé politiquement et donc difficilement contestable : logique d'embauche qui prime, volonté participative qui consiste à prendre en compte des propositions des personnes concernées, utilité sociale des activités, principe d'exhaustivité (le territoire doit pouvoir afficher vraiment « zéro chômeur » de longue durée). D'autre part, en mettant en avant les réseaux constitués horizontalement : la connaissance de ce qui se passe dans les autres expérimentations via les réunions organisées spontanément entre directeurs d'EBE et le système de parrainage instauré entre sites¹ permet de répondre aux questions posées. Sur ces deux registres c'est également en creux la référence à des enjeux débattus des politiques sociales qui sont mobilisés : notamment l'importance de la lutte contre le non-recours aux droits. C'est de ce point de vue que la capacité à élargir la liste d'attente peut être présentée comme un succès.

Enfin, le recours au DLA vient attester de la volonté de développer des stratégies de coopération pertinentes. Et la réponse technique faite sur les fonctions de coordination s'appuie plus classiquement sur les compétences professionnelles des directeurs.trices qui se posent là en expert de leur entreprise.

¹ Le Teil est parrainé par Villeurbanne, la présence de Henri Jacot dans le comité scientifique découle de ce lien. Par ailleurs au niveau de la Région la CRESS a mis en place un réseau d'appui aux sites en Expérimentation.

Dans le jeu des acteurs en présence les principes de l'expérimentation, lestés de la légitimité conférée par la dimension nationale de celle-ci, deviennent un des actants qui fait tenir le projet. Et l'on s'assure que l'acteur qui le rejoint intègre, ou du moins à ce stade entend bien, les références communes. Si le réseau a pour principe de connecter une diversité d'acteurs (ou de partenaires) son opérativité tient à sa capacité à mettre en partage des références et objectifs communs. Le CLE fonctionne comme un point de convergence pour les intérêts, les actions et les discours des différents acteurs impliqués. "Dans le réseau du collecteur, chaque entité, qu'elle soit humaine ou non, est un nœud qui contribue à la formation et à la stabilisation des faits scientifiques." (Latour, 1984), ici de ce qui fait référence et vaut comme convention commune.

Un autre temps d'échange a porté sur une question problématique : celle de la conduite à tenir pour les personnes en liste d'attente qui occupent un CDD de remplacement ou un contrat d'insertion au moment où une embauche peut leur être proposée. Ici l'enjeu n'est pas de convaincre un acteur nouveau dans le réseau ni d'affirmer des principes généraux, mais de co-construire ce sur quoi s'accorder au regard d'un cas problématique.

Lutter contre la précarité et les situations d'emploi indigne comme principe supérieur commun

La directrice et animatrice du CLE, Nathalie Grimoud, indique que la situation récente d'une volontaire en contrat précaire a conduit à s'interroger sur les règles à appliquer pour le recrutement dans l'EBE. Elle pose ainsi le problème et invite le CLE à se positionner : Est-ce qu'on appelle la personne quand il y a des embauches, au risque qu'elle arrête son contrat, ou on appelle en disant que ce sera seulement à la fin du contrat ? Ou bien on n'appelle pas les personnes qui sont en contrat ?

Une première ligne d'argumentation consiste à privilégier le dialogue avec la personne et l'anticipation. Les entreprises d'insertion pourraient ajuster le contrat d'insertion pour assurer un tuilage avec l'EBE. Le choix pourrait être donné aux personnes d'intégrer l'EBE ou pas.

Mais cela soulève une série de problèmes : 1° L'anticipation est complexe du fait précisément des situations changeantes des personnes et du processus d'accompagnement des personnes (entretiens de pré-embauche en octobre pour une embauche en novembre). 2° l'EBE embauche par vague et propose en amont une formation de pré-embauche qui paraît indispensable pour construire les relations et intégrer les personnes dans les équipes. Si les personnes restent en ACI (atelier chantier d'insertion) elles ne peuvent pas y participer : peut-on envisager une sorte de détachement ? 3° Si la personne démissionne de son contrat pour se rendre disponible pour l'EBE elle perd ses droits au chômage ou au RSA et il y a un délai entre le temps de recrutement et l'embauche effective. Il faut donc informer et alerter les personnes de ce risque 4° Le fait de conditionner l'appel de la personne en liste d'attente pour un emploi en EBE au fait qu'elle n'ait pas de contrat en cours peut dissuader certains d'accepter ces contrats or l'enjeu est ne pas décourager les personnes volontaires à travailler. « La liste doit rester un espace dynamique et permettre de faire l'expérience de situations de travail variées ». « Ce serait contraire à l'esprit TZ de quitter un emploi pour aller sur l'emploi EBE ». « Mais est-ce souhaitable de laisser une personne sur des contrats très précaires au détriment d'une plus grande stabilité ? » La discussion revient plus précisément sur la situation de la personne qui assure un remplacement de quelques heures par semaine pendant deux mois. Cas qui précisément a conduit à vouloir traiter plus largement de la conduite à tenir.

Ces questions amènent à proposer diverses solutions : Un temps de rencontre tripartite (pôle emploi-ACI-EBE) pourrait être mis en place au cas par cas pour définir avec la personne quel serait le choix à privilégier. Le cas évoqué en amont conduit à s'interroger sur la possibilité d'avoir recours au même fonctionnement pour les entreprises classiques. L'hypothèse de demander à l'employeur une rupture

conventionnelle comme celle d'une mise en congé pour suivre la formation de préembauche paraissent peu tenables (délais légaux de la procédure et besoin de la présence effective du salarié qui est recruté là en remplacement). La question est posée également de qui doit et pourra gérer ces relations entreprises. La représentante de pôle emploi décline, il n'y a qu'une chargée de relation entreprises sur le territoire et elle s'interroge sur le fait que la personne ne soit pas inscrite à pôle emploi, puisque c'est une condition pour entrer dans l'EBE.

Ces échanges conduisent à souligner que le dialogue devrait dans ce cas conduire à inciter les entreprises classiques à une embauche ou à proposer un statut moins précaire. Le directeur de l'EBE 1 souligne « Je trouve intéressant le dialogue parce que ça permet de discuter avec les entreprises, c'est la logique du droit à l'emploi qui est discutée... Si la personne est déjà en entreprise, mon plaidoyer c'est de favoriser l'embauche par cette entreprise. »

Je n'ai pas restitué ici les tours de parole, cet échange ayant duré près d'une demi-heure. Mais il est notable que les arguments avancés aient été repris par différents acteurs qui endossent les préoccupations et perspectives des autres : ainsi le directeur de Rebonds se préoccupe de l'utilité de la formation de pré-embauche pour l'EBE et la directrice de la seconde EBE s'inquiète de la capacité du GT *mobilisation des PPDE* à assurer des rencontres avec les entreprises. Le CLE parvient toutefois difficilement à dégager une règle et un processus applicable systématiquement, au grand dam de Nathalie Grimoud qui cherche à obtenir une décision.

Si la décision est difficile à prendre c'est que se joue là précisément la mise en œuvre pratique du droit à l'emploi et, avec, le risque d'effets contre-productifs pour les personnes concernées comme pour la crédibilité du projet. La plupart des acteurs soulignent précisément la nécessité de « faire du cas par cas », « de faire de la dentelle » et « ne pas trop procéduraliser ». L'idée qui semble finalement retenue est de contacter et d'informer les personnes, d'accompagner le plus possible en amont les candidats, si possible dans un dialogue tripartite pour favoriser la « bonne décision » et éviter de décourager les candidats à accepter d'autres contrats. Les principes de transparence et de dialogue, de prise en compte de la singularité des situations et de liberté de choix sont mis en avant. Cela ne signifie pas que tout le monde y adhère sans réserve, en aparté une des membres du CLE pointe le fait que « certaines personnes refusent déjà un contrat d'insertion pour être disponible pour l'EBE ! ».

Mais c'est justement là tout l'enjeu de la transformation radicale proposée : les personnes pourraient ne plus être tributaires et dépendantes de propositions insatisfaisantes qui les maintiennent dans la précarité. Le *principe supérieur commun* qui émerge est celui de la lutte contre la précarité et l'indignité, dans la lignée des principes défendus par ATD-Quart Monde¹.

¹ Les étudiant.es de Master 1, présents lors de ce CLE et qui ont réalisé les entretiens et les focus groupe avec des salariés et volontaires ont eût pour certaines d'entre elles bien du mal à se défaire des représentations dominantes : ainsi elles ne comprenaient pas pourquoi certaines personnes disaient vouloir rester à l'EBE jusqu'à la retraite car elles avaient trouvé là le poste qui leur convenait (alors qu'il s'agit de femmes de plus de 50 ans immigrées, parlant un français approximatif et portant le voile). Elles pointaient du doigt un autre qui disait avoir trouvé là un poste où il pouvait « faire ce qu'il voulait » et où il ne se sentait pas dans un rapport hiérarchique. Les premières auraient dû chercher un emploi « normal » et le dernier était perçu comme fainéant ou profiteur, alors que d'autres « plus méritants » attendent de pouvoir intégrer les EBE. Ces (dis)qualifications bien connues des personnes en situation

Le CLE apparaît ainsi comme un espace où cette innovation sociale se fabrique concrètement en se heurtant parfois à des non-humains récalcitrants (le statut de demandeurs d'emploi et les règles d'indemnisation) ou à des humains insuffisamment équipés (nombre d'accompagnants pôle emploi limité). Mais la volonté de chacun de trouver des solutions aux problèmes affrontés en commun laisse percevoir des possibilités de déplacement et de décalage des conventions et outils institutionnalisés.

Dès lors que l'analyse s'intéresse aux transactions qui ont cours dans le réseau pour en comprendre la teneur et la tenue, la sociologie des conventions et des justifications (Boltanski, Thévenot, 1991, 2007) constitue une approche particulièrement intéressante à combiner à l'analyse de réseau. Elle permet de se rendre attentif à la façon dont les acteurs se coordonnent sur le sens de leur action. On dépasse une vision en termes de ressources disponibles ou de circulation d'information ou encore de pouvoir (Lazega, 1994, 2014 ; Eloire, Penalva Icher, Lazega, 2011) pour prêter attention aux principes et valeurs qui sont mobilisés et renégociés dans les relations : le droit à l'emploi plutôt que la rentabilité du monde industriel, le souci et le soin des autres et de l'environnement plutôt que la performance économique, l'utilité sociale et la solidarité associative plutôt que la concurrence.

« Les conventions ne sont pas des structures incorporées qui se mettent en œuvre automatiquement. Les acteurs peuvent réfléchir sur l'utilisation des conventions et les conventions sont, d'un point de vue pragmatique, le résultat d'expériences collectives sur les possibilités de coordination face à des problèmes collectifs. Les acteurs créent des conventions dans des situations, et ces conventions peuvent ensuite être stabilisées et consolidées dans des réseaux acteur-objet-concept. A l'inverse, ces conventions peuvent stabiliser ces réseaux. » (Diaz-Bone, Thévenot, 2010, p.4)

Ainsi, les principes essentiels de l'expérimentation sont mis à l'épreuve par le cas (et pour chacun des cas sans doute) et mis en débat dans l'espace du CLE : la définition du chômage de longue durée et de la précarité et les motifs de la privation d'emploi, sont resitués du côté des entreprises plutôt que du côté des incapacités des personnes ; l'inconditionnalité de l'embauche et la responsabilité des acteurs économiques et institutionnels à permettre le développement des activités est réaffirmée; la nécessité de considérer ce qui importe pour les personnes comme pour le bien commun et pas seulement les intérêts économiques est défendue.

de pauvreté, ATD tente de les déconstruire depuis longtemps (*En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*. Réédité régulièrement aux éditions d'ATD quart-Monde). Nous avons d'ailleurs dû recourir avec Nathalie à cet ouvrage pour parvenir à les faire se questionner sur leurs conceptions. Ce débat a toutefois été riche pour identifier les enjeux de l'évaluation et le fait que ce qui est défendu à TZCLD ne va pas de soi. Les contributions des personnes interrogées ont ainsi été restituées dans le livrable des étudiants selon cette perspective de déconstruction des idées fausses. A titre d'exemple plusieurs personnes interrogées constatent que leur revenu n'a pas augmenté, voir a un peu baissé, du fait du retour à l'emploi puisqu'elles ont perdu des allocations, mais elles affirment clairement préférer leur situation actuelle. Ainsi l'idée fausse selon laquelle les allocataires des minima sociaux préfèrent ne pas travailler et profiter des aides est-elle battue en brèche.

Les acteurs défendent également des modalités de fonctionnement importantes pour attacher les personnes au réseau en réaffirmant que la liste d'attente est une période active et d'activation ou en défendant l'importance de la formation de pré-emploi comme temps d'intégration à l'EBE.

Dans le cadre de l'expérimentation TZCLD, l'enjeu n'est pas de préparer les personnes aux épreuves de l'entrée dans le monde du travail et aux conventions qui y ont cours tel que cela a été décrit pour l'insertion. L'expérimentation permet d'entrer dans le travail, directement, sous un autre régime conventionnel où la *sollicitude* et la *sollicitation* sont centrales et qui donnent consistance à la personne sans viser exclusivement de l'inscrire à terme dans le régime capacitaire dominant et surtout sans focaliser sur ses seules capacités personnelles. Ce qui dans le domaine de l'insertion ne semblait pouvoir se jouer que dans des interstices et « sous les conventions » (Breviglieri et Stavo-Debauge, 2006) s'opère ici plus largement : le CLE en tant qu'acteur-réseau actualise une nouvelle convention, celle du droit à un emploi non précaire. On voit se dessiner là un nouveau monde plus inclusif où les principes du *care* s'actualisent selon un régime de solidarité et de *participation réciprocaire*, qui sera exploré dans le chapitre 3.

2.2.2 Revisiter les acquis de la théorie des réseaux à l'aune du cas TZCLD

L'expérimentation TZCLD apporte ainsi une nouvelle perspective au regard des théories développées dans le cadre de l'analyse structurale des réseaux et vient questionner les modèles sous-jacents liés aux contextes concurrentiels dans lesquels elles ont été élaborées. Ainsi, Burt (2004) voyait *les trous structuraux* comme un avantage pour les individus qui connectent plusieurs sous-espaces connexes du réseau et une configuration favorisant l'innovation. Dans l'approche de Burt, le pouvoir d'un individu et les chances de réussite de son action sont proportionnels à la fois au nombre de ses relations et au nombre de trous structuraux dans son environnement relationnel : plus un individu a de contacts et plus ces contacts sont isolés les uns des autres, plus son pouvoir est grand. Mais cette analyse vaut dans le cadre d'un milieu professionnel concurrentiel, car la place stratégique entre deux trous structuraux constitue un avantage concurrentiel. Or nous nous intéressons ici à un système solidaire, qui a pour principe la *coopération*. L'enjeu est donc ici inversement de neutraliser les situations concurrentielles, y compris vis-à-vis du tissu économique local. Les positions de centralité efficaces ne sont pas des positions qui permettent de maîtriser l'information pour en priver les autres et créer ainsi des dissymétries d'accès aux flux, mais au contraire de faire circuler les informations pour symétriser les rapports. L'objectif est donc de combler les trous

structuraux, comme notre schéma précédent l'a montré. Vincent Lemieux (1999) souligne que *les réseaux sociaux de soutien* sont régis par un principe de mise en commun de la variété des liens, dans lequel c'est le principe du partage qui domine, contrairement aux structures qu'il propose de désigner plutôt par le terme d'*appareil* qui sont orientées vers des liens plus lâches et des rapports asymétriques, caractérisés par la présence de trous structuraux.

Les diverses instances mises en place (GT, travail en binôme) construisent des espaces collectifs de partage et de construction de la confiance, elles sécurisent les relations. Mercklé souligne que Burt lui-même est revenu en 2006 sur sa théorie des trous structuraux :

« Alors que les trous structuraux augmentent les performances individuelles ils compromettent en revanche les mécanismes de confiance, beaucoup plus efficaces dans les cliques que dans les réseaux riches en trous structuraux. Or la confiance est une des conditions nécessaires dès lors que deux individus s'engagent dans une relation de coopération sans avoir de certitude ni de garantie sur le comportement de l'autre partenaire. Celle-ci est proportionnelle à la réputation, c'est-à-dire à la fois à la force des liens entre eux et à la densité des liens autour d'eux qui permettent d'exercer des contrôles indirects. Les liens de type *bonding* (les termes de *bridging* et *bonding* sont empruntés à Putnam qui les a lui-même repris de Gittel et Vidal, 1998), qui augmentent à la fois l'intensité des relations et la densité des réseaux sont donc également un facteur d'efficacité relationnelle. » (2011, p.53)

La discussion sur ces types de liens, plus que le débat sur la structure du réseau, m'intéresse ici en ce qu'elle permet d'interroger de quoi est constitué le commun auquel on s'intéresse ici. La notion de *bonding* désigne la création de *liens forts* entre des individus qui partagent des caractéristiques communes telles que la culture, la langue, la religion, etc. Ces liens sont souvent créés entre des personnes qui se connaissent déjà et ont des interactions régulières. Les réseaux de *bonding* sont donc souvent considérés comme homogènes et fermés, ce qui signifie que les individus ont tendance à interagir avec des personnes qui leur ressemblent. Les réseaux de *bonding* sont importants pour le maintien de la cohésion sociale et de l'identité culturelle d'un groupe donné. Le *bridging* se réfère à la création de *liens faibles* entre des individus qui n'ont pas nécessairement de caractéristiques communes. Les réseaux de *bridging* sont souvent hétérogènes et ouverts, ce qui signifie que les individus ont tendance à interagir avec des personnes qui ne leur ressemblent pas. Les réseaux *bridging* sont considérés comme importants pour l'acquisition de nouvelles informations, l'élargissement des horizons et l'accès à des ressources diverses. C'est sur ce principe que Granovetter (1979) a analysé la force des liens faibles en particulier pour accéder à un emploi¹.

¹ Voir à ce sujet Laurent Beauguitte (2016), L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire : Vocabulaire, principes et limites. *Le réseau. Usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Presses Universitaires de Louvain, pp.9-24 ; Angot, J., Chollet, B. & Josserand, E. (2014). Chapitre 15. Analyse des réseaux sociaux, in Raymond-Alain Thiétart éd., *Méthodes de recherche en management* (pp. 498-523). Paris : Dunod ; Forsé, M. (2008). Définir et analyser les réseaux sociaux : Les enjeux de l'analyse structurale. *Informations sociales*, 147, 10-19.

L'enjeu ici est pourtant de passer d'une logique de création de ponts et de passerelles (bridging) entre des acteurs divers à la construction d'un commun (bonding), non pas fondé sur une appartenance préexistante, réifiée, mais sur une appartenance instaurée par l'expérimentation. L'intérêt des termes en anglais est de conserver la dimension active des actions de construction des alliances et des ponts alors que les notions de *liens forts* et *liens faibles* utilisées en français essentialisent ce dont les liens sont faits et renvoient à une différenciation entre socialisation primaire et socialisation secondaire peu propice à comprendre ce qui est en jeu ici.

Les relations fortes de type « communautaires » (famille, origine ethnique) ne sont d'ailleurs pas a priori disqualifiées dans ce régime d'action publique. Elles jouent et on leur fait jouer un rôle dans cette possible construction d'un nouvel acteur collectif : ainsi la directrice de la culture et du développement et le directeur de l'EBE sont ensemble dans la vie et ils ont conjointement décidé de s'impliquer dans ce projet en 2017. Leur force de conviction partagée et les échanges d'informations et de conceptions qu'ils peuvent entretenir de façon informelle dans la sphère domestique soutiennent leur engagement et fait la force de cette *dyade* centrale pour le projet¹. Mais ils ont su aussi ne pas se rendre incontournables et trop puissants dans cette position : ainsi leur congé sabbatique de 6 mois de janvier à juillet 2023 pour partir à l'étranger a constitué une sorte de test grandeur nature pour eux et pour le réseau du fait qu'ils ne s'étaient pas rendus incontournables au fonctionnement de ce système d'acteurs. En l'absence du directeur, Marianne, la directrice adjointe de l'EBE 1 assure l'encadrement et au retour du directeur ils décident d'une co-direction à égalité. En l'absence de la directrice du service, la chargée de mission TZCLD et la chargée de mission Politique de la ville poursuivent les missions à conduire. Elles ne parviendront toutefois pas à prendre le risque d'un recrutement sans l'appui de leur responsable, lorsque c'est la chargée de mission TZCLD qui quitte ses fonctions en mai 2023.

Mais finalement, du côté de l'équipe projet comme du côté de l'EBE, « ça tient », le projet se poursuit, les autres acteurs, y compris les membres du conseil scientifique², s'impliquent davantage pour poursuivre l'œuvre collective.

¹ Accueillie chez Pierre et Nathalie lors de mon séjour au Teil en octobre 2023 (pour pallier les restrictions budgétaires de l'université !), j'ai pu observer comment ils essayaient aujourd'hui et après un temps de prise de distance vis-à-vis de leur travail (congé sabbatique de 6 mois) de ne pas trop traiter les questions du travail à la maison afin d'épargner leurs enfants. Ma présence a cependant mis à mal provisoirement cette intention, et c'est dans leur cuisine que nous avons débriefé le travail des étudiants avec François Beaujolin (bénévole impliqué dans l'évaluation) et Nathalie. Inversement ce partage de leur espace domestique (épluchage de légumes, visionnage des vidéos faites pendant leur voyage en Amérique du Sud, échanges sur la vie du collègue avec les enfants, récit de nos parcours) permet également de créer une relation plus forte entre nous et d'instaurer une plus grande confiance, gage de la bonne réalisation de notre collaboration professionnelle.

² Alors qu'aucun temps commun du GT évaluation n'était prévu pendant ces 6 mois d'absence il nous a semblé nécessaire de proposer en mai 2023 une journée pour rassembler et remobiliser le groupe de travail et réassocier chacun des membres du comité scientifique avec son binôme... en l'occurrence je n'ai plus d'interlocutrice du

Une autre dyade significative est à repérer : celle formée par le maire et sa femme, devenue la directrice de la nouvelle EBE. Là aussi l'implication dans le projet est soutenue par les convictions partagées dans la sphère domestique et la confiance établie dans cette sphère alimente la confiance nécessaire au lancement de nouveaux projets... tout en rendant possibles les sacrifices qu'imposent l'engagement dans un tel projet !

Plus largement, la manière dont est faite la mobilisation des personnes (recrutement par le biais des adultes relais et par le bouche-à-oreille, forte implication des associations locales) et les formes données à l'identification des intérêts de chacun dans la constitution des activités et des équipes a favorisé la reconnaissance et la construction de liens forts (cf. point 2.3). D'autres dyades ou triades amicales se sont formées ou retrouvées au sein de l'entreprise comme le montre les schémas de réseaux individuels et des équipes qui suivent. Plusieurs personnes expriment d'ailleurs le fait que pour eux « Activi'Teil c'est une grande famille » ou « c'est devenu comme une nouvelle famille ». C'est à approfondir ces mécanismes de glissements et de renforcements réciproques entre *bridging* et *bonding*, *attachements faibles* et *attachements forts* que va être consacré le point suivant.

2.3 Utilité sociale des activités et reconnaissance des personnes : des trajectoires imbriquées au sein du réseau

Il s'agit dans cette étape de l'analyse de descendre plus finement à l'échelle des personnes et notamment les personnes privées d'emploi et au niveau des activités et de leur organisation. L'enjeu est d'examiner ici plus précisément comment se construisent les connexions au réseau et à l'intérieur de celui-ci en suivant des séquences de parcours individuels et la trajectoire de création des pôles d'activités. La construction conjointe des équipes de travail et des activités conduit à grouper et à rattacher à des espaces plus circonscrits du réseau (des zones de *connexité* plus fortes), ce qui permet d'affilier plus fortement à celui-ci¹. On repère ici une diversité de petits *collecteurs* qui participent à la construction de l'acteur-réseau en permettant les interactions avec d'autres actants au sein de réseaux complexes (les formats de rencontres individuelles et collectives, les arbres de compétences, les équipes organisées autour des activités, les deux porteurs de projet associatifs)

Le processus de constitution des équipes et des activités des Entreprises à But d'Emploi établit les liens selon un *régime de reconnaissance* de la qualité des objets, des activités et des

côté du centre social, mais la présence de l'étudiante que j'encadrai m'avait permis de garder un lien plus régulier avec le terrain. Ce temps a également associé deux salariés de l'EBE.

¹ Concrètement d'ailleurs les salariés sont affiliés à la sécurité sociale et réaffiliés à une mutuelle. De nombreuses personnes se trouvaient de fait hors droits sociaux et bénéficiaient donc de la CMU et CMU-C.

personnes et de confiance réciproque. La démarche est assez proche de celle prônée dans le développement communautaire et sa visée relève d'une perspective de développement du pouvoir d'agir, y compris via l'amélioration du pouvoir d'achat, mais plus fondamentalement par l'accès et la connaissance des droits, la dignité et la reconnaissance sociale (j'y reviendrai plus largement dans le chapitre 3).

Je déclinerai dans cette partie ce processus qui passe d'abord par l'établissement de relations individuelles (étape 1 de mobilisation), puis par l'identification de ce à quoi chacun peut contribuer (étape 2 d'identification des capacités et des envies), pour instituer ensuite le collectif (étape 3 d'expérimentation des activités).

Pour chacune de ces étapes, des outils ont été élaborés par et avec les acteurs du projet pour construire le réseau et pour en évaluer la teneur : des arbres de compétences, des récits de vie et des schémas des relations personnelles, des représentations des collectifs de travail et de ce qui les fait tenir. A ce niveau d'action et d'analyse nous prêtons collectivement attention aux différents types et modalités d'attachement à l'œuvre et nous cherchons dans le même temps conjointement à reconnaître et à faire émerger la qualité des êtres et des activités instaurées par l'acteur-réseau TZ-EBE.

Topo 4 : Articulations et tensions entre logiques d'évaluation, d'action et de recherche

Dans le cadre de l'évaluation le fait d'être responsable de l'axe portant sur « le parcours des personnes » a conduit à focaliser mon attention sur l'identification des réseaux égocentrés et sur l'analyse des trajectoires individuelles. Si cette approche permet de mesurer ce qu'il en est de l'amélioration des situations des personnes et partant de l'empowerment individuel elle comporte le risque d'enfermer dans cette seule perspective individualisante. « Cette démarche narrative, stimulée par le chercheur, ne fait d'ailleurs que redoubler celle des intervenants sociaux souvent amenés à proposer aux jeunes [et plus largement aux personnes] qu'ils ont pour mission de socialiser, d'insérer, d'éduquer, de former... la mise en récit ou en scène de leurs propres expériences biographiques. » (Franssen, 2006, p. 13). Or précisément ici on cherche à sortir de ce registre individualisant, l'enjeu pour l'intervention comme pour l'analyse est d'opérer une réinscription dans une configuration sociale plus large.

Lors du séminaire de mai 2022, j'avais présenté cet axe en parlant de l'évaluation « au regard des salariés et PPDE » et pas de l'évaluation de leur situation avec pour but d'élaborer avec eux les objectifs d'évaluation qui leur importait (présentés dans le chapitre 3). Mais la ruse n'a pas bien tenue. Il y a là une tension entre la logique de l'évaluation nationale qui sectorise les domaines et données à mesurer et une volonté affirmée par les acteurs locaux comme par le comité scientifique de faire de l'évaluation un espace d'implication et de réflexion collective, comme une occasion d'agir dans le projet pour les personnes qui y sont impliquées. Les méthodes mobilisées pouvant, selon l'usage et le traitement (extractiviste ou plus participatif et réflexif) que l'on en fait basculer d'un côté ou de l'autre.

Sur cet axe 1 des entretiens de type récit de vie avaient déjà été réalisés début 2022 (stage Thibault Breuillon) auprès des salariés et volontaires avec pour intention de les renouveler à un an ou deux ans. J'ai proposé de compléter cette approche par la méthode d'analyse de réseaux. Cette analyse de réseau visait à identifier les effets de l'entrée dans la dynamique du projet (dès 2015 pour certaines personnes) sur l'environnement relationnel des personnes. L'objectif, co-construit lors du séminaire évaluation, est de mieux comprendre les situations de désaffiliation et les effets de ré-affiliation éventuel du projet : Quelles sont les ressources et les soutiens identifiés par les personnes ? Par quels intermédiaires sont-elles entrées dans le projet ? Quelle est leur place et comment participent-elles aux différentes activités ? Quels sont les effets générés par le retour à l'emploi et à une stabilité financière sur leur relation à leur entourage (familial, amical et professionnel) ?

Au-delà des informations recueillies l'utilisation de ce support visuel et graphique du schéma devait permettre aux personnes d'exprimer plus facilement et de visualiser le système relationnel qui était le leur. Cette approche s'inspire d'une recherche-action menée par Martin Goyette (2012) avec des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion avec un suivi longitudinal (sur près de 10 ans). L'identification avec eux de la configuration de leur relation permet de mieux repérer les acteurs qui peuvent être ressource, *porteur* ou bien *neutre* ou *inhibiteur* dans leur parcours d'insertion. Un accompagnement est ensuite mené pour les aider à développer de nouvelles relations plus « positives ». L'outil de réseau permet ainsi de conscientiser et de soutenir l'action éducative et d'insertion tout au long du parcours des jeunes sans se limiter à un travail sur le projet et les compétences de celui-ci.

Cette proposition méthodologique combine finalement des acquis assez classiques de la sociologie des réseaux sociaux d'une part concernant les sociabilités et les solidarités familiales et d'autre part concernant l'accès à l'emploi et le fonctionnement des mondes professionnels (Bidart, Degenne, Grossetti, 2011) dont l'intérêt réside dans le fait de ne pas expliquer les comportements des individus par leurs seules (manque de) qualités et (in)capacités individuelles intrinsèques. Son usage dans une démarche de recherche-action me semblait particulièrement intéressant à expérimenter.

Nous avons testé cette approche avec un petit groupe d'étudiants de Master 1 Politiques sociales et développement territorial en octobre 2022. Un recueil et une analyse des réseaux personnels des salariés avant et après leur entrée dans le projet où l'EBE a été réalisé auprès de 11 personnes. De février à avril 2023, j'ai ensuite encadré un stage et un mémoire de Master (Lydia Ensaad) qui a notamment permis de réaliser 11 nouveaux entretiens biographiques qui devaient être assortis d'une schématisation de réseau, dont 6 avec les salariés de l'EBE et 5 avec les Personnes Privées d'Emploi Durablement en attente d'intégrer l'entreprise (PPDE). Les schémas et récits recueillis permettent de repérer différentes caractéristiques des parcours et notamment comme nous le verrons ci-dessous des modalités d'entrée dans le projet et la place prise dans celui-ci.

Plusieurs raisons ont toutefois conduit à laisser de côté (à ce stade du moins) l'approche par les schémas individuels de réseaux. La construction des schémas prend du temps : pour former l'enquêteur, dans la réalisation de la collecte, et pour remettre en forme les schémas. Du point de vue des informations recueillies, on constate que l'on peut reconstituer des schémas à partir des récits de vie après coup. Du point de vue des effets attendus pour les personnes, cette démarche supposerait d'être véritablement

intégrée à l'accompagnement de celles-ci pour être intéressante et justifier le temps passé, ce qu'il n'a pas été possible de mettre en place au sein des EBE. Par ailleurs cette approche suppose de s'inscrire dans une certaine durée, or les impératifs de l'évaluation conduisent à vouloir produire des résultats plus rapidement, dans un contexte où le financement de l'expérimentation était revu à la baisse par l'Etat.

En octobre 2022, pour la seconde enquête collective, priorité a donc été donnée (via la commande faite par Nathalie Grimoud aux étudiants) à la mesure de l'impact du projet pour les personnes aux plans de la santé, de la mobilité, du logement, de la consommation et des loisirs, prenant en compte également les sociabilités mais en perdant un peu de vue l'implication dans l'expérimentation elle-même. 9 entretiens et deux focus groupes (avec 8 personnes) ont été réalisés. Le format focus groupe fait perdre en précision sur le vécu de chaque personne mais a permis en revanche des débats entre salariés puis entre étudiants sur certaines questions (accès aux droits, situation financière, perception des personnes en situation de chômage de longue durée).

Cette tension entre logique d'évaluation et démarche de recherche, entre recueil des données et soutien à l'action nous pousse collectivement à réinterroger ce dans quoi nous sommes embarqués et les modalités par lesquelles poursuivre notre travail d'(é)valuation alors que les premières échéances officielles de l'évaluation du site du Teil arrivent. Le présent écrit m'a donné l'occasion de reconsidérer les matériaux collectés et constitués collectivement et de porter un regard plus global sur l'expérimentation et son évaluation. Une version de cette réflexion à destination du comité scientifique a été partagée et discutée. Cela nous amène à initier d'une part une approche plus orientée sur la recherche avec une réflexion sur TZCLD comme « commun ». D'autre part à préciser les objectifs du séminaire d'évaluation programmé au Teil en mai 2024. Si l'idée est de présenter les premiers « résultats » des axes 1 et 2 d'évaluation nous souhaitons en faire un espace pour débattre de ce que l'on veut montrer et démontrer. L'enjeu est de construire une parole collective.

2.3.1. Etape 1 : le repérage et la mobilisation des personnes privées durablement d'emploi

Cette étape, qui a commencé dès 2015 sur le territoire et se poursuit actuellement dans une visée d'exhaustivité, passe par une diversité de canaux et d'intermédiaires. 850 courriers ont été envoyés aux allocataires RSA et chômeurs, pôle emploi a organisé 10 journées d'information, 120 permanences se sont tenues à la maison des projets située dans la rue centrale du Teil, 20 permanences ont eu lieu au Secours populaire, enfin 4 grèves du chômage ont investi les espaces publics de 2018 à 2021 qui ont rassemblé les volontaires et les professionnels dans des actions collectives (manifestations, affichage, débats). 300 personnes ont ainsi été rencontrées pour 225 éligibles en 2021. La multiplication des dispositifs et formes de prises de contact a permis de toucher des personnes qui n'étaient auparavant pas repérées ou suivies. Et *en chaine*, les premières personnes mobilisées et surtout celles recrutées ont elles-

mêmes parlé du projet à d'autres qui n'envisageaient pas à priori de travailler et étaient du point de vue des institutions « invisibles ».

Eu égard à la nature du projet et à son caractère inhabituel parler du projet c'est également le défendre. L'acteur qui traduit pour un autre, potentiel entrant, ce qu'est TZCLD s'implique à la fois dans les orientations de l'expérimentation et s'engage dans la relation personnelle. Dans le film réalisé par Marie-Monique Robin¹ sur une des premières expérimentations, les témoignages des premières personnes soulignent qu'il est difficile de croire à ce qui est proposé. Non pas parce que les personnes n'y aspirent pas, mais parce qu'elles craignent de croire en un rêve trop beau pour être vrai. L'une d'elle dit ainsi « c'était utopique à un point ! je me suis dit, c'est pas possible ». Il y a donc quelque chose de l'ordre de la promesse qui est faite. Cela modifie le rapport entre le futur « bénéficiaire » et celui qui fait cette proposition, notamment pour les acteurs de l'insertion et de l'emploi qui ne sont pas dans un principe de positionnement et de vérification de l'adéquation de la personne à des conventions déjà prédéfinies par le monde du travail, mais dans un rapprochement avec la personne pour l'instituer en personne capable (Breviglieri, Stavo Debauge, 2006). Les personnes rencontrées au Teil ont parfaitement conscience de la responsabilité que cela suppose : d'une certaine manière il s'agit de « convertir » la personne, de lui permettre d'y croire et d'espérer... au risque de faire croire à un mirage. S'appuyer sur un lien déjà existant (de voisinage, d'aide, amical) permet la réassurance et, une fois le lien et l'engagement établi, chaque futur.e salarié.e est susceptible de devenir un nouvel ambassadeur ou ambassadrice du projet, jouant un rôle de *porteur* dans le réseau. Les récits et schémas recueillis ont permis d'identifier un triple maillage dans cette phase : par les adultes-relais qui sont déjà en proximité avec les personnes, par les associations locales existantes ou en création avec le soutien des bénévoles engagés plus spécifiquement dans le projet TZ et parallèlement par les professionnels de l'emploi et de l'insertion qui déplacent leur mode d'intervention.

La responsable de pôle emploi souligne qu'elle a été surprise : « Ce n'était pas la culture professionnelle de pôle emploi d'aller chercher des gens, pour qu'ils s'inscrivent en tout cas ! C'était pas trop dans notre pratique donc j'ai eu un petit temps d'adaptation sur ce public « invisible ». On a déjà des difficultés à suivre les inscrits ! » Cela pousse à s'adapter au public qu'il y a sur le territoire. (focus group 11 décembre 2023)

Les recueils de schéma de réseau réalisés par les étudiants en octobre 2022 et au printemps 2023 permettent ainsi de donner à voir selon quelles dynamiques de connexion se fait l'entrée dans l'expérimentation puis, le cas échéant, dans l'EBE.

¹ Robin M.M (2020), *Nouvelle cordée*, 112 mn, production M2R. L'expérimentation concerne la commune de Mauléon. L'organisation de séance de diffusion de ce film et de débat en direction des acteurs locaux et des personnes privées d'emploi constitue d'ailleurs un des outils mis en œuvre au Teil et ailleurs pour mobiliser et convaincre. Cet objet sensible permet de traduire visiblement ce que fait l'expérimentation aux lieux et aux gens. Il opère un nouveau partage du sensible (Rancière).

Sur le plan méthodologique, il faut préciser qu'un premier temps d'atelier avec les trois personnes chargées de mission (TZ, Politique de la ville, Service Public de l'Emploi), un bénévole membre du CLE et deux personnes salariées comme adultes-relais avait permis d'établir des schémas plus complets des acteurs en présence : le premier objectif de ce temps était de former les étudiants à la démarche en la testant d'abord, ce qui a permis d'identifier les difficultés éventuelles de compréhension. Le second objectif était de leur permettre d'avoir une première connaissance des acteurs afin de mieux situer les personnes et institutions qui seraient évoquées dans les entretiens individuels. Une légende commune a été élaborée pour la construction des schémas individuels¹. Dans la mesure du possible des schémas avant/après l'entrée dans l'EBE ont été réalisés, ce qui permet d'identifier les effets de développement du réseau individuel généré pas la participation à celui-ci selon qu'on y est entré par le quartier, par les activités ou par l'accompagnement social. Cela permet d'une part rendre compte de la diversité des profils des personnes concernées, sans les enfermer dans une typologie essentialisant leurs caractéristiques personnelles ; et d'autre part de commencer à identifier des effets de l'expérimentation sans généraliser trop vite.

Légende

	Activi'Teil
	Structures en lien avec l'EBE
	Institutions et individus clés
	Associations et individus clés
	Autres lieux-clés
	Membres de la famille
	Amis
	Collègues
	Liens d'aide
	Tensions/conflits
	Rupture
	Lien distendu/distanciel
	Reconnaissance
	Activités/sociabilités/échanges (loisirs)
	Relations professionnelles
	Relations amicales

Les deux schémas ci-dessous mettent en évidence une **première forme de réseau** qui caractérise plutôt des femmes, issues de l'immigration et installées de longue date dans le même quartier. Leur réseau relationnel est très centré sur cette communauté-territoire. Dans les deux

¹ Les prénoms des personnes clés dans le projet et qui ont un rôle professionnel public ont été conservés, les autres ont été modifiés ou supprimés. Les petits textes de « portrait » donnent quelques éléments biographiques et proposent une première analyse de la structuration du réseau. Ils ont été rédigés par les étudiants à partir des éléments recueillis au cours de l'entretien accompagnant l'élaboration du réseau avec la personne, j'ai toutefois reformulé ou précisé certaines choses.

cas, la connexion avec Activi'Teil mais aussi avec d'autres acteurs associatifs passe par les deux adultes-relais Arafa et Sitti. L'association Mayesha Espoir portée par Arafa promeut un accueil digne des personnes immigrées et anime des ateliers cuisine du monde dans le cadre du futur projet TZCLD. Elles apparaissent comme des organisatrices communautaires particulièrement efficaces. Arafa est de ce point de vue une figure assez exceptionnelle puisqu'elle mène parallèlement à sa fonction d'adulte-relais des actions de solidarités internationales financées par d'importantes fondations et suivies par divers partenaires. Nous avons pu éprouver en 2022 sa capacité à jouer de la proximité pour créer des liens et de la solidarité, puisqu'elle nous a invités à manger chez elle l'ensemble des 12 étudiants de la promotion de Master 1 et moi !

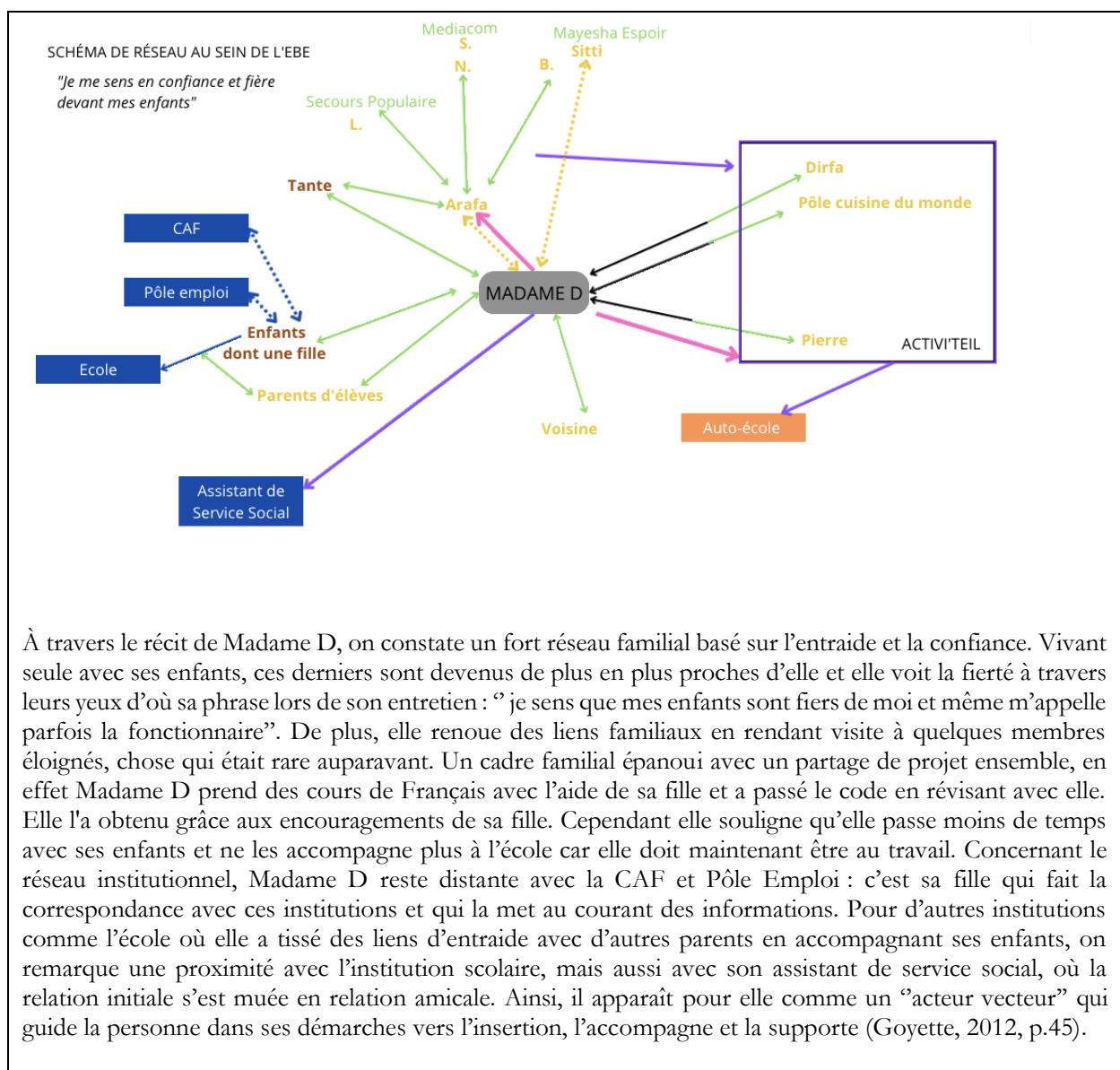
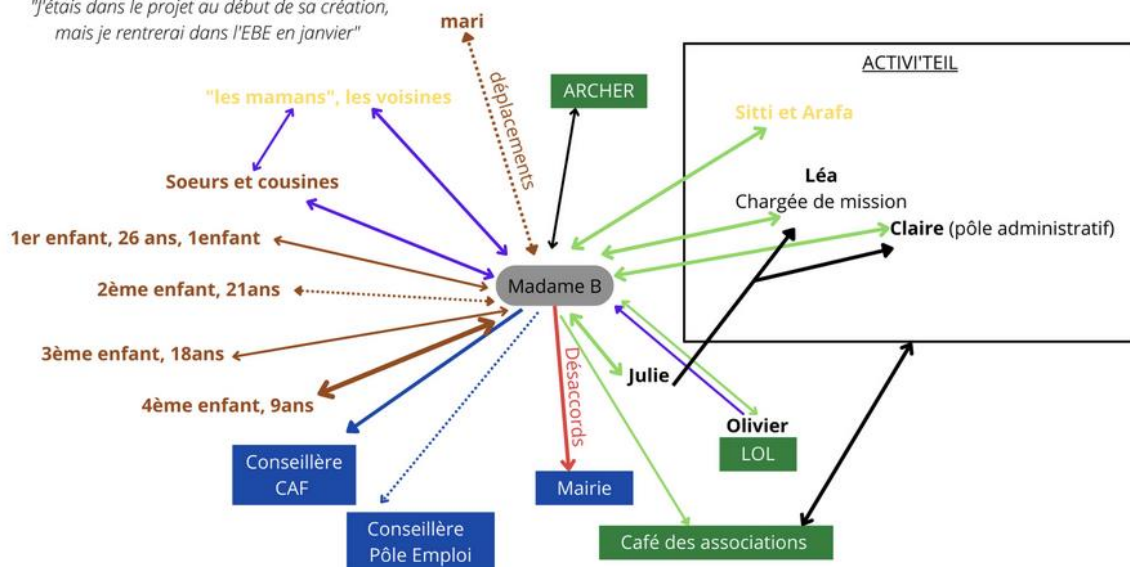


SCHÉMA DE RÉSEAU AVANT INTÉGRATION DE L'EBE

"J'étais dans le projet au début de sa création, mais je rentrerai dans l'EBE en janvier"



Mme B est en liste d'attente du projet Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée. Elle s'est investie dans la démarche au moment du premier appel à projet courant 2016. À la suite de la décision négative rendue, elle s'est retirée un temps du projet. Mais elle demeure en lien avec certaines personnes et lieux. Elle se rend au café des possibles et rencontre des acteurs de la structure ou ayant un lien associatif au sein du territoire. Dans le cadre du café des possibles elle échange avec d'autres volontaires sur des missions éventuelles et identifient ainsi des perspectives d'activités. Son réseau est déjà transformé par sa participation au projet même si elle n'est pas encore recrutée. Elle établit des liens forts au sein du quartier, notamment « les anciens » puisqu'elle réside dans le même quartier d'habitat social depuis qu'elle est jeune. Elle y a des liens familiaux avec ses sœurs et cousines et amicaux avec des voisins. Ces derniers ont une relation d'entraide mutuelle et de sorties ou soirées. Son mari, qui travaille en déplacement, est peu souvent présent au sein du foyer familial et elle a des enfants hors du foyer sauf un garçon de 18 ans et une fille de 9 ans. Elle exerce des activités professionnelles en qualité d'intérimaire ou des contrats à durée limitée par le biais de l'association ARCHER. Ceci explique la distance avec sa conseillère Pôle Emploi puisqu'elle passe par un autre organisme afin de trouver des missions.

Figure 4 - 1° type de configuration de réseau individuel

Un **second type de configuration** apparaît qui amène une entrée dans l'expérimentation directement par le biais d'un engagement préalable dans des activités qui de bénévoles deviennent salariées (pour partie puisqu'ici l'engagement dans une diversité de projet n'est pas couvert par l'ensemble des activités exercées). Le schéma ci-dessous concerne un jeune, mais on retrouve d'autres cas de figure. Cette configuration correspond à des profils de personnes qui sont impliquées dans le tissu associatif local mais en difficulté d'insertion professionnelle du fait d'un manque de qualification, d'un moment de rupture dans leur parcours (maladie, deuil) ou/et d'une volonté de s'inscrire dans une autre forme de rapport au travail. Dans le cas de monsieur A, le passage de cette personne dans la seconde EBE en 2023 (qui n'apparaît pas encore ici) viendra mettre davantage en congruence ses aspirations avec les activités à mettre en œuvre.

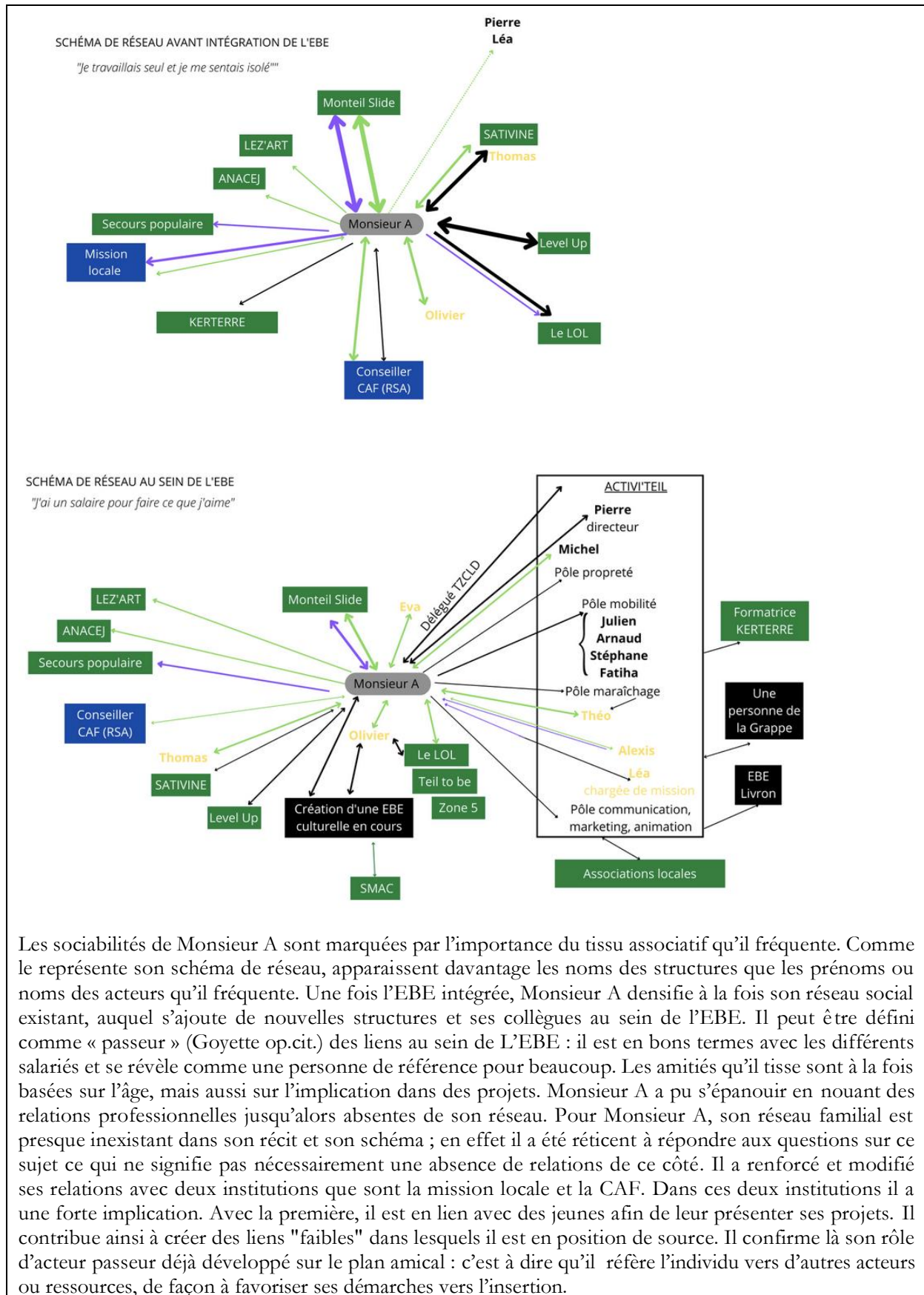
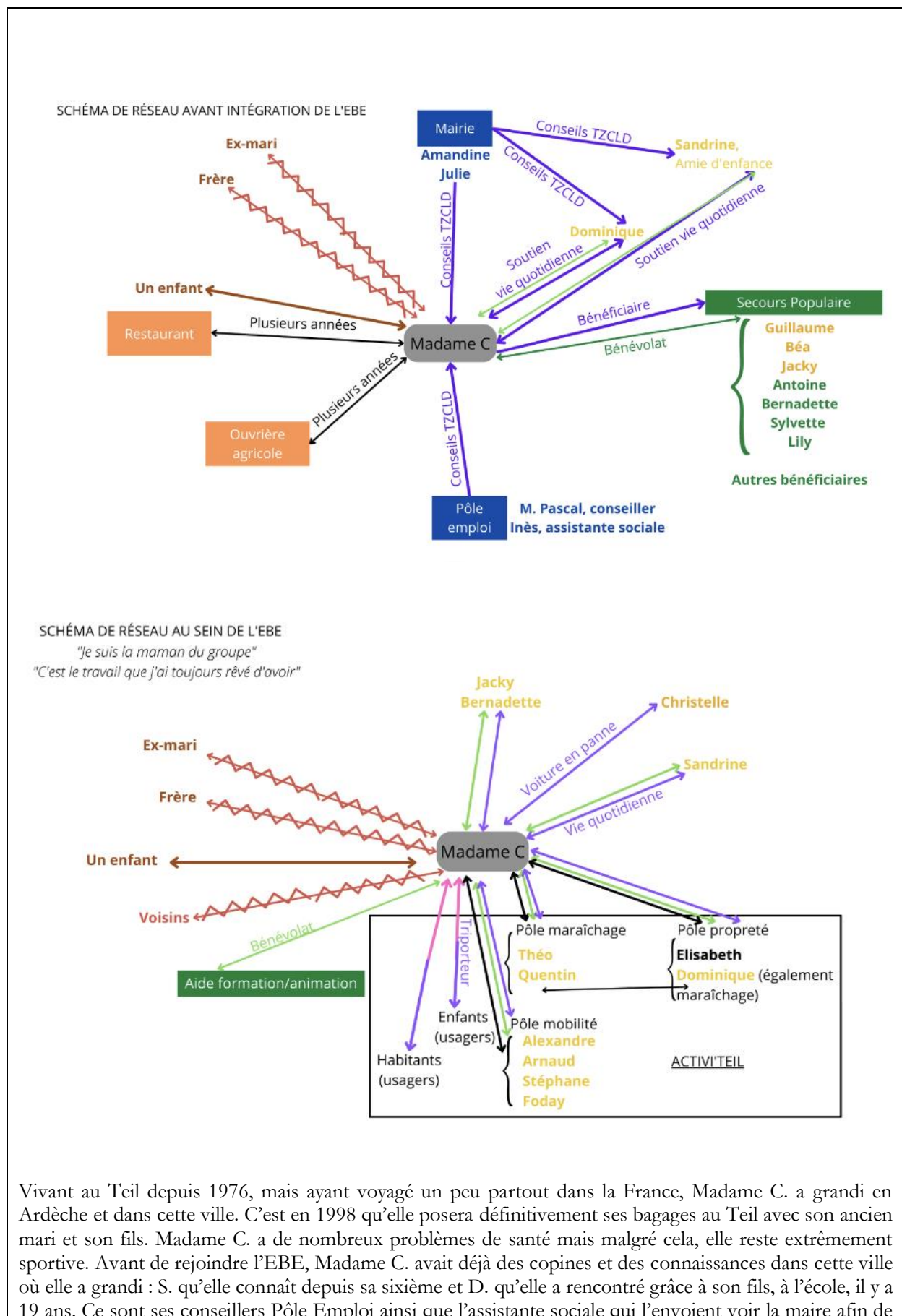


Figure 5- 2° type de configuration de réseau individuel

Enfin d'autres personnes sont entrées dans l'expérimentation via leur inscription dans les réseaux de l'aide sociale (**3° configuration**). L'entrée dans le projet s'opère selon une modalité plus classique d'orientation et de conseil, même si dans le cas de Madame C sa

fréquentation du secours populaire dépasse le seul recours à une aide, puisqu'elle y est aussi bénévole.



rejoindre l'EBE. Avant, elle a fait du bénévolat au Secours populaire et au relais alimentaire. Elle y était aussi bénéficiaire. En rejoignant l'EBE en avril parmi les premières, elle intégrera le pôle maraîchage, mobilité et propreté. Ce qui ressort le plus du récit de Madame C. c'est sa volonté d'être toujours active. Elle apprécie énormément le maraîchage pour cette raison, mais aussi parce qu'elle reste avec ses amis de l'EBE. On retrouve aussi C., son amie de toujours. Les relations entre eux sont "super" d'après Mme C. Ils font des soirées à Zone 5 par exemple. Elle se considère comme la maman du groupe et essaie de donner du courage aux autres membres. Les habitants de la ville sont aussi une part importante de sa vie. En effet, étant donné qu'elle conduit les enfants à l'école à vélo, les habitants la reconnaissent. « C'est le boulot que je rêvais d'avoir ! » nous dira-t-elle.

Figure 6 - 3° type de configuration de réseau individuel

Ces trois modes d'entrée dans le projet, lié aux configurations relationnelles dans lesquelles sont inscrites les personnes, induisent des formes de participation spécifiques aux activités qui y ont cours. Les personnes vont ainsi s'inscrire diversement dans les espaces communs et au sein des équipes et en retour le fait d'entrer dans ce nouvel espace de relations professionnelles va induire des effets variables pour chacune. Il est prévu de poursuivre l'analyse sur ce point sur un plan longitudinal en renouvelant les entretiens à un an ou deux ans, ce qui a été fait pour 4 des premières personnes interrogées.

Les schémas en tant que forme stabilisée d'un état sans cesse changeant traduisent bien l'ambiguïté de ce mode d'appréhension. Si des moments de stabilisation peuvent être captés, le principe même d'une approche par les réseaux c'est de se rendre attentif au caractère instable des relations : les potentialités des relations en chaîne, l'activation de points du réseau « dormant », les coupures par rapport à certaines connexions trop lourdes ou qui s'avèrent inutiles, et plus généralement la circulation entre les espaces du réseau. D'où l'intérêt d'une part de ne pas en rester aux seuls schémas et d'autre part de combiner les points de vue : à partir de chacun des Ego pour reconstituer les relations structurant une zone complète et en suivre les reconfigurations. Le déplacement du regard d'une perspective à l'autre permet de documenter ce que font faire positivement ou négativement les configurations enchevêtrées : comment ce qui fait ressource à l'échelle de l'individu peut être activé ou au contraire faire obstacle à l'échelle du collectif (attachements familiaux et amicaux) ? et inversement comment les ressources collectives sont traduites en ressources individuelles (compétences, confiance) ? L'intérêt du point de vue de l'analyse est de comprendre les dynamiques collectives à partir des perspectives et positions individuelles. Du point de vue de l'action, l'enjeu est de développer ces dynamiques collectives en repérant plus précisément ce à quoi chacun peut contribuer, autrement dit la part qu'il peut apporter dans le réseau. On se déplace progressivement des configurations relationnelles individuelles à l'agencements des collectifs.

2.3.2 Etape 2 : La reconnaissance des intérêts et capacités des personnes

Un certain nombre d'outils ont ainsi été développés pour repérer et en même temps construire ces contributions possibles au commun. D'une part le « café des possibles » a été institué, en tant qu'instance d'élaboration des projets d'activités avec les personnes concernées. D'autre part, des entretiens individuels ont été réalisés basés sur un questionnaire orienté sur les souhaits et projets des personnes. Afin de compléter cette approche le choix a été fait de réaliser des « arbres de compétences » qui ont pour visée de renforcer l'estime de soi et de favoriser la construction d'un sentiment d'appartenance collectif¹. Il faut sans doute souligner ici que l'objectif n'est pas d'accompagner les personnes dans un « projet d'insertion », on sort de l'injonction au projet individuel pour orienter l'attention vers la construction des activités. S'il y a bien activation celle-ci n'est pas focalisée sur l'individu (Franssen, 2006). Chaque personne est donc considérée en tant qu'elle apporte au collectif.

Le recueil de ces arbres a été réalisé lors d'ateliers collectifs en 2021 et 2022, chaque personne est ainsi invitée à dessiner son propre arbre (le logiciel n'a pas été utilisé ici), puis cela a servi de base aux échanges qui ont eu lieu dans le cadre du café des possibles. Cette méthode permet ainsi l'identification et la valorisation des compétences de chacun, mais autorise aussi l'expression de leurs attachements et intérêts, pour passer ensuite à l'identification des possibilités collectives, à travers un arbre de l'entreprise. Ces arbres sont une autre forme de figuration qui considère non seulement les personnes et leurs liens mais donne à voir ce qu'elles peuvent apporter en tant que partie prenante du réseau, par quoi elles sont attachées et comment elles vont pouvoir s'attacher aux autres. Toutefois la représentation sous forme d'arbres individuels (pour chaque personne) ou unique (pour l'entreprise) présente le défaut d'individualiser et de verticaliser la représentation. Les connexions entre les branches de chacun ou par les racines ne sont ainsi pas mises en valeur et plus largement l'image de l'arbre réfère à un rapport au monde qui correspond mal à ce qui se joue ici. Le rhizome cher à Deleuze et Guattari (1976) ou les mycètes qui inspirent Tsing (2015) seraient plus appropriés pour décrire la façon dont se connectent ici les compétences, les ressources, les personnes et les lieux et les objets. Mais cette représentation est sans doute plus difficile à appréhender pour les

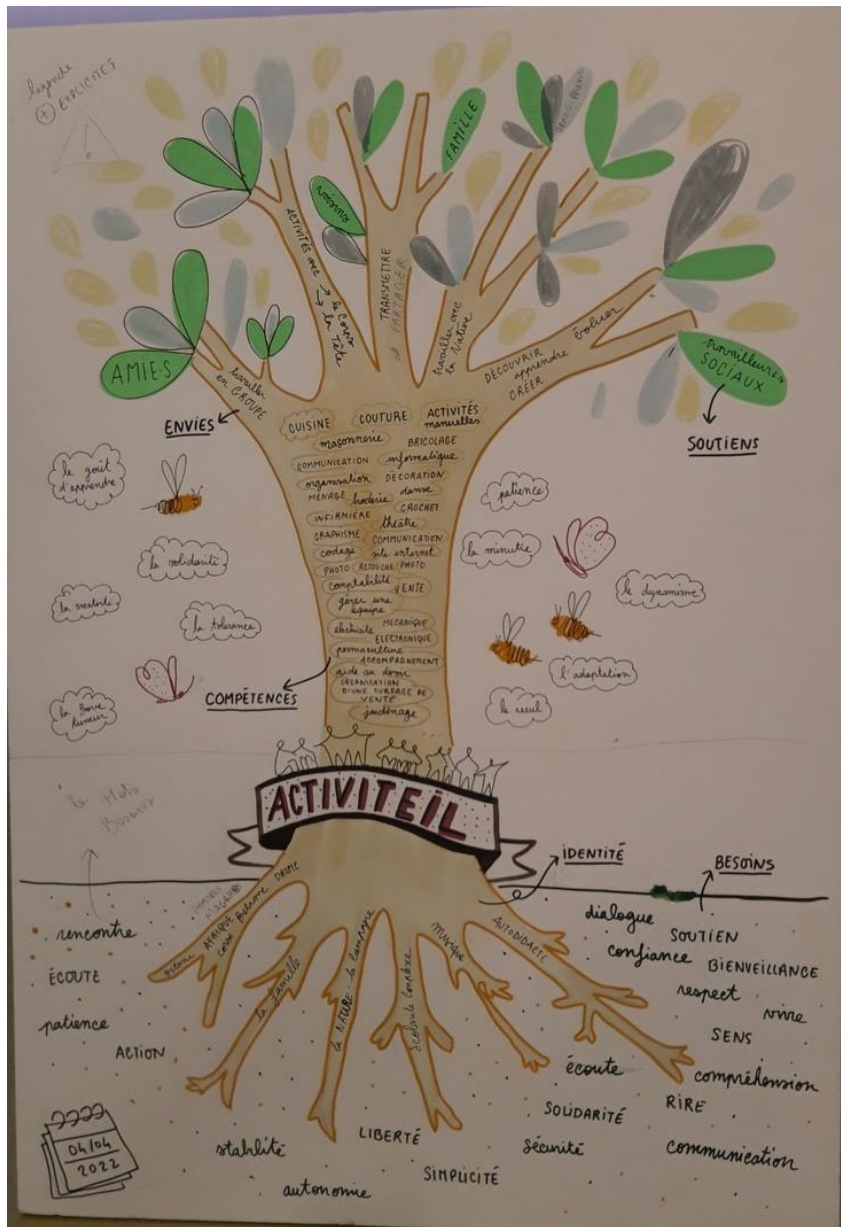
¹ Le principe des arbres de connaissances ou arbre de compétences a été élaboré au début des années 1990 par le philosophe Pierre Lévy et le mathématicien Michel Authier. Il est présenté de la façon suivante dans *Les arbres de connaissances*, La découverte, Poche, 2017. « Le système des " arbres de connaissances " constitue un dispositif totalement novateur d'acquisition et de validation des connaissances, tant pour la période scolaire que pour la formation professionnelle. Véritable alternative aux diplômes, ce système de reconnaissance des savoirs et des compétences, radicalement nouveau et profondément démocratique a été conçu pour faire retrouver l'estime de soi à ceux dont on prétend qu'ils " ne savent rien ", améliorer l'adaptation des formations à l'emploi, mobiliser au mieux les compétences des entreprises et des organisations, ouvrir enfin la perspective d'une nouvelle citoyenneté centrée sur l'apprentissage et l'échange des connaissances.» La post-face de l'ouvrage revient sur ces expériences et souligne notamment l'intérêt de cet outil pour construire un sentiment d'appartenance collective.

personnes concernées de par le caractère souterrain du rhizome et la place hégémonique de l'arbre dans nos représentations culturelles et symboliques¹.

Les arbres réalisés au Teil identifient les éléments suivants² : les racines représentent ce qui fait l'identité de la personne, là d'où elles viennent. La terre accueille ce dont elle a besoin pour pousser. Sur le tronc sont représentées, dans les schémas réalisés, ce que la personne sait faire, ses compétences et ses qualités, celle-ci figurent aussi parfois à côté du tronc. Dans l'air environnant sont exprimées également des aspirations. Les branches donnent à voir selon les dessins : les envies, les directions dans lesquels on souhaite pousser, mais aussi ce qui est important, ce qu'on souhaite construire. Les feuilles expriment plus spécifiquement la relation aux autres, les relations personnelles, affectives ou professionnelles qui soutiennent. On retrouve ainsi dans ces feuilles une première représentation de ce que les schémas de réseaux individuels nous ont permis de détailler par ailleurs. 36 arbres ont été collectés auprès des premiers volontaires, mais cela n'a pas été poursuivi systématiquement ensuite. Chacun des arbres donne à voir, au-delà des mots, une certaine représentation de l'image que la personne se fait d'elle-même (sans verser toutefois dans une interprétation psychologique sauvage et sans négliger les aptitudes variables au dessin). Un arbre commun a ensuite été élaboré. L'ensemble était exposé lors du premier séminaire d'évaluation et l'arbre commun est affiché à côté de la charte de l'EBE dans les locaux d'Activi'Teil.

¹ Plus largement, la notion de *rhizome* telle que proposée par Deleuze et Guattari aurait demandée à être davantage discutée dans le cadre de la réflexion menée dans ce chapitre sur les réseaux. Cette conception, présente dans mon environnement intellectuel, a orienté mon approche des réseaux et je l'ai mobilisée ponctuellement (avec Anne Aubry au CCO) sans prendre le temps de l'approfondir vraiment. AL. Tsing ou P. Nicolas le Strat que j'ai davantage lus s'en inspirent directement pour penser les agencements de la multitude. L'idée de Rhizomes a ainsi transité jusqu'à moi non pas de façon verticale et assumée, mais par une succession d'interconnexions proliférantes. Elle permet de penser les réseaux comme des structures non hiérarchiques, sans rapport de subordination, où n'importe quel élément peut affecter ou influencer n'importe quel autre. Le rhizome est un organisme de fibres vivantes interconnectées qui n'a pas de point central, pas d'origine, et pas de forme, d'unité ou de structure particulière, de ce point de vue il se glisse bien dans les interstices des institutions et des conventions instituées. « Le rhizome se présente comme une image du devenir ou du réseau, de toute multiplicité rebelle à la centralisation et à la hiérarchisation. (Krtolica, 2021, p.40). La remarque faite par cet auteur à la fin de son article sur la façon dont Deleuze et Guattari considèrent le livre lui-même comme devant être « en prise avec le Dehors », fait fortement écho à ce que je tente ici modestement « Avec la conception des systèmes rhizomatiques et l'idée de nomadologie, pensée et politique sont désormais devenues indiscernables. » (op.cit. p. 49).

² D'autres variantes existent dans les usages qui sont faits de cet outil, voir notamment Angélica Trindade Chadeau, *Carnets de l'action*, 2012, 3, n°37



L'élaboration de ces arbres de compétences a constitué un premier repérage des potentialités individuelles et collectives qui sont ensuite explorées plus systématiquement. Les schémas que je propose ensuite qui rendent compte de l'organisation décentralisée et peu hiérarchisée des différentes équipes permettront de montrer en quoi cette image de l'arbre unique est effectivement trompeuse. Le chapitre 3 reviendra sur l'importance des contributions de chacun comme régime de participation.

2.3.3 Etape 3 : Le temps d'exploration collective des activités à développer et de co-formation

Cette troisième étape permet de commencer à partager des expériences communes et de construire concrètement les projets. Cette phase a été particulièrement longue et active au Teil puisque le projet a été initié dès 2015. Le refus de l'habilitation en 2016 puis le tremblement de

terre en 2019 suivi du covid en 2020 ont freiné la dynamique, mais cette longue période de construction et d'expérimentation a établi des bases solides au projet comme des liens forts au sein du collectif.

Dans cette phase c'est à une construction effective de l'acteur-réseau que l'on s'emploie d'abord sur le plan des idées, en échangeant dans le cadre du café des possibles qui se tient et continue de se tenir chaque semaine, animé par la chargée de projet emploi (Julie, puis Léa et enfin Laurène). Ensuite sur le plan très pratique puisqu'il s'agit de mettre en œuvre les activités envisagées et pour cela de faire un travail de repérage et de rencontre des acteurs, structures et initiatives déjà existantes comme d'identification des ressources matériels possibles. On se rend ici également plus attentif aux effets propres de ces non-humains, l'action est composée, dispersée, reprise, déviée, relancée par les objets qui constituent et sont impliqués dans les réseaux :

« La théorie de l'acteur-réseau, qui a été élaborée pour étudier les sciences et les techniques et la manière dont elles naissent et se diffusent dans la société, rajoute tous les éléments matériels qui manquent à la théorie des réseaux sociaux. Et il ne s'agit pas de faire du garnissage ! (mais de considérer l'hétérogénéité dont sont constitués concrètement les réseaux et qui leur permet de tenir ...). D'où l'idée, qui au départ est une hypothèse purement méthodologique et pas du tout un postulat ontologique, qu'il n'y a aucune raison de dénier aux êtres non humains, aux entités non humaines une capacité de participer à leur manière à l'action. Il n'y a aucune raison de leur retirer cette compétence. Agir, ce n'est pas nécessairement former des intentions et les suivre, agir, c'est fabriquer des différences inattendues. » (Callon, Ferrary, 2006, p.40)

Hélène : Faire des propositions et explorer les possibilités de mise en œuvre

38 ans, mère de 4 enfants. Elle a un BEP et un CAP. Elle a connu des problèmes de santé à l'adolescence puis a travaillé dans un bar épicerie avant de s'installer au Teil. Elle est aidante de son mari qui a des problèmes de santé sévères. Sa maison a été détruite par le séisme de 2019. Elle participe aux activités de maraîchage et de couture. Entretien 1 réalisé au Teil, printemps 2022. Entretien N+1 printemps 2023.

Hélène : En fait on avait un gros tableau, on était en réunion à la mezzanine. Et je sais plus comment... C'était Julie et...

Enquêteur : Amandine ?

Hélène : Ouais peut-être. Et en fait elle nous demandait ce qu'on souhaitait faire et tout. Et comme on avait eu le confinement avant, avec mes enfants on s'était créé des choses avec des tissus qu'on avait à la maison. Du coup c'est comme ça que j'ai dit que je voulais faire du recyclage de vêtements. Elle m'a dit pourquoi pas avec le secours pop, j'ai dit oui parce que de toute façon ils en jettent... Et c'est de là qu'est parti le projet, après j'ai vu avec G. du Secours-Pop et la dame de Joyeuse, et du coup on a fait tout le tour de tout ceux pour qui on pourrait faire de la concurrence. Du coup on est allé visiter tout ça. Et y a que à la ressourcerie de Montélimar qu'ils refusaient que l'on fasse des sacs avec des têtes de peluches, parce que c'était déjà pris l'activité. On a tout visité pour pas faire concurrence. (...)

Bourg St Andéol nous a contacté eux-mêmes pour savoir s'ils pouvaient nous garder des affaires. Donc du coup à Bourg j'ai demandé les jeans, parce que pour eux c'est moins compliqué. Là je vais voir avec les autres secours-populaire qui sont tout autour d'ActiviTeil. Et normalement chaque Secours pop nous gardera des choses.

E : Ouah ça marche bien du coup !

H : Ah oui ! Depuis vendredi on a la boutique déjà ! Et sans publicité vendredi j'ai tellement vendu que... on est obligé de refaire !

Comme le montre le schéma ci-dessous, il s'agit, dans cette phase, de mettre en connexion les personnes et les compétences identifiées avec des locaux et des terrains mis à disposition par la mairie (maisons où s'installeront le siège de l'EBE et le bar à jeux le LOL, Lieu ouvert et ludique, terrains à défricher pour la permaculture et le maraichage), des matériaux récupérables (dons de vêtements, recyclage de bâches publicitaires, récupération de meubles, vélos à réparer), des besoins (rendre la ville plus propre et éduquer à la propreté, offrir un mode de transport doux pour l'accompagnement scolaire, inciter à la pratique du vélo à travers un atelier de réparation et des cours de remise en selle, créer des espaces de loisirs et des lieux de rencontres, lutter contre l'obsolescence programmée en proposant la réparation du matériel électronique, développer le compostage en fabriquant des composteurs à partir de palettes...)

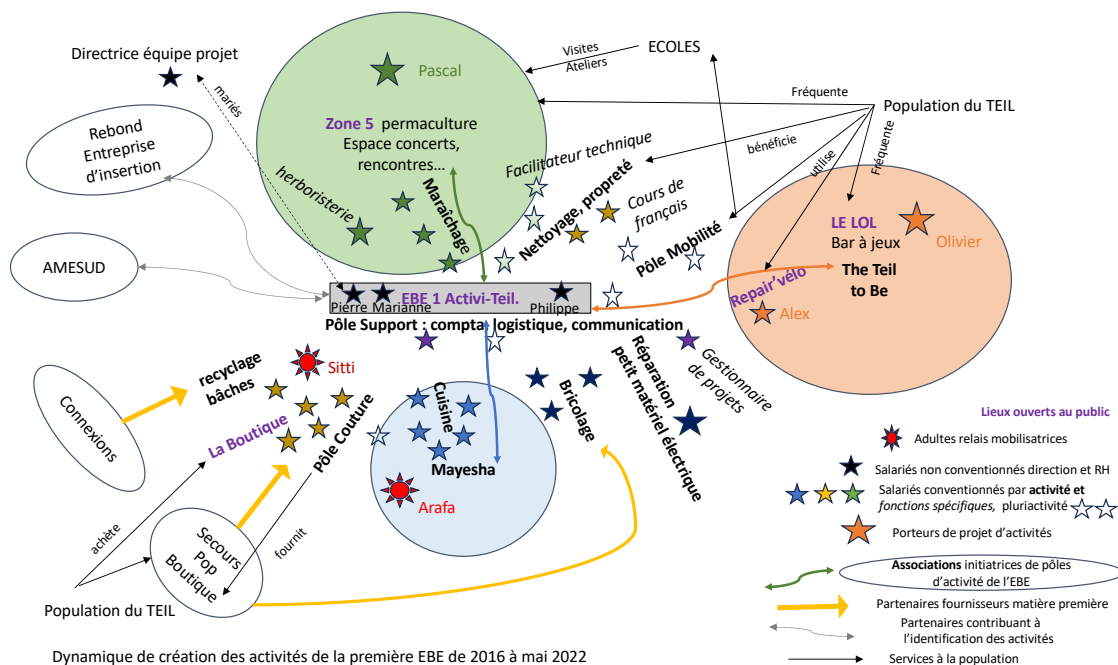


Figure 7 - Schéma des dynamiques de création de l'EBE Activi'teil
30 salariés, réalisé par C. Autant-Dorier

Ces connexions pour construire un bien commun (conjointement des activités utiles et des possibilités d'emploi) s'opèrent ainsi selon diverses modalités. Quelques personnes volontaires, porteuses de projet jouent un rôle moteur et sont fortement soutenues par la mairie et l'équipe projet, notamment en fournissant les lieux de développement des activités. Plusieurs initiatives se sont ainsi concrétisées sous la forme d'associations (Pascal, ardent défenseur de la permaculture crée Zone 5, Olivier, propose de créer un bar à jeux, domaine dans lequel il a une expérience professionnelle antérieure et fonde l'association The Teil to be). Dans les récits de vie comme dans les schémas de réseaux individuels ces deux personnages figurent des points d'entrée dans le réseau. Ils ont su mobiliser de nombreuses personnes dans la mise en œuvre

bénévole de ces activités longtemps en amont de la création de l'EBE. D'autres activités sont issues plutôt du repérage de matière première ou des besoins en activités utiles sur la commune (propreté, couture).

Le schéma donne à voir cette phase d'intense créativité de liens et d'activités et met en évidence la façon dont se distribuent les personnes recrutées dans les divers pôles d'activité et réciproquement comment les activités sont distribuées par les personnes recrutées. Il fait enfin apparaître comment les propositions co-élaborées produisent des relations plus larges avec la population locale. Il aurait été possible également, et nous l'envisageons d'établir des schémas plus centrés sur les activités en faisant figurer les contacts qui ont été pris et l'ensemble des coopérations instaurées avec les acteurs et les ressources situées en dehors du territoire.

L'un des intérêts du fonctionnement en réseau (et de l'analyse que l'on peut porter sur celui-ci) est en effet de pouvoir s'affranchir du territoire et de prendre en compte les mobilités, les circulations. Or le principe de l'action publique en général, et particulièrement ici, est de cibler un territoire. Dans un premier temps cela est un atout pour faire du lien, mobiliser les énergies... mais dans le temps plus long cela peut constituer un enfermement : les activités économiques peuvent difficilement être circonscrites à la seule commune, les personnes ne peuvent rester assignées à résidence alors que précisément le retour à l'emploi peut leur permettre d'aspirer à une mobilité résidentielle. Cela pourrait à terme poser réellement problème. Dans les sites plus urbains comme à Villeurbanne se pose la question de l'élargissement et des interconnexions entre les deux périmètres d'expérimentation initialement définis. De plus, au fur et à mesure que le réseau TZ grandit il prend une place plus imposante dans la commune qui suppose de développer encore davantage les accroches avec d'autres acteurs et d'autres lieux, comme nous allons le voir. Du point de vue de l'analyse cet « en-dehors » du territoire ciblé devrait donc rester dans le champ d'observation.

Cet enjeu de la territorialité ne doit cependant pas être considéré seulement comme un problème : Idéalement le petit réseau local TZ, associé à l'ensemble des autres territoires qui expérimentent en France, pourrait gagner progressivement une place plus centrale ; et les principes développés, au lieu de constituer une exception dans un monde capitaliste, pourraient devenir une nouvelle norme. Cela pourrait conduire à une reconfiguration des principes et conventions mêmes qui régissent l'emploi et la vie commune... C'est bien la visée ultime de ce projet utopique d'innovation sociale transformatrice. Mais nous n'en sommes pas là et cette perspective paraît assez incertaine à l'heure actuelle. Ne pas la perdre de vue constitue cependant un horizon nécessaire pour continuer d'agir dans les interstices en attendant que l'opportunité de changements plus globaux se profilent (Wright, 2010) ou plus modestement en ménageant là des formes d'existence viables. AL. Tsing (2017) décrit pour sa part d'autres

espaces interstitiels qui se développent dans les ruines du capitalisme, et qui sont moins, voire pas du tout, orientés vers des perspectives de changement du système. Ces lieux, comme ceux de l'expérimentation étudiée ici, constituent des patchs interconnectés, dans lesquels d'autres formes de vie s'expérimentent. Ils posent néanmoins la question d'« une viabilité qui ne traduit pas l'adaptation d'un vivant particulier à « son » environnement, mais qui émerge de la manière dont les vivants composent entre eux, sont susceptibles de tisser les uns avec les autres des rapports qui inventent des possibilités de vie» ainsi que le souligne la préface de Isabelle Stengers (p. 12). L'hypothèse que Tsing fait de la précarité comme la condition de notre temps permet de regarder dans les marges, aux limites des systèmes qui paraissent stables¹.

Concrètement, un an après sa création, l'expérimentation continue de se développer : plus de 80 personnes ont été recrutées et une seconde entreprise à but d'emploi a vu le jour en juin 2023. Le schéma suivant, construit sur la même base que le précédent représente les évolutions du projet-réseau. C'est une des possibilités intéressantes de la schématisation de réseau que de permettre une comparaison de deux états ou étapes d'un projet en cours. L'évolution du nombre d'acteurs, des positions et des relations est ainsi rendue rapidement lisible, même si la complexité de la représentation d'un réseau qui prend une telle ampleur en fait une gageure.

¹ Cette approche invite à se défaire de la perspective sans doute trop idéaliste et enthousiaste que j'ai tendance à développer ici pour prêter une attention à d'autres histoires y compris à celles qui paraissent « amORALES ». « Sans plus d'histoire de progrès auxquelles se raccrocher le monde est devenu un endroit terrifiant (...). Heureusement on trouve encore des alliés, humains et non humains. On peut encore explorer les bords broussailleux de nos paysages désolés qui sont autant les bords de la discipline capitaliste, de la scalabilité et de la plantation abandonnée. On peut encore capter la senteur des communs latents et cet arôme d'automne insaisissable. » (p. 406). C'est à capter ce genre de senteurs que je m'emploie lorsque je me promène dans le jardin de Zone 5.

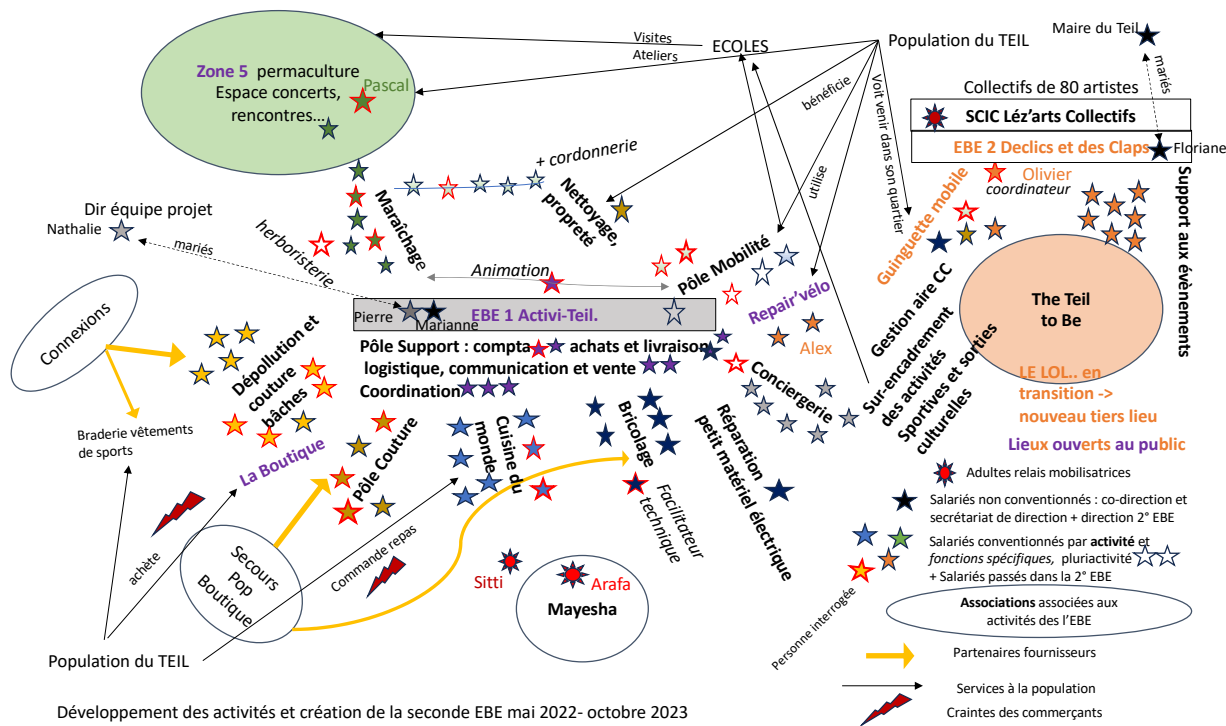


Figure 8 - schéma de développement de l'EBE Activi'teil

(60 salariés) et création de la seconde EBE Déclics et des Claps (12 salariés, dont 5 issus de la 1° EBE), réalisé par C. Autant-Dorier

Plusieurs éléments d'analyse et précisions peuvent être apportées en regard de ce schéma :

Concernant la constitution des équipes et des activités, on constate ici comme dans le précédent schéma des équipes constituées autour des divers pôles (étoiles de couleur unie figurant les personnes appartenant à ces pôles). Mais il existe des fonctionnements différenciés entre équipes et activités : certaines équipes sont resserrées autour d'une seule activité et les relations y sont très enchevêtrées entre rapport professionnels et rapports amicaux (couture, bâche, cuisine). Inversement certaines permettent ou demandent, du fait des caractéristiques des activités à réaliser, plus de souplesse et peuvent être combinées à d'autres. Ainsi plusieurs personnes sont polyvalentes entre les pôles maraichage et les pôles nettoyage et mobilité ou entre le pôle mobilité et les fonctions supports. On note que des activités ou fonctions peuvent être exercées de façon plus individuelle (herboristerie, réparation de matériel électrique ou coordonnier) bien que reliées à un pôle (respectivement maraichage et bricolage). Il s'agit là de permettre aux personnes recrutées de poursuivre le développement d'un projet auquel elles tiennent et qui pourrait leur permettre de créer leur propre activité à terme ou de développer un nouveau pôle en partageant leur savoir-faire, sans que cela ne constitue une obligation. Le Repair-vélo commence ainsi à s'étoffer avec un second salarié, et dans sa conception même il a pour principe de partager les compétences avec les habitants et les autres salariés qui viennent y faire des réparations.

L'intérêt de cette organisation différenciée est de permettre de réguler les attentes et les modes d'engagement dans le travail, assez contrastés d'une personne à l'autre ou d'un moment à un autre ; des épisodes de crises, liés à des problèmes de santé pouvant rendre indisponible quelqu'un par ailleurs fortement investi ou une fragilité psychique demandant à tel autre de prendre son temps et de ne pas « se mettre la pression » pour mener à bien les tâches à effectuer.

Il faut souligner que les différents pôles ne fonctionnent pas selon un modèle hiérarchique fondé sur la présence de chef d'équipe. Il y a bien des facilitateurs techniques (pour le maraichage et pour le nettoyage dans la première période puis pour le bricolage dans la seconde période), mais la coordination se fait au niveau de l'équipe support de l'EBE de façon plus transversale. Les équipes fonctionnent donc en relative autonomie dans leurs espaces de travail, les personnes gèrent conjointement les tâches à faire. Cela génère un sentiment de relative liberté, recherché notamment par les personnes dédiées aux activités qui se font en extérieur (maraichage, nettoyage). Cela suppose aussi d'assumer une responsabilité partagée pour que les tâches prévues soient faites. Dans d'autres sites en France la nécessité d'un encadrement des équipes a été posée et parfois mise en place. Au Teil comme cela a été évoqué au cours des débats du CLE, on envisage plutôt des fonctions de médiation et coordination.

La co-directrice de l'EBE indique ainsi « Nous avons fait le choix initial de ne pas avoir de coordinateur par activité mais selon une logique transversale. 3 coordinatrices ont été recrutées pour la gestion des plannings, celle des achats, stocks et vente, et pour la communication. Elles se sont réparties les différentes activités selon leur champ d'action. Actuellement, on est en pleine construction sur qui fait quoi. Par exemple la couture est en plein développement (avec le pôle bâche qui s'autonomise), donc c'est la coordonnatrice des ventes qui s'occupe de la couture en ce moment. L'équipe bricolage a demandé un référent au sein de l'équipe, il y en a un, coopté. On avait identifié avec Pierre (co-directeur) pour avoir des référents par item (sécurité, achat, communication dans chaque activité), mais cela n'a pas fonctionné, c'est trop lourd. »

Par ailleurs le schéma donne à voir que la présence des activités de l'EBE sur le territoire ne sont pas seulement perçues dans leur dimension positive :

La co-directrice d'activi'Teil précise en mai 2023 « On a mis un an à poser nos activités, nommer les activités, faire que les salariés soient bien dans leurs activités. 2023 doit être une année de développement. Beaucoup d'activités ne sont pas comme on l'avait imaginé et on rencontre pour certaines des soucis avec les commerçants. Ces plaintes légitimes nécessitent de communiquer avec les commerçants, de se faire accepter par eux et de négocier, mais elles sont vécues douloureusement par certains salariés.¹ ».

L'ouverture d'une seconde EBE, Déclic et Des Claps, vient offrir de nouvelles opportunités d'activités orientées davantage vers une logique de « loisir » et de service à la population (animations et soutien aux activités culturelles et sportives). Elle permet aussi des

¹ La boutique couture ferait concurrence à une boutique de création nouvellement ouverte et la proposition de livraison de repas en bocaux par le pôle cuisine apparaît comme concurrente avec les restaurants.

changements d'équipe et au-delà d'entreprise et donc une mobilité interne, alors que des tensions ont pu émerger au sein de celles constituées dans la première EBE.

Cette seconde EBE s'inscrit a priori dans le même régime de développement que celui identifié dans la phase 1, puisqu'il s'agit d'une montée en puissance et du développement des activités initialement portées par Olivier, initiateur du Lol (Bar à jeux : Lieu ouvert et Ludique) et de l'association The Teil to Be. Le mode de participation s'est fait également pour une part sur le mode de choix affinitaire avec l'implication dans ce nouveau projet de personnes qui étaient déjà investies auprès du Lol en amont même de l'habilitation. Mais la logique de mobilisation et de sélection des personnes nouvellement recrutées se distingue de la première période, de même que le rapport à l'activité. De fait, les activités ici sont davantage prédéfinies et liées à la « demande d'une clientèle » dans le même temps leur caractère saisonnier et évènementiel suppose une plus grande polyvalence. Par ailleurs la structuration juridique de l'EBE conduit à une innovation majeure : l'EBE est ouverte comme une antenne de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Léz'arts collectifs¹.

La création d'une nouvelle EBE : une inflexion des principes de l'expérimentation ?

Lors du séminaire de mai 2023 le maire souligne le fait que la Commune est éclatée par quartiers qui ont une forte identité. Le besoin est repéré de créer une vie sociale ou de la recréer (bistros et écoles fermées). Dans un des deux quartiers classés en Politique de la Ville, l'idée est, au lieu de construire une maison du quartier (couteuse et temps long avant la réalisation), de demander à la nouvelle EBE d'animer le quartier. L'achat d'un fourgon permet de se déplacer dans les quartiers sous la forme d'une guinguette qui a circulé tout l'été. En plus d'une fonction d'animation avec des jeux, de la musique et des boissons, le fourgon pourra remplir une fonction de guichet France Service. « L'EBE permet plus de souplesse, d'essayer des choses. Et avec une mixité de services qu'un opérateur privé n'aurait pas permis. Cela permet de répondre aux attentes des habitants, ce qui était l'objectif de l'équipe municipale »

Si cela marche bien la mairie souhaite investir dans des lieux plus pérennes. En octobre, lors de notre venue au Teil, un nouveau lieu est en cours d'aménagement dans une ancienne école, abandonnée suite au tremblement de terre, dans l'autre quartier QPV, situé au sud de la commune. Cet espace se constitue comme tiers-lieu accueillant les activités du Lol et les nouvelles activités de l'EBE Déclat et des claps. La nouvelle EBE occupe par ailleurs déjà un local en centre-ville où elle tient ses réunions et a ses bureaux.

Ainsi on ne part plus directement d'une identification des compétences des personnes et de leurs souhaits pour créer des activités, mais d'abord des besoins du territoire. Faut-il dès lors définir des postes « à profil » ? La directrice précise que le recrutement se fait en suivant l'ordre de la liste sans mettre de conditions de compétences spécifiques. Seul le responsable d'activité, Olivier, salarié conventionné déjà présent, est en revanche recruté sur poste ciblé. « Concernant les autres il faudra une montée en compétences, notamment sur des missions de recherche de subvention et d'appui à la vie associative : les qualifications sont à actualiser ! »

¹ Ce choix et ses conséquences en termes de pilotage ont généré des premières discussions lors du séminaire de mai 2023, l'analyse de ces enjeux assez techniques et juridiques sera à mener collectivement, mais dépassent largement la façon dont j'aborde le sujet ici comme mes compétences à le faire. Notons toutefois que cette articulation forte inscrit l'EBE dans un réseau coopératif déjà existant et important selon une modalité de gestion et de fonctionnement répertoriée dans le champ de l'ESS dont l'expérimentation se réclame. Le sens même du sigle SCIC dit bien ce qu'il est question de construire plus largement dans le projet et comment.

Le passage de 5 salariés de la première EBE à la seconde entreprise fait débat : Ces personnes ne sont plus « privées durablement d'emploi », c'est donc un avantage qui leur est fait de pouvoir changer de structure. Le CLE a validé le transfert car certains avaient manifesté leur intérêt et participé aux groupes de travail, 5 salariés se sont mobilisés. Mais cela génère de l'insécurité. Deux personnes ont beaucoup hésité à passer le pas sans comprendre que cette décision était définitive. De fait, la 2^eEBE est une petite équipe qui correspond à des besoins d'activités spécifiques et elle doit être stabilisée. Par ailleurs les membres du CLE et de l'EBE Activi'Teil craignent un effet domino sur la volonté de quitter la 1^e EBE où il y a des tensions. La directrice de la nouvelle EBE souligne la nécessité de rendre responsables les salariés concernant leur engagement dans chacune des EBE.

Ainsi la configuration du réseau déjà existant comme les opportunités de développement de nouvelles activités utiles et non-concurrentielles constituent des contraintes dans l'élargissement de celui-ci¹. Par ailleurs la position des personnes dans le réseau a évolué, alors que leur entrée dans celui-ci était conditionnée par leur situation de chômeurs de longue durée résidant dans la commune, certains salariés peuvent légitimement aspirer à des évolutions. La conciliation de leurs attentes et de la poursuite des objectifs d'exhaustivité en direction de ceux qui aspirent à entrer devient donc une épreuve majeure alors que les possibilités d'intégrer de nouvelles personnes et de créer de nouvelles activités deviennent plus limitées. La crainte de tomber dans une logique de places et de file d'attente trop longue se profile. Et on constate que l'appelle à la responsabilisation des salariés rejoint ce que l'on peut observer dans d'autres dispositifs d'insertion et d'activation des usagers (Astier, 2005 ; Franssen, 2006).

2.4. Faire tenir les relations

Du point de vue de l'analyse des réseaux, deux enjeux de l'expérimentation, peuvent être identifiés : celui de la capacité d'ouverture du réseau et conjointement de sa capacité à fabriquer des nœuds à la fois suffisamment solides et souples. Comment constituer des collectifs solides sans créer des clans ? Comment se reconfigurent les places et les rôles lorsque l'on passe de 30 à 80 salariés en un an ? Et comment faire tenir dans la durée ce(s) collectif(s) alors que la magie des temps de la fondation n'opère plus ?

Lors de la rencontre du GT évaluation en mai 2023 ce point de préoccupation commun a émergé : l'expérimentation locale serait sortie « du temps du mythe » pour affronter les questions délicates. L'idée que tout le monde est employable se heurte aux difficultés à gérer des personnes qui ont des addictions et des comportements violents (un seul licenciement pour ce motif a toutefois eu lieu). La visée d'exhaustivité est mise à mal par l'allongement de la liste

¹ Le groupe de travail « activités » et le CLE lui-même sont l'espace où ces enjeux sont mis en débat. Du côté de l'évaluation, cet axe (pilote par Henri Jacot) est à peine amorcé et le réseau avec les acteurs économiques du territoire lui-même demeure assez faible, même si c'est le directeur du supermarché local qui est président du CLE. La question se pose de l'orientation de cette évaluation : doit-elle permettre de démontrer la complémentarité des activités actuelles ou bien doit-elle être en plus, dans une logique de recherche-action, une occasion pour rencontrer les acteurs économiques et continuer à mobiliser autour du projet ?

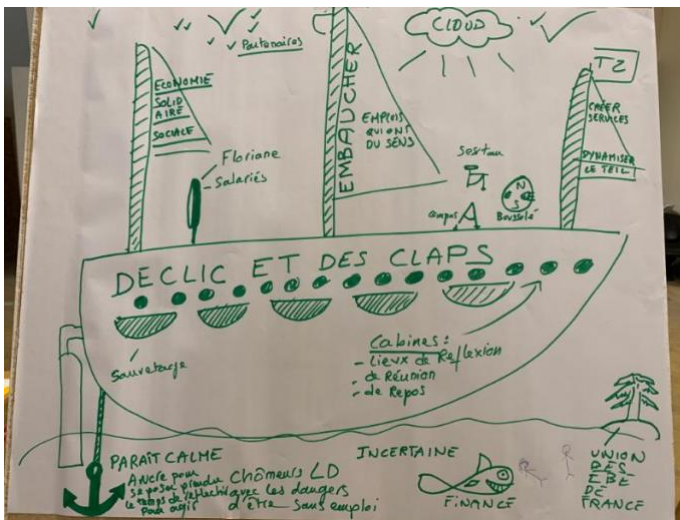
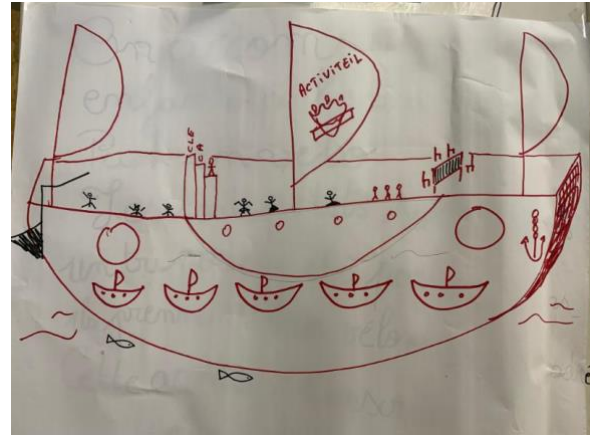
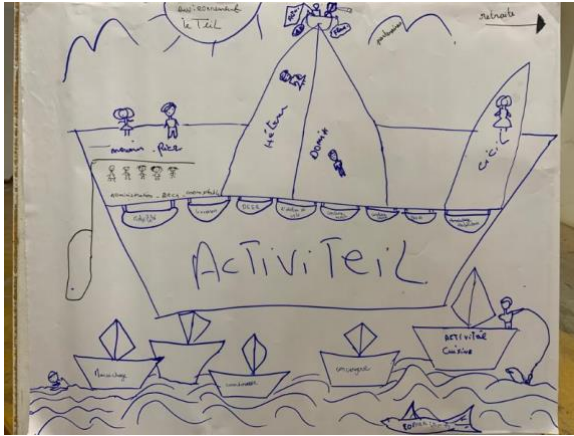
d'attente. Le pari qu'il existe des activités utiles à développer sans concurrence se heurterait à un effet de saturation du territoire et provoque des inquiétudes chez les salariés et de la méfiance de la part des acteurs économiques locaux. Quant à l'argent qui ne manque pas, la remise en cause des engagements pris par l'Etat en octobre 2023 a assombri les perspectives. Au regard de ces épreuves majeures, il paraît incroyable que ce projet déjà improbable continue de tenir ! L'évaluation et notamment l'analyse des systèmes d'organisation et de relation au sein du projet peut permettre à la fois d'éclairer et de soutenir la durabilité de l'expérience. Sans pouvoir traiter ce point ici, je signale que cette réflexion s'inscrit dans les études dites des « innovations sociales transformatrices » (IST) qui développent en particulier un intérêt pour une analyse des dynamiques inter-organisationnelles et partenariales et cherche à en identifier la portée au-delà des espaces d'expérimentation eux-mêmes. Ces démarches plutôt qualitatives sont fortement inspirées par la sociologie des sciences et techniques (STS)¹.

Hervé Charmettant a développé avec les deux directrices des EBE dans le cadre de l'axe 2 « évaluation de la gouvernance de l'entreprise » une méthode de travail qui me semble particulièrement intéressante en ce qu'elle permet d'associer les personnes tout en offrant dans le même temps une forme de recherche-formation sur la vie de l'entreprise. Cette démarche constitue dans le même temps une modalité d'évaluation et un espace d'auto-analyse susceptible de renforcer les EBE dans la durée. Elle constitue en cela une *méthode de l'égalité* qui reconnaît ce dont les gens sont capables selon un principe non-hiérarchique (Rancière, 2012).

Ils ont proposé à la vingtaine de salariés intéressés pour contribuer à cette mission d'évaluation, issus des deux EBE, de se représenter l'entreprise comme un bateau et l'évaluation comme le carnet de bord du voyage accompli dans ce bateau. La première étape a donc consisté à dessiner trois embarcations et à en inventorier les caractéristiques : deux pour Activi'Teil et un pour Déclic et des Claps. L'utilisation de cette approche métaphorique et le passage par une représentation visuelle permet à chaque personne de visualiser le fonctionnement des EBE et d'exprimer son point de vue et ses interrogations à ce sujet.

¹ Le sigle IST recouvre un domaine d'étude assez pluridisciplinaire rassemblant les sciences de gestion, l'économie, notamment celle du développement des territoires, la géographie, l'info-com et la sociologie. On trouvera dans l'ouvrage *Managements des projets collaboratifs innovants et territoires*, paru sous la direction de Elise Marcandella, Delphine Wannemacher, Khoudia Guèye et Alain Antoine aux Editions universitaires de Lorraine (2017) des analyses en ce sens, et notamment le texte de Manon Desmartin « Figure du traducteur dans le cadre de projets multi-acteurs : une revue de la littérature » (p. 147). Un autre ouvrage, *La transformation sociale par l'innovation sociale*, dirigé par Juan-Luis Klein, Annie Camus, Christian Jetté, Christine Champagne et Matthieu Roy, paru aux Presses de l'Université du Québec (2016) propose des réflexions intéressantes concernant une épistémologie de l'innovation sociale (Moulaert) ou l'innovation sociale comme objet-frontière (Richez-Battesti, Petrella).

La démarche proposée ne constitue pas une analyse de réseau au sens strict, il ne s'agit pas de schémas de réseaux. Mais c'est une autre façon de considérer l'acteur-réseau en train de se faire qui reprend le principe d'une représentation graphique des relations et ici particulièrement de ce qui fait la matérialité du réseau (l'équipement de celui-ci) et de ce qui circule dans celui-ci (des aspirations, des objectifs).



Les EBE comme des embarcations : réflexivité des salariés sur l'organisation et les relations dans les EBE

Les personnes ont ainsi été invitée lors de la première séance à « filer la métaphore » du carnet de bord d'un voyage passé sur un bateau avec un équipage, en représentant le bateau de l'EBE avec des éléments qui ont du sens par rapport à leur vécu ou au vécu souhaité, ils peuvent ainsi représenter et discuter des points suivants :

Les membres de l'équipage ; matelots, capitaine, vigies, « mécaniciens », etc.

Le cap qu'il se donne, c'est à dire les objectifs

L'état de la mer par rapport au contexte dans lequel le bateau navigue

Des scénettes sur le bateau qui représentent des temps d'échange, etc.

L'état du bateau (clinquant, délabré, à quel niveau...) pour représenter la situation de l'EBE

Les équipements sur le bateau (voiles, gouvernail, moteur, etc.) qui présentent les ressources sur lesquelles compter pour faire vivre l'aventure de l'EBE

La seconde séance a consisté à travailler autour d'une rose des vents, permettant d'identifier avec les salariés les orientations et tensions potentielles entre le vent du nord de la rentabilité et celui du sud du bien-être, entre le vent d'ouest des activités qui répondent à des besoins et à une demande et le vent d'est qui correspond aux activités choisies par les salariés en fonctions de leurs goûts de leur compétence et de leurs envies. Les roses des vents réalisées ont permis de discuter des vents présents dans leur expérience de l'EBE. Il leur a été proposé ensuite, en tenant compte de ces vents, de définir quelle est la destination visée. Toutes celles et tous ceux qui embarquent dans une EBE ne veulent pas arriver au même endroit. Hervé note que certains parlent de viser la retraite, d'autres de développer l'économie locale, d'autres de transformer la société à travers l'économie sociale et solidaire... Certains voient comme horizon le fait d'avoir un emploi stable et une paye qui tombe tous les mois, d'autres de participer à une aventure collective qui a du sens, d'autres de faire ce qu'ils aiment... Ces destinations pouvant être considérées comme des îles d'un même archipel que l'on peut rallier collectivement. Les groupes sont donc invités à dessiner ces archipels, à dimensionner chaque île.

Enfin, la troisième séance a consisté en l'écriture des rubriques du carnet de bord et à déterminer quelle forme il va prendre. Les salariés de Déclik et des Claps ont ensuite créé graphiquement le carnet de bord et élaboré des petites scénettes de la vie dans les EBE qui ont été jouées pour présenter la démarche et l'outil aux autres salariés le 26 janvier 2024. Ce carnet de bord permettra à chaque salarié de revenir sur son expérience au sein de chacune des EBE selon 3 rubriques : Pilotage et chemin parcouru, vie au travail, vécu personnel et ambiance (qui rejoint pour une part les questions abordées dans le cadre des entretiens menés sur l'axe 1).

Cette démarche fait en soit déjà évaluation, de par la présence assidue des 20 personnes impliquées à toutes les séances et par les échanges sur les expériences vécues qui ont alimenté les rubriques d'évaluation et questions à poser. Les salariés ont pu dans le même temps mieux saisir les modalités d'organisation de cette entreprise atypique et en débattre. Ils ont également identifié les aspirations et objectifs qui les animent personnellement et qui peuvent donner sens à cette entreprise collective. Les personnes aspirent ainsi à la stabilité (gagner de l'argent et vivre jusqu'à la retraite), à la reconnaissance, à l'accomplissement et à la réussite, à l'épanouissement et à la créativité ainsi qu'à voir des évolutions dans leur vie en termes de santé, sociabilité, d'avenir à offrir à leurs enfants. Mais aussi plus largement elles visent l'écologie et la transformation sociale ainsi que le développement du territoire.

Les travaux menés par ATD-Quart monde avec les personnes en situation de pauvreté mettent d'ailleurs en évidence le fait que si elles souhaitent participer à des espaces de construction des savoirs c'est précisément en vue d'une amélioration non seulement de leur situation personnelle mais plus largement de la situation collective¹. Le chapitre suivant me conduira à analyser ces enjeux de participation à l'expérimentation dans son ensemble et dans la démarche d'évaluation en particulier.

¹ Lasida, Renault, de Laat, Tardieu (2022) ; At-d-quart monde (2021), <https://www.atd-quartmonde.fr/reussir-la-participation-de-toutes-et-tous-petit-guide-pratique-pour-agir/>

Conclusion

L'acteur - réseau qui se construit au Teil au titre de TZCLD apparaît comme instauration d'un *commun au travail*, dans lequel s'opère conjointement un travail instauratif *du* commun et *l'institution du travail comme bien commun*. Un commun qui pour solide et enthousiasmant qu'il soit n'en demeure pas moins incertain et fragile dans les agencements qui le constituent. Ce qui se passe ici peut être envisagé comme un « commun latent » (Tsing, 2015) qui « bouillonne de promesses et de possibilités » qui restent pour partie insaisissables et demandent de varier et de renouveler les modes de description et de saisissement qui peuvent en être faits. Il importe de repérer la façon dont ces agencements et rassemblements peuvent faire événement, non pas selon une logique de généralisation et de reproduction à l'identique, mais selon un principe de contamination. De ce point de vue les attentes et injonctions à une évaluation chiffrée et reproductible constituent un risque important. Il faut inversement parvenir à continuer de faire des espaces et du temps de la *valuation* (Bidet, Quéré, Truc, 2011) des moments de rassemblements proliférants.

« La diversité contaminée est récalcitrante au type de « bilan » qui est devenu la marque de fabrique de la connaissance moderne. La diversité contaminée n'est pas seulement particulière et historique, toujours changeante, elle est aussi relationnelle. Elle n'est pas fondée sur les éléments qui se suffiraient à eux-mêmes : Ses éléments sont des collaborations issues de rencontres. Sans élément autosuffisant, il est impossible de calculer les coûts et les bénéfices, ou la fonction maîtresse, qui reviendraient à tout « individu » impliqué. Ni les individus ni les groupes autosuffisants ne poursuivent un intérêt propre définissable indépendamment de la rencontre. Sans algorithme fondé sur l'autosuffisance, les chercheurs et les politiques doivent faire l'apprentissage de questions qui relèvent de l'histoire culturelle et naturelle. Cela prend du temps – et peut-être trop de temps pour ceux qui rêvent de tout embrasser grâce à une simple équation ». (Tsing, 2015, pp. 74-75)

Les communs latents ne s'institutionnalisent ainsi pas aisément : il y a sans doute d'ailleurs un risque à vouloir capturer, capter ou dupliquer ce qui émerge ici. Il conviendrait de laisser les *choses* se faire et s'insinuer dans les interstices pour contaminer d'autres espaces à travers des réseaux de connexions inattendus et selon des modalités propres à chaque site. Si le propos que j'ai défendu ici tend à souligner, et à vouloir croire, aux ambitions et capacités transformatrices de cette expérimentation, pour Tsing, ces communs ne peuvent pas nous racheter, en ce sens, il n'y a pas pour elle d'utopie radicale qui soit capable de changer le monde : ces expériences prennent place dans le trouble et les humains ne détiennent jamais pleinement le contrôle.

Ainsi donc *penser par cas* ou *explorer des réseaux* revient-il à raconter des histoires ensemble, sans déterminer préalablement exactement de quoi ces histoires relèvent et ce à quoi

elles ouvrent : du social ou du politique, du local, du multi local ou du plus global, de la recherche ou de l'action, de la sociologie ou de la pédagogie. C'est une manière de se tenir sur les bords incertains des formes de vies que l'on partage et que l'on expérimente avec d'autres. Expérimenter ensemble aux bords du social se décline dans cette partie du mémoire au travers de ces deux régimes d'enquête partagés que sont le récit de cas et le schéma de réseau et les variations, compléments, représentations, discussions qui les accompagnent. Ils permettent de constituer des *prises* sur les situations considérées qui sont dès lors moins des *données* que des hypothèses pour avancer dans la résolution pratique et analytique des problèmes. Conjointement et dans le même temps ces régimes d'enquête sont des modes d'expérimentation de leur résolution : parler des cas problématiques et représenter les réseaux que l'on élabore sont des moyens concrets pour tenter de résoudre les premiers et donner à voir, et donc consolider, les seconds. D'un point de vue pragmatiste, ce qui confère une valeur aux hypothèses et idées émises tient à la pertinence de leurs conséquences pratiques. Ces outils constituent des équipements partagés entre chercheurs, praticiens et personnes concernées, transmis dans le même temps à des praticiens devenant chercheurs comme à des étudiants en devenir d'être praticiens. Ils permettent de s'engager ensemble dans l'enquête sociale au sens, développé il y a déjà un siècle par John Dewey, d'une démarche qui permet de tenir ensemble démocratie et enquête mais aussi expérimentation et pratique pédagogique. Joëlle Zask (2004) précise les implications de cette conception.

« Une enquête sociale est destinée par Dewey à procurer au « public » des outils qui lui permettent de « s'identifier lui-même », ou de définir ses intérêts. Si l'auteur lui a accordé tant d'importance, c'est en raison du fait qu'il l'a considérée comme le seul moyen de produire du commun qui puisse se distinguer tout autant d'un consensus de type rationaliste que d'une allégeance collective de forme intersubjective. (...) » p. 8

Cette conception me semble particulièrement importante en ce qu'elle lie le processus de l'enquête et celui démocratique de construction du commun. Elle positionne le chercheur dans une posture qui ne se limite pas à la production de connaissance, ou du moins qui ne fait pas de lui l'expert de la production d'une connaissance avant tout destinée à ses pairs. L'enquête social revêt ainsi un enjeu de coopération parmi une pluralité de participants. Elle est susceptible de transformer des situations d'interdépendance en situation de communauté ou de partage. « Si tel est le cas, les enquêtes sociales peuvent apparaître comme l'auxiliaire privilégié de la démocratie » (op.cit, p.14)

La partie suivante propose de poursuivre cette exploration des capacités d'enquête et d'expérimentation communes et la teneur fondamentalement démocratique de celles-ci.

PARTIE II – EXPERIMENTATIONS, INNOVATION SOCIALE ET PARTICIPATION

« Dans une société complexe, où le savoir traditionnel ne repose plus sur aucun outil de contrôle et de compréhension des relations sociales, la liberté et l'épanouissement personnels passent par la connaissance partagée de toutes ces relations d'interdépendance dont l'intrication et la complexité produisent impuissance et exclusion, qu'il s'agisse de relations internationales, de mécanismes économiques ou d'industrialisation.

C'est pourquoi les textes [de Dewey]

¹ mettent l'accent sur la solidarité entre le primat de l'expérimentation dans l'enquête et le contexte plus large de la démocratie comme culture partagée ou mode de vie : les enquêtes en science sociale sont mobilisées au titre d'une méthode destinée à canaliser le changement social dans une direction jugée bonne. Dans l'idéal qu'inclut l'idée de démocratie telle que Dewey la conçoit, le critère permettant d'évaluer cette direction est celui du développement de l'individualité de tous : sont souhaitables les activités sociales qui permettent au plus grand nombre de gens de s'engager dans un procès continu d'expériences, car telle est la condition de leur individuation, ou de leur accomplissement personnel ».

Zask (2004, p. 15)

Ce que propose ici Joëlle Zask à partir de John Dewey ouvre plusieurs pistes de réflexion articulées entre elles que je propose dans cette dernière partie de mon mémoire de ressaisir à l'aune des objets que j'ai contribué à constituer :

Premièrement, le besoin de connaissance inhérent aux sociétés complexes.

Deuxièmement, l'imbrication entre logique de l'enquête et expérimentation.

Troisièmement, la question de la visée et de la valeur des expériences individuelles et collectives.

Les propositions du pragmatisme et en particulier celles de Dewey reçoivent depuis le début du XXI^e s et plus particulièrement au cours de cette dernière décennie une attention soutenue, même si ces conceptions ont transité jusqu'à nous bien avant via les inspirations sociologiques qu'elles ont alimentées, notamment au sein de l'Ecole de Chicago. L'actualité des perspectives développées dans cette tradition qui date de presque un siècle peut paraître étonnante. Elle trouve un écho dans un contexte où la participation est devenue une attente centrale du côté des citoyens comme des politiques publiques. En introduction du premier numéro de la revue *Participation*, les auteurs notent que « La participation citoyenne aux négociations et aux débats publics, ainsi qu'aux processus d'expertise et de décision, est au cœur des mutations qu'a connues l'action publique depuis quelques décennies dans les

¹ Le public et ses problèmes, (traduction et introduction par J. Zask), PUP/Farrago-Leo Scheer, 2003, ainsi que *Liberalism and Social Action*, (1935), *Later Works*, Vol. 11.

démocraties occidentales ». (Blondiau, Fourniau, 2009, p.3)¹. Les chercheurs en sciences sociales ne sont pas seulement des observateurs de ce phénomène mais apparaissent comme un instrument de la réalisation de ce « tournant délibératif », ils sont ainsi l'un des actants des réseaux du type de celui que j'ai décrit précédemment.

« Quand l'État cherche à résoudre des problèmes publics dont l'appréhension n'est pas réductible à un corps déterminé de professions, comme le chômage ou la pollution de l'environnement, l'expertise devient plus complexe. Car il s'agit d'intervenir sur des facteurs multiples et dont la compréhension appelle de nouvelles compétences. Les sciences sociales ont alors deux rôles majeurs : établir des données précises pour caractériser le milieu (social, économique, politique) dans lequel les acteurs publics cherchent à intervenir ; évaluer les résultats, mais surtout les conséquences de l'action publique menée, en espérant une amélioration des contributions à venir. (Gardella, 2009, p.137).

L'engagement dans l'accompagnement de ces expériences et l'intérêt qu'elles suscitent a toutefois conduit le plus souvent à des désillusions, ce fut mon cas dans la recherche-action menée sur la participation des allocataires au dispositif RSA. Sommes-nous alors, comme certains le diraient « naïfs ou, pire, complices d'une gigantesque entreprise politique de diversion » ? (Blondiau, Fourniau, 2009, p.14). Sans doute les deux à la fois car il y a, selon moi, un intérêt réel à garder une part de naïveté, fondée sur des idéaux et perspectives utopiques qui n'ont de cesse de se faire entendre et d'être mis en œuvre à différentes époques ; et il y a conjointement un intérêt à s'embarquer comme *complice* dans divers dispositifs qui prétendent faire de la participation, expérimenter ou encore innover, que cela conduise à en identifier les limites, à tenter de les rendre meilleurs ou à se laisser aller à y croire. De plus, entrer par la participation ou examiner des expériences sous ce prisme constitue un analyseur fécond des phénomènes sociaux qu'elle traverse : l'aide sociale, les pratiques interculturelles, la protection de l'enfance, la santé, l'insertion ou, plutôt, le travail et le développement local.

¹ Dans l'état des travaux qu'ils font en 2009 les auteurs soulignent l'absence d'un corpus de références unifiées. « Les recherches sur la participation prennent ici l'apparence d'un rhizome au sens de Deleuze et Guattari, d'un mouvement dont l'origine et le centre reste introuvables, qui se manifeste dans de multiples directions et dont chaque petit bourgeonnement constitue un foyer d'innovation potentiel. » Le développement des STS (Sciences and Technology Studies) a cependant constitué un point nodal dans la considération de ces phénomènes. Je voudrais noter ici que paradoxalement, la lecture qui est faite du renouveau de la question de la participation identifie une première période de développement dans les années 70 (héritage de mai 68, expériences d'autogestion, action communautaire...), avec un regain d'intérêt depuis la fin des années 90. Le développement de la politique de la Ville dans les années 80, comme espace où ce modèle est développé n'est pas évoqué. La désillusion de ce côté semble avoir été si forte que la dynamique initiée n'aurait pas fait trace. Or j'identifie que les émeutes de 2005 ont redonné un élan certain à ces questions. En 2014, le rapport Bacqué-Mechmache réarticulent la réflexion sur la participation et la politique de la ville. Conjointement l'action communautaire peut redevenir une référence et on exhume alors l'histoire des *settlements house* de la fin du XIX^e. Daniel Céfaï (2021) a rétabli précisément les liens entre le pragmatisme, le travail social et les formes d'organisation communautaire et par la même la place des femmes dans la formulation du projet pragmatiste, celle de Jane Addams notamment. Notons que ce projet à la fois éducatif, d'accès aux droits, d'enquête et d'expérimentation est assez proche de celui revendiqué par ATD-Quart monde à travers son université populaire et la démarche aujourd'hui labellisée de croisement des savoirs©. Les sources du catholicisme social continuent d'alimenter ces aspirations à plus de justice, de liberté et de démocratie.

Ces remarques ont à voir avec la première question posée par Dewey-Zask, celle des modalités d'accès et de construction de la connaissance. J'ai défendu tout au long de ce travail l'importance d'un travail de co-construction avec les « z'acteurs-z'eux-mêmes ». Dans les démocraties post-modernes, le savoir ne peut plus être pensé comme une compétence experte mobilisée pour éclairer le politique et définir les orientations souhaitables (Godrie, Juan, Carrel, 2022). La figure du chercheur comme les formes de l'enquête doivent nécessairement s'en trouver modifiées. Il ne s'agit plus de définir les méthodes à suivre pour révéler une « réalité » qui serait déjà là, indépendante du processus d'enquête, mais de reconnaître les démarches, manières de faire, pratiques communes (au double sens du terme d'*ordinaires* et de *faites ensemble*) qui permettent d'élaborer des objets « sous le contrôle de l'expérience ». C'est en ce sens que l'on peut parler avec Dewey de processus d'*inter-objectivation*. L'objet produit est le résultat d'un travail commun qui est dans le même temps un travail d'enquête et un travail social et politique. La validité de cet objet tient à la possibilité qu'il ouvre « d'éprouver les hypothèses qui ont accompagné et dirigé les opérations de cette production », autrement dit, de vérifier par l'expérience que ce qui a été compris permet d'agir. Dans cette conception, le critère de validité de l'enquête elle-même tient « au degré d'organisation du public atteint » (Zask, 2004) qui lui permet d'exercer sa liberté et de développer ses propres opportunités d'action : exigence ambitieuse et, il faut bien le dire, rarement atteinte.

C'est dans cette perspective que l'évaluation, entendue dans le sens d'une mesure de la valeur, est essentielle : comme méthode pour appréhender des effets à prendre en compte et comme modalité de construction des données donnant des prises pour débattre et agir. C'est à cet endroit également que nous sommes convoqués comme chercheurs. Le chercheur, et particulièrement le sociologue, se situe ou plutôt est situé par les acteurs qui le convoquent, à une place « acceptable par ceux qui l'accueillent », tout comme l'était l'ethnologue dans les sociétés traditionnelles, sauf que les places possibles ont changé¹.

Lorsqu'il s'agit de recherche-action collaborative, le chercheur contribue à traduire les perspectives multiples des humains comme des non-humains, participant, parmi d'autres et selon une forme particulière, à la reconnaissance des actions menées et des formes de vie développées. Bruno Latour souligne dans le petit essai *un monde pluriel mais commun* que

¹ Cette question de la place « occupable » s'est posée depuis les débuts de l'ethnologie. J'ai moi aussi dû l'affronter dès ma thèse comme jeune femme française auprès des familles turques : tour à tour ancienne copine de classe, jeune femme à marier, intellectuelle ou mécréante ! L'expérience ethnologique fonctionne ainsi comme une expérience fondatrice d'une inter-objectivation nécessairement *reciproque*. C'est bien cette question de la réciprocité qui intéresse Pascal Nicolas Le Strat lorsqu'il cite Alban Bensa : « La position patentée de l'ethnologue se transforme peu à peu en un statut de « membre associé » engagé à s'exprimer à sa manière sur la communauté qui l'a accueilli tandis que ses ressortissants ne cessent de faire entendre leur voix. Le rôle de l'ethnologue n'est pas dès lors de faire office de porte-parole de qui que ce soit mais simplement d'apporter les fruits de son expérience spécifique dans le débat entre toutes les parties présentes ». Bensa, A. (2006) *La fin de l'exotisme (essais d'anthropologie critique)*, Anacharsis, p. 278-279, cité par Nicolas-Le Strat (2018, p.153).

« nous sommes tous, scientifiques comme citoyens ordinaires, dans une situation non pas de connaissance des choses invisibles, mais d'expérimentation collective. » (2003, p.35). L'incertitude qui caractérise la complexité de nos mondes demande que l'on délibère ensemble de ce qui nous attache et que l'on envisage ensemble les conséquences imprévisibles de nos actes et décisions. Si les scientifiques paraissent particulièrement équipés pour enquêter, *agir dans un monde incertain* suppose de s'associer aux personnes engagées dans l'action, dont certaines sont d'ailleurs déjà bien équipées.

C'est ainsi que l'on devient responsable de programmes de recherche-action, membre de conseils et comités scientifiques (du PNR, du CCO, de l'ODPE, de l'évaluation de TZCLD...), tutrice de stage, instigatrice d'expérimentation ou organisatrice de séminaires hybrides. Ces diverses positions et les configurations collaboratives qu'elles supposent seront l'objet du dernier chapitre (4), conclusif de ce volume. Le chapitre 3 déclinera pour sa part d'abord les deux autres dimensions identifiées ci-dessus : comment l'enquête et l'expérimentation s'associent-elles dans des formes de participation plus ou moins instituées ou instituanes ? Et dans quelle mesure celles-ci parviennent-elles à orienter le changement dans une « direction jugée bonne » ? L'enjeu de l'enquête sociale étant, pour Dewey de solidariser l'action publique, les investigations empiriques et la création du commun.

Chapitre 3 . Faire participer à des expérimentations, participer à faire des expériences en commun

Les recherches que j'ai conduites, comme celle je suis en train de mener au Teil, s'inscrivent pour plusieurs d'entre elles sous la bannière de l'expérimentation et de l'innovation sociale. J'y ai été sollicitée en tant que sociologue parce que ces formes d'intervention réclament un travail de réflexivité et d'évaluation pour lequel un équipement et une forme de légitimité scientifique sont requis. Ce qui est désigné toutefois sous ces appellations n'est pas homogène et ne recouvre pas le même type d'expériences. C'est notamment au regard de leur portée démocratique que ces différentes expérimentations peuvent être comparées. Et en retour, examiner ce qui se joue ou pas dans chacune de ces situations permet de questionner ce qu'il en est des formes de vie démocratiques.

TOPO 5 - Expérimentation et innovation sociale : éléments de clarification

Il faut préciser que la notion *d'expérimentation sociale* renvoie dans le champ des politiques publiques (Fougère, 2010) à des procédures assez normées d'évaluation et de test de nouveaux dispositifs qui mettent en œuvre notamment des méthodes de comparaison et d'observations contrôlées entre deux groupes selon un modèle emprunté à la médecine ou à l'économie dit de *randomisation* : un groupe bénéficie du nouveau traitement ou dispositif et l'autre n'en bénéficie pas. Dans le cadre de TZCLD l'évaluation inclut à l'échelle nationale une étude d'impact par contrefactuels qui s'apparente à ce modèle. La démarche de randomisation suppose une logique d'analyse causale qui isole certaines variables clés. Mais la création de groupe test « à l'aveugle » pose de sérieuses questions éthiques précisément à l'endroit de la participation. Et la prétention à neutraliser l'ensemble des facteurs est problématique en ce qu'elle fait comme si les contextes ne comptaient pas, et notamment comme si le fait d'expérimenter en soi n'avait pas d'impact.

En France un principe plus large de l'expérimentation a été instauré en 2003 qui permet de déroger aux lois et règlements pour un temps et un domaine limités¹.

C'est une acception plus large et plus politique de l'expérimentation et de son évaluation que je souhaite défendre. Dans laquelle, les acteurs engagés dans les projets ne respectent pas un protocole bien défini

¹ En France la révision constitutionnelle de mars 2003, article 137-1 avait autorisée l'expérimentation en matière de gestion des fonds structurels européens, de lutte contre l'habitat insalubre, d'organisation des écoles primaires, d'entretien du patrimoine, etc. Sur le fondement de l'article 72 al. 4, la loi du 21 août 2007 a permis l'expérimentation du revenu de solidarité active (RSA). La loi organique du 19 avril 2021 simplifie les expérimentations directes par les collectivités locales afin de les y encourager. Le fait que l'expérimentation ne puisse donner lieu qu'à sa généralisation sur l'ensemble du territoire ou son abandon a été identifiée comme ayant freiné les initiatives. TZCLD est lancé sur la base d'une loi nationale avec un principe de candidatures locales.

mais explorent les hypothèses en situation et ajustent leurs actions dans le cours de la réalisation en prenant acte des effets produits ; et où les « bénéficiaires » sont considérés comme parties prenantes, intéressées à agir à travers l'évaluation elle-même, plutôt que comme objet de l'expérience. Cette approche de l'expérimentation correspond à l'approche prônée par Dewey pour lequel l'expérimentation n'est pas un moyen instrumental pour saisir ce qui serait un objet ou une réalité et décider de la vérité, mais une expérience à même laquelle s'actualise l'objet, s'éprouve la réalité et se vérifie une vérité (Dewey, 2005)¹.

L'innovation sociale se distingue pour sa part de l'appel incessant à l'innovation technologique qui sature notre monde et apparaît comme une course en avant sourde, aveugle et insensible à la fragilité et à la finitude de la planète. Dans l'article 15, de la loi Hamon sur l'ESS portant sur l'innovation sociale, « est considéré comme relevant de l'innovation sociale le projet d'une ou de plusieurs entreprises consistant à offrir des produits ou des services présentant l'une des caractéristiques suivantes : Soit répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ; Soit répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale ». Notons que si l'usage de ce terme s'inscrit dans le registre de justification dominant de l'innovation et réfère au seul monde de l'entreprise (même entendu dans un sens large), il vise à le dérouter (ce que tentent aussi les fab lab et autres initiatives open source au cœur même de ces technologies). Je souscris à cette conception, même si la notion de « besoins sociaux » paraît limitative.

Plus spécifiquement, l'innovation sociale dont se réclament certains des acteurs avec lesquels j'ai travaillé traduit quant à elle une certaine insatisfaction voire une critique des modes dominants d'action sociale. Et cette critique se double d'une aspiration à « autre chose » ou à « faire autrement ». Se heurtant aux limites de ce que peut faire le travail social, face au poids des inégalités, des normes institutionnelles et des cadres professionnels établis, certains acteurs ont tenté, ce que nous avons appelé dans le cadre de la Recherche-action pour l'intervention sociale communautaire (SPISC), des « pas de côté » à l'intérieur ou en sortant du cadre de celui-ci. Ces « innovations » sociales s'alimentent pour certaines d'entre elles à des traditions de luttes collectives et à des utopies sociales qui ne sont en soi pas nouvelles, mais revisitées ou plutôt « re-vendiquées » de *rei vindicatio* « action de réclamer une chose ». Selon le CNRTL c'est notamment l'« action de réclamer ce qu'on regarde comme un droit (Proudhon, *Guerre et paix*, 1861, p. 325) ». Ils aspirent à une transformation sociale ou contribuent à un renouvellement des pratiques. Mobiliser le vocabulaire de l'innovation sociale ne garantit cependant pas en soi de parvenir à sortir des routines et des normes instituées, on ne peut évaluer la portée innovante qu'après coup, dans ses effets transformateurs. Par ailleurs, il convient dans bien des cas de défendre plutôt ce qui dans

¹ Voir à ce sujet le numéro de la revue tracés sur expérimenter : <https://journals.openedition.org/traces/166> - 2005 et la traduction récente du texte de Dewey « La réalité comme expérience ».

l'institué protège et offre des garanties de vie bonne sans céder à l'injonction disruptive et souvent destructrice au changement !

Ce chapitre propose de mettre en perspective plusieurs de mes terrains de recherche au regard de la participation et d'identifier à quoi tient la possibilité de faire autrement dans des interstices plus ou moins larges ou réduits et avec une portée transformatrice plus ou moins grande¹. Tous n'ont pas été construits selon l'angle d'attaque initial de la participation mais, dans chacun des cas considérés, j'ai été attentive à cette dimension plus ou moins présente et revendiquée. L'intérêt de cette comparaison réside dans le fait que la participation se présente là dans des formes et sous des régimes divers, non réductibles à des instances strictement estampillées comme telles. L'originalité de mon approche tient de plus au fait de considérer ici les imbrications entre les logiques d'expérimentation, la visée d'innovation sociale et les formes de participation à l'œuvre. Cela me conduira à interroger quels sont les milieux associés favorables à des formes de vie plus inclusives.

Tableau 3 : récapitulatif des terrains comparés et des approches développées

Expérimentations et Expériences de participation	Périodes	Mode d'enquête et de collaboration
Participation des allocataires au dispositif RSA (Département de la Loire- association AGASEF)	2010-2012	1° Recherche-action menée avec E. Jouve, I. Théron + étudiantes M2 Impact
Recherche-action sur le développement de l'intervention sociale communautaire (SPISC) – RSA, Protection de l'enfance, prévention spécialisée	2012-2014	2° Recherche-action avec l'AGASEF – comparaison avec d'autres sites (binômes chercheur- direction)
Les pratiques en temps de Covid en protection de l'enfance	2020-2022	Enquête menée par les praticiens + journée d'échange associant qq familles
Initiation d'une démarche de croisement des savoirs fiche -action « parents partenaires et contributeurs à la politique de l'enfance »	2023...	Groupe de travail inter-professionnel avec ATD et la MRIE
« Expérimentation citoyenne » en amont des Conseils Citoyens à Saint-Etienne (CGET- Fédé CS...) et suites (Centre social auto-géré – vivre ensemble à Montreynaud)	2014 à 2020	Enquête et action collective étudiants Master InPACT – accompagné avec Kaléido'scop
CCO de Villeurbanne : pratiques interculturelles et institution d'un patrimoine	2011-2013	Recherche –action collective + thèse en résidence Anne Aubry (Ministère de la culture Gis IPAPIC)
& projet urbain inclusif L'Autre Soie (programme de Recherche- création Palimpseste)	2013-2023	Participation au comité scientifique
Centre social et de santé communautaire, Globe 42 (Saint-Etienne)	2012	M2 praticienne –chercheuse M. Lebbal
Accès aux droits et traduction de la demande	2017- 2019	Recherche DREES-MIRE Collaboration dans le cadre d'une approche comparative
Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Le Teil – Ardèche. TZCLD	2022...	Membre du Conseil scientifique en appui au Groupe évaluation composé de 4 chercheurs + binôme acteur de terrain

¹ La réflexion proposée ici a été initiée à l'occasion d'une communication pour le Congrès du GIS Démocratie et Participation en 2022 (Autant-Dorier, 2022d) et complétée par les analyses que j'ai développées pour trois autres publications en cours. L'analyse de l'expérimentation territoire zéro chômeurs de longue durée vient de paraître dans la RECMA, revue internationale de l'ESS (Autant-Dorier, 2023a). Le second projet de publication suscité par Sina Safadi (alors ATER à Saint-Etienne), porte sur les expériences pédagogiques d'enquête urbaine (Autant-Dorier, à paraître 2024a), j'examine dans le chapitre de l'ouvrage à paraître plusieurs années de travail avec les étudiants du Master 2 dans le cadre de la Politique de la Ville, au sein du module « expérimentation et innovation sociale » du Master PSDT. Enfin, Michel Rautenberg m'a sollicité pour un ouvrage sur les utopies réalisées dans lequel j'examine comment le CCO tient dans la durée (Autant-Dorier, à paraître 2024b). Parallèlement deux conférences pour la Ville de Saint Etienne et pour l'Université Pour Tous autour de l'inclusion sociale m'ont permis de développer une analyse de la radicalité des expériences du CCO et de TZCLD au regard de ce paradigme.

Ces terrains et les questionnements spécifiques qui y sont liés ont déjà été décrits en amont, dans le volume 1 et dans le chapitre précédent, ce qui me permettra de faire ici l'économie d'une présentation détaillée pour privilégier les éléments de comparaison. Le travail mené dans le cadre de la Politique de la Ville, autour des Conseils citoyens n'a pour sa part pas été spécifiquement présenté, le lecteur pourra se référer à l'article qui lui est consacré dans le recueil des travaux (Autant-Dorier, 2024a). Enfin, j'introduis ici la poursuite des collaborations engagées avec l'ODPE (observatoire de la protection de l'enfance du Département de la Loire) et ATD Quart Monde, associant depuis peu la MRIE, autour d'un nouveau projet de croisement des savoirs avec les familles accompagnées en protection de l'enfance¹. Ce projet en est à ses prémises et sera évoqué plus ponctuellement, il permet notamment de confirmer certains constats sur les difficultés à développer la participation dans un cadre institutionnel fortement contraint.

La comparaison de ces différentes situations me permet de repérer deux régimes de participation que je décrirai dans un premier temps : on observe, plutôt du côté de la participation instituée dans des politiques sociales (RSA, conseils citoyens, protection de l'enfance), une volonté de *faire participer* à des projets dit d'*expérimentation*. Alors que ce qui semble primer du côté d'initiatives plus citoyennes ou associatives (CCO, Globe 42) c'est de *participer à faire des expériences*. C'est d'abord la participation ordinaire des personnes à des expériences collectives qui conduiraient à instituer des choses et des êtres. Cette distinction semble opérer à l'intérieur même de chacune des situations observées et il paraît important de ne pas opposer *a priori* et de façon binaire ce qui est institué et ce qui serait instituant, comme les lieux et situations qui permettraient la participation, l'innovation et le changement social et ceux qui l'interdiraient. Le repérage des divers degrés et seuils de participation est de ce point de vue essentiel (Cefai, 2012).

L'expérimentation territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée semble offrir une configuration particulièrement enchevêtrée de ces deux régimes. Elle paraît effectivement combiner une logique de mouvement social et une logique plus réformatrice (Petiau, 2021). Mon analyse sera ainsi orientée vers ce *cas* singulier qui présente un intérêt particulier au regard des questions posées ici.

¹ Dans le cadre de la définition du Schéma Départemental de la Loire une fiche action intitulée « Des parents accompagnés, partenaires et contributeurs à la politique de l'enfance » a été déclinée qu'il s'agit de mettre en oeuvre.

Cette réflexion sera appuyée centralement sur l'analyse de la façon dont chacune des trois dimensions de la participation identifiées par Joëlle Zask (2011) - *prendre part, contribuer, bénéficier* – se manifeste pratiquement dans les situations étudiées.

Zask propose de ce point de vue une conception exigeante des figures de la participation « qui, à l'inverse de ses formes dévoyées, assurent aux individus de réaliser pleinement leur individualité dont il faut dire d'emblée qu'elle est tout à fait contingente. C'est par l'intermédiaire d'une participation à la vie des groupes auxquels ils sont liés *de facto*, que les individus s'investissent dans des activités dont les conséquences sont à la fois *personnelles*, au sens où elles engagent leur responsabilité, *tangibles*, au sens où elles modifient, ou contribuent à modifier, le cours et la nature de leur association, et reconnues, au sens où la communauté les authentifie et en tient compte. » (2011, p. 11)

Cela me conduira dans un second temps à insister sur les deux dimensions qui sont les moins fréquemment étudiées dans les travaux portant sur la participation et que Zask a mis en évidence : prendre part et recevoir une part (bénéficiaire). De ce point de vue, je fais l'hypothèse que le caractère à la fois radical et innovant de l'expérimentation TZCLD, telle qu'elle se manifeste au Teil, tient premièrement à sa capacité à développer des formes d'hospitalité et de convivialité propices au *prendre part*, que l'on peut observer aussi au CCO ou à Globe 42. Et deuxièmement au fait qu'elle instaure un *bénéfice* immédiat pour les personnes concernées, non seulement en termes de reconnaissance, mais en termes de droits fondamentaux. Et dans ce cas, il ne s'agit pas seulement de lutter pour ses droits ou de trouver un espace spécifique dans lesquels ils peuvent advenir, mais de prendre part plus largement à la société.

Dans les situations étudiées la question des droits et de leur effectivité est, de fait, posée : droits sociaux et accès à la santé, droits culturels, droit au travail. La participation pouvant être un moyen d'y accéder, de les revendiquer, mais pouvant également apparaître comme une condition de plus, une attente supplémentaire qui remet en cause le statut légitime de la personne comme citoyen. J'en viendrai à analyser comment la façon dont cet accès aux droits est pensé et traduit génère des types de participation contrastés¹ : l'accès aux droits contraint ou limité génèrerait une dette participative ou, au mieux, une participation aux marges, créant un type de *participation assignante*. L'affirmation et la lutte pour des droits fondamentaux serait associée à des formes de *participation solidaire*. Enfin, le bénéfice effectif de ces droits et la possibilité de les exercer dans un environnement « suffisamment bon » (Winnicott), ouvrirait à une *participation réciprocaire*, à la fois instituée et instituante, à même d'instaurer conjointement du commun et les êtres qui y prennent part.

¹ Le passage s'opère ici des cas comparés à des types de configurations, selon un principe de construction de typologie qui permet une théorisation de moyenne portée comme je l'ai identifié dans le chapitre 1 de ce volume. Cette théorisation demeure fortement indexée à un souci descriptif des cas et dans le même temps aucune des situations considérées ne saurait correspondre parfaitement à un seul type. La *pertinence* de cette analyse est à éprouver avec les acteurs concernés (ce fut le cas avec les 2 responsables de l'AGASEF pour le RSA), et sa fiabilité sera à *éprouver* pour d'autres situations (Nicolas-Le Strat, 2018, note p. 154).

La distinction entre institué et instituant renvoie aux analyses de Cornelius Castoriadis qui se sont diffusées assez largement dans la littérature sociologique sans être toujours repérables. J'ai pu en appréhender certains apports fondamentaux via les analyses de Dardot et Laval (2015) ou celle de Laforgue (2015), sans en avoir fait pour ma part une exploration systématique. L'usage que je fais ici de ces notions reste donc relativement relâché et une discussion plus spécifique sur la *praxis instituante* mériterait d'être engagée.

3.1. Entre institué et instituant : faire participer et participer à faire

3.1.1 Participation instituée et expérimentation : ambitions et limites

Du côté de la participation instituée nous trouvons des acteurs politiques (gouvernements et ministres en charge de la cohésion sociale, mais aussi des grandes associations visant à peser dans le débat public) et des acteurs publics (l'Etat, les communes, les Départements) qui cherchent les bonnes modalités pour faire une place et intéresser les usagers ou les habitants aux dispositifs qu'ils pilotent. C'est le cas du RSA ou en protection de l'enfance et dans une moindre mesure pour les Conseils citoyens. Les participants visés sont prédéfinis dans ce cadre : ce sont les allocataires du RSA, les familles ayant une mesure d'aide, ou les habitants de tel quartier. Ils sont identifiés par leur appartenance à une catégorie et à une situation de personnes sans emploi, pauvres, ou de parents en difficulté laissant à priori peu de place à un processus de subjectivation politique (Rancière, 1998) ou même d'individuation : les « finalités ne sont pas de leur ressort » et ils font là seulement « figure de participant », c'est-à-dire qu'ils performant un rôle sans contribuer à le définir (Zask, 2011, p.8).

Dans ces cas, la participation est un objectif défini dans le cadre d'une politique publique. Elle apparaît d'ailleurs comme un des axes de renouvellement de cette politique. Il y a même pour le RSA et la Politique de la Ville une double dimension participative : Premièrement, la phase de préfiguration de ces politiques sociales implique des représentants des usagers ou des habitants à travers des temps de rencontre, de travail collectif, la représentation dans des espaces de débats locaux et nationaux. Dans cette étape amont de redéfinition des politiques publiques, il faut souligner que les collectifs mobilisés existent déjà hors du cadre institutionnel et ont permis des formes de subjectivation politique : ATD quart-monde, collectif Pas sans nous, Collectif de chômeurs... Deuxièmement, les nouvelles orientations visées ou préconisées prévoient d'instaurer ou de renforcer la participation des personnes ciblées dans le cadre du nouveau dispositif qui va être institué : la participation aux

équipes pluridisciplinaires et aux instances d'évaluation du dispositif pour le RSA, les Conseils Citoyens pour la Politique de la Ville.

Dans ces deux cas, les transformations sont initiées à travers des formes dites « d'expérimentations sociales ». Il s'agit pour le Revenu de Solidarité Active de répondre aux écueils du Revenu Minimum d'Insertion qui produisait des effets de trappe à pauvreté et de disqualification des personnes (Guillemot, Pétour, Zajdela, 2002). Au niveau local, dans le territoire étudié, le Département met en place avec la Mission régionale d'information et de lutte contre l'exclusion (MRIE) des ateliers croisant professionnels et bénéficiaires du RMI-RSA, puis engage avec l'université une recherche-action pour accompagner la mise en place de la participation des allocataires au dispositif RSA de 2010 à 2012.

Pour la politique de la ville, il s'agit de requestionner les politiques de rénovation urbaine (ANRU) qui n'ont pas permis de recréer de la cohésion sociale (Epstein, 2012) : le rapport commandé à Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, est fondé sur un travail très important de consultation et de débats. Puis la loi de 2014 de Réforme de la Politique de la Ville, prévoit et finance, via le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), des « expérimentations citoyennes » qui ont pour objectif de repérer, mobiliser et définir localement les formes de participation. A Saint Etienne, la fédération des centres sociaux, l'université de la vie associative et le Centre Max Weber, associés à ATD-Quart monde et incités par un élu de la métropole, répondent à l'appel à projet du CGET en proposant une formation mixte professionnels-habitants et l'accompagnement du processus de création des Conseils Citoyens dans trois quartiers en 2014-2015¹.

Mais on peut noter que la logique d'expérimentation n'est pas pleinement mise en œuvre au niveau national comme local. Le RSA a été institué avant que l'expérimentation initiée par Martin Hirsch ne soit terminée et le rapport Bacqué-Mechmache sera fortement limité dans sa portée et dé-radicalisé (Alinsky, 1976 ; Bacqué, Mechmache, 2015). A l'échelle locale, le Département fait un tirage au sort et met en place la participation des bénéficiaires du RSA dès 2009, sans s'appuyer sur la recherche-action ni sur les préconisations de l'expérimentation nationale. La ville ne retient pour sa part qu'un seul quartier pour l'expérimentation citoyenne et les contrats de ville seront signés dès 2014, avant que les habitants n'aient pu s'organiser.

Focus sur les tentatives de participation collective en protection de l'enfance

Du côté de la protection de l'enfance, la participation est d'abord envisagée au niveau de l'accompagnement individuel selon un principe d'adhésion et d'association des parents aux décisions qui concernent leur enfant, comme je l'ai montré dans le chapitre 6 du volume 1. Je laisse ce niveau

¹ Deux promotions d'étudiants du Master Impact ont été associées à cette première étape, avec l'organisation de deux temps de rencontres élus, habitants, techniciens. Puis les étudiants continueront à mener de petites expérimentations auprès de plusieurs Conseils citoyens en 2017, 2018, 2020.

individuel de côté pour focaliser ici mon attention sur les espaces collectifs que l'Observatoire de la Protection de l'enfance a mis en place. Une première expérience avait été menée en 2016-2017 avec ATD Quart monde suivant le principe de croisement des savoirs pour faire entendre la parole des parents, réunis d'abord en tant que « militants » d'ATD, dans un contexte où ces espaces peinent à émerger dans les établissements et plus encore dans les instances de pilotage du Département elles-mêmes. Lors de la conférence stratégique de 2017, les mères impliquées ont pu présenter publiquement et avec les professionnelles les analyses produites ensemble ; ce qui a constitué un temps de reconnaissance institutionnel significatif. Mais pour leur part elles en attendaient des transformations dans les pratiques des professionnels qu'elles ne voient guère advenir. L'échelle et le temps institutionnels sont ici en fort décalage et produisent des effets de déception.

La mobilisation de quelques mères de famille dans le cadre de la recherche collaborative menée suite au covid en 2020-2022 s'est appuyée sur ce premier groupe déjà constitué et a permis de compléter et de mettre en regard leurs expériences vis-à-vis de celles des professionnels. Mais leur contribution est demeurée assez marginale du fait du peu de personnes impliquées et de la place assez réduite qui a pu leur être faite lors de la journée de rencontre organisée (contribution à une table dédiée et temps de présentation réduit à 5 minutes).

Dans le cadre du nouveau schéma départemental (2023-2028) la volonté est réaffirmée de faire des parents des « partenaires et contributeurs de la politique de protection de l'enfance ». A ce stade, le groupe de travail constitué pour envisager cette démarche repousse le moment d'y associer des familles¹. Le souci de repérer d'abord les initiatives déjà existantes dans les diverses structures, établissements et associations paraît justifié en ce qu'il permettrait d'associer des familles déjà *parties prenantes* d'autres espaces de réflexion².

Mais l'étape suivante des travaux n'a pas manqué de nous surprendre, les deux alliées de ATD-quart monde et moi. Lors de la 3^e réunion, nous abordons les questions « qui grattent » (selon les termes de l'une des alliées). Plusieurs sujets ont été évoqués par les parents militants membres du groupe d'ATD-quart monde que relaie la bénévole : les visites médiatisées empêchées, la trop faible fréquence des rencontres sur l'Aide Educative (échange seulement une fois tous les deux mois), les délais de mise en œuvre des mesures (ex. d'un placement externalisé décidé en juillet 2022 et mis en œuvre en mai 2023). Ces questions sont ainsi des problèmes partagés en commun que les familles souhaiteraient pouvoir discuter avec l'institution et qui pointent toutes vers le manque de moyens.

La référente de l'ODPE demande alors de « revenir au sujet de la réunion » (sic !) et la responsable de l'ASE propose de démarrer « à partir de quelque chose de concret » : l'idée serait de tester un nouvel outil de travail fondé sur le référentiel des besoins de l'enfant pour faciliter la rédaction du Projet Pour l'Enfant (PPE). De plus, la responsable a déjà défini la catégorie de public à cibler (les 6-12 ans, accueillis en établissement) et indique qu'il s'agit de solliciter seulement quelques professionnels pour choisir une ou deux familles afin de tester de cet outil pour leur propre accompagnement³.

¹ Le groupe de travail auquel je participe rassemble une responsable du service prévention et protection de l'enfance de l'ASE, la référente de l'ODPE et différents acteurs dans le champ de la prévention et protection de l'enfance ainsi que des associations œuvrant dans la lutte contre la pauvreté et notamment les 2 alliées d'ATD quart monde déjà impliquées préalablement. Une réunion a lieu tous les deux mois environ depuis février 2023. La fiche action en tant que telle ne se réclame pas explicitement d'une logique d'expérimentation mais s'inscrit bien dans une volonté de transformation des pratiques. Notons que l'association d'acteurs qui ne relèvent pas exclusivement de la protection de l'enfance constitue en soi une ouverture à souligner, j'ai plaidé en ce sens : la volonté a été de ne pas assigner exclusivement les personnes à leur statut de parents suivis en protection de l'enfance et de pouvoir les solliciter via d'autres acteurs que les professionnels qui les suivent à ce titre.

² Chacun des participants au groupe de travail a ainsi été invité à mener l'enquête dans son réseau pour identifier les actions développées. Mais les retours faits sont assez partiels et hétérogènes, l'explicitation de ce qui était précisément visé n'ayant pas été assez précise (S'agit-il d'espace d'échanges institués et formalisés ? s'agit-il seulement des actions collectives ou de toute forme de participation ?). Cela conduit à repérer comme particulièrement innovant ceux qui ont su développer un argumentaire valorisant la participation même si la part d'actions réellement mise en œuvre demeure faible, comme nous l'avions constaté à l'Agasef. Pour mémoire : L'Agasef est une association mandatée par le Département pour assurer certains des accompagnements RSA et assure également des missions de protection de l'enfance, de prévention spécialisée et a développé un chantier d'insertion.

³ Le fait de rabattre la participation collective sur le simple travail avec les familles est bien identifié par Julie Chapeau, *La participation institutionnelle à l'épreuve de la protection de l'enfance. Regards croisés sur les freins au développement de la participation collective des parents en protection de l'enfance*, 2016, Mémoire de Master 2 Politiques publiques et changement social, Grenoble, sous la direction de Samuel Garnier. Elle souligne que la conception historiquement construite des parents comme défaillants constitue un frein particulièrement fort dans

Cette orientation unilatérale de ce qu'il convient de faire nous laisse d'abord sans voix et dans une certaine incompréhension, avec le sentiment de s'être faites menées en bateau et pire encore de trahir les attentes des personnes impliquées.

Cet outil s'inscrit bien, nous dit-on (et c'est vrai), dans une logique participative puisqu'il vise à favoriser l'élaboration du projet avec l'ensemble des personnes concernées par la situation à travers les différents livrets pour l'enfant, la famille, la famille d'accueil ou autre tiers, le service, les professionnels référents. Il relève également d'une logique d'expérimentation puisque la démarche a été élaborée selon une démarche participative dans le département du Nord et est proposée en test à celui de la Loire (avec un appui formatif). Mais cela ne permet en rien la participation collective des familles de la Loire et évacue totalement les problèmes évoqués par les parents ! La participation est ainsi resserrée sur les affaires privées des personnes, écartant toute possibilité d'échange sur la question qui devrait être publique du fonctionnement de l'ASE. La logique d'une expérimentation cadrée, et innovante en soi, vient ici s'imposer et le référentiel professionnel qui définit « objectivement » les besoins de l'enfant est réaffirmé. Les objectifs de l'institution, son propre calendrier et ses savoirs spécifiques sont ainsi remis au centre et paraissent indiscutables.

Nous obtenons finalement après des échanges tendus que cette expérimentation soit certes suivie par le groupe de travail, mais qu'elle ne se substitue pas à la volonté initialement affichée d'une participation plus collective et politique des familles. Un autre projet pourrait permettre de répondre à ces enjeux : la MRIE souhaite développer un travail sur la parentalité avec des familles précaires suivies en protection de l'enfance en mobilisant la démarche de croisement des savoirs et la Loire a été sollicitée comme terrain pour mettre en place cette expérience. Lors de la présentation qui est faite de la démarche deux mois plus tard, les intervenantes de ATD (niveau national) et de la MRIE précisent que l'on ne met pas en route une telle démarche en ayant déjà en tête de mettre en place un outil (ce qui avait été indiqué en réponse à leur sollicitation par le Département). La MRIE demande alors que l'ODPE et plus largement le conseil départemental prenne la mesure de ce que la mise en œuvre de cette approche suppose en termes de décentrement de l'institution. Les deux alliées de ATD-quart monde et moi renchérissons en ce sens... Les logiques gestionnaires à l'œuvre au sein du Département qui semblent se réaffirmer fortement fin 2023, mettent toutefois à mal la motivation de la référente de l'ODPE pourtant convaincue de l'intérêt réel de ce travail participatif plus large. En janvier 2024 toutefois le groupe de travail a validé le principe d'une recherche-action à visée transformatrice... affaire à suivre.

On retrouve ici ce que la littérature sur la participation a largement documenté et qui questionne la façon dont l'offre de participation est formulée et comment elle se met effectivement en place ou pas (Demoulin, Bacqué, 2019 ; Laplanche-Servigne Sa Vilas Boas, 2019). Les perspectives et contraintes institutionnelles limitent les questions qui peuvent être traitées (on voit ici que les responsables elles-mêmes ne peuvent se saisir des questions qui touchent les enjeux budgétaires décidés ailleurs) et conduit à cadrer les formats de participation pour servir d'abord les intérêts opérationnels des professionnels. Ainsi, alors même que les livrets proposés constituent une véritable avancée dans la façon de penser l'accompagnement des familles et des enfants, cette proposition vient faire écran aux ambitions plus larges initialement souhaitées et affichées.

Est-ce à dire qu'aucune forme de participation qui fasse place aux personnes ne puisse se développer dans un cadre institué et que celle-ci demeure sans effets ?

Dans le dispositif RSA, nous avons souligné que les usagers sont des personnes captives, elles sont prises dans le dispositif, sous l'emprise de celui-ci (Autant-Dorier, Jouve, 2014d). Tirées

ce champ. Voir aussi Pouchadon Marie-Laure, « Les pratiques des professionnels de la protection de l'enfance en matière de participation des usagers », Sciences et actions sociales (en ligne), N°2 | 2015

au sort, quelques personnes sont membres de commissions pluridisciplinaires où sont discutées les décisions de suspension ou radiation du RSA, mais elles n'ont pas un statut clair (représentant, témoin, ...) et elles n'ont pas d'espace où élaborer ou revenir sur ce qu'elles expérimentent là. La recherche-action a toutefois permis, non sans mal, de repérer les espaces de travail collectif existants et a ouvert quelques brèches. Certains professionnels avaient mis en place des ateliers collectifs, moins formels, avec un accueil plus convivial (café, tables en rond), l'exploration ethnographique avait permis de les repérer et de souligner l'intérêt de ce qui se jouait là : il ne s'agit pas directement d'une forme de participation, mais ces espaces permettent la constitution de groupes de pairs, des échanges d'information et le partage des expériences, redonnant ainsi aux allocataires, comme aux professionnels, un peu de prise sur le dispositif. Cela a donné lieu par la suite au développement mieux reconnu de pratiques d'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC). Par ailleurs nous avons négocié la création d'un statut de collaborateur bénévole qui a permis à minima de reconnaître la *contribution* des personnes aux instances. Pour symbolique qu'il soit, ce statut a permis aux personnes de *bénéficier* d'une meilleure reconnaissance. C'est au sein de l'Agasef que les changements avaient été les plus notables. L'association a de fait profité de cette expérimentation pour revoir le rapport à ses utilisateurs et les façons de « faire avec » les personnes, en instaurant notamment une salle dédiée aux usagers dans ses locaux. Des représentants de l'ensemble des usagers (et pas seulement des allocataires RSA) ont été intégrés au Conseil d'Administration, permettant une relation bénévoles/usagers déglagée de la relation directe avec les professionnels référents. Il se joue là des formes d'engagement un peu décalées du rapport usager-professionnel si ce n'est véritablement symétriques (Payet, Purenne, 2015 ; Becquemin, Robin, 2015). Cette expérience a conduit à développer des projets transversaux aux différents services de l'association : autour des questions d'isolement et de mobilité ou des questions d'addiction, à partir des préoccupations exprimées par les personnes. De nouvelles pratiques s'instituent donc là, dans les marges de la participation instituée et en décalage par rapport aux lieux et fonctions qui lui sont assignées.

Dans le cas des conseils citoyens nous avons aussi constaté le développement d'autres initiatives, à côté de l'instance officielle : la création d'un centre social auto-géré, porté par quelques-uns des Conseillers citoyens et d'autres habitants (Autant-Dorier, 2024a). Enfin, du côté de la protection de l'enfance la relance de l'ADEPAPE¹ avec un groupe d'une dizaine de personnes anciennement suivies et motivées pour s'impliquer dans la gestion et le

¹ Association Départementale des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance, créée en 1943 en France et en 1945 dans la Loire pour les Pupilles d'Etat. Elle accueille depuis 1989 l'ensemble des personnes ayant été prises en charge par les services de la protection de l'enfance. L'association ligérienne (intitulée depuis 2007 Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance) a été relancée depuis quelques années par Muriel Sofonéa, référente ODPE et commence à être gérée par les personnes concernées. <https://adepape42.wixsite.com/adepape42>

développement de l'association semble ouvrir des perspectives prometteuses (Robin, 2015 ; 2022).

3.1.2 Participation instituante et expériences : enjeux de reconnaissance

Du côté des formes citoyennes ou associatives de participation, je me suis intéressée à des acteurs associatifs et des personnes impliquées dans des activités où la dimension communautaire est importante, au double sens « d'action communautaire » (Lamoureux et alii, 2008) et de la présence et de la prise en compte des attachements culturels (Kymlicka, 2001) : le Centre Culturel Œcuménique de Villeurbanne (CCO) et Globe 42 - Centre social et de santé communautaire.

Le CCO accueille de multiples groupes politiques, culturels, communautaires et accompagne les émergences associatives, artistiques et citoyennes, dans une visée d'empowerment et d'innovation sociale. L'association Globe 42 est un projet, plus modeste, porté par une assistante sociale, d'origine algérienne et militante des droits des étrangers, Malika Lebbal, qui a réalisé une recherche-action dans la perspective de récolter les expériences et savoirs d'usage et de mobiliser un groupe de femmes âgées migrantes. Son objectif est de favoriser l'accès aux droits et aux soins.

Les personnes présentes dans ces lieux ne le sont pas en vertu d'un statut défini en regard d'une politique ou même d'actions à mettre en œuvre, ni non plus en vertu d'une appartenance à une communauté qui serait déjà-là, même si celle-ci constitue un vecteur de leur présence à Globe 42, comme au CCO (quoique dans ce cas de façon déjà démultipliée). La légitimité de celle-ci tient d'abord à leur envie d'être là et aux *expériences* qu'elles partagent ou qu'elles construisent avec les autres. Elles viennent parce qu'elles connaissent des personnes qui participent déjà aux actions menées et les invitent, parce qu'elles repèrent une activité ou un temps qui les intéresse (un concert, une fête, un repas, un atelier de réparation) ou parce qu'on leur a dit qu'elles pourraient trouver là des personnes pour les aider, qui parlent leur langue. Il s'agit donc bien de *commun* au sens que lui donne Zask, qui se distingue des conceptions déterministes de l'appartenance (la foule, la communauté, telle qu'entendue dans le contexte français) comme des conceptions libérales (l'intérêt individuel recherché).

« Le lien qui est recherché ici à travers l'expression « prendre part » est d'une autre nature. Il n'engage ni « tout » ni « partie », mais un jeu d'interactions réciproques entre des individus qui, soit parce qu'ils poursuivent un but commun, soit parce qu'ils prennent plaisir à la compagnie des uns et des autres, soit encore parce qu'ils ont en horreur la solitude, s'assemblent librement. Dans ce cas le groupe n'est pas pré-existant ; il est au contraire contemporain de leurs activités communes. Ses membres sont des associés qui font des choses ensemble.» (2011, p. 23-24)

Les trois motifs de rassemblement énumérés ici me semblent toutefois peu explicatifs et risquent de renvoyer à une sorte de nature humaine pour les deux derniers, alors même que Zask critique ce mode d'explication. Par ailleurs, si on parle d'un jeu d'interactions réciproques et de s'assembler, continuer de vouloir à tout prix dessiner une ligne de démarcation entre ce que serait les « bons assemblages » nouveaux (associatifs) et les mauvais assemblages anciens (communautaires) a priori me semble peu intéressant. L'anthropologie a montré depuis longtemps que les groupes ethniques comme les lignages sont aussi des élaborations collectives entretenues par les échanges qui les animent (Poutignat, Streiff-Fenard, 1995, Amselle, 2001). Il faut plutôt s'intéresser à la façon dont ses assemblages tiennent et à ce qu'ils font faire. Et de ce point de vue, dès lors que du commun a déjà été constitué, il existe une communauté qui prédéfinit pour partie les appartenances et forment les identités individuelles, on risque alors de perdre la dimension volontaire et contributive de la participation. Le mode de rassemblement qui opère à Globe 42 peut de ce point de vue plus facilement se refermer vers une logique d'appartenance plus que de participation. Il convient donc de repérer comment des formes d'accord pluriel continuent de s'élaborer et pas seulement des formes d'accord identitaires (Zask, p. 182).

Au CCO comme à Globe 42 la construction d'un public actif s'opère, au-delà du seul fait d'être affecté par le même problème (Autant-Dorier, Lebbal, 2018e ; Autant-Dorier 2014e, 2022e). Les personnes *prennent part* aux activités communes, au-delà, elles sont amenées à revisiter ou à initier de nouvelles *expériences* au sens de Dewey (1968, 2010) : face à un problème qui interrompt le cours ordinaire de l'existence, les personnes cherchent des prises pour agir et résoudre les difficultés rencontrées. Cela passe par une forme d'enquête sur ce qui fait obstacle, sur la nature même de l'expérience et conduit à redéfinir l'action. Les démarches d'action communautaire mises en place, notamment à Globe 42, permettent précisément de transformer les épreuves en expérience. Il y a *expérience* dès lors que les conséquences de cette enquête permettent de réintégrer, en le transformant, le cours de l'existence. Ainsi, au cours du repas hebdomadaire à Globe 42 une discussion s'engage entre les femmes présentes sur leur difficulté à ajuster les menus qu'elles font à la maison entre contraintes financières, exigences médicales (forte prévalence du diabète dans cette population), pratiques alimentaires culturelles et exigences de leurs petits-enfants. La médiatrice propose, à l'écoute de cette discussion, de poursuivre ces échanges pour leur permettre de trouver des informations (médicales, culinaires...) et de partager les solutions que chacune a expérimenté de son côté. Des recettes sont ensuite testées ensemble, permettant une vérification pratique des idées d'aménagement proposées par chacune. Par ailleurs Globe 42 reste ouvert et accueillant aux demandes nouvelles : les cours de français mis en place initialement pour les femmes âgées maghrébines font

progressivement place à des jeunes femmes originaires d'Afrique subsaharienne qui ont repéré le local ou ont été adressées par des professionnelles qui les accompagnent.

Anna L. Tsing souligne le travail politique d'une organisatrice communautaire qui fait pleinement écho à ce que j'ai pu observer là : « Elle suggère que tout rassemblement contient de nombreux possibles politiques inachevés et que le travail politique consiste à aider certains d'entre eux à venir à l'existence. Mener une écoute politique, c'est détecter les traces de programmes communs en devenir d'articulation » (2015, p. 369). Ce qui importe c'est d'apprendre à écouter, de permettre aux différentes langues d'être présentes. Et cela fait exister les histoires de chacun et ce à quoi ils tiennent. Elle montre en particulier que les traductions linguistiques mais aussi diplomatiques, aux divers groupes prennent un temps infini. Mais c'est ainsi que des communs qui étaient latents prennent consistance.

Cette modalité de participation est encore plus fortement développée au CCO à travers des créations artistiques partagées au cours desquelles le commun s'institue à partir des langues et cultures dont chacun est porteur. Dans le projet « parole sur place » le travail artistique est dans le même temps un travail politique, les questions abordées par l'art sont des problèmes publics (Leite, Aubry, 2015). Ici, les personnes *apportent une part* : « La contribution consiste dans le fait que l'individu apporte au groupe un élément spécifique sans lequel ce groupe serait autre qu'il ne devient. La part apportée n'est pas simplement donnée, elle est de nature à créer une relation ou à modifier celle qui existe, et par rapport à laquelle elle doit être adaptée. » (Zask, 2011, p.134).

Nous avons repéré comment au CCO s'institue un patrimoine que nous avons qualifié d'*impropre* (Autant-Dorier, 2014e, Aubry, 2015), en ce qu'il déjoue les logiques d'identification pour accueillir la pluralité (Truc, 2008). Le nouveau projet Palimpseste se donne précisément pour objectif scientifique et artistique de faire valoir les mémoires, les présences et les contributions multiples dans le site urbain en cours de réaménagement (quartier ouvrier, ancien IUFM, centre d'accueil et d'orientation des migrants, tiers lieu où l'on préfigure les activités à venir...). Dans ces lieux associatifs, les modes de fonctionnement quotidiens permettent de *prendre part* et d'*apporter une part* qui soit reconnue collectivement.

« Finalement, il est requis que le groupe, qu'elle qu'en soit la forme, auprès duquel la contribution a lieu, reconnaisse la part apportée et l'inscrive en quelque sorte dans son patrimoine commun. À défaut de cette attitude, une situation d'injustice se met en place dans laquelle l'individu contributeur peut avoir le sentiment d'avoir été superflu et sans effet sur la structure sociale et l'histoire qui sont les siennes ». (Zask, 2011, p. 171).

La force de ces formes d'expérience participatives qui pourraient être qualifiées de « faibles » tient-elle au fait d'être dégagées de toute institutionnalisation ?

Le CCO est caractérisé par un foisonnement des collectifs en son sein et la dimension spontanée et débordante de ce qui s'invente-là ne fait pas de doute. Mais le CCO contribue précisément à structurer et à faire reconnaître ces initiatives, en invitant à construire des actions conjointes, en outillant les collectifs sur le plan juridique et organisationnel, en mobilisant des financements

importants pour en assurer la bonne réalisation. Le CCO lui-même est ainsi fortement reconnu par les institutions. Il est subventionné aussi bien par le ministère de la Culture que par la Politique de la Ville, et jusqu'en 2022 il occupe des locaux du diocèse. La capacité à laisser ouvert des espaces relativement libres pour le développement d'expériences citoyennes spontanées tient donc à la structuration du CCO comme institution culturelle et sociale reconnue dans le paysage local. L'ouverture des possibles constitue une prise de risque qui est assurée par la recherche de *complices* et la collaboration avec des *alliés* trouvés dans les institutions partenaires. Nous avons montré dans le cadre de la recherche-action sur le développement social communautaire que les initiatives individuelles ou associatives ne parvenaient à modifier les rapports de force et les situations des personnes concernées que dans la mesure où elles parvenaient à faire inscrire et reconnaître leurs revendications et pratiques dans un cadre plus institué (Heckel et alii, 2016). Les « politiques de la reconnaissance » doivent ainsi permettre d'instaurer un cadre institutionnel commun qui permet dès lors la citoyenneté effective.

« La reconnaissance de la validité sociale d'une personne transite certes par un certain nombre de signes que les parties prenantes savent interpréter l'une et l'autre ; mais elle repose également sur des actes concrets qui demandent des efforts et des engagements de la part de l'instance de reconnaissance, et dont la portée est d'aménager les possibilités d'une existence publique, et plus justement, d'une évolution publique pour la personne ou le groupe reconnu. » (Zask, op.cit, p. 304)

Dans le cadre du CCO quelque chose de cet ordre s'opère, mais la portée demeure toutefois relativement locale et est menacée par l'échelon politique régional.

Du côté du Globe 42, l'action menée avec les personnes se double d'actions de formation au sein des institutions du travail social (sur le droit des étrangers ou la santé communautaire) et des temps d'information et d'accompagnement collectifs dédiés ont été testés en leur sein. Les possibilités d'une « évolution publique » plus fondamentale paraissent toutefois hors d'atteinte face à la lourdeur d'institutions comme l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou la Caisse d'Allocations Familiales !

3.1.3 L'expérimentation TZCLD : une situation hybride ?

Le projet Territoire Zéro Chômeurs de longue durée paraît se situer en situation intermédiaire entre participation instituée et pratiques institutantes.

Initiative d'ATD-quart monde, sur la base de longues années de travail avec les personnes en situation de précarité, engagée avec d'autres acteurs de ce domaine (Secours Populaire, Emmaüs) et portée par un acteur politique (le député Patrick Valentin), ce projet est ensuite validé politiquement et encadré par la loi du 29 février 2016, dite « d'expérimentation

territoriale visant à résorber le chômage de longue durée ». Au niveau national plusieurs instances sont mises en place (le fond d'expérimentation ETCLD, l'association TZCLD et l'observatoire) et au niveau local des acteurs institutionnels et associatifs se saisissent du projet : élus et professionnels (la commune du Teil et le Secours populaire très fortement, le département plus difficilement au départ, pôle emploi,...).

La participation n'y est pas considérée comme une activité particulière circonscrite à des instances déterminées. Le premier principe fondamental énoncé sur le site tzcl.d.fr indique : « Projet développé à partir des personnes privées durablement d'emploi et avec elles » qui repose « sur la mobilisation et la participation volontaire des personnes privées durablement d'emploi. Chaque personne ou acteur du territoire est invitée à contribuer et à participer au projet »¹.

TZCLD s'inscrit dans une logique d'expérimentation, comme les autres politiques publiques décrites dans le premier point, avec la mise en place dans dix sites en 2016, puis l'extension en 2022 pour atteindre 58 sites actuellement. Mais il faut souligner que l'expérimentation n'est ici pas tronquée ou écourtée, et d'ailleurs les divers acteurs insistent sur le fait qu'il continue de s'agir d'une expérimentation et qu'il ne faut pas parler de « dispositif ». On retrouve là une conception plus deweyenne de l'expérimentation, qui permet d'assurer de la continuité ou de restaurer la vitalité des formes de vie. L'expérimentation n'est pas une première étape vouée à s'arrêter pour laisser place à un fonctionnement déterminé, mais un mode d'organisation démocratique permettant d'agir en commun sans attendre d'ailleurs la reconnaissance institutionnelle.

Nous avons vu que des initiatives associatives se sont développées en amont de l'habilitation du site : Zone 5 (permaculture) et the Teil to be (bar à jeux le LoL) ainsi qu'une entreprise d'insertion (Rebond) ont été créées et cette dernière a salarié certains des premiers volontaires. Dans ce cas, il y a un travail de rencontre et de mobilisation des personnes très important qui, sans s'en réclamer, a à voir avec les démarches de *community organizing* (Talpin, Balazard, 2016). On note une forte implication des professionnels ou élus pour engager des dynamiques collectives et on observe la montée en puissance de certaines des premières personnes impliquées (rôle de coordination et de mobilisation de femmes recrutées ensuite par la mairie comme adulte-relais). Nous avons décrit dans le chapitre 2 les différentes étapes qui permettent de mobiliser les personnes, de les intéresser au projet, puis de leur faire *prendre part* aux réflexions sur les activités et ainsi leur permettre de *contribuer* au projet. Une attention particulière est accordée au fait d'associer les personnes volontaires aux projets d'activités en

¹ <https://www.tzcl.d.fr/decouvrir-le-projet/les-convictions-et-fondamentaux/> Souligné par moi.

amont du recrutement d'une part et d'autre part à favoriser le développement des capacités des personnes (Sen, 1993).

Café des possibles, notes d'observation octobre 2023

Le groupe d'une dizaine de participants, volontaires en attente d'intégration dans l'EBE, fait le point sur les nouveaux projets d'activités : « Dépanneur » (épicerie ambulante dans les quartiers excentrés), « Petsee'Teil » (garde d'animaux), « Transport à la demande ». Puis il travaille plus spécifiquement sur le projet « Ramasse tout ». Celui-ci part du constat d'une absence de tri des déchets au Teil. Il y a des points de collecte mais pas de ramassage des déchets triés. Les personnes qui n'ont pas de véhicule ne trient donc pas les déchets et ceux qui ont une voiture sont trop peu incités à le faire. Le groupe discute de ce qu'il faut faire : contacter la Communauté de Communes, en charge de cette collecte, pour proposer de faire un travail de sensibilisation auprès des habitants et mettre en place une collecte dans les quartiers éloignés des points de collecte avec un petit véhicule électrique. L'enjeu est de savoir qui paie (abonnement des usagers, financement de la Com com, projet ADEME). Il est souligné que les acteurs du recyclage « font de l'argent derrière, il faudrait voir comment les faire contribuer ». Certains font part de ce qui existe qu'ils ont repéré : Dans les commerces, une collecte de bouteilles plastiques est faite dans des containers qui permet d'avoir un bon d'achat, mais « ça prend de la place, ça prend du temps, et on n'a pas grand-chose derrière ». Un des volontaires a identifié dans une autre commune des containers avec des badges qui permettent de sensibiliser les usagers sur la masse de déchets ménagers, de faire payer ceux qui en ont trop, ce qui incite à aller aux points de collecte. Mais le groupe souligne que ça pénalise ceux qui n'ont pas de voiture. Enfin une visite est proposée dans une entreprise de tri, les personnes présentes se disent intéressées et un petit groupe est inscrit sur un des créneaux. En découvrant les pratiques de cette entreprise elles souhaitent acquérir des informations qui leur permettront d'être plus crédibles dans la négociation avec la Com com qui est pour l'instant assez peu impliquée dans ces questions comme d'ailleurs dans le projet TZCLD. Il s'agit là de faire advenir à cette échelle des politiques publiques une considération nouvelle pour ce double enjeu écologique et social.

Comité Local pour l'Emploi, octobre 2023

Les discussions portent sur l'accompagnement des personnes volontaires qui sont en liste d'attente et font face à des problèmes de formation linguistique et d'accès à la mobilité. Ces échanges soulignent l'importance non seulement de proposer des formations mais aussi de faciliter l'accès, à celles-ci ou d'imaginer des solutions alternatives : Sur les cours de Français Langue étrangère, la responsable pôle emploi souligne que « 12 % des chômeurs de longue durée étaient inscrits l'année dernière 45 % aujourd'hui, c'est une vraie amélioration. Sur le FLE avoir des volontaires qui suivent une formation de longue durée sur le Teil est un vrai succès, cela motive les autres en chaîne. Pour ceux qui n'ont pas eu de formation et qui sont loin d'un système d'apprentissage ce qui compte c'est l'effet boule de neige. » Ainsi un effet de réseau s'opère en interne du public des personnes privées d'emploi qui est pleinement reconnu par les professionnels (ce que les schémas individuels réalisés attestent clairement).

Sur la mobilité la solution du permis de conduire est discutée en prêtant là aussi attention au sens que cela peut recouvrir pour les personnes concernées : notamment les craintes par rapport à des accidents vécus dans le passé ou des inquiétudes sur le coût de l'entretien d'un véhicule et celui de l'assurance. La proposition est faite de travailler alors avec le pôle mobilité de l'EBE pour favoriser la pratique du vélo. L'une des activités de l'EBE devient ainsi une des ressources pour répondre aux besoins de mobilité des personnes. Afin de dépasser les peurs l'hypothèse de séances de sophrologie est faite. Le référent de la mission locale souligne : « la Sophrologie est une piste intéressante, mais rien ne vaut l'accompagnement sur le terrain, être mis en situation. En mission locale, la sophro fonctionne extrêmement bien (notamment pour les personnes très éloignées de l'emploi). Il faut voir comment on l'oriente, on a un prestataire qui travaille sur la gestion du stress. On a 2 prestataires qui font ça très bien, je peux donner les contacts. On a aussi un simulateur de conduite qu'on avait proposé l'année passée. Il faut arrêter de travailler en silo, nous on ne l'utilise pas à 100%, il faut apprendre comment ça s'utilise, la conseillère qui est une ancienne monitrice d'auto-école peut vous montrer. On le prête déjà ». Ainsi en situation des solutions et propositions s'élaborent qui mettent à la fois en partage la connaissance et la reconnaissance des besoins des personnes et en commun les ressources dont chacun dispose.

Dans ces deux espaces de délibération, c'est à retrouver des marges d'action que les acteurs oeuvrent en identifiant des interstices, des chemins de traverse, pour permettre à ceux qui ont été niés, méprisés, occultés, délaissés, de reprendre le dessus et de faire valoir leur

perspective. On repère dans les exemples ci-dessus que développer les activités et les capacités des personnes suppose également de retrouver des prises sur la ville à travers un enjeu central au Teil qui est celui de la mobilité. Plutôt que d'être reléguées dans des espaces inaccessibles, les personnes comme les lieux de tri, en tant que tels et en tant que sujets de discussion, pourraient de nouveau circuler dans l'espace public. « L'expérience interstitielle représente une occasion privilégiée pour renouer avec ces hypothèses et ces devenirs disqualifiés par l'économie générale de la société, maintenus en lisière de son développement ou ensevelis sous la somme de ses productions marchandes » (Nicolas-Le Strat, 2007, p. 118)

A l'opposé de l'injonction à participer, se construisent ici conjointement les capacités d'agir et la motivation à participer, sans forcer celle-ci, selon une logique de constitution d'un public. « Un public qui n'est évidemment en rien figé, et dont « l'exploration » constitue d'ailleurs l'une des tâches de l'enquête démocratique » (Berger, Charles, 2014, p.18). L'enquête participative n'a pas pour seule utilité de mobiliser et d'explorer des problèmes et leurs conséquences avec les personnes concernées, nous voyons ici qu'il s'agit effectivement d'explorer des formes de vie meilleures pour tous (Zask, 2004). Enfin, l'évaluation elle-même permet de prendre ensemble la mesure et de s'accorder sur ce que signifie ici « meilleur », ceci n'étant pas complètement prédéfini. Même si la visée écologique et solidaire est affirmée, les formes que cela prend et des effets que cela a pour chacun continuent d'être discutés. Ainsi lors du séminaire d'évaluation en mai 2022 nous avons élaboré ensemble quels étaient les critères d'évaluation qui importaient en faisant le lien entre les objectifs généraux du projet (définis par les 3 principes fondateurs, en bleu dans le schéma infra) et les attentes qui avaient déjà été recueillies auprès des Personnes Privées d'emploi durablement (post-it jaune). L'atelier que j'ai animé avec Aurèle Larchez (Centre social et culturel) et Thibault Breuillon (stagiaire) a ainsi permis aux personnes présentes (10 salariés et 3 professionnels de pôle emploi) d'inscrire leurs propres attentes dans une visée commune et de prioriser les questions à évaluer.

Principes TZCLD

« nul n'est inemployable »

Objectif : Donner une activité et un salaire à toute personne privée d'emploi qui le souhaite

« ce n'est pas le travail qui manque »

Objectif : créer des nouvelles activités non concurrentielles, utiles au territoire

« ce n'est pas l'argent qui manque »

Objectif : utiliser les aides sociales pour financer l'action

Actions mises en oeuvre

- Définir avec les personnes ce qui les intéresse, ce qu'elles peuvent faire
- Créer une Entreprise à But d'Emploi (en favorisant la confiance et la coopération)
- Embaucher les personnes d'abord
- Définir des activités utiles et innovantes, repérer les besoins
- Collaboration et coopération entre les acteurs du territoire
- Tester des activités en amont /utilité, valeur et viabilité des activités
- Former et encadrer ?? // solutions pour les tensions internes
- Associer les personnes concernées à toutes les étapes et notamment à l'évaluation /
- S'assurer de l'accompagnement social des personnes ? = réussir l'accompagnement des personnes motivées (mieux ciblé, écoute, pédagogie)
- Autres actions en lien avec les PPDE = Faire baisser le chômage / lutter contre l'exclusion / faire évoluer les pratiques et activités du CCAS

Réalisations au Teil

- Repérage de 300 personnes
- Création Activi'teil au 1^{er} avril 2022
- 24 salariés
- 6 domaines d'activités
- 4 ans d'activités Rebond
- Mise en place groupes de travail/ateliers
- Collaboration CCAS, Département
- Contrats de travail

Résultats attendus pour les PPDE

- Activité choisie
- Durée de travail adaptée
- Statut de salarié
- Utilisation et développement de ses compétences = Valoriser nos parcours professionnels / Développer de nouvelles compétences pour le futur
- Participation à une dynamique collective
- Prendre part aux décisions
- Revenu régulier et suffisant
- Baisse ou meilleur recours aux droits sociaux
- accéder directement à des droits (travail, santé, logement, formation...)

Effets/ impacts

- Satisfaction / Volonté de se sentir utile
- Estime de soi / confiance Gagner en confiance en moi et me faire respecter
- Développer son réseau / Rencontrer des gens et créer un nouveau lien social / Partager et créer du lien avec les collègues de travail
- Reconnaissance par les autres Volonté de se sentir utile : contribuer à l'embellissement de la commune et aux bien-être des habitants
- Sécurité matérielle et psychique Obtenir un meilleur niveau de vie avec un emploi durable, améliorer ma qualité de vie : au niveau financier, moral et santé / M'offrir une nouvelle vie et un logement
- Amélioration de la qualité de vie = Obtenir un meilleur niveau de vie avec un emploi durable, améliorer ma qualité de vie : au niveau financier, moral et santé / Se changer les idées, permettre aussi d'être utile pour sa famille / Être serein vis-à-vis de l'avenir et du futur
- Engagement personnel dans le projet et d'autres projets
- Amélioration du rapport aux institutions

Les entretiens réalisés comme le recueil des réseaux permettent aujourd'hui de commencer à documenter l'impact de l'expérimentation sur ces dimensions à la fois relationnelles, financières et morales. Les paroles collectées montrent que l'entrée dans le projet redonne clairement des perspectives de vie positives :

Q : ça a amélioré votre niveau de vie territoire zéro chômeur ?

Nicolas : « C'est plutôt social en fait, j'ai appris, j'ai découvert une autre facette du Teil et rencontré beaucoup de personnes. Je me suis fait on va dire un carnet de connaissances que ce soit au niveau du travail ou en tant qu'amis et ouais moralement ça fait du bien. Je pensais pas que Le Teil avait autant de personnes qui me ressemblaient, qui étaient dans la même situation que moi, qui demandaient que ça d'avoir un projet en commun ».

Louis : « Moi la grosse différence pour moi c'est de passer du RSA à un salaire smic, là vous multipliez par trois vos revenus. De 500 euros vous passez à 1300 et quelque chose, ça fait quand même une bonne différence ! »

Fleur : « A cause du séisme, notre maison a été détruite, on a vécu au camping, du 28 novembre (2019) jusqu'au, je crois, 20 mars (2020). "Alors mon futur projet, c'est arriver à trouver enfin une maison d'aplomb, qu'on ait tous une chambre normalement constituée et aussi d'avoir une nouvelle voiture." »

Paul : « J'étais comment dire pas triste, mais j'étais désagréable des fois, j'avais plus envie de voir les gens. Je me décourageais à l'intérieur de moi. J'en avais marre de cette vie quoi ! Cette vie où il fallait que je compte mes cigarettes, il fallait que je regarde mon frigo ou des fois j'arrivais même pas à me payer une bouteille de gaz à 25 euros. Ça me gavait tout ça, ça me gavait. Et c'est vrai que depuis que je suis entré à activi'Teil, on est une équipe et le contact, c'est vrai que c'est important ! Là, j'ai le goût de revivre, de m'habiller. Là je vais commander plein de fringues sur Internet. Avant, je m'habillais pas, j'avais pas le goût. (...) Maintenant, je peux tout payer et je suis pas obligé de faire marquer. La boulangère, je lui faisais marquer tous les jours et c'est qu'à la fin du mois, que je payais. Et là, elle m'a dit qu'elle était contente pour moi. Je lui ai dit que maintenant le pain je lui payerai. Je marquais le pain, l'eau. J'avais même pas 1 euro pour le pain ! Ah non non, c'était grave quand j'avais le RSA. Et ça, c'est pour ça que maintenant putain je suis bien. Je revis et c'est grâce à activi'Teil." »

L'enjeu est bien de débattre de la valeur de cette expérience et de définir ce à quoi chacun tient et réciproquement ce qui fait que chacun tient.

« Cette conception d'une démocratie éprouvée¹ se défie des généralisations abstraites, générées en nombre par des institutions publiques en déficit de délibérations et de controverses (en déficit de démocratie), pour favoriser résolument la prise de parole directe et la prise d'expérience au plus près de la vie des gens. » (Nicolas-Le Strat, p.140)

Lors d'une nouvelle journée « évaluation » en juin 2023, il a été décidé et défendu, en particulier par les deux salariés présents, que ces témoignages donneraient lieu à des formes de valorisation et de diffusion plus sensibles : un projet radio est actuellement en cours et Déclic et des Claps (la seconde EBE) a créé de scénettes de théâtre forum à l'occasion de l'élaboration du Carnet de Bord pour évaluer les EBE et envisage un travail avec la vidéo. Ces supports vont être testés pour proposer « un bilan des gens » à l'échelle nationale en développant un espace partagé et une sorte de kit méthodologique à la carte, dans un objectif de démonstration sensible des effets du projet. Léonard Baudry, directeur de l'évaluation pour le fonds d'expérimentation,

¹ « éprouvée est à lire dans sa double acception : l'épreuve des situations (une épreuve par l'expérience vécue) et l'écoute des émotions ». *note de l'auteur.*

soutient avec enthousiasme cette initiative dont le territoire du Teil sera pilote avec deux autres, permettant, nous l'espérons, le financement direct de l'EBE Déclit et des Claps pour la réalisation des premières maquettes du projet¹. De quoi boucler la boucle vertueuse de l'expérimentation... à condition de ne pas se laisser aspirer dans une opération de publicisation nationale qui négligerait la nécessité d'une co-élaboration de l'analyse localement.

Tableau 4 - récapitulatif des dimensions instituées et institutantes à l'œuvre dans chaque expérimentation

Expérimentations et Expériences de participation	Dimensions instituées	Dimensions institutantes
Participation des allocataires au dispositif RSA	Loi RSA 2009 et expérimentation nationale tronquée Mise en œuvre formelle par le Département Implication de l'association AGASEF	Actions collectives « clandestines » Statut de collaborateur bénévole Espace libre dédié aux usagers dans les locaux de l'AGASEF, participation des usagers de l'asso au CA
« Expérimentation citoyenne » en vue de créer les Conseils Citoyens Création d'un centre social autogéré (2019)	Loi Lamy Politique de la Ville 2014 CGET (Etat) : Expérimentation citoyenne partielle Mise en place des Conseils Citoyens Recomposition du Centre social suscitée par la mairie	Acteurs associatifs mobilisés (Fédé Centres sociaux, Univ Vie Associative, ATD ¼ monde) -> Logique DPA, « petite victoire » Création de l'Asso « Vivre ensemble à Montreynaud » gérée par les habitants
Protection de l'enfance ODPE – Agasef service SFPH	Loi 2002-2 Principe d'adhésion des familles Logique de « faire avec »	Groupe famille partage des savoirs ATD ADEPAPE – gérée par des personnes issues de la protection de l'enfance
CCO de Villeurbanne CCO La Rayonne Projet urbain inclusif (R-A° Palimpseste 2015-2025)	Reconnaissance par financement et soutiens aux divers échelons (mairie/Région/ Etat) + diocèse Nouveau Projet urbain inclusif porté par un GIE Concertation des habitants	Lieu d'accueil asso communautaires : actions culturelles et militantes, appui aux acteurs associatifs, pratiques interculturelles Occupation temporaire des lieux / exploration des possibles (créations participatives)
Centre social et de santé communautaire, Globe 42 Recherche traduction de la demande et accès aux droits	Impasse des missions d'assistante sociale -> R-A° sur la santé Formations au sein des institutions médico-sociales	Limites des actions militantes -> création d'un lieu ressource « Centre social et de santé communautaire » Action communautaire
Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Le Teil – Ardèche.	Expérimentation nationale depuis 2016 ... Volonté locale de la municipalité Appui scientifique et méthodo initiative ATD-1/4 monde Dynamique des acteurs associatifs Initiatives des personnes impliquées

Le cas de Territoire Zéro Chômeur entre expérimentation instituée et pratiques collectives institutantes permet d'identifier, de façon sans doute plus visible que dans les autres cas, l'importance de deux facteurs qui paraissent essentiels à une participation réellement démocratique et qui soit facteur d'*empowerment* : la qualité des espaces de vie communs

¹ Ce projet s'inspire également de la démarche de parlement des invisibles, telle qu'elle avait été menée par Pierre Rosanvallon en 2014 « *Raconter la vie* répond au besoin de voir les vies ordinaires racontées, les voix de faible ampleur écoutées, la réalité quotidienne prise en compte. *Raconter la vie* ouvre un espace original d'expérimentation sociale et politique, autant qu'intellectuelle et littéraire » (4° de couverture, Le Seuil, 2014).

comme base à la construction du projet et des activités et le caractère incontournable de la prise en compte des droits fondamentaux des personnes, au-delà du simple accès à des droits et services « sociaux ». Ces dimensions sont présentes dans les autres contextes mais leur combinaison dans le cas de TZCLD semble permettre de dépasser les limites des autres expériences considérées.

3.2. Deux dimensions liées de la participation : **Convivialité et droits humains**

3.2.1 Hospitalité, convivialité et participation

J. Zask insiste sur l'importance de la sociabilité comme première modalité du *prendre part*. Cette figure de la participation est première et sert de médiation aux deux autres, contribuer et bénéficier : la place essentielle de la sociabilité conditionne le maintien de l'association. Sa finalité est l'acquisition de la compétence par l'entraînement et l'expérience (p. 83). La sociabilité, indicateur qualitatif de l'association, se base sur la réciprocité et l'égalité dans la relation.

Cette dimension ordinaire des relations sociales est infra-politique mais requiert notre attention en ce qu'il se joue là des potentialités de participation. Comme le montrent Céfaï et alii, « La sociabilité, l'appartenance au territoire et le partage d'une histoire apparaissent ainsi comme des supports à une participation » (2012, p. 22). En deçà d'une vision maximaliste de la participation, les perspectives proposées d'ethnographies de la participation (2012) ou sur les seuils de celle-ci (2014), dans la revue du même nom ont permis de desserrer l'impératif normatif qui avait tendance à prédominer dans les approches antérieures pour se rendre attentif à ce qui se joue en pratique. C'est de ce point de vue que je propose d'insister sur le fait de *participer à faire des expériences* dont les modalités et degrés d'intensité peuvent être très variables, par opposition à la logique qui consiste à *faire participer à des expérimentations* déjà cadrées et dont les objectifs sont prédéfinis. *Participer à faire* comporte une dimension à la fois plus active et moins exigeante : c'est en étant partie prenante des activités ordinaires que les occasions d'avoir une expérience véritable surviennent.

La notion d'expérience telle que définie par Dewey, est là centrale. Celle-ci advient dès lors qu'un élément extérieur amène un doute, décale le cours ordinaire de la vie. Cet événement provoque l'expérience et permet de réorienter la conduite et de construire la personnalité à condition qu'elle ne soit pas traumatisante : celui-ci « ne peut donc être que modéré en intensité. Il faut qu'elle soit identifiable, amendable et surmontable, qu'elle offre un angle sous lequel, dans l'état actuel des choses, elle puisse être utilisée comme moyen pour restaurer le cours des expériences, bref qu'elle soit de nature à faire éclore la possibilité d'un choix, nouvelle mais à certains égards familière.» (Zask, 2011, p. 49)

Cette conception pragmatiste pose l'expérience comme une réponse à un problème, à une difficulté qui interromprait le cours ordinaire de la vie. Or le cours ordinaire de la vie des chômeurs de longue durée rencontrés est déjà une difficulté en soi. Dans les récits qui sont faits par les personnes les événements ne manquent pas (maladie, décès, licenciements, accidents), mais ces événements sont de l'ordre du traumatisme, qui ne laisse pas le choix de faire une expérience constructive. TZCLD permet une reconversion des expériences négatives en reconstituant un milieu de vie « suffisamment bon » (Zask renvoie ici à la conception de Winnicott) de nature à changer le cours catastrophique des événements antérieurs. S'engager dans TZCLD c'est commencer à faire une expérience *instauratrice et réparatrice* pour la personne qui la réinscrit non pas dans le cours ordinaire de la vie mais réoriente ce cours en un sens meilleur.

Au regard des observations menées, la possibilité d'une participation effective s'inscrit dans la qualité sensible des espaces et l'atmosphère des relations : A Globe 42 comme au CCO ou dans l'expérimentation TZCLD du Teil, les pratiques d'hospitalité et de convivialité apparaissent décisives. Ces formes de vie ordinaires (Carrel, Neveu, 2014) sont toutefois encadrées, dans les situations étudiées ici, à celles plus formalisées et organisées qu'elles rendent possibles, sans les rendre obligatoires. La citoyenneté est alors à comprendre comme un processus s'inscrivant « dans la continuité de la vie quotidienne » (Ion, 2014, p. 319). Les trois petites vignettes descriptives qui suivent donnent à voir en quoi ces espaces d'accueil constituent des seuils, entendus comme des espaces intermédiaires, de transition possible vers d'autres espaces et modes de participation, mais aussi de vérification de la possibilité d'agir en commun pour les personnes comme pour la communauté (Berger, Charles, 2014).

Petite ethnographie des lieux

Dans le local de Globe 42, la présence informelle dans les lieux est première sans être indexée à un temps de réunion ou à un rendez-vous prévu. Le local est situé en rez-de chaussée et la devanture exprime en arabe, turc et français « bienvenue ». Les personnes y passent en rentrant du marché ou avant d'aller à un rendez-vous. Elles viennent accompagnées d'une voisine ou de leur oncle âgé. Elles discutent debout un moment ou s'installent autour de la grande table centrale. La présence ne semble avoir besoin d'autre justification qu'elle-même, même si elle suppose de s'autoriser ou d'avoir été invitées à pousser la porte. Si l'informalité semble dominer, la responsable et la médiatrice présentes organisent néanmoins cet espace et en structurent les usages : un repas commun est prévu le jeudi, préparé par des membres de l'association, les demandes d'aide pour remplir les papiers ou demander des conseils ne peuvent pas être traitées seulement au fil de l'eau et elles invitent les personnes à s'inscrire sur un créneau de rendez-vous. Des temps d'ateliers (langue, informatique) sont proposés. Les heures d'arrivée et de départ, la régularité de la présence sont toutefois plus soumises aux envies et aux contraintes de vie des personnes qu'au cadre institué, et ce cadre lui-même compose avec les temps du calendrier musulman. Ce fonctionnement suppose une grande souplesse et

disponibilité de la part des deux professionnels et des bénévoles et n'est pas sans générer des tensions et des difficultés. La « communauté démocratique (est ainsi) prise dans des situations critiques, régulièrement mise à l'épreuve, et (elle) a continûment à identifier et à réaffirmer ses propres exigences sous peine de se déliter dans une hospitalité sans borne ». (Berger, Charles, 2014, faisant référence aux analyses de Stavo- Debauge, 2012).

Dans le bâtiment de l'occupation temporaire du CCO La Rayonne, chaque association et occupants partagent la cuisine et l'espace de la rotonde. Au quotidien se croisent les membres du GEM (Groupe d'entraide mutuelle en santé mentale), les enfants des réfugiés logés dans le bâtiment d'en face (qui participent à un projet Hip-hop), les chercheurs de coexistence (Coopérer et expérimenter autrement la science), Fabien et les artistes en résidence qu'il accueille... L'accueil d'un public plus large est quant à lui organisé dans des temps forts d'ouverture¹ : évènements festifs, atelier de concertation, déambulations artistiques, expériences théâtrales se déroulent dans le parc à demi en friche derrière les locaux, sur des canapés et fauteuils de récupération tout droit sortis du salon de ma belle-mère, ou sous le grand chapiteau nouvellement installé. L'entrée se fait à prix libre. Il faut souligner dans le cas du CCO la place essentielle qu'occupe *l'art comme expérience*. L'expérience esthétique permettrait selon Dewey d'entrer en politique en ouvrant des perspectives communes de formes de vie meilleures. J'avais souligné dans la recherche-action menée en 2014 que « Faire de l'art, en faire faire et *en faire l'expérience*, mais aussi en faire le récit, activerait des modes de participation et de construction du monde commun dépassant les partages entre créateur et public, expert et profane, nous et les autres. En ce sens ici, « l'imagination est le principal instrument du bien » (Dewey, 2010, p.397). »

Au Teil, lors de notre première visite, Béatrice, salariée d'Activi'Teil nous invite « à la maison », sur le moment, nous ne sommes pas sûrs d'avoir bien compris : Les bureaux, l'espace cantine et les premiers ateliers de l'entreprise à but d'emploi ont de fait été installés dans une maison individuelle. Les salariés désignent par ce terme aussi bien le lieu en soi que le sentiment d'avoir trouvé là un espace protecteur, permettant de se reconstruire. Chacune des deux associations, développées dans la phase de construction collective de l'expérimentation constituent aussi des lieux accueillants. Le LoL (Lieu Ouvert et Ludique) occupe lui aussi une maison individuelle dont le jardin a été transformé en guinguette. Plusieurs fauteuils et canapés bariolés occupent la première pièce. Les murs aux couleurs vives accueillent des étagères pleines de boîtes de jeux, une série de tables et chaises disparates meublent l'ancien salon. Olivier nous a cuisiné un curry qui embaume la pièce. La chambre du fond dédiée aux jeux vidéo vintage est occupée par une grande banquette où les membres du GEM (qui trouve leur place ici comme au CCO !) tiennent leur partie hebdomadaire. Zone 5 est pour sa part d'abord un beau jardin de permaculture qui invite à la promenade dans ses courbes, mais, sous l'ancienne serre, de vieux fauteuils et canapés (dans le même style que ceux du CCO), des coussins posés sur des tapis qui tendent à se confondre avec la terre environnante permettent de s'installer pour un temps de débat, une formation ou un concert. Sous les arbres, des tables et un coin bar offrent un lieu de repas agréable, livré par l'équipe cuisine d'Activi'Teil. Pascal est intarissable sur l'abondance de la nature et les perspectives de changer le monde qui s'offrent à nous. Une jeune mère est venue avec son fils pour faire le goûter, le gamin explore chaque recoin du jardin. Un peu plus loin c'est l'entrée de l'école Montessori.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que c'est justement à partir de ces associations que la dynamique de projet s'est ancrée et développée au Teil. Ces lieux conviviaux constituent des espaces qui jouent un rôle central en parallèle et en complément des instances plus officielles

¹ Un été à la Rayonne, L'aventure Ordinaire, les mercredis de la Rayonne...

que sont le Comité Local pour l'Emploi ou les Entreprises à But d'Emploi elles-mêmes. Espaces intermédiaires de vie des salariés et au-delà des habitants ils constituent des espaces transitionnels permettant le passage à des modes d'engagement plus formalisés dans le projet : devenir volontaire, être recruté, participer au café des possibles, contribuer à des temps de travail autour de l'évaluation...

Marc Breviglieri (2014) insiste sur l'importance de la dimension sensible de la participation. Il distingue trois dimensions de *l'expérience* de participation que l'on retrouve ici articulées¹ : Une première dimension existentielle, qui dépend de la relation aux autres, avec une participation qui s'opère de proche en proche. Une deuxième dimension pathique qui consiste à saisir l'atmosphère, à s'ajuster au « style du lieu », à sa dimension collective. Enfin une troisième dimension pratique où des espaces transitionnels d'apprentissage de la participation sont créés qui permettent d'entrer dans le jeu de l'échange.

Sur le plan existentiel, les canapés défoncés et les chaises dépareillées signent certes le manque de moyens et l'art de la récupération qui se déploient dans ces mondes associatifs, mais ils constituent des indices d'un mode de relation inscrit dans la familiarité et la proximité. Les attributs du « comme à la maison » donnent une qualité de chez soi aux lieux et invitent à des usages autonomes : se faire un café, s'installer pour discuter. Les personnes peuvent venir là simplement sur un registre de la sociabilité qui n'impose pas ni ne présuppose des formes de contribution déterminées. La place centrale de la nourriture dans les situations décrites mérite d'être soulignée : la commensalité constitue une première possibilité d'échange et de rencontre avec l'autre. Pouvoir partager un repas à prix modique, faire la cuisine, échanger des recettes de chez soi, donnent une raison d'être là et de contribuer au vivre ensemble. Prendre part c'est aussi parfois simplement avoir une part à manger, en particulier pour des personnes en situation de précarité.

Dans les lieux les plus institués, c'est précisément en utilisant et en créant des lieux plus accueillants que les professionnels tentent de mettre à l'aise les personnes et de leur donner envie de s'impliquer (des fauteuils, une machine à café et une bouilloire sont installés dans la salle de l'Agasef, le Centre social est sollicité pour organiser les temps de rencontres en amont de la création des Conseils citoyens), mais l'on reste sur des horaires dédiés et des aménagements limités. Inversement, dans les lieux moins institutionnels l'hospitalité (Truc,

¹ Marc Breviglieri traite là d'une expérience de participation menée avec des enfants, ce qui permet d'insister sur l'importance des espaces ou étapes préalables et conditions à l'entrée en participation et de souligner sur les modalités d'apprentissage de la participation. Il montre toutefois que les invitations à la participation faites aux enfants tendent à réduire leurs perspectives propres et à les inscrire dans un horizon normatif de la vie publique adulte. La gradation de ces dimensions n'est pas exactement la même ici, mais les distinctions opérées nous semblent cependant opératoires pour rendre compte des seuils de participation observés.

2008) et la convivialité apparaissent comme des formes de vie premières qui permettent de *prendre part*, sans demander un engagement fort. Marie Gaille Nikodimov souligne la continuité entre hospitalité et construction du commun présente dans la conception que propose Roberto Esposito de la communauté pour qui le désir de communauté demeure malgré son impossibilité fondamentale. « Il importe de retrouver le sentiment de la dette et d'apprendre à ouvrir la porte » souligne-t-elle (2001, p. 96).

Sur le plan pathique, la dimension communautaire ménage une place à ceux qui n'ont pas les codes de la participation plus instituée ou qui les investissent peu : les langues, les croyances, les cultures et les expériences personnelles peuvent s'exprimer là. L'entrée s'opère de proche en proche et permet de se rapprocher de la dynamique des projets et de s'y impliquer d'abord dans un espace « protégé ». Les personnes prennent progressivement « le pli du style des lieux » : on parle ainsi de transmission de l'esprit CCO et au Teil le bénévolat dans les associations puis la constitution de petites équipes autonomes permettent d'intégrer l'EBE.

Bertrand (59 ans, en liste d'attente) : Il exprime une appréhension de la reprise du travail alors qu'il a peu ou pas travaillé depuis 2002, la crainte de redémarrer, de s'adapter aux changements du monde du travail " Pour moi c'est dur et pas dur en même temps parce qu'il est vrai qu'il faut s'adapter au nouveau langage des personnes. C'est évident et pas évident. Ça me fait une petite peur mais il faut le faire et affronter" (...) "Oui mais vous savez même si il y a rien qui se passe (*ie.* qu'il n'est pas tout de suite embauché) l'essentiel c'est de voir du monde, de venir dans des réunions, ça me fait sortir, ça me fait dialoguer"

Assanti (41 ans, en liste d'attente) « J'ai des amis au LOL, j'ai des amis comoriens. Ici il n'y a pas de loisirs, à Nîmes (où elle habitait avant) oui, on sort un peu. Parfois on sort à Marseille avec les gens du LOL, je prends les cours de français : on sort ensemble (avec les personnes du cours), on était allé à Marseille, à la plage. On sort ensemble un peu, on visite, à Marseille ou à Paris, on prenait le bus et puis on allait ensemble, des petites plages. Et aussi au lac, on est allé au lac, au lac à côté. Mais ici il n'y a pas d'activités ».

Tom (30 ans salarié depuis avril 2022) "La première année j'étais très content après j'ai eu quelques désillusions quand même" : son projet et ses propositions n'aboutissent pas et ses compétences en vente ne sont pas mobilisées. " C'est une super aventure, j'ai un groupe avec qui je m'entends super bien donc ça fait déjà $\frac{3}{4}$ du boulot, quand t'es avec des gens que t'apprécies, c'est cool quoi ! "T'as l'impression de servir à quelque chose, t'as tendance à moins sombrer dans la dépression ou ce genre de chose quoi" Les atouts de l'EBE sont pour lui la liberté des horaires, travailler dehors, varier les activités. " le point négatif : " Je dirai en fait que ça a un peu changé depuis le début. Maintenant, il y a des coordinatrices, machins, des facilitateurs qui facilitent pas toujours le boulot. C'est plus des contraintes. Avant on étaient beaucoup plus libres d'action, de prises d'initiatives. Mais, franchement c'est une chance inespérée, j'en parle souvent avec les collègues. Parce que des fois on ne se rend pas trop compte de notre chance. Déjà rien que le matin de se dire qu'on décide de notre travail selon nos envies, c'est vraiment bien quoi" La souplesse et la tolérance aux difficultés sont ainsi appréciées.

Il convient ainsi de ne pas idéaliser cette hospitalité (et plus largement ce projet) et de ne pas méconnaître les épreuves auxquelles les collectifs font face. Comme le dit l'une des salariées de l'EBE du Teil « ici c'est pas les bisounours non plus ! ». La présence de personnes aux

parcours de vie difficiles et qui ne se sentent pas d'emblée à leur place produit des heurts, des incompréhensions. Mais ceux-ci ne sont pas d'abord perçus comme des dysfonctionnements et des propos « inappropriés », ainsi que nous l'avons entendu dans le cadre de conseils citoyens. Ils sont l'objet de discussions et l'occasion de reposer ensemble les principes qui garantissent la poursuite des activités communes. C'est précisément à cet endroit-là que se joue le politique pour Jacques Rancière : « La politique consiste à reconfigurer le partage du sensible qui définit le commun d'une communauté, à y introduire des sujets et des objets nouveaux, à rendre visible ce qui ne l'était pas et à faire entendre comme parleurs ceux qui n'étaient perçus que comme animaux bruyants.» (Rancière, 2004, p.38). La reconfiguration n'est cependant pas toujours possible et il a parfois été nécessaire d'imposer des mises à distance (face à la violence ou à des positions radicalisées). Le principe même d'un accueil ouvert à la diversité, comme celui d'un fonctionnement démocratique plus horizontal sont aussi des exigences et produisent des effets de seuils (Stavo De Bauge, 2014).

Sur le plan de la pratique participative, il faut souligner la multiplicité des activités qui ont cours au CCO et au Teil en particulier qui autorisent des formes de pratiques variées, intermédiaires entre la simple convivialité et les instances de débats et de décisions. Les personnes qui n'ont pas d'emblée les mêmes références et intérêts peuvent faire l'expérience de la participation dans des espaces ou des temps plus restreints et selon des formes qui ne supposent pas nécessairement de prendre la parole en public. Les animatrices de ces lieux (car ce sont souvent des animatrices à Globe 42, au CCO comme au Teil) oeuvrent néanmoins à créer des continuités entre ces espaces moins formalisés et d'autres scènes. Les formes d'implication et d'engagement se modulent des moments festifs aux moments plus solennels, tels que les temps dédiés à la gouvernance de l'EBE ou de Globe 42, des ateliers de concertation en présence d'élus au CCO¹. Des temps de formation et d'accompagnement viennent soutenir la co-construction des projets et des activités, ils permettent par là même aux personnes de « s'encapaciter ». Ces espaces et temps apparaissent comme des formes *intercalaires* par rapport à une participation plus formalisée (Breviglieri, 2014). L'enjeu est ici de créer des intérêts (inter-est) communs.

Dans le cadre de la recherche-action menée au CCO j'avais appuyé mon analyse sur la lecture que Gérôme Truc (2008) propose des travaux de Hannah Arendt et dont Zask ne mobilise que

¹ *Parole sur place* était par exemple un évènement invitant les membres des diverses associations et collectifs accueillies au CCO à prendre part à l'élaboration d'un spectacle, sous la direction d'un artiste invité. Les thèmes choisis étaient fortement en écho à des questions à la fois personnelles et politiques, comme l'expérience de l'exil (Aubry 2014 ; Leite, Aubry, 2015).

très marginalement les apports malgré une proximité évidente avec certaines des idées qu'elle défend¹

« Appartenir à l'humanité, c'est avant tout appartenir à une des innombrables communautés particulières créées par l'homme afin d'agencer l'infinie pluralité. Cette appartenance est première naissance au monde, elle n'est pas choisie : nous venons toujours au monde parmi d'autres hommes au sein d'une communauté particulière. Mais le propre de la politique est ensuite de créer des espaces communs au-delà des mondes communautaires ; et le surgissement de chacun comme individu singulier dans cet autre monde est une seconde naissance. La politique prend naissance dans *l'espace-qui-est-entre-les* hommes, donc dans quelque chose de fondamentalement extérieur à l'homme. Il n'existe donc pas une substance véritablement politique. La politique prend naissance dans l'espace intermédiaire et se constitue en relation. » (H.Arendt, *Qu'est ce que la politique ?* p. 42, cité par G.Truc, 2008).

Zask souligne que pour Dewey *l'inter-est* est moins défini par l'espace entre les hommes que par l'espace entre les hommes et leur milieu. Dans le cas du Teil cette attention au milieu a toute son importance : sa situation contrainte entre les collines d'Ardèche et le Rhône qui en fait un lieu de passage comme les stigmates du déclin économique et du tremblement de terre qui marquent la ville, sont constitutifs d'une expérience de fragilité qui justifie la nécessité de prendre soin des milieux de vie comme des relations qui s'y établissent.

Il ne s'agit donc pas seulement de créer des espaces sympas et des ambiances conviviales pour convertir des expériences négatives en expériences positives. La participation n'est pas seulement ou ne devrait pas seulement être une façon de faire plus démocratique ou plus « fun » (Eliasoph, 2011), elle doit permettre de traiter des *inter-est* communs c'est-à-dire des questions politiques.

La participation « trouve son élan dans des chocs moraux, se mobilise à travers des réseaux d'interconnaissance et se nourrit des expériences du proche pour gagner une portée politique, la dynamique de problématisation et de publicisation requiert par contre un travail de « commensuration », de coordination et de généralisation entre situations locales, engagé par les associations de quartier. La participation se fait dans cette traduction de contextes d'expérience proche dans un système de coordonnées publiques, et réciproquement. » (Céfal et alii ; 2012, p.17).

Les travaux sur la participation se sont d'abord focalisés sur le politique entendu comme part prise dans les affaires publiques, ou, plus récemment et comme je viens de le faire, ont mise en évidence les formes plus ordinaires de citoyenneté. Les situations étudiées me conduisent toutefois à mettre l'accent sur un enjeu fondamental pour les participants : celui du respect des droits qui constitue une dimension centrale de la reconnaissance (Honneth, 2000). Les personnes concernées vivent un sentiment d'être déçues de leur citoyenneté (chômage) ou de n'avoir pas le droit d'y accéder (migrants). Si la convivialité peut permettre de restaurer la

¹ Un autre point de convergence peut être noté concernant l'accent qui est mis non pas sur ce que sont les personnes (qui renvoie à leur identité) mais qui elles sont, dans l'action (cf. l'analyse que j'ai présenté dans le volume 1, Chapitre 4, p. 71).

confiance en soi (sphère de l'amour) et si la prise en compte des expériences et avis des personnes peut renforcer l'estime de soi (sphère de la contribution à la société), reste que le respect de soi ne peut se construire si les droits fondamentaux des personnes ne sont pas assurés : bénéficiaire de droits apparaît ainsi comme une condition première de la participation¹.

Les conditions pour prendre part et contribuer sont en fait rarement réunies « A l'instar du « milliard d'en bas », un très grand nombre de gens se trouvent privés des opportunités rendant possible leur participation, pour des raisons qui peuvent être économiques (extrême pauvreté), politiques (terreur), psychologiques (mépris, discrimination, humiliation), sociales (absence de liens sociaux, désaffiliation) ou encore historiques et culturelles (déculturation, destruction de la culture de référence). On appellera *bénéfice* la part que les individus reçoivent de leur environnement et qui est indispensable à leur participation en terme de prendre part et de contribuer. » (Zask, op.cit, p. 224)

3.2.2 L'accès aux droits comme condition première

Dans les diverses expérimentations et expériences examinées, ce qui est en jeu ce sont d'une part les droits sociaux (allocation RSA, aide éducative, accès à la protection sociale et aux soins) et d'autre part les droits culturels et le droit au travail et au-delà le droit de citoyenneté. Or ces droits ne sont pas convoqués au même endroit selon qu'on se trouve dans un contexte plus ou moins institutionnel et la place qu'y occupe la participation varie notablement. Alors qu'elle constitue une injonction à l'égard d'individus identifiés comme « ayant-droits » d'un côté, elle apparaît comme une méthode de vérification pratique de l'égalité dans l'autre.

Dette participative et participation *assignante*

Dans les formes instituées de participation, et particulièrement en ce qui concerne le RSA, c'est le fait d'être déjà considéré comme « bénéficiaire » d'un droit spécifique qui confère la possibilité de participer. Sur le terrain, les personnes sont d'ailleurs désignées par les professionnels comme des « bénéficiaires du RSA », voir les BRSA ! Si sur le plan juridique cette désignation ne pose pas en soi problème ; nous avons relevé que sur le plan symbolique les personnes étaient considérées comme en dette par rapport à l'aide reçue (Neveu, 2011)². Ici le *bénéfice* (avoir droit au RSA) est considéré comme déjà acquis et la *contribution* semble attendue comme une contrepartie. Nous l'avons souligné plus haut, le statut de bénéficiaire constitue une catégorie plus qu'une expérience, la personne ne prend pas part mais est prise par

¹ C'est ce principe, au fondement des luttes pour la reconnaissance qui s'incarnent sur le plan de la recherche dans le mouvement des studies : feminist, subaltern, disability studies (Petiau, 2021 ; Carrel, Juan, Godrie, 2022).

² Selon le principe de l'inversion de la dette sociale relevée par divers auteurs (Soulet, Astier). Nous avons choisi dans le cadre de la recherche-action menée de parler dès lors d'allocataires.

le dispositif, la participation ne se fait que de façon individualisée et cadrée. Dans les entretiens réalisés avec les professionnels, ils comprennent d'abord la participation comme étant celle des allocataires à la rédaction de leur projet personnel d'insertion, dans le cadre des droits et devoirs propres au dispositif. La non-participation dans ce cas (absence aux rendez-vous, non-respect des engagements pris) pouvant conduire à l'arrêt du versement de l'allocation. La participation apparaît dès lors comme une condition de plus, une attente supplémentaire qui remet en cause le statut légitime de la personne comme citoyen ayant-droit à la solidarité nationale¹.

Du côté de la participation aux instances de décision², les échanges avec les responsables au sein du comité de pilotage de la recherche-action révèlent des craintes et des réticences assez paradoxales : alors que la participation est sensée chercher à intéresser les personnes et à les faire s'exprimer, certains responsables institutionnels s'inquiètent que les personnes tirées au sort ne manifestent un *intérêt trop personnel* à mieux comprendre le dispositif de l'intérieur ou qu'ils puissent profiter de cette arène pour exprimer une critique ou une plainte. Zask fait au contraire précisément de la manifestation *d'un intérêt et d'une contribution personnelle* la condition d'une participation effective !

La demande qui est faite par un des allocataires de pouvoir réaliser une vidéo de présentation pédagogique du dispositif pour les autres allocataires et d'être payé pour le faire est disqualifiée comme une demande abusive et le signe d'un mauvais positionnement. L'hypothèse que les personnes puissent directement bénéficier de leur propre participation apparaît comme un repoussoir : ce serait la preuve de leur manque de citoyenneté et de désintéressement. Comme le soulignent Mazeaud et Talpin (2010, p.34), « une participation intéressée serait donc « immorale » ». Les attentes participatives dans ce cadre produisent une participation que je propose de qualifier d'*assignante*, c'est-à-dire qu'elle assigne les personnes à une place et à un rôle défini et qu'elle les assigne également à un type de participation : être un « représentant lambda », suffisamment capable mais pas trop (Berger, Charles, 2012).

Injonction à participer et participation aux marges ou symbolique

De même, dans le cas des Conseils Citoyens, nous avons souligné plus haut la façon dont les propos sont filtrés et recadrés selon qu'ils sont ou non « appropriés ». Les sujets qui

¹ Cette logique se retrouve plus ou moins de manière similaire dans le cadre de la protection de l'enfance, comme nous l'avons vu avec les situations de mainlevée. Mais ici l'absence d'adhésion peut aussi inversement conduire à un renforcement de la protection et du contrôle institutionnel via le placement de l'enfant.

² La participation a été instaurée dans les Equipes Pluridisciplinaires ainsi appelées car elles rassemblent les divers acteurs professionnels locaux du champ de l'emploi et du social. Les représentants des allocataires les désignent à juste titre comme des équipes « disciplinaires » puisque se décident là les sanctions à l'encontre des allocataires : suspension ou radiation. Ils défendent dans cette instance l'image du bon allocataire, à laquelle ils espèrent montrer qu'ils correspondent, plus que les droits au maintien dans l'aide de ceux qui ne parviennent pas à respecter les exigences du dispositif. La participation n'a finalement pas été mise en place pour l'évaluation du dispositif lui-même dans ce département.

peuvent être abordés demeurent fortement cadrés par ce qui relève des attributions de la politique de la Ville et les Conseils citoyens ne sont que consultatifs. Les habitants identifient mal dans un premier temps pourquoi tel sujet peut être traité (l'aménagement du quartier ou le développement d'actions culturelles) et pas tel autre (l'emploi, la santé). Dans le cadre de l'expérimentation que nous avons menée, une question a fait débat entre les acteurs du Centre social, les habitants déjà mobilisés et les animateurs des échanges que nous étions autour de la démarche de développement du pouvoir d'agir (DPA) qui nous servait de référence : Quel mandat et quelle légitimité avons-nous réellement pour solliciter les habitants sur leurs problèmes, leurs intérêts et pour faire émerger des demandes alors que nous ne pouvons pas assurer que ces questions seront traitées, voire qu'elles seront entendues ? Les habitants habitués à la participation comme le Centre social constatent de fait que la participation reste souvent aux marges des espaces décisionnels ou porte sur des questions qui semblent marginales. Si la participation sollicitée reste dans le cadre défini par les autorités publiques, elle risque de n'apparaître que comme un mode de gestion pour des populations qui se savent perçues comme peu légitimes par ailleurs. Une participation qui ne donne pas de réelle capacité d'agir est dès lors ressentie comme une injonction de plus. Inversement comment assumer de susciter de véritables revendications ? La dimension radicale de l'action paraît difficilement envisageable pour ces acteurs, notamment le Centre Social qui dépend des financements publics et qui tend à vouloir préserver le caractère convivial de ses activités (Neveu, 2016).

Nous avons vu qu'il en était de même dans le cadre de la protection de l'enfance : les questions « qui grattent » sont disqualifiées comme étant hors sujet. Même si la volonté de faire autrement de la part de certaines responsables est réelle, en pratique la participation demeure encore symbolique.

Dans le cadre de la participation instituée, revendiquer des droits semble ainsi ne pas faire partie des registres attendus et possibles d'action.

Constitution d'un public : participation solidaire et créative

Dans les expériences associatives du CCO et de Globe 42, la lutte et l'affirmation des droits sont au contraire centrales. Il s'agit précisément de s'organiser ensemble pour obtenir des droits. Nous proposons ici de parler de formes de participation *solidaires* en ce qu'elles solidarisent et associent les personnes entre elles, dans un rapport plus symétrique d'entraide et de développement du pouvoir d'agir. Elles sont se faisant *créatives et créatrices d'une culture commune vivante* (Zask, 2011).

Le projet de Globe 42 est très directement et dès le départ axé sur cet objectif. Malika Lebbal a fait le constat de la limite tant des pratiques militantes radicales¹ que des pratiques professionnelles² pour permettre aux personnes d'obtenir des droits effectifs (Leroy, 2011). Dans les deux cas, elle constate surtout que les savoirs militants et professionnels tendent à s'imposer et à méconnaître les expériences et savoirs des migrants. La recherche-action qu'elle entreprend dans le but de fonder l'association Globe 42 a précisément pour objet de mettre ces savoirs et expériences en partage. Un groupe de femmes âgées migrantes, qui sont particulièrement à l'écart des formats d'action militants et des interventions sociales classiques, est constitué afin de réaliser des entretiens collectifs. La démarche elle-même produit des effets de conscientisation. De plus, ces échanges mettent en évidence certes les difficultés qu'elles rencontrent (discrimination, problème de compréhension, complexité de leur situation administrative) mais également l'importance de leur rôle de pourvoyeuse de *care* auprès de leurs proches et plus largement au sein de la communauté locale (Autant-Dorier, Lebbal, 2018e, 2020a). Cette approche met en évidence et s'appuie sur les capacités des personnes qui vont être alors structurées au sein de l'association : leur connaissance des ressources mobilisables dans le territoire (médecin qui accepte la CMU, assistance sociale plus « gentille », traducteur bienveillant), comme le temps qu'elles consacrent à apporter de l'aide.

Mais, nous l'avons vu plus haut en insistant sur l'importance de la convivialité et la possibilité d'être présent sans agir, i.e. de prendre part sans forcément contribuer, les capacités ne sont pas des exigences préalables à la participation. Elles se construisent collectivement, à travers l'action mise en œuvre ensemble et à travers le rapport aux institutions qui est progressivement négocié, même si sa portée demeure limitée. Les acquis de la résolution de la situation de l'une des personnes bénéficient aux autres : en améliorant la connaissance des droits et la jurisprudence mobilisables dans les cas similaires, en identifiant ou en constituant des alliés au sein des institutions, et plus simplement en vérifiant la possibilité même d'une issue, comme vérification pratique de l'égalité (Rancière, 1998). Ce faisant les personnes sont à la fois aidées et aidantes et s'engagent ainsi au-delà de leur propre situation.

Alors que l'on reproche aux personnes dans les formes instituées d'être trop centrées sur leurs propres questions et pas assez sur l'intérêt général, c'est paradoxalement dans ces lieux perçus comme « communautaires » que des revendications plus générales voient le jour. Mais peut-être est-ce qu'il y a dans le premier cas une confusion entre ce qui est appelé l'intérêt général et l'intérêt de l'institution ? L'*empowerment* est dès lors collectif. Mais d'ailleurs peut-

¹ Le collectif *100 papiers* qui se solidarise aux sans-papiers et œuvre aux marges de la légalité pour leur faire une place ici contre les lois et les institutions excluantes.

² Recherche de résolution des situations individuelles avec les outils du travail social, en tant qu'assistante sociale.

il en être vraiment autrement dès lors que l'enjeu est de lutter pour des droits ? (Bacqué, Biewer, 2013).

Notons que, par rapport à une conception du commun qui vise à se distinguer de la « communauté », ce que J. Zask tend à faire dans un premier temps et qui est plus fortement le cas chez Laval et Dardot (2015), il me semble, dans une perspective toujours située, que l'ancrage culturel et les continuités entre expériences de vie en commun et lutte en commun ne peuvent être ignorées, même s'il importe de ne pas y être enfermés (Vibert, 2016). Les territoires de vie sont également le lieu où s'élaborent des stratégies de résistance créatives et des formes d'empowerment collectif (Trigeaud 2022).

L'affirmation d'une lutte en commun pour les droits est fortement présente au CCO (Autant-Dorier, 2024b). Historiquement le CCO a été un lieu d'accueil de multiples luttes (droit au logement, luttes urbaines pour la défense de certains espaces du quartier, mouvement antimilitariste, lutte des sans-papiers...). Ces luttes ne se cantonnaient pas à l'espace local, ni même national : des réfugiés chiliens et kurdes qui sont par ailleurs déjà en lutte sont par exemple accueillis et soutenus, leur cause est partagée. Dans les années 90, la dimension directement militante est devenue moins présente, mais depuis 2012, le CCO s'est engagé dans une réflexion et une mise en pratique de l'effectivité des droits culturels. Il s'agit d'une démarche opérationnelle et pas seulement de l'affirmation de principes politique, juridique ou philosophique (Meyer Bisch, 2010). Elle consiste à vérifier que les attachements culturels des personnes peuvent s'exprimer au mieux dans les modes de fonctionnement de l'association comme dans les activités et les actions développées. La culture étant comprise comme ce qui leur permet d'exprimer leur spécificité en tant qu'être humain¹. Le droit à participer n'est dès lors pas conditionné au fait d'avoir des droits culturels, c'est une modalité même d'exercice de ce droit. J. Zask insiste, en référence à Sapir, sur l'importance d'une culture « véritable », vivante et créative. « Il incombe aux sociétés d'assurer la participation de leurs membres en mettant à disposition les méthodes, outils, ressources qui leur permettent de s'intégrer, non seulement sans qu'ils aient à sacrifier leur individualité, mais en outre, en jouissant d'opportunités de développement personnel ». (2011, p. 278). Cette conception ouvre

¹ Le droit de participer à la vie culturelle (art. 27 de la déclaration universelle des droits de l'homme) est une condition essentielle et négligée du droit à participer à un ordre démocratique pour que les droits de l'homme soient effectifs (art. 28). Les objectifs pour le CCO sont : contribuer à la prise de conscience des enjeux culturels pour le développement des capacités des personnes, des organisations et des territoires ; Elaborer une méthode participative d'analyse des pratiques à partir du référentiel des droits culturels (cas d'école, établissement de cartographies d'acteurs) en lien avec un programme en cours dans plusieurs départements en France (Programme Paideia 4D) ; Développer des analyses transversales et partagées de l'importance des facteurs et des droits culturels dans les pratiques ; Co-construire des indicateurs d'évaluation des pratiques selon une approche basée sur les droits culturels ; Développer un « Laboratoire des droits culturels » en mesure de formuler des propositions et de publier des résultats <https://www.cco-villeurbanne.org/app/uploads/2018/09/Droits-culturels-Programme-du-27-mai-2014.pdf>

directement à celle des capacités (Sen, 1993) : le droit sans les opportunités de s'en saisir n'a guère de portée.

Au-delà de l'accès à des droits spécifiques, c'est donc l'affirmation des droits humains qui sous-tend ici l'action. Participer ne vient pas « en plus » mais constitue une vérification/manifestation nécessaire de la réalisation des droits fondamentaux.

Blouin Genest et Paquerot soulignent « Évidemment, la reconnaissance juridique et sociale des droits n'en garantit pas la réalisation effective, mais elle ouvre un espace de revendication et de contestation, dont la légitimité s'organise autour même de l'existence et du sens de ces droits. C'est précisément l'émergence de cet espace de revendication, de débat et de contestation autour des droits, fondamentalement *praxis*, qui nous apparaît centrale à la fonction politique des droits humains comme espace de structuration d'un monde politique partagé : « l'en-commun ». »(2016, § 8)

Quand les droits humains fondamentaux sont atteints la personne est tenue au dehors de l'humanité ; revendiquer et affirmer le caractère incontournable de ces droits et les faire advenir pratiquement c'est la réinscrire dans celle-ci. De ce point de vue la capacité à participer n'est pas conférée par l'apprentissage progressif de la participation, elle est une condition humaine première. En ce sens chaque fois que les personnes ne peuvent pas participer c'est le signe que les droits humains fondamentaux ont été atteints. On rejoint là une conception plus radicale et exigeante de la participation qui s'inscrit dans le mouvement des utopies sociales qui se veulent réelles (R.O Wright, 2010) ou réalistes (Bregman, 2017) et pointent vers des futurs plus désirables (Hopkins, 2020).

Instauration du commun et participation réciprocaire

TZCLD constitue bien de ce point de vue une nouvelle utopie sociale en phase de réalisation à l'échelle de 58 territoires en France et au-delà. Cette expérimentation revendique d'abord un droit fondamental pour la personne : non pas le droit à une aide sociale mais le droit au travail. Cela s'inscrit dans la tendance actuelle d'affirmation du *droit d'abord* (dont la politique du *housing first* fut une première) qui consiste à assurer d'abord un droit et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à ce que celui-ci soit effectif, plutôt que de travailler à rendre préalablement la personne conforme, par paliers, pour accéder à un cadre déjà existant, en supprimant « les freins » (MRIE, 2021).

Le *bénéfice* d'un emploi « d'abord » est ce qui garantit la participation, à la société plus globalement et pas seulement à telle ou telle instance dédiée. De plus, il ne s'agit pas de rendre les personnes conformes aux attentes du marché ou des employeurs mais au contraire de transformer les principes dominants du travail et les conventions qui y ont cours. La visée est

d'éradiquer le chômage de longue durée et ses effets dévastateurs sur les individus qui se vivent dès lors comme insignifiants et superflus.

La superfluité nous dit Zask en reprenant Marx, est lié à 3 phénomènes : l'interchangeabilité, la déshumanisation et l'isolement. « Chaque figure de la superfluité provient de la suppression d'un mode de contribution spécifique : au dessaisissement correspond l'initiative, le self-gouvernement, le fait d'entreprendre quelque chose de nouveau, comme l'écrit Arendt, et de faire partie ainsi de l'histoire humaine. Quand l'activité d'un individu est sans effet notable sur le résultat obtenu, l'initiative disparaît totalement ou se trouve limitée à une marge de manœuvre extrêmement faible, comme l'a montré Erving Goffman au sujet des « institutions totales » comme l'asile ou la prison. La déshumanisation quant à elle est l'antagonisme de l'accomplissement de soi. (...) Enfin la désocialisation s'oppose à un large éventail d'activités sociales contributives dont le point commun est qu'elles sont enrichissantes ou éducatives pour les autres que ces derniers soient considérés individuellement ou comme formant un groupe. » (op.cit.p. 172-173)

La MRIE souligne d'ailleurs l'importance pour ces expérimentations (TZ et Logement d'abord) de ne pas perdre de vue leur ambition politique plus large : « Le premier risque serait de recréer des dispositifs dédiés à des publics ciblés, plutôt que de soutenir l'universalité du droit au logement et à l'emploi d'une part, et de l'aide au maintien dans le logement ou dans l'emploi d'autre part » (MRIE, 2021, p. 71).

Voir ses droits respectés et se sentir capable et légitime à les revendiquer construit conjointement le collectif et les personnes qui y sont engagées. Dans le cas du Teil, mais c'est le cas aussi dans d'autres sites TZCLD, la mobilisation et la participation des personnes concernées se sont opérées en amont : non seulement dans la construction du projet mais aussi à travers des manifestations publiques (grèves du chômage). Cette expérimentation est l'objet d'une lutte pour la dignité et contre la pauvreté et constitue une véritable *politique de la reconnaissance* en permettant un changement de conception sur la « privation d'emploi ».

Nous avons pu constater dans les propos des personnes nouvellement salariées au Teil à quel point éradiquer ce sentiment de superfluité créé par l'exploitation ou la précarité permet de restaurer de l'espoir et de la dignité et réinstalle les personnes en tant que telles.

Denise (salariée à Activi'teil depuis avril 2022, 62 ans) « Pourquoi est qu'ils m'ont pris ? Qu'est-ce que j'offre ? » et je l'ai dit à Catherine qui nous a interviewé : je pense qu'on ma prise plus pour ma personnalité et mon côté clownesque que... parce que compétences techniques. Et je me suis dit qu'est-ce que c'est que je peux apporter dans ce groupe ? Et je me dis que c'est plus lié à ma personnalité, une des rares qualités que j'ai et je me l'accorde c'est sans doute mon aisance orale (...) Je pense que j'ai ma petite pierre à apporter à l'édifice. Je me sens privilégiée d'être dans un travail que j'ai choisi ! Où j'ai participé, où j'ai aidé à élaborer... parmi tant d'autres. Mais j'ai mis la main à la pâte. Et c'est incroyable. Je suis heureuse quand j'y vais, je vais dans tous les groupes. »

Fleur (salariée à Activi'teil depuis avril 2022, 45 ans) : "Alors EBE c'est « entreprise à but d'emplois » pour ceux qui n'ont pas eu la chance de trouver du travail depuis très très longtemps. Donc c'est une façon d'avoir du travail. C'est pas une association de réinsertion comme tout le monde croit. C'est vraiment une entreprise à but d'emploi et c'est vraiment gagner son emploi. Et on signe un CDI, pas une réinsertion où tous les six mois on signe. (...) L'EBE, moi le projet j'ai envie de le monter jusqu'au bout. C'est bête à dire mais de prouver aux langues de vipères que Activi'Teil est là, et qu'on n'est pas que des "cas socs" comme c'était écrit passé un temps dans l'impasse des impôts. »

Nicolas (25 ans, recruté en octobre 2022 à Activi'teil, puis dans la seconde EBE) : « A l'heure actuelle c'est compliqué pour une personne en situation de handicap donc ça m'a beaucoup aidé. En plus, ils sont pas chiant au contraire, ils sont très arrangeants, ils adaptent vraiment le poste en fonction des personnes et ça c'est génial. (...) ça m'a donné confiance en moi et surtout j'ai découvert une nouvelle façon de travailler. Une nouvelle approche de créer un emploi et de créer justement notre propre activité en interne et ne pas avoir de hiérarchie directe, pas de pression, pas d'heures imposées, pas de boulot à répétition. Ouais non, j'ai découvert une autre façon de travailler. »

Le travail créé ici, en partie fondé sur la récupération, se situe dans les interstices de la société capitaliste et industrielle, mais contrairement à ce que Tsing observe, cela ne conduit pas à renoncer aux avantages du salariat : « Le travail industriel n'est plus ce qui décide du futur. Les conditions de vie sont variées, bricolées les unes dans les autres et souvent temporaires. Les gens les adoptent pour des raisons diverses et rarement parce qu'elles offrent tous les avantages liés à un salaire, ce qui était propre aux rêves du XX^e siècle.» (p. 205) Avoir un salaire demeure une garantie et un rêve qui fait sens en France et plus largement en Europe au XXI^e siècle dans la mesure où cela ne se fait pas au prix d'une perte d'autonomie et de créativité¹.

Si la sociologie doit proposer une vision réaliste des opportunités effectives *dans les ruines du capitalisme*, ou se rendre attentive aux formes mineures et infra-politiques de participation, elle ne devrait pas renoncer à montrer que la lutte pour les droits fondamentaux est encore possible et particulièrement nécessaire. D'ailleurs Tsing elle-même n'a pas renoncé à rêver qui « passe le monde au peigne fin pour y dénicher des trésors » (p.340). « On ne gagne que les combats que l'on mène ! » soulignait Laurent Grand Guillaume lors de l'université d'été de l'observatoire TZCLD. J'assume cet idéalisme : « Les vivants sont ceux qui luttent ! »². Selon lui, TZ permet ainsi de poser une question fondamentalement démocratique : Comment

¹ Diverses initiatives concernant la Garantie d'emploi montent en puissance en Europe sous différentes formes et sont défendues par une coalition (<https://www.job-guarantee.eu/>). 23 M d'euros ont été votés pour soutenir ces initiatives. Lors de l'université d'été de l'observatoire TZCLD, le 29 septembre 2023, les expérimentations menées en Belgique dans 17 territoires, en Autriche, en Allemagne et en Italie ont été présentées. Les intervenants insistent sur l'impact social et environnemental des emplois créés pour les personnes comme pour les territoires. Laurent Grand Guillaume souligne que ce projet utopiste s'inscrit face à des logiques très descendantes et pose la question démocratique. Olivier de Schutter rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme, insiste pour sa part sur le fait que la Garantie d'emploi permet de renforcer le pouvoir de négociation : « La fixation des salaires est le résultat d'un rapport de force. Le rapport est plus favorable s'il existe des alternatives mieux rémunérées ou meilleures ». Enfin la confédération européenne des syndicats défend l'importance de créer des emplois décents et a défini plusieurs critères : Volontariat nécessaire, pas de coupes des aides aux personnes qui ne souhaitent pas s'impliquer ; garantir l'accès aux droits, respect du droit du travail (SMIC garanti, conditions de travail, assurance maladie, santé au travail...) ; droit à trouver un nouvel emploi. Voir également le rapport du Comité européen des régions a adopté à l'unanimité porté par Yonnet Polet.

² Cette phrase est le nom d'une belle voie en 7b, située à l'Auberge Espagnole dans le Royans que j'ai réussi à faire à l'automne 2004, au 4^e essai et peu de temps après avoir eu ma première fille (petite dédicace à Babeth, camarade dans ce combat et relectrice de ce mémoire !). Elle est inspirée de Victor Hugo qui défend là l'idéalisme, précisément « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent », les autres ce sont « ceux qu'on ne connaît pas, ceux qui ne comptent pas » *les châtiments*, 1852.

chacun peut participer pour dessiner les solutions pour l'inclusion de tous ? ... y compris, ajouterais-je, le sociologue.

Julien Talpin (2017) dans la note qu'il consacre à l'ouvrage de E.O. Wright sur les utopies réelles souligne : « Peut-être une science sociale réellement émancipatrice doit-elle être pleinement collective afin d'assurer une division du travail qui rende possibles ces différentes étapes de l'analyse : de la critique à l'esquisse des conditions d'avènement d'un autre monde. Si ceux qui s'attèlent à cette dernière tâche risquent d'être perçus par leurs collègues comme des naïfs, ils sont peut-être le pendant indispensable des cyniques, si ces derniers ne souhaitent pas que leurs critiques se retournent contre eux en resserrant les grilles de la cage d'acier néo-libérale. »

Ici, comme pour le RSA, le statut de la personne est pourtant défini par les institutions et identifie un manque : « Personne privée durablement d'emploi », au risque de ne parler d'elle qu'en sigle « PPDE ». Mais, la formulation même le met en évidence : ce manque ne lui est pas imputé. Il est distribué au niveau des acteurs économiques, politiques et institutionnels du territoire. La responsabilité est ainsi partagée et endossée collectivement. Et en pratique les personnes sont d'abord recrutées : leur droit à l'emploi devient effectif immédiatement (ou presque). Dans ce cadre *bénéficiaire c'est aussi contribuer* : l'emploi obtenu prend forme à travers leur propre proposition d'activité, ou leur implication dans l'organisation de celle-ci. L'activité est leur contribution et donne corps à ce dont ils bénéficient. Les personnes prennent part à la configuration locale de l'expérimentation à partir de leur intérêt personnel à bénéficier et à contribuer. Par ailleurs le bénéfice qui est attendu de l'expérimentation ne concerne pas que les « personnes aidées », mais aussi les autres, ceux qui soutiennent le projet et ceux qui bénéficieront des activités utiles créées, c'est-à-dire l'ensemble de la communauté. Beaucoup ont d'ailleurs une portée environnementale ou d'aide et de services à la personne. Il y a donc bien là aussi construction d'un *inter-est* entre les humains et leur milieu de vie.

Bénéficiaire et contribuer sont ainsi dans un rapport de *réciprocité*, ancré dans les possibilités effectives de *prendre part* d'une sociabilité, elle aussi caractérisée par la réciprocité. J'identifie là un régime de *participation réciprocaire*, pleinement inscrit dans les principes de l'économie sociale et solidaire¹. Pour Karl Polanyi « l'économie solidaire doit être

¹ Dans le cas de TZCLD comme dans les transformations actuelles du CCO dans le cadre du nouveau projet urbain inclusif de l'Autre Soie (<https://autresois.com/>), l'inscription dans les principes de l'ESS est fortement affirmée : les préoccupations sociales, économiques et environnementales s'articulant dans ces deux démarches. Cela pourrait être l'objet d'une analyse en soi, notamment en discutant les propositions faites par Dacheux et Goujon (2020) autour du délibéralisme comme forme de démocratie radicale, fondée sur une réciprocité solidaire et le principe de la délibération. Notons que si ce terme renvoie à une approche communicationnelle de la délibération telle que développée par Habermas les auteurs ne s'en tiennent pas là. Le terme est forgé contre celui de libéralisme (entendu dans son acception économique néolibérale) et fait place à l'approche plus pragmatiste de Dewey. Ils rejoignent en cela les remarques de J. Zask sur l'importance de se préoccuper des effets et des accords pratiques, sur les activités et pas seulement des accords sur les idées.

Pour une analyse des engagements réciprocaires propres à l'ESS voir aussi Florence Degavre et alii (2015) qui analysent les différentes formes de l'engagement dans l'ESS : engagement personnel des entrepreneurs, mobilisation des salariés ou des usagers dans des projets qui font sens, participation des bénévoles. Ils soulignent que « la mauvaise prise en compte de la diversité des ressources mobilisées, à l'intérieur des organisations

politiquement construite en associant réciprocité et démocratie. C'est un enjeu essentiel de l'essor actuel des pratiques solidaires en matière de production, d'échange et de financement, quels que soient le degré et les formes de développement matériel et technique des sociétés. » (Servet, 2007, p.257) Les acteurs n'y sont pas équivalents ou interchangeable car ils demeurent porteurs de leur singularité personnelle qui fait la valeur même de l'échange. « À la différence du marché, la réciprocité suppose que les partenaires soient en relation de complémentarité et d'interdépendance volontaire ». (op.cit., p.263). La réciprocité est caractérisée par le souci de l'autre et son fondement est l'obligation, au sens moral du terme, selon les principes du don décrit par M. Mauss : « Donataires et donateurs sont impliqués dans des relations de réciprocité qui façonnent chaque aspect de leur existence » (Zask, 2011 p. 230). Elle se distingue d'une logique de redistribution certes nécessaire mais plus dissymétrique et qui offre une protection hiérarchique¹.

Selon le principe de réciprocité, chacun s'acquitte selon ses capacités : « Lorsque la réciprocité est la forme d'intégration, les équivalences déterminent la quantité qui est "appropriée" par rapport à la partie qui occupe une place symétrique. » (Polanyi et al., [1957], 1975, p. 259).

Ce principe de réciprocité, comme le caractère distribué de la responsabilité de la privation d'emploi, obligent l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet et au-delà, la société. La question du devenir de cette expérimentation devient un objet *commun* de préoccupation tant la promesse qui a été ainsi faite mérite d'être tenue. L'engagement et la mobilisation forte constatés sur le terrain montrent la conscience que chacun porte de cette responsabilité, conscience nécessairement partagée par les chercheurs embarqués dans cette aventure. Il s'instaure là un *bien commun* à préserver.

Une utopie durable ?

La durabilité et les possibilités d'extension à plus grand échelle constituent de ce point de vue des questions majeures, tant le challenge est de taille². L'enjeu de l'expérimentation, sans cesse renouvelé, n'est pas de faire seulement prendre part à un « déjà là », mais bien de

porteuses comme dans les politiques de soutien à l'innovation, peut conduire à l'épuisement de la ressource réciprocitaire. Moteur dans l'émergence d'innovation sociale, elle peut devenir un frein à sa diffusion si les conditions de son renouvellement ne sont pas prises en compte. »

¹ J. Zask propose une réflexion intéressante à propos de ce lien hiérarchique en discutant de la différence fondamentale entre « fraternité » et « solidarité ». La première renvoie à une origine partagée, ce qui fait lien c'est la génération précédente et il y a toujours risque de scission en frères. Inversement la solidarité (terme qui devrait selon elle plus justement figurer dans la devise française), affirme un principe volontaire et symétrique d'association et donc de contribution.

² Cf le numéro. *Diffuser ou périr, les promesses de l'innovation sociale* <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2015-2.htm>

l'instituer en continuant à générer des *expériences*. Le développement de l'expérimentation passe en particulier par l'invention des activités utiles, supplémentaires. Il demeure là une contrainte forte sur ce qui peut être fait ou pas, puisque les activités ne doivent pas faire concurrence à celles existant localement. Si c'est un puissant moteur pour agir et créer cela peut conduire à une pression excessive sur tous les acteurs du projet. Le documentaire réalisé à Mauléon par Marie-Monique Robin (Nouvelle cordée), comme les diverses évaluations produites et concurrentes, montrent bien le risque d'une injonction à réussir¹. Au Teil, des inquiétudes émergent dans les propos recueillis à l'automne 2023 par rapport à l'obligation de ne pas faire concurrence aux commerces et entreprises du territoire ou face à une saturation des possibilités d'activités.

Fleur explique : « Nous, quand on a vu la boutique « créateur », on était tout de suite allé voir Pierre (le directeur) pour lui dire attention, il y a cette boutique qui se monte. On va se retrouver dans la merde. Il nous a dit : « Mais non, tout le monde peut y être. » Vous savez, on fait plus concurrence, chaque fois qu'ils ont des articles similaires aux nôtres, on les enlève de la boutique pour pas leur faire concurrence. Mais maintenant, ils parlent de concurrence de prix".

Quelles sont vos attentes de ce projet que ce soit pour vous ou en général ?

Nadia (44 ans, salariée depuis avril 2022) : "Pour moi je travaille normal mais on aimerait bien que ça améliore plus mais on ne sait pas en fait là on disait qu'on va arriver à 100 salariés, mais est ce qu'il y a du travail pour tout le monde ? On sait pas quoi voilà, nous on a du travail parce que nous on travaille avec une association qui s'appelle les Connexions c'est eux qui nous ramènent le travail, c'est à dire la couture des bâches, on reçoit toujours du travail donc on travaille voilà mais il y a des postes où ils font pas grand-chose au travail et ils sont là des fois ils travaillent, des fois ils attendent. "

La phase de construction du projet a permis une dynamique vertueuse que les acteurs (chargés de mission comme salariés conventionnés) s'emploient à maintenir. L'ouverture de la seconde EBE en juin 2023 a permis, nous l'avons vu dans le chapitre 2, de relancer la dynamique de co-construction. Le recrutement de plus de 80 personnes en moins d'un an au Teil dont les profils sont très variés et la quasi absence de démissions ou de licenciements tend à montrer que la promesse est tenue, même si elle reste à actualiser pour les nouveaux volontaires quasiment aussi nombreux. Comme dans d'autres sites, l'intégration de nouveaux salariés dans une entreprise dont les activités sont déjà pour partie définies pose de nouvelles questions. Les nouveaux venus pouvant être suspectés d'être moins engagés que les « fondateurs ». Alors que la base de recrutement s'élargit, le fait que celui-ci soit ouvert à tous génère des critiques :

Fleur : "Il faut que ça s'arrête là. C'est trop cata. Ils prennent tout le monde. C'est que j'ai rien contre qui que ce soit. J'ai rien contre les alcooliques, j'ai rien contre les drogués. Il faut arrêter au bout d'un moment, on est à la base une entreprise, on n'est pas dans un truc de réinsertion, ni un truc pour calmer les alcooliques et les drogués. La direction n'est pas là pour être assistante sociale, même s'ils sont bien là pour nous aider, ok, mais on n'est pas là non plus comme si, voilà

¹ Nous avons souligné plus haut la tension entre l'évaluation de l'IGAS fortement focalisée sur la vérification des coûts-bénéfices de ces expérimentations et celle de l'association, focalisée sur la portée sociale et territoriale des expériences développées.

quoi, on n'est pas la dernière roue du carrosse. Euh... c'est pas eux qui vont vous soigner." Inversement ceux qui sont trop qualifiés n'auraient pas leur place : "Y'en a qui sont dans l'EBE vraiment je me demande ce qu'ils foutent là. Y'en a un par exemple, il a un CAP d'électricien. Désolée de dire ça mais ils en cherchent partout des électriciens. Si tu ne trouves pas en tant qu'électricien c'est que tu cherches pas quoi. Je veux pas être méchante mais voilà" (...) " Je dirais qu'avec l'EBE, des fois on a l'impression d'aller droit dans le mur. Et à d'autres moments on a l'impression qu'ils ont envie qu'on prenne de nouveaux virages. Mais y'a plus de moments où on a l'impression qu'ils veulent rentrer dans le mur. "

La construction de la légitimité à prendre part au projet pour chaque personne et de façon collective apparaît ainsi essentielle. La conception démocratisée de la contribution consiste à créditer, en droit et en fait, chaque individu, quelles que soient ses caractéristiques et ses qualités, du pouvoir d'apporter une part au commun auquel il prend part. Mais cela demande des capacités *d'encaissement* (Stavo Debauge, 2014). « D'un point de vue anthropocentrique, la question démocratique par excellence est de savoir comment faire place aux nouveaux venus. (...) Faire place au nouveau suppose que le milieu d'accueil soit à la fois suffisamment flexible et ajustable pour être transformé par des apports inédits, et suffisamment équilibré pour persister dans son existence » (2021, p.34). L'animation de la « liste d'attente » des personnes volontaires apparaît de ce point de vue également comme une préoccupation partagée afin d'une part de favoriser les possibilités de contribution et d'autre part d'éviter le risque d'essoufflement des personnes si les délais se prolongent.

L'évaluation en cours permet de soulever et de débattre de ces questions et pourrait offrir des pistes pour y répondre : en décembre 2023 une rencontre entre salariés et les volontaires présents au Café des Possibles a eu lieu autour de portraits d'activités (repair vélo et couture) qui a permis à ces derniers de mesurer l'ampleur de ce qui a été accompli et la nécessité de s'impliquer. Les projets audiovisuels en cours pourraient aussi être l'occasion de rencontres et de partage d'expériences.

Le commun est ainsi défini, au sens participatif, comme « cette zone fluctuante dont les contours sont définis par l'assemblage des positions personnelles et dont seules une reconstitution historique peut donner une idée précise » (op.cit. p 175). L'évaluation en cours doit permettre d'écrire cette histoire avec les personnes qui en sont les auteurs. Il y a de plus un enjeu à ce que les témoignages individuels tels que présentés ici puissent être ressaisis dans des temps d'analyse partagés. Ils sont en tant que tels des contributions personnelles dont il convient de ne pas dessaisir le groupe. De plus, les analyses ont tout à gagner à être produites en commun, il en va de leur pertinence pour les parties prenantes localement comme nationalement, mais aussi de leur fiabilité scientifique. Or les exigences académiques risquent de nous faire

commettre des excès de vitesse¹, en concluant trop vite à partir des premiers matériaux recueillis, en publiant sans avoir pu prendre le temps de faire valider les propositions d'analyse, ou encore en imposant un appareillage conceptuel rendant le propos inaccessible. Accompagner un projet radical supposerait de pouvoir s'inscrire pleinement dans une épistémologie radicale, ce que nos conditions d'exercice comme chercheure rendent difficile (Godrie, Juan, Carrel, 2022).

« L'enquête sociale n'est pas destinée à satisfaire la curiosité du chercheur, mais à assurer, voire à restaurer, les possibilités d'action sociale des intéressés. La problématique de l'enquête doit coïncider avec ce qui est pour eux une problématique de vie. (...) Le point auquel s'opère cette coïncidence est d'ordre public : l'enquête sociale équivaut à une phase de combinaison entre les traits que l'observé soumet à l'oeil de l'observant et les questionnements que le second adresse au premier. » (op.cit., p. 8)

Conclusion : régimes de participation et modèle d'inclusion radicale

Le travail en propre de chercheure s'exerce au-delà de chaque enquête sociale, à travers la mise en comparaison de divers terrains dans lesquels elle a été engagée. Cette comparaison a permis d'identifier différents degrés ou qualités de la participation qui peuvent constituer 3 types de régimes de participation.

Lorsque la participation est développée par des organisations fortement institutionnalisées, les formes d'expérimentation sont cadrées par les visées et objectifs de celles-ci, selon un rapport asymétrique. La dimension volontaire est certes présente, mais les participants sont identifiés en amont par leur catégorie d'appartenance : ils sont des exemplaires d'une *collection*, un *collectif* au sens restrictif que propose Zask. Ce au nom de quoi ils participent et ce pour quoi ils participent ne leur appartient pas. C'est en ce sens que l'on peut parler d'injonction à participer, voire d'assignation : les individus sont sommés de participer par une instance qui exerce sur eux un pouvoir d'ordre politique dans lequel ils demeurent pris. La construction de la participation avec des acteurs extérieurs à l'institution, tel que ATD-quart Monde ou la MRIE, ou avec des personnes qui sont sorties de la dépendance dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis de l'institution (ADEPAP, Collectif Vivre Ensemble à Montreynaud) peut permettre de desserrer cette emprise institutionnelle. Les collectifs ainsi rassemblés peuvent développer une sorte d'*enclave* participative effective au sein de l'institution mais peuvent aussi parfois *se constituer en publics* plus autonomes et faire porter leur voix dans d'autres espaces publics. Ils risquent cependant d'avoir peu d'effets sur le fonctionnement des institutions elles-mêmes et

¹ Tendance que Bertrand Ravon repère chez les sociologues mais plutôt lorsqu'ils sont confrontés aux pratiques des pys et qui les conduisent à proposer des explications plus globales et sociales des vécus individuels. Tout l'enjeu ici est de parvenir à opérer ensemble ces traductions de l'expérience individuelle à l'expérimentation en commun.

de recevoir une reconnaissance seulement symbolique, même si cela constitue déjà une avancée en soi.

De même, les espaces communautaires et associatifs qui ont pour mode de fonctionnement même un principe de participation demeurent limités dans leur capacité à porter des transformations au sein des institutions et plus largement dans la société, demeurant pour partie des *niches* au sens écologique du terme. En revanche, ils permettent à ceux qui y prennent part de définir et de s'approprier les questions débattues, de développer des capacités d'action et des expériences sociales positives comme de s'autoriser à réclamer leurs droits. Ils constituent en cela des espaces essentiels pour éprouver une expérience démocratique à la fois protectrice et solidaire et culturellement enrichissante.

Le type de participation que j'ai appelé *réciprocitaire* articule quant à lui ces conditions instauratrices des personnes et du groupe avec une reconnaissance institutionnelle et politique plus large. Le statut acquis ici par les personnes est un bénéfice qui fait commun et permet d'instituer un commun à plusieurs échelles : de l'équipe à l'EBE, des EBE à la commune, entre les divers territoires habilités et dans une perspective utopique réaliste de Garantie d'emploi au niveau Européen.

Le tableau qui suit vise à récapituler ce qui se joue dans les 3 régimes de participation repérés à partir de la distinction initialement posée entre institué et instituant. Il croise les différentes modalités de participation (prendre part, contribuer, bénéficiaire) avec les caractéristiques principales de celle-ci et décline successivement les positions et posture des participants, les registres politiques et registres d'action (les normes), les formes d'expérience, les effets pour les personnes (les formes de reconnaissance) et les effets pour le collectif et enfin les spécificités et qualités des milieux associés.

Il faut préciser que pour Zask c'est dans les 3^o sous-colonnes de droite seules que se trouve la participation « véritablement humaine et démocratique » qu'elle appelle de ses vœux. Mais en élargissant ce que ces termes recouvrent, je cherche à repérer ce qui se passe et ce que cela produit malgré tout dans les cas où la participation est plus « dégradée ». Je souhaite ainsi souligner en quoi il y a des porosités nécessaires : il est difficile de faire de la réciprocité sans partager des moments de vie commune et pas très efficace de faire de la conscientisation s'il n'y a pas de possibilité de transformation institutionnelle. De plus, dans les situations réelles, les trois régimes de participation identifiés peuvent, comme je l'ai montré s'imbriquer, se succéder, se compléter ou se concurrencer constituant autant de conceptions et donc de seuils que de combinaisons possibles (Berger, Charles, 2014).

Tableau 5 - récapitulatif des différents régimes de participation examinés

	Modalités du prendre part			Modalités de la contribution			Modalités du bénéfice		
Caractéristiques de la participation	Institutionnelle	Communautaire	Associative	Individuelle	Liée à sa position dans le groupe	Personnelle et réciproque	Bénéfice prédéfini et formalisé = Instituée	Bénéfice constitutif	Bénéfice indéterminé et ouvert = instituante
Position et posture du participant	Place assignée	Place déterminée	Etre volontaire	Citoyen lambda	Membre	Personne concernée	Statut de "bénéficiaire"	Confirmation de sa place	Reçoit une part
Registre politique	Justice	Bien	Pluralité	Cadrage des sujets	Solidarité	Délibération Co-construction	« droits et devoirs »	Défense des droits	Effectivité des droits fdtaux
Registre d'action Normes	Etre compté	Authenticité	Convivialité	Témoignage	Redevabilité Traduction	Réciprocité Diplomatie	Inscription	Intégration	Considération
Forme d'expérience	« Jouer un rôle »	Fraternité	Amitié	Répondre aux questions	Soutenir, Défendre	Expérimenter	Accéder à l'institution	Sentiment d'appartenance	Faire une expérience
Effets pour les personnes /formes de reconnaissance	Se conformer au cadre	Confiance en soi	Assurance	Responsabilisation individuelle	Se sentir utile	Accomplissement	Apprentissage	Estime de soi	Respect de soi, Empowerment
Effets pour le collectif	Interconnaissance	Renforcement collectif	Constitution d'un public	Impact marginal	Développement culturel	Symétrisation	Légitimation des actions	Consolidation de l'identité	Instauration du commun
Spécificités et qualités du milieu associé	Distinction injonction	Sollicitation	Sollicitude	Cadrage	Spontanéité	Coopération	Enclave	Niche	Milieu inclusif

	Modalités du prendre part			Modalités de la contribution			Modalités du bénéfice		
Caractéristique de la participation	Institutionnelle	Communautaire	Associative	Individuelle	Liée à sa position dans le groupe	Personnelle et réciproque	Bénéfice prédéfini et formalisé = Instituée	Bénéfice constitutif	Bénéfice indéterminé et ouvert = instituante
Position et posture du participant	Place assignée Etre pris dans le dispositif Tirage au sort	Place déterminée Appartenir à un groupe	Etre volontaire, être invité, accueilli	Faire preuve de son désintéressement : citoyen lambda retraduire son intérêt en intérêt général	Défendre les intérêts du groupe en tant que membre	Manifester son intérêt Etre intéressé (but pour soi + collectif) Etre concerné	Statut de bénéficiaire = Dette participative	Confirmation de sa place et de sa position (parents, voisins, ...)	Droit à participer Construction de sa place dans l'action Reçoit une part
Registre politique	Principes de justice Maintien du partage des places	Définit ce qui est bien Obligation envers les siens	Pluralité, diversité Faire entendre sa voix	Cadrage des sujets en amont Evacuation des « propositions inadaptées »	Contribution aux charges communes Devoir de Solidarité	Co-construction Communication Démocratie Délibération	Accès aux droits contraint « droits et devoirs »	Défense des droits spécifiques Dette du groupe envers les personnes	Effectivité des droits fondamentaux
Registre d'action Normes	Réunion cadrée Convivialité circonscrite Etre compté	Partage du quotidien et des émotions Authenticité, Fidélité	Vivre ensemble Discussion Hospitalité Convivialité	Témoigner de son vécu Exposition de soi Emettre des souhaits	Communion, partage Interdépendance Redevabilité Accomplir son devoir Traduction aux « autres »	Partager ses expériences , compétences, savoirs, idées Enquêter, explorer, créer Réciprocité Diplomatie	Fonction cathartique Enregistrement des demandes Inscription (D. Smith)	Intégration Prise en compte des besoins	Conscientisation Considération Reconnaissance des aspirations Innovation
Forme d'expérience	« Jouer un rôle »	Fraternité	Etre présent « Prendre part » pleinement Concernement Amitié	Répondre aux questions posées, Être incité à prendre en charge des activités	Prendre soin des autres Soutenir, aimer, donner, Défendre	Expérimenter S'impliquer dans les actions Elaboration en commun	Accéder à certaines informations, à certains acteurs	Sentiment d'appartenance	Faire une expérience : transformation des perspectives

Effets pour les personnes /formes de reconnaissance	Se conformer au cadre	Confiance en soi	Assurance Se sentir autorisé	Responsabilisation individuelle	Satisfaction Se sentir utile en apportant aux autres Partager des responsabilités	Accomplissement Réalisation Volonté d'engagement	Apprentissage des codes Adaptation Légitimité légale	Estime de soi Etre protégé Légitimité traditionnelle Renforcement de l'identité	Respect de soi, Légitimité charismatique Subjectivation Empowerment dvpt des capacités Changement de sa situation personnelle, construction de sa personnalité Instauration des êtres dans leur diversité
Effets pour le collectif	Définition des publics visés Interconnaissance	Renforcement de la communauté en tant que telle	Constitution d'un public	Inflexion des décisions et choix à la marge Impact limité sur le fonctionnement ordinaire	Enrichissement et développement des caractéristiques du groupe (culture, valeurs)	Symétrisation Responsabilité distribuée Souci commun	Légitimation des actions et décisions de l'institution Meilleure adéquation aux besoins	Consolidation de l'identité du groupe Empowerment "défensif" Fierté Lutte contre les discriminations	Transformation sociale Empowerment "diplomatique" Création de valeurs et normes partagées Instauration du commun
Spécificités et qualités du milieu associé	Distinction des places entre pros/non-pros ; experts /profanes ; savants/ignorants Maintien des distances Demande ou Injonction à participer	Homogénéité mais positions différenciées Attente de participation Sollicitation	Egalité des positions Partage des pré-occupations Sollicitude	Séparation et organisation des espaces et types de contribution "moulage" et cadrage des contributions	Spontanéité des échanges	Auto-régulation Co-construction des contributions Coopération	Répartition des parts prédéfinie Enclave : petits espaces protégés	Solidarité Sécurité Niche : espace à soi	Reconfiguration des places et des parts Vérification de l'égalité Transformation Emancipation Milieu inclusif

Ces réflexions, et l'expérimentation Territoires Zéro chômeur de Longue Durée en particulier, me conduisent à requestionner le modèle de l'inclusion dans lequel les politiques sociales s'inscriraient progressivement depuis les années 90 à la suite des modèles tutélaire et réparateur (Lafore, 2020 ; Bouquet 2015).

La Charte des droits fondamentaux de la Commission européenne définit l'inclusion sociale comme un « processus qui garantit que les personnes en danger de pauvreté et d'exclusion obtiennent les possibilités et les ressources nécessaires pour participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle, et qu'elles jouissent d'un niveau de vie et de bien-être considéré comme normal pour la société dans laquelle elles vivent. L'inclusion sociale leur garantit une meilleure participation aux processus de prise de décision qui affectent leur vie et un meilleur accès à leurs droits fondamentaux.»¹ En France, le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en 2013 s'inscrit dans cette lignée.

Ce cadre semble correspondre très exactement à ce que j'ai pu décrire avec l'expérimentation TZCLD ; j'identifie pourtant dans la mise en œuvre de ce nouveau référentiel deux versions : l'une plus centrée sur l'individu que je qualifierai de « faible » et l'autre plus orientée sur le milieu que je qualifierai de « forte » ou de « radicale ». La première s'inscrirait dans le travail social (y compris dans certaines de ses formes d'interventions renouvelées), la seconde viserait un travail *du* social, revendiquant de reconfigurer celui-ci depuis les bords, en redistribuant les parts. Lafore souligne d'ailleurs que « le modèle inclusif recèle une potentialité qui pourrait lui donner une consistance novatrice : obligeant à une désectorisation des politiques et appelant de ce fait une conception « territorialisée » de l'action publique, il pourrait s'infléchir vers des logiques de développement et d'investissement social (Avenel, 2016) (...) bref quelque chose qui se chercherait dans une mise en solidarité de collectifs plutôt que de s'en tenir à un réarmement des seuls individus (Avenel, Bourque, 2017) ». (2020, p.46)

Dans le contexte de la fin des années 90, dans lequel la question de la déliaison était centrale et instruite par les analyses menées sur la désaffiliation un basculement du travail social vers un travail de *production de la société* s'est opéré, notamment à travers le développement de nouvelles formes d'intervention : les politiques d'insertion et la politique de la Ville (Peroni, 2000). Michel Peroni, note que le social était référé à une double acception associée par Donzelot et Roman (1998) à son émergence à la fin du XIX^e s : « Le terme de social relie alors intimement deux idées : celle d'un principe correcteur de l'économique, et celle d'un support de la démocratie dans la mesure où celle-ci nécessite des hommes aussi libres et égaux que possible ». Ainsi, commente Peroni, pour les sociologues « le véritable problème n'est-il pas, comme il l'est pour les travailleurs sociaux, celui de la déliaison (*i.e.* « sociale »), il est celui de

¹ Commission européenne, « L'inclusion sociale », Document de politique transversale française, projet de loi de finances pour 2011, p. 9.

la déliaison (*i.e.* « du social » ; soit la déliaison des deux dimensions du social, celle de l'accroche à l'économique, celle qui le relie à la démocratie). » (2000, p.11). Dès lors c'est la question de la *performance* de la société qui est en jeu : les individus déliés étant eux-mêmes invités à réparer la société.

Dans la première version de l'inclusion, le travail de reliaison mis en œuvre dans les politiques sociales, tente d'inclure les personnes dans *le milieu ordinaire* à travers des étayages multiples : prises en charge par divers intervenants et institutions dans des parcours complexes, travail d'orientation dans des parcours d'insertion (seconde chance, chantier d'insertion, hébergement...), coopération inter-institutionnelle territorialisées pour s'ajuster aux singularités des personnes (Ravon, 2017). Le centrage sur les aspirations et les besoins de l'utilisateur, comme le développement de la participation, rééquilibrent le rapport intervenant/utilisateur et modifient fondamentalement la relation qui devient plus symétrique par rapport au modèle tutélaire ou réparateur : le professionnel est (censé être) moins en position d'expert *sur* l'utilisateur que dans une logique de *faire avec* celui-ci (Payet, 2015 ; Astier, 2007). Mais on constate des effets d'épuisement et une perte de sens pour les professionnels comme pour les bénéficiaires face à ce qui apparaît comme un accompagnement *sans fin* (Gardella, 2016) dans un contexte où il n'apparaît pas possible de réparer les atteintes subies (voir mes analyses p. 137 vol 1).

Ainsi, alors que ce travail de réparation du social se tenait au lieu même de la relation singulière, il semble que dans le contexte actuel, la question se pose à nouveaux frais de reconnecter économique et politique : non seulement dans une relation inter-individuelle mais dans une reconfiguration des relations plus large, au niveau d'un territoire non seulement local mais aussi national voire global (Avenel, Bourque, 2017). Au Teuil, je l'ai souligné, la fragilité des gens et des lieux rend nécessaire un travail collectif de reliaison et de réinstauration d'un (monde) commun. Dès lors, l'inclusion, dans sa seconde version plus rare, passe par la transformation du milieu : Ce qui paraît évident, quoique loin d'être atteint, du côté du handicap moteur comme l'aménagement des lieux publics (élargissement des portes, pans inclinés, porte à *bas seuil*) peine à être transposé plus largement. Or ces transformations ne sont pas seulement bénéfiques aux personnes en situation de handicap, elles modifient plus largement l'environnement en le rendant plus accessible, plus favorable à la diversité des formes de vie.

De plus, alors que les dispositifs d'insertion et la politique de la Ville semblaient prendre acte de la fin du travail comme valeur et seul horizon d'intégration sociale, le projet « Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée » réaffirme la place du travail salarié comme une condition d'accès à la dignité et à une pleine participation à la société. Cela peut paraître paradoxal, voire

réactionnaire. ATD quart-monde renouerait là avec une conception moralisatrice et conservatrice du travail ... entendable politiquement.

Mais sans doute faut-il accorder une attention plus soutenue à ce qu'il s'agit de renouer ici : Quels genres de liens, *i.e.* de social, la revendication et la mise en œuvre d'une « garantie d'emploi » viennent-ils instaurer ? De quel travail et de quel social s'agit-il ? Quels sont les configurations ou les agencements qui s'éprouvent là ?

A un moment où la fragilité et la précarité de notre monde ne peut plus être ignorée ni contenue, je fais l'hypothèse qu'il s'agit ici d'une version ou d'une étape à la fois plus expérimentale, incertaine et radicale du tournant *inclusif* des politiques sociales initié dans les années 90. Il s'agirait ici de requalifier ce que travailler veut dire et fait faire, dans le sens plus *socialiste* « non pas d'un travail fini mais d'un travail de production de tous les êtres » (Hayat, Christen, Fayolle, 2021). Cette production dans un monde incertain et précaire suppose de fabriquer sans cesse de nouveaux agencements :

« Les agencements sont des rassemblements toujours ouverts. Ils nous permettent de nous interroger sur les effets de communauté sans avoir à les assumer. Ils nous montrent la possibilité de tisser des histoires à partir de ce qui, toujours, est en train de se refaçonner. (...) Les agencements ne mettent pas seulement ensemble les modes de vie, ils en fabriquent. Penser grâce aux agencements nous oblige ainsi à nous demander : comment des rassemblements deviennent-ils parfois des « évènements » c'est-à-dire quelque chose de plus grand que la somme des parties ? Si l'histoire, envisagée sans la notion de progrès, est indéterminée et multidirectionnelle, les agencements peuvent-ils nous en montrer les possibilités ? » s'interroge Tsing (2017, p. 60)

C'est à ce programme que je m'intéresse et que je cherche à contribuer depuis mes travaux sur l'action communautaire. Selon L'Unesco « l'inclusion suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe toutes les personnes ». Vaste programme ! Cette perspective paraît assez utopique et inatteignable, mais en leur temps les congés payés, la semaine de 35 heures, le droit de vote ou la sécurité sociale pour tous l'ont également été. Ces acquis pourraient bien d'ailleurs ne tenir qu'à notre capacité à continuer d'imaginer des formes de vie meilleures et à lutter pour les faire advenir. Territoire Zéro chômeurs constitue de ce point de vue une nouvelle voie aussi belle qu'ambitieuse à gravir encordés *ensemble* : personnes concernées, professionnel.le.s, élu.es, bénévoles, étudiant.es et chercheur.es...

Le dernier chapitre tentera de documenter et de questionner les possibilités de créer des écologies liées (*linked ecologies*, Abbott, 2005) dans les interstices de l'institution universitaire et de transformer ainsi mon propre milieu de travail, proposant ainsi un *travail de frontières* de ce milieu. Il interrogera en particulier comment offrir des prises de recherche aux « non-chercheurs » plutôt que d'avoir prise sur ces derniers.

Chapitre 4. Figures hybrides entre recherche action et formation

L'écrit présenté ici, et la sociologie dont il veut témoigner, pourrait ressembler au Cap Canaille, la falaise située entre Cassis et La Ciotat. Il se trouve que mon grand-père maternel était ciotadin, mais de la Ciotat c'est le bec de l'Aigle que l'on voit.

La falaise de Cap Canaille est moins connue que celles des Calanques, elle n'en a pas l'éclatante blancheur et ne présente pas d'accès pour la baignade. Elle domine la mer de 394 mètres et n'est pas complètement abritée du Mistral puisqu'orientée au Sud-ouest. Les voies commencent depuis un premier socle déjà situé à plus de 100 m de haut et l'impression de vide y est omniprésente : elle offre ainsi une escalade « plein gaz », déclinaison de la sociologie de plein air ou en plein vent. Elle se caractérise surtout par un étagement assez insolite de roches très diverses, évoquant bien la diversité des terrains qui ont été les miens.

Dans le secteur Sémaphore, en faisant la voie « bienvenue chez Damoclès » on trouve un premier socle de calcaire gris, assez classique. On commence à grimper sur une paroi verticale plutôt homogène. Puis cette roche laisse place à un grès dont le grain est plus sableux. Une ou deux longueurs se déroulent sur ce grès jaune ocre qui paraît dépourvu de prises mais offre en fait une adhérence incroyable : il faut valoriser le moindre relief en trouvant les appuis suffisants pour avancer. Ensuite la roche devient très blanche, mais sans ressembler du tout au calcaire des calanques voisines. L'érosion y a sculpté des formes incroyables : sorte de piles d'assiettes géantes qui forment une série de surplombs entre lesquels on louvoie. On se retrouve debout sur une sorte de piano à queue qui défie les lois de la gravité (d'où le nom de la voie), puis en train de se glisser entre deux concrétions tortueuses, suspendu à un rebord un tantinet poussiéreux avant de parvenir à se rétablir dans un trou géant. Grandiose, enthousiasmant et facile malgré le caractère impressionnant de la chose !



Enfin, il faut sortir de cette grotte accueillante... On découvre en passant la tête hors du trou du *pouding* : conglomérat qui associe de façon plus ou moins solide des galets grâce à une sorte de ciment naturel terreux. Les galets sont ronds et plus difficiles à tenir et il y a moins de points d'ancrages. Et surtout, c'est assez déroutant : on ne grimpe que très rarement sur du pouding dont l'apparence est moins pure que les autres roches. En fait, c'est assez solide mais à ce moment-là le cerveau est un peu entamé par le gaz que l'on a sous les pieds et les bras fatigués par les longueurs enchaînées ! Je suppose que le lecteur n'est pas loin d'être dans le même état... Mais plus on avance, plus la paroi s'incline, plus l'escalade se déroule facilement, logiquement, avec la griserie d'avoir accompli un beau parcours et d'en avoir enfin fini.

De même qu'on grimpe rarement sur du pouding, on expose rarement dans un mémoire d'HDR les coulisses des collaborations de recherche et les expériences pédagogiques que l'on mène. C'est pourtant à ça que j'ai tenu : ne pas dissocier les activités de recherche et les milieux qui y sont associés et continuer, comme je l'avais déjà fait dans ma thèse, à mettre mon rapport à l'objet dans l'objet (Lemieux, 2018). Il m'importe effectivement de ne pas cliver ou hiérarchiser entre les différents segments des réseaux dans lesquelles je suis impliquée : les domaines et questions que j'ai investis par mes recherches m'ont conduite à développer des projets et des approches pédagogiques qui m'ont permis en retour d'ouvrir de nouveaux terrains et problématiques avec divers partenaires auxquels j'ai associé des étudiants et anciens étudiants... Chacun de ces pôles me donne des prises pour articuler les autres et se faisant je donne, moi aussi, des prises sur la recherche aux étudiants et aux acteurs de la société civile (Bessy, Chateauraynaud, 1995). En me laissant prendre, en acceptant d'être embarquée et de me laisser surprendre, je leur permets de s'y attacher et d'en faire l'expérience. Mon activité se caractérise ainsi par la création de lignes de passage entre recherche, action et formation. Tout comme les objets auxquels je me suis intéressée sont situés aux bords du social, dans des espaces frontières où se redéfinit le travail (du) social, mon activité opère un travail *de* frontières (Lechaux, 2022).

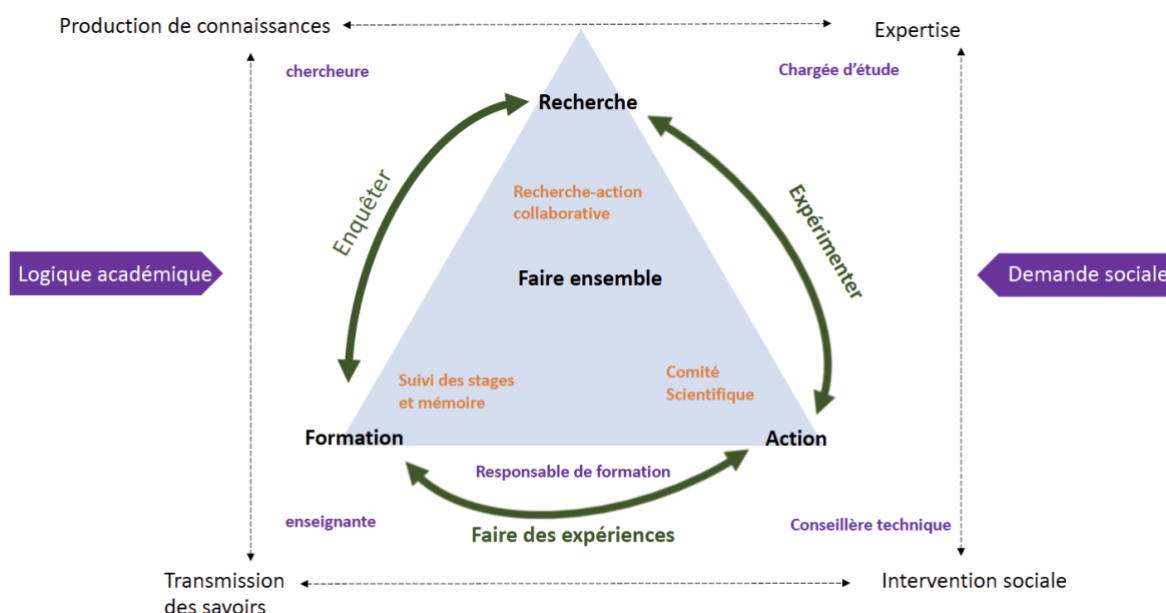


Figure 9 - Etre aux bords de la recherche, de la formation et de l'action

Les trois pôles que sont la recherche, la formation et l'action ne s'opposent ainsi jamais dans ma pratique mais sont couplées dans une même dynamique : celle du faire ensemble. Les premiers postes que j'ai occupés et celui que j'occupe actuellement me positionnent dans les

fonctions plus répertoriées que sont, du côté de la logique académique, la production de connaissances (chercheur) et la transmission (enseignante) ; du côté de la réponse à la demande sociale l'expertise (chargée d'étude pour l'ASE) et l'intervention sociale (conseillère technique au CREFE). Mais ce que je fais, depuis ces premières expériences et ces places, s'inscrit dans *l'espace qui est entre* les trois régimes d'action que sont *enquêter, expérimenter et faire (faire) des expériences*. C'est là, dans ce travail en actes, que se situe mon *inter-est* : être en relation avec les autres (Arendt) et être dans un environnement propice aux expériences (Dewey). Ma place de responsable de formation ayant fonctionné comme un opérateur de connexion essentiel dans ces articulations et l'ouverture de ces espaces frontières. Les formats que je mets en œuvre : Recherche-action collaborative, suivi des travaux des étudiants, participation à des conseils scientifiques, etc. constituent autant de modalités de faire avec « ceux qui ne sont pas enseignant-chercheur ». Il ne s'agit pas de dénier l'importance des pairs avec lesquels s'élaborent les règles de la profession et de la discipline, ce qui constitue son régime institutionnel, mais de mieux considérer la place de ces *publics* et de leurs *problèmes* dans le régime pragmatique de l'exercice du métier (Lechaux, 2022). Dit plus simplement la question qui se pose est : Comment faire une sociologie avec et *pour les gens* (D. Smith, 2018) ?

Ces réflexions me semblent devoir être mises en lumière au-delà de ma propre pratique. La façon dont est défini le « métier de sociologue » fait des activités de recherche et de leur discussion entre pairs le centre de la professionnalité, mais lorsqu'on regarde la pratique force est de constater que c'est un peu plus compliqué. La plupart des sociologues sont des enseignants-chercheurs et le trait d'union dit bien la part que prend le premier terme dans nos pratiques, en tout cas dans les miennes. Une part de l'auditoire du sociologue ce sont donc les étudiants. L'autre part étant les membres de la société qui formulent des demandes de connaissance. Les instances académiques tendent à reconnaître aujourd'hui un peu mieux les activités pédagogiques et les responsabilités exercées, mais on n'y voit pas là le cœur du métier, ce qui en fait la valeur. Et la hiérarchie demeure forte entre ces deux pans de nos activités. De même la labellisation des *sciences avec et pour la société* ouvre à une meilleure reconnaissance des implications (les effets comme les engagements) de la recherche dans le monde alors que la réponse à la demande sociale a longtemps été perçue comme susceptible de nuire à la pureté du métier. Se penser comme profession interstitielle qui fait des liens entre différents mondes et œuvre dans des sites de problématisation redevient aujourd'hui possible et nécessaire pour défendre le sens de notre métier.

Une science détachée de la société n'est pas envisageable, à plus forte raison pour la sociologie qui a pour objet même cette dernière. Elle l'est d'autant moins dans un monde dont la finitude et la fragilité imposent d'assumer nos responsabilités. Sur ce plan, il ne s'agit pas de

rendre la recherche dépendante de la demande sociale en indexant les financements aux orientations et priorités sociales et surtout politiques et économiques du moment, mais d'ouvrir des espaces où ces implications de la science puissent être débattues collectivement. Ouvrir la boîte noire de la connaissance, donner de l'importance à ce qui ne compte pas et est le plus souvent invisibilisé est ainsi pour moi une façon de donner place à la dimension instituante du métier de sociologue. Cela me conduira à plaider pour considérer les objets de la sociologie comme des *choses*.

Le dernier chapitre de ce mémoire d'HDR explorera donc diverses modalités par lesquelles nous tentons, mes complices et moi, de construire des petits interstices, d'ouvrir des espaces frontières au sein même de l'espace académique pour fabriquer des savoirs partagés ou hybrides.

Je vais ainsi décrire ici différentes tentatives pour *plier* le triangle sur lui-même. Les plis sont définis par Bessy et Chateauraynaud en référence à Deleuze « comme le passage des corps au dispositif comme lorsqu'on parle de choses qui se plient ou ne se plient pas à des formes d'action et d'interprétation » (1995, p.245). Il est donc question d'interroger comment on peut *faire ensemble* à partir de l'espace académique : comment bricoler des passerelles, développer des interstices, fabriquer des écarts qui nous donnent des *prises* communes¹. J'espère poser ainsi quelques *repères* qui ne sont pas des modèles à appliquer mais plutôt des indices sur les chemins à suivre. Les descriptions qui suivent constitueront ainsi un « dépôt d'information dans un objet qui peut être facilement déchiffré par un interprète humain. » (op.cit. p.244).

Dans un premier temps je présenterai deux tentatives de construction d'espaces de dialogue (colloque et séminaire) qui, par les difficultés rencontrées, révèlent qu'il n'est pas si simple de faire bouger les lignes ; cela m'amènera à repérer quelques pistes et figures d'une hybridation possible. J'examinerai ensuite comment nous tentons, avec quelques complices, de créer dans le cadre académique des espaces propices aux collaborations de plein air (le pôle ESS et innovation sociale). Autrement dit, et pour reprendre les termes de mon troisième chapitre, comment permettre aux étudiants de prendre part à la recherche, de contribuer à des enquêtes, et de bénéficier de possibilité de professionnalisation en explorant différentes logiques d'intervention ? Et comment répondre aux demandes de connaissance qui nous sont adressées ? Nous avons vu combien *faire participer* dans le cadre institutionnel risquait de se réduire à une injonction et à une assignation : Comment établir au sein de l'institution académique des

¹ La notion de prise permet également de souligner les différences de compétences et les asymétries de prise. Bessy et Chateauraynaud utilisent à plusieurs reprises l'image du grimpeur qui doit lire les plis du rocher et reconnaître les repères qui lui permettent de trouver des prises pour avancer. La prise émerge donc de la rencontre entre le corps du grimpeur et le rocher au travers des habilités que le grimpeur a su développer au cours de ses expériences. Là où un débutant ne trouvera pas de prises, l'expert saura les faire émerger, et surtout les tenir, bien se placer pour les *valoriser* dit-on.

expériences instituant, ou a minima des petites *enclaves* pour en faire l'expérience ?
 Comment construire un milieu associé qui autorise à faire recherche ?

4.1 Tentatives d'hybridations en milieu confiné

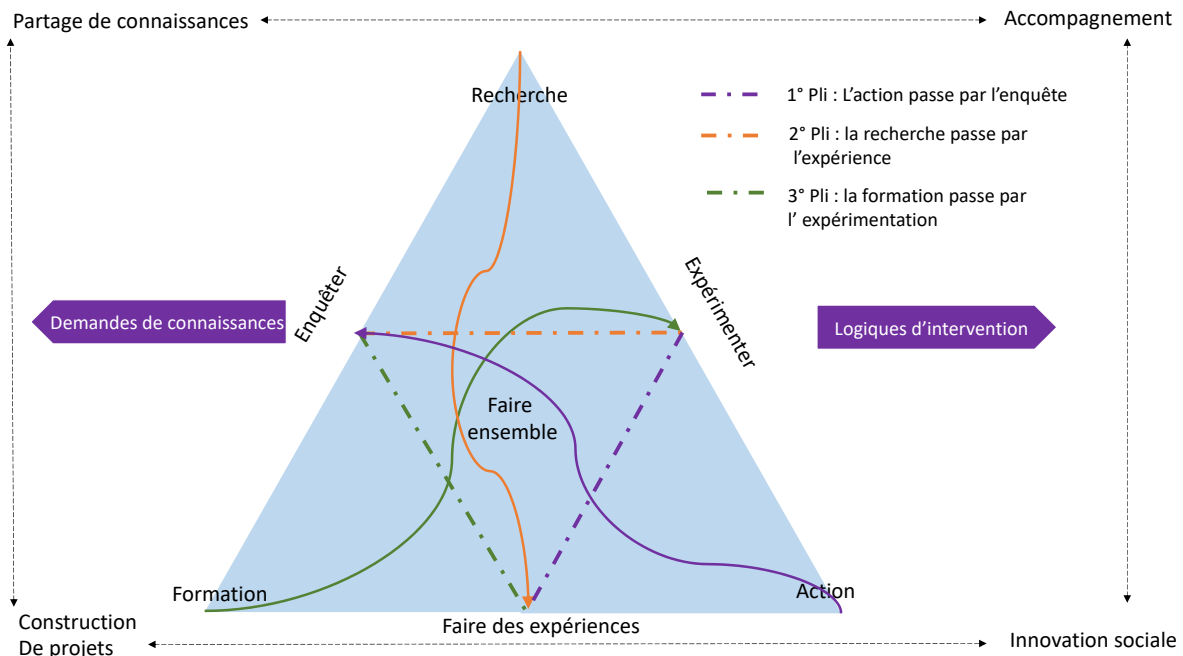


Figure 10 - Trouver les bons plis pour avoir prise

Ce second schéma donne à voir comment les tentatives de pliage visent à se dégager des contraintes : ainsi il n'est plus question d'être coincés entre la logique académique et la demande sociale mais de se saisir des demandes de connaissances et d'inventer des logiques d'intervention pour créer de l'*écart* (Jullien, 2012) : « L'écart est fécond en ce qu'il est exploratoire, aventureux, et met en tension ce qu'il a séparé. (...) L'écart est un espace de tension fertile, où se déploie la créativité. » Il permet d'opérer autrement. Les quatre points de références précédemment identifiés (Production de connaissance, transmission, expertise, intervention sociale) s'en trouvent par la même déplacés et reformulés (partage de connaissance, construction de projets, accompagnement, innovation sociale). Un troisième schéma viendra dans le point suivant donner un peu de relief et dessiner ainsi l'espace des possibles... Ouvrir un *écart*, c'est produire de l'*entre* qui est la condition pour promouvoir en même temps de l'*autre* et du commun¹.

¹ François Julien déploie sa réflexion à partir de son exploration de la culture chinoise et propose ces deux notions d'*écart* et d'*entre* pour sortir des conceptions en termes d'identités et de différences. L'écart ouvre ainsi un chemin vers l'Autre et initie une exploration *réciroque* et à partir de là permet d'ouvrir l'« entre ». L'« entre » est la possibilité du tiers comme échange et parole. Cette proposition entre pleinement en « raisonance » avec ma conception de l'interculturalité comme processus ouvert. Dans l'intervention conclusive que j'avais été invitée à faire pour le colloque du Prefas (2012b), j'étais justement repartie des notions de frontières telles qu'elles sont

Les deux expériences dont il va être question ici concernent deux formats classiques des activités de recherche : le colloque et le séminaire. Le premier est un projet qui a été porté au sein de notre équipe de recherche *Politique de la connaissance : Savoirs situés et enjeux démocratiques*, dont l'intitulé dit bien la volonté de questionner ce qu'il en est de la place du savoir. Le second est un espace qui a été créé en réponse à la demande des stagiaires de formation continue du Master Politiques sociales et développement territorial, et notamment par ceux qui suivent conjointement le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale, pour poursuivre la dynamique engagée en formation. Dans les deux situations nous avons cherché à inventer des modalités de faire colloque ou de faire séminaire qui soient congruentes avec ce/ceux dont il est question : des savoirs situés et des praticiens qui se sont mis en recherche. Mais nous n'y sommes pas vraiment parvenus. Dans le premier cas il n'a pas été possible de plier le colloque pour en faire une expérience conviviale de partage des savoirs. Dans le second cas il a été difficile de faire reconnaître dans un séminaire post-formation les pratiques d'enquête des « non-chercheurs ». C'est finalement par le pli, déjà marqué par des praticiennes-chercheuses, que nous avons réussi à avoir une prise.

L'intérêt d'une expérimentation, je l'ai montré dans le chapitre précédent, c'est d'essayer *d'agir* autrement, de tester des manières de faire nouvelles ou en tout cas différentes de celles qui ont cours et ne produisent pas toujours des résultats satisfaisants. L'attention me semble devoir être orientée vers la *production* de l'expérience et non pas seulement sur la mesure d'un résultat. L'intérêt de l'expérience ne se réduit pas à la réussite formelle de ce qui était visé, mais tient au cheminement qu'elle permet. Dans cette perspective l'expérimentation ne me semble pas devoir être considérée comme une simple méthode ou un simple outil mais comme un *régime d'action* qui permet la mobilisation et la conscientisation, et laisse ouvert l'indétermination et l'inventivité dans sa dimension innovante voire utopique. Comprendre les effets doit à ce titre être intégré à l'expérimentation, comme faisant partie de l'expérience collective qu'il s'agit d'éprouver. Ce n'est pas une technique que les chercheurs ou les agents administratifs peuvent confisquer, mais une démarche qui devrait être intégrée comme partie prenante de l'action. La production de savoirs sur ces expériences et sur les expérimentations menées vient attester et consolider les expériences en tant qu'elles sont en train de se réaliser et ces savoirs ne valent que d'être partagés, c'est-à-dire de faire commun.

abordées par Amselle et Hannerz. Les frontières sont pensées comme des espaces qui font faire. L'attention est ainsi portée « side way » par les côtés et par le milieu plutôt que d'examiner ce qui serait produit d'en haut (les Grandes politiques sociales) versus ce qui serait produit d'en-bas (l'invention quotidienne dans les pratiques). Il s'agit là de se rendre attentif à la façon dont se dessinent des perspectives et des horizons communs. J'y voyais là une des prises parmi d'autres de la manière d'activer du social et de la solidarité autrement qu'en étant seulement sur l'activation des personnes.

4.1.1. Savoirs partagés et demande de participation : un projet de colloque inabouti

Au cours de l'année 2013-2014 l'équipe Politique de la connaissance s'est engagée dans un projet collectif de colloque : l'objet de celui-ci (la question du savoir partagé et la demande montante de participation dans nos sociétés) était pleinement en phase avec les questions que je travaillais alors et dont il est question ici. Je me suis donc engagée dans les étapes de réflexion préparatoires au colloque. Le séminaire de l'année 2013-2014 a été consacré à des séances de travail sur la thématique du colloque. Les difficultés à avancer collectivement sur le contenu du colloque et ses modalités de réalisation et la tendance à reproduire les formes de hiérarchie ordinaire de nos institutions, nous ont amenés, avec une collègue doctorante, à proposer de changer nos modalités de travail pour tester des méthodes en adéquation avec ce dont nous parlions. J'ai donc pris en charge l'animation de trois séances avec différentes approches participatives : méthode d'interview réciproque sur les idées et les attentes de chacun, travail collectif pour identifier les points de critiques et les utopies concernant le format « colloque », travail d'élaboration collectif des objectifs, contenus et conditions de réalisation de ce projet. Cela a conduit à définir les éléments suivants :

Objectifs du colloque :

De quoi ?

Interroger la dimension politique des modalités sociales de production du savoir.
Produire du savoir autour du « nouvel ordre de la connaissance partagée »

Comment ?

Faire droit à des régimes d'explorations qui ne se réduisent pas à l'enquête sociologique ou aux formes de communications instituées.

Mettre en œuvre un format de rencontre qui soit adéquate avec ces attendus : congruence entre forme et fond, propos et format.

Un infra-colloque : Construire un événement qui prenne au sérieux les critiques faites aux colloques habituels : explorer et expérimenter ce dont on parle ; une présentation « douce » des travaux ; une ambiance plaisante ; inclure d'autres disciplines ; d'autres formats d'enquêtes ; d'autres protagonistes que les seuls chercheurs.

Pourquoi ?

Donner consistance à l'équipe POCO (cohérence interne, visibilité publique)

Argumentaire :

La « société » est aujourd'hui traversée par de multiples injonctions à la participation, à la co-production des connaissances, à l'activation, à l'innovation. De nombreuses expériences ont vu le jour, accompagnées et documentées par des chercheurs dont les sociologues. Parmi d'autres approches, le pragmatisme a trouvé là une opportunité, un écho, l'occasion d'une redécouverte. Nous observons et contribuons à une diffusion du pragmatisme dans l'espace social et au souci de production et de diffusion de connaissances partagées.

Nous proposons de considérer le pragmatisme non pas comme une doctrine commune, une allégeance qui serait la nôtre, mais en qualité de problème qui nous est posé en tant que sociologues, que nous

soyons pragmatistes ou non, du fait de ses usages sociaux et de leurs effets aussi épistémiques que politiques.

Partant des usages de ce nouvel ordre pragmatiste du monde social, et particulièrement attentifs à (r)établir un vis-à-vis avec d'autres approches théoriques comme la sociologie critique ou les philosophies politiques, nous entendons interroger les différentes modalités par lesquelles s'éprouvent ces expériences « collaboratives ».

Au plan épistémique, il s'agit de l'avènement d'un nouvel ordre de la connaissance partagée.

Sur le plan politique, il s'agit de l'hégémonie exercée par l'injonction participationniste.

Par rapport à ces questions, plutôt que de nous constituer en spécialiste de celles-ci, il s'agirait de privilégier l'exposé de leur prise en charge pratique par les acteurs eux-mêmes. Tant du côté des praticiens qui sont engagés sur le front de la démocratisation de la démocratie et pour lesquels ces questions sont des épreuves, que pour des acteurs dont les activités dessinent le territoire d'une infra politique.

On se sert du pragmatisme comme un traceur pour aborder le véritable objet du colloque qui est le formatage épistémopolitique à l'œuvre au temps présent et les lignes de fuite, les résistances à ce formatage. Parce que ces questions ne relèvent pas d'un pur savoir positiviste, elles ne peuvent manquer de nous interpeller sur le fait que le colloque ne peut pas être une juxtaposition de communications mais une scène d'exploration de performances.

D'une part, il s'agira d'examiner les explorations méthodologiques à travers lesquelles la connaissance peut être partagée par une pluralité d'acteurs individuels ou collectifs. D'autre part, nous interrogerons ce qui est en jeu dans les expérimentations conduites au nom de la participation politique.

Comment les épreuves – épistémiques – de symétrisation du savoir questionnent le pragmatisme (restitution/ écriture...)?

Comment les situations - politiques – de résistance à l'injonction participative, d'échec ou de débordement à celle-ci imposent de penser l'infra-politique ?

Et de façon transversale en quoi l'infra politique constitue un point de tension entre dimension épistémique et dimension politique ?

Les personnes concernées :

A qui ?

1° Fonctionner par réseau local (invitations ciblées d'acteurs avec qui on bosse ou dont les expérimentations nous intéressent et de chercheurs qu'on aimerait voir intervenir)

2° Elargissement des participants par appel à communication

Pour qui ?

1° Inviter les étudiants de nos masters ? dans ce cas, fait-on une différence entre à qui et pour qui ?

2° Cette rencontre est ouverte à quiconque est concerné par l'un ou l'autre de ces axes : d'une part aux chercheurs, praticiens, militants, usagers... engagés dans des situations qui feront l'objet de nos explorations ; d'autre part à des personnes, des professionnels, des usagers, etc.

Durée : 3 jours, **Dates :** fin mars 2015

Modalités concrètes :

Contributions : expérimenter des comptes rendus : forme d'interview réciproques, etc. Faire venir des animateurs-tiers ? Modèle de la kermesse : principe des stands, dimension « festive » agréable.

Or à l'issue de ce travail commun il n'y avait plus personne au moment de constituer un comité d'organisation...Le constat a été fait que de déconstruction de l'idée de colloque en affirmation de la nécessité de penser autrement notre place de sociologue dans le monde il n'était pas certain que l'organisation d'un tel événement, fût-il décalé et original, paraisse encore pertinente. Au-delà des engagements de chacun dans d'autres projets et contraintes

(évaluations des formations et du laboratoire, projet ANR qui démarre, ou charge de travail excessive), ce renoncement a conduit à poser la question de la consistance de l'équipe : ce temps de réflexion en commun a-t-il été suffisant ? Inversement a-t-on éprouvé là les limites de nos capacités à faire ensemble ? Mais plus profondément, au-delà des prises de positions de principe, est-il si facile de se départir des façons de faire classiques, des rôles et des places qu'elles confèrent à chacun ? Peut-on dans le cadre académique instituer des formats qui ne cadrent pas avec ce qu'il est requis de faire ?

Les perspectives ouvertes semblent ainsi avoir constitué un défi trop grand à relever : cela supposait de s'improviser animateur de la participation alors même qu'une certaine critique de l'injonction à participer nous animait. Les différents points de vue à partir desquels nous entendions (dé)faire colloque faisaient émerger des tensions non résolues, notamment entre ethnométhodologie et critique, pragmatisme et féminisme, partage des savoirs et savoirs en partage, réflexivité et agissabilité. Le temps à investir pour créer cet évènement, qui plus est agréable et festif, paraissait trop important au regard des risques institutionnels à sortir du cadre, dans un contexte d'évaluation du laboratoire où le défaut de publication des membres de l'équipe était stigmatisé. Enfin, l'effort de symétrisation des places que nous avons accompli empêchait les uns de prendre la responsabilité de porter le projet sans autoriser et donner pleinement les moyens aux autres (les doctorant.es notamment) de s'y atteler. Ce moment décevant a sans doute été un moment de rupture du collectif attaché au CRESAL¹ dont était issue une part importante des membres de l'équipe. La tentative de colloque constituait sans doute une volonté de refaire un CRESAL idéalisé au sein du Centre Max Weber dont les modalités imposées de création avaient mis fortement à mal les convictions et manières de faire de la recherche.

Pour le reformuler dans les termes de la réflexion proposée dans le chapitre 3 et de son tableau final : Les modalités du *prendre part* au projet ont sans doute permis dans un premier temps **d'égaliser les positions**, mais la *contribution* a constitué une épreuve et nous ne sommes pas parvenus à nous engager dans cette étape de **co-construction**. La possibilité d'ouvrir et de *bénéficier* et faire bénéficier à d'autres que les chercheurs d'un **espace inclusif** par ce colloque n'est pas advenue.

La réflexion s'est néanmoins poursuivie à travers la création d'un axe transversal du Centre Max Weber : *démarches de recherche et processus collaboratif*, qui a pris part à la

¹ Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques et Economiques Appliquées de la Loire, issu du mouvement Economie et humanisme qui précisément est constitué comme une réponse aux demandes de connaissances de la société.

création du collectif RECIPES¹. Ce collectif est désormais intégré au GIS Démocratie et Participation en tant qu'axe 3 : démocratie et savoirs. Cette inscription traduit une entrée assumée dans ce « nouvel ordre de la connaissance partagée », sans avoir pour autant renoncé à en interroger les limites ou les dérives.

Le format du groupement d'intérêt scientifique constitue en soi un espace pour articuler les acteurs de la recherche et les acteurs qui sont engagés dans le domaine et les perspectives dont il est question, comme en atteste le site du GIS². En pratique, les activités du GIS, en tant que tel, rassemblent essentiellement des acteurs académiques et proposent des formats relativement conventionnels (revue, journées doctorales, congrès, ateliers). Cependant, les chercheurs qui y sont impliqués développent et contribuent à promouvoir fortement des formes de recherches collaboratives, participatives ou radicales (F.Charvolin et alii, 2013, Petiau, 2021).

Ces nouveaux espaces instituent ainsi des possibilités significatives de reconnaissance institutionnelles des formes de recherche collaboratives et participatives. Elles ont depuis 10 ans largement gagné en légitimité... contribuant notamment à l'institution du label officiel « Sciences Avec et Pour la Société ». Cette orientation devient dès lors une nouvelle norme de validité de la recherche dont la reprise dans les critères académiques risque d'émousser la portée transformatrice (Carrel, Godrie, Juan, 2022).

4.1.2 L'enquête sociologique pour (re)visiter les pratiques et les publics du travail social : un séminaire qui reste à inventer

Nous avons initié, David Grand, Pascale Pichon et moi en 2017 un séminaire dont les intentions étaient ainsi énoncées :

Éléments de contexte et objectifs du séminaire

Plusieurs étudiants ayant obtenu le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale et/ou le Master Politiques Sociales et Développement Territorial (mention Intervention et Développement Social) ont sollicité l'IREIS (Ecole de Travail social) de la Loire et l'Université Jean-Monnet en faisant part de leur souhait de rester dans une dynamique de réflexion prolongeant celle initiée en formation et, plus particulièrement, à travers les mémoires. Partant de cette sollicitation, nous avons eu l'idée de proposer

¹ Le collectif RECIPES (Recherches En Commun Interdisciplinaires sur les Problèmes Environnementaux, Sociaux et sanitaires) issu d'un premier GDR CNRS-PARKs, il rassemble des chercheurs qui développent des recherches actions participatives et les sciences citoyennes inscrits en particulier dans des dispositifs hybrides (Boutique des sciences, programme PICRI, REPERE, La fabrique des questions simples, CAP-Droits, coexistences...). Il est porté au titre du CMW notamment par Florian Charvolin.

² <https://www.participation-et-democratie.fr/les-partenaires-du-gis-0>

un séminaire scientifique reprenant la réflexion impulsée dans les mémoires et consistant à revoir, par l'intermédiaire de la sociologie, les pratiques et/ou les publics du travail social.

Notre séminaire se propose donc d'investir « la recherche en travail social ». Nous visons à mettre en place un espace dans lequel une rencontre, un dialogue et une hybridation des savoirs soient possibles entre le monde de la recherche et celui du travail social. Il s'agit, d'une part, de permettre à des travailleurs sociaux, formés à la sociologie, de continuer à nourrir leur réflexion en participant au séminaire. En fonction des thématiques abordées, ils pourront présenter leur mémoire, exposer des démarches innovantes sur leur lieu de travail ou jouer le rôle de discutant. Il s'agit, d'autre part, de permettre à des chercheurs d'exposer leurs travaux sur le travail social et d'en débattre avec des professionnels du secteur. Nous souhaitons que les travaux présentés mettent l'accent sur certaines manières de « faire recherche » particulièrement éclairantes pour le travail social, qu'il s'agisse de recourir à l'« étude-action », de faire preuve de réflexivité dans la démarche d'enquête ou encore de considérer l'expérience comme un objet fécond pour la théorisation.

Dans la continuité du coportage IREIS/Université Jean-Monnet du Master, le séminaire sera coanimé par David Grand (Chercheur ESPASS et formateur à l'IREIS de la Loire/chercheur associé au Centre Max Weber), Claire Autant-Dorier (Maître de conférences en sociologie à l'Université Jean-Monnet/Centre Max Weber) et Pascale Pichon (Professeur de Sociologie à l'Université Jean-Monnet/Centre Max Weber).

Le séminaire propose ainsi un croisement des perspectives entre des professionnels du travail social qui ont initié une démarche de recherche dans le cadre de la formation et souhaitent poursuivre cette dynamique dans le cadre de leurs activités et des chercheurs intéressés au travail social. Il rassemble une vingtaine de personnes les 3 premières années : 15 ou 16 professionnelles à l'initiative du séminaire, viennent très régulièrement, les autres de façon plus épisodique. Le public se renouvelle en partie avec les nouvelles promotions du Master FC (une fois tous les deux ans). Nous invitons également selon le thème d'autres acteurs, notamment des partenaires de nos projets intéressés par cet espace. 3 ou 4 séances ont lieu dans l'année, alternativement sur le site de l'IREIS ou sur celui de l'université (dans les salles de la formation continue). Se constitue ainsi un espace intermédiaire entre celui de la formation et celui de la recherche, en dehors des contraintes de la formation continue (pas de coût d'inscription) et pas vraiment intégré dans les activités officielles des laboratoires (CWM ou ESPASS). Un lieu de réflexion partagé est institué.

Afin d'amorcer le séminaire en 2017-2018, nous commençons par une présentation de nos propres travaux : David Grand présente l'ouvrage issu de sa thèse avec pour discutante Sonia Germain (directrice du CHRS Regain). Je présente la recherche en cours sur la traduction de la demande, avec Isabelle Goutte (responsable de service AMEO, AED de l'Agasef, diplômée du DEIS-Master). Puis Sandrine Amaré, docteure en science de l'éducation (effectué au sein du collège coopératif), de formation initiale éducatrice est invitée pour présenter son ouvrage et enfin Florence Bouillon (socio-anthropologue, Mcf à Paris 8, Alter- Lavue). Ces deux séances sont introduites et animées respectivement par David Grand et Pascale Pichon, sans discutant.e professionnel.le.

Ainsi très rapidement une orientation académique prend le dessus, même si le profil même de Sandrine Amaré et ce dont elle traite dans ses recherches se situent bien aux frontières. Les

personnes conviées sont des chercheur.es, le plus souvent ayant publié un ouvrage récemment ce qui confère un caractère de légitimité supplémentaire et « en impose » (y compris à moi !). Les professionnels retournent au rôle de spectatrices et spectateurs et se retrouvent dans la posture d'étudiant qui était la leur auparavant, alors même que certains interviennent par ailleurs dans nos formations (notamment en Licence pro, pour l'encadrement des mémoires) ou tentent des expériences de recherche-action ou des expérimentations dans leur structure. Leurs interventions qui au début peuvent avoir lieu au cours de la présentation tendent à être repoussées après, dans un temps de discussion dédié. De fait, il était constaté « un risque » à ce que la séance ne dérive sur un partage des expériences professionnelles ou une plongée dans les réalités institutionnelles sans perspective d'analyse et réflexion d'ordre plus épistémologique. Il convenait donc de cadrer la discussion : rappel de « l'objectif recherche » du séminaire et invitation à des prises de parole « plus orientées vers la réflexivité et l'analyse que sur le simple témoignage ».

J'ai souligné à plusieurs reprises le malaise que je ressentais par rapport à ce format qui ne me semblait pas offrir une réelle place aux professionnels pour rendre compte de leurs propres perspectives, pour faire part de ce qu'ils avaient travaillé dans le cadre de leurs travaux universitaires ou poursuivaient sous d'autres formes. Le fait que ces professionnels soient « en recherche » et qu'ils se soient « mis en recherche » dans le cadre de la formation étaient évacués par le seul régime autorisé qui consiste à « faire de la recherche ».

Pour Yves Bonny « Etre en recherche » désigne l'attitude ordinaire d'acteurs qui ne se satisfont pas des routines constitutives de leur pratique et de leur univers d'expérience et les interroge sur la base de leurs aspirations ; « se mettre en recherche » implique une démarche plus systématique d'investigation, à travers la formation ou l'engagement dans des formes de recherche-action. Enfin, « Faire de la recherche » désigne l'activité professionnelle des chercheurs qui répond à des critères spécifiques et s'inscrit dans des cadres dédiés. (2016, p. 37)¹

Pour la plupart des personnes présentes cet état de fait est cependant accepté, voire recherché. Le séminaire offre un espace de réflexion et de respiration sympathique par rapport aux activités professionnelles quotidiennes qui vient prolonger ce qui avait été apprécié en formation. Ils

¹ Notons que certains des professionnels *font* effectivement de la recherche, sans rentrer pleinement dans le cadre académique en faisant une thèse : ce fût le cas par exemple de Malika Lebbal (Globe 42) et de Laurence Fournel qui ont été associées au programme de la DREES-Mire comme chargées de recherche ou de Remi Seux et de Delphine Murgue qui développent une activité de veille et d'enquête au sein de leur structure (enquête Covid). Pascale Pichon est elle-même assistante sociale de formation, venue à la sociologie par la formation continue, a pour sa part choisit de *faire de la recherche* et convertit ainsi son identité professionnelle, faisant peu mention de cette première partie de son parcours. Christophe Trombert, lui aussi passé par la case « assistant social » notait que le travail de décentrement qui lui avait été nécessaire et qui était attendu de lui pour devenir sociologue et se sentir légitime à le faire, rendait difficile l'adoption d'une perspective pragmatiste plus continuiste entre les savoirs professionnels et les savoirs scientifiques. Inversement, certains chercheurs, dont je suis, sont aussi *en recherche* : insatisfaits de leur univers d'expérience académique ils explorent d'autres façons de faire.

retrouvent là les anciens collègues du master, selon un principe de convivialité qui génère une participation régulière. Ils *prennent part* certes, mais sans pouvoir *contribuer*...

J'ai essayé à plusieurs reprises de proposer des formats un peu différents : faire une séance dédiée à une présentation des travaux réalisés pendant le Master, mais on serait là tombés dans une séance « trop pédagogique », jouant les temps de suivis vécus en formation ; proposer aux personnes engagées dans des expérimentations ou des formes d'enquête d'exposer ce qu'elles mettaient en œuvre, mais le temps n'a pas été trouvé pour identifier en amont qui serait dans ce cas et intéressé pour le faire et les deux personnes plus engagées dans cette dynamique ont d'ailleurs cessé à cette période de participer au séminaire. J'ai proposé en 2021 des interventions qui permettent de rendre compte plutôt des recherches collaboratives en train de se faire en invitant Fanny Westeel (en thèse sous la direction de Pascale Pichon, aujourd'hui sous celle de Christine Détrez) et Stephany Duran (sous la direction de Bertrand Ravon et moi), toutes les deux doctorantes en CIFRE au sein de la protection de l'enfance (Thèses Cifre portées respectivement par l'ESPASS de l'IREIS et par le Conseil Départemental de la Loire- ODPE)¹. Je souhaitais ainsi faire du séminaire d'une part un espace où discuter de chantiers en cours, d'expériences non encore finalisées, pour autoriser d'autres à le faire. Cela devait permettre de discuter davantage des manières de faire, des bricolages et les tâtonnements plutôt que de donner à voir des produits finis intimidants. D'autre part ces interventions pouvaient donner l'occasion de questionner les possibilités même de faire de la recherche dans un espace professionnel : la CIFRE constituant un dispositif *ad hoc* pour cela. Nous avons ainsi initié la séance en présentant ce qu'était une CIFRE, ses conditions de possibilités comme les obstacles à affronter.

Il est toutefois décidé de faire une seule séance pour « ne pas trop mettre la pression aux étudiantes », ce qui était en soi judicieux et j'ai pris l'initiative d'ouvrir celle-ci aux étudiants en formation initiale. J'ai pensé que ce serait intéressant pour eux d'envisager ce type de format de thèse. C'était une double erreur. Si la séance a été riche, elle était trop dense et le nombre important de personnes présentes n'a pas favorisé les échanges que j'espérais (la salle a dû être disposée en rang et non en rectangle comme habituellement). Cela tend de plus à rabattre cette présentation de travaux de recherche embarqués en milieu professionnel à un exercice plus pédagogique qui n'est pas l'objectif du séminaire. Il n'y aura donc pas de suite.

¹ La Convention industrielle de formation par la recherche a pour objectif de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi. Elle repose sur l'association de quatre acteurs : l'entreprise (ici association ou collectivité territoriale), le doctorant, le laboratoire (lieu d'accueil et de direction de la thèse) et l'ANRT – Agence Nationale pour la Recherche et la Technologie qui subventionne le poste. Initialement créé pour les secteurs industriels ce dispositif est aujourd'hui plus largement accessible et investit par les acteurs publics et associatifs et les sciences humaines. L'intérêt de celui-ci n'a d'égal que la lourdeur du montage du dossier !

En 2022, après le départ de Pascale Pichon à la retraite nous reformulons l'orientation du séminaire et son intitulé. Nous avons de fait débordé du champ de la sociologie avec l'invitation d'une politiste, d'un philosophe ou de chercheuses en sciences de l'éducation et débordé également du champ du travail social avec plusieurs séances sur le sanitaire (hôpital, psychiatrie). Je soumetts l'idée, à laquelle David Grand adhère, de l'intituler « Pratiques d'enquête/ enquête sur les pratiques en intervention sociale », avec l'envie de focaliser davantage sur les pratiques, celles de la recherche comme celle des professionnelles, et sur leurs entremêlements et en sortant du strict cadre du travail social pour parler plus largement d'intervention sociale. Je précise aussi :

« Sur le fond je réitère l'idée déjà proposée de permettre aux professionnels qui assistent au séminaire de présenter comment ils se re-saisissent dans leurs institutions et pratiques respectives des outils de l'enquête. Je regrette que nous ayons surtout invité des gens qui ont fait des thèses et publié des bouquins comme dans n'importe quel séminaire scientifique classique. Delphine Murgue ou Remi Seux pourraient dire des choses intéressantes sur ce qu'ils ont fait autour du covid et on pourrait lancer un petit appel pour une séance d'échanges sur ces expériences ».

Cette idée n'a pas (encore) aboutie.

Je proposais également d'inviter un petit collectif de recherche piloté par Claire Jondeau (professionnelle en thèse) et Michel Binet (Anthropologue, Professeur en Travail social, à l'*Instituto Superior de Serviço Social de Lisboa* de l'*Universidade Lusíada de Lisboa* (ISSSL-UL, Portugal) sur les pratiques des Conseillères en économie sociale et familiale (CESF). Rencontrés au Congrès du Gis Hybrida¹, ils avaient proposé une séance d'initiation à l'analyse ethno-méthodologique partagée que j'avais trouvée particulièrement intéressante : Sur le format d'abord, parce qu'au lieu d'un atelier où 4 ou 5 communications sont présentées à la suite il était proposé de prendre le temps de faire l'expérience de cette méthode avec ceux qui la mettaient en œuvre. Et sur le contenu puisque cela permettait d'aborder la démarche d'analyse conversationnelle de l'ethnométhodologie et l'entretien d'explicitation en autoconfrontation qui sont peu pratiqués en sociologie. Il se trouve de plus que l'ADAC² (association de CESF associée au projet) est basée à Saint-Etienne !

Des ateliers d'auto-confrontation et d'explicitation ethnométhodologiques (Binet, Jondeau, 2022)

¹ Le Groupement scientifique Hybrida-IS est « un réseau de recherche en intervention sociale créé en 2016 sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique. Il présente plusieurs particularités dont l'hybridité. Il regroupe des équipes de recherche et chercheurs de France, Portugal, Suisse, Québec. Il est interdisciplinaire considérant que l'intervention sociale nécessite de mobiliser une approche multi-référentielle. Il associe des équipes de recherche d'établissements de formation en travail social et des laboratoires universitaires de recherche. Il est construit autour d'une orientation scientifique portant sur : « Métiers en actes / actes de métier et dynamiques de professionnalisation ». <https://hybridais.hypotheses.org/>

² ADAC : Accompagner, Dynamiser, Agir, Créer. Le social autrement. « Les actions de l'ADAC doivent permettre à chacun de devenir acteur de son propre devenir en visant : La responsabilisation, la participation, la promotion de l'identité. L'interaction permanente entre la personne et son environnement ». L'ADAC organise en son sein un ESF'Lab en dédiant 10 à 15 jours de leur activité par an à une démarche de recherche depuis 2015, ce sont bien là des praticiennes qui *font de la recherche*. <https://www.adac.asso.fr>

L'analyse conversationnelle développée en ethnométhodologie (Garfinkel, Mondada, Vittorski, Binet), et pratiquée ici consiste à décrypter finement les tours de parole qui ont lieu dans les séquences d'accompagnement social mené par des CESF, notamment sur la question de la gestion du budget qui est au centre de leurs pratiques. Ce travail d'analyse n'est pas fait par la chercheuse seule mais en suivant la méthode de l'entretien d'explicitation en autoconfrontation (Vermersch, Clot). Les entretiens sont donc enregistrés (surtout en audio, l'enquête ayant été menée en grande partie pendant le covid), et des séquences sont choisies puis écoutées et discutées par Claire Jondeau avec la professionnelle impliquée, et dans certains cas aussi avec la personne accompagnée. Ces enregistrements, ou les enregistrements de l'explicitation elle-même, sont ensuite repris et analysés selon une perspective ethnométhodologique en groupe, co-animé par Claire Jondeau et Michel Binet.

Lors de l'atelier organisé au Gis Hybrida la séquence proposée consistait en une écoute d'un temps d'accompagnement, puis en une analyse avec les personnes présentes (CESF membres de l'équipe ADAC et public du colloque), en plusieurs tours d'analyse : chacun exprimant ce qu'il comprend à tour de rôle sans discussion, puis 2^o tour et enfin discussion. Pour l'atelier réalisé à Saint-Etienne nous ajoutons un niveau réflexif en plus : en visionnant la vidéo d'une séance d'analyse collective d'un enregistrement, puis en procédant à son analyse selon l'approche de l'analyse conversationnelle afin d'identifier plutôt les savoirs mobilisés pour mener la recherche collaborative. Nous visionnons ensuite une seconde séance de co-analyse entre une professionnelle et un usager en orientant notre réflexion sur ce que fait faire ce dispositif d'analyse en commun.

Alors que jusqu'à présent tous nos invités étaient venus gracieusement (avec prise en charge des frais) l'ADAC, petite structure indépendante ne peut pas se permettre de faire une intervention gratuite. J'ai dû négocier le paiement d'une prestation via l'équipe POCO du CMW, ce que j'obtiens de l'équipe et de ses responsables... sans être sûrs que ça va passer dans les lignes autorisées, mais si. La disponibilité de Claire Jondeau formatrice-chercheuse basée à Paris est limitée d'autant qu'elle termine sa thèse en 2023, d'autre part nous souhaitons convier des formatrices CESF (dont une ancienne étudiante du Master) et la date initialement choisie au printemps tombe pendant les épreuves du BTS ESF ! Le séminaire sera décalé à l'automne 2023.

Le jour du séminaire nous nous retrouvons à 8 : Claire Jondeau et Pascale Mallet de l'ADAC, un étudiant CESF en stage chez eux, une autre CESF, la directrice d'un Centre Social, ancienne CESF et diplômée du Master « Pol soc », et la directrice de la formation de CESF du Lycée St Michel (partenaire de longue date de la Lpro comme de l'ADAC ... Pascal Mallet et elle ont toutes les deux suivi le Master « Pol soc » il y a de nombreuses années).

Je suis un peu déçu du peu de monde présent et du resserrement sur les seules personnes intéressées à l'Economie Sociale et Familiale qui ne sont pour l'essentiel d'ailleurs pas des participantes régulières du séminaire : Je fais l'hypothèse que cela n'est pas un hasard. L'économie sociale et familiale est une formation faite en lycée et non en école de travail social, les CESF sont moins considérées dans le secteur professionnel que les assistantes sociales et les éducateur.trices, leur pratique centrée sur la gestion du budget semble plus intrusive et surtout moins noble que l'action éducative. De plus, proposer une expérimentation de la méthode supposait d'accueillir 15 personnes maximum et dans un premier temps nous avons communiqué auprès des membres du séminaire en demandant de s'inscrire pour cette séance.

Or la plupart des professionnels ne sont pas en mesure de s'engager à l'avance pour participer, le séminaire reste un moment qu'ils s'offrent quand ils ont le temps. Enfin, le décalage de date et l'annulation d'une autre séance ont fait perdre un peu de la dynamique du séminaire et j'ai moi-même eu peu de temps à la rentrée pour faire des relances et expliciter quelle était la proposition.

Mais, pour ceux qui étaient présents, l'expérience a tenu ses promesses : le petit nombre de participants a permis des échanges de qualité. L'expérimentation de la méthode a bien fonctionné, ouvrant une réflexion intéressante sur la formalisation des savoirs professionnels, les difficultés à exposer ainsi les pratiques et conjointement sur les pratiques de recherche à l'œuvre là.

Les professionnelles présentes au séminaire (hors ADAC) soulignent que l'explicitation des pratiques se fait dans leur métier de façon informelle mais qu'il y aurait à gagner à développer cette approche, y compris avec les usagers. Cela permet de ne pas dire à la place de l'autre ce qu'il fait et veut faire. Nous notons que la seconde séquence visionnée (analyse conjointe de la professionnelle et de la personne accompagnée) permet de se rendre notamment attentif aux micro-attentions de la relation d'aide. Ce qui normalement se transmet « sur le tas », l'indicible ou l'insu de la relation trouve là un support qui le rend plus manifeste, cela est repéré par les professionnelles comme une méthode qui pourrait être utilisée en formation (C. Lenzi, 2018). L'ADAC confirme d'ailleurs l'intérêt de cette approche qu'elle met en œuvre.

Par rapport à une analyse de la pratique professionnelle qui propose une approche psychologique (ou sociologique telle que David Grand la pratique), la reprise se fait là à un niveau plus cognitif où la personne est remise en situation. Il s'agit d'abord de parvenir à évoquer la situation, retrouver le sens et les émotions de ce moment-là et non pas de chercher à l'expliquer, encore moins à se justifier (Mezzena, Testini, 2022). La pertinence des analyses est confirmée pour les professionnelles par les épreuves pratiques qui suivent : les effets de la conscientisation de la pratique et les modifications que cela entraîne améliorent l'accompagnement proposé aux personnes. L'enquête produit des effets sur l'action et joue un rôle formatif. Il y a là une double prise : Les savoirs pratiques sont identifiés et reconnus à travers la recherche et la recherche fait expérience. Michel Binet et Claire Jondeau s'appuient d'ailleurs sur cette démarche et ses résultats pour défendre en France le travail social comme une discipline de recherche, tentant ainsi de faire reconnaître la profession dans le registre académique aujourd'hui fortement valorisé... au risque d'une « régression professionnelle » :

Abbott souligne que « Si suffisamment de professionnels cherchaient un haut degré de reconnaissance, il n'y aurait plus personne pour exercer au sein de la place forte originelle du métier (*original professional heartland*) », les professionnels s'écartant des « problèmes complexes et enchevêtrés » des clients perçus comme des « complications dégradantes » Et,

précise-t-il, « cela est plus aisé quand on n'a à faire qu'au savoir professionnel lui-même. » (Abbott, 1995, 2022, p. 44-45)

Les chercheurs sociologues que nous sommes, repérons l'intérêt de ces multi-niveaux d'analyse et cela nous donne envie de tester cette approche. Si nous repérons que le chercheur (M. Binet) est bien celui qui propose des analyses, ses propositions sont discutées, validées, voir remises en cause par les professionnelles. Le centrage de l'analyse sur des temps de parole extrêmement courts, propre à l'ethnométhodologie, fait toutefois perdre de vue une analyse plus large des pratiques et des conditions d'exercice de celles-ci. Il serait de notre point de vue intéressant de combiner cette méthode à d'autres approches, mais cela constitue peut-être une manière pour nous de défendre les frontières de notre propre discipline...

Cette petite séance de séminaire constitue ainsi un moment ponctuel et limité d'hybridation entre pratique recherche et formation mais elle donne à voir comment s'opère un travail de frontières et les figures hybrides qui y sont engagées. Comme le note Philippe Lyet (2011) dans l'analyse qu'il propose des espaces intermédiaires de recherche-action, on constate ici qu'il ne s'agit pas de faire se rencontrer deux mondes totalement distincts : les praticiens d'un côté, les chercheurs de l'autre. Les personnes impliquées sont déjà un peu marginales dans leur monde : les CESF de l'ADAC développent une appétence et des pratiques de recherche depuis longtemps, qui prennent corps et se développent plus fortement avec ce travail de thèse quasi collectif. Les personnes qui participent à la séance sont, elles aussi, formées à la recherche et les chercheurs présents sont particulièrement investis dans des formes de collaboration avec les *milieux de pratique* (pour reprendre l'expression québécoise). Nous sommes déjà des acteurs-traducteurs engagés dans une forme d'hybridation¹.

« Ces chercheurs comme certains des praticiens, singuliers dans leur intérêt pour les RA, ont développé depuis longtemps une identité de contrebandiers qui vont s'enrichir de l'autre côté des frontières de leur espace identitaire initial. Ils sont devenus coutumiers des langages hétérogènes. (...) Ils investissent des espaces entre les mondes comme des contrebandiers qui font du commerce et y trouvent un moyen d'y construire un espace qui correspond à ce qui a du sens pour eux : développer une pratique où ils donnent autant qu'ils reçoivent. Ces espaces de contrebande, de don-contre-don, se développent dans des interstices entre les mondes. Aussi la notion d'espace interstitiel m'apparaît plus féconde que celle d'espace intermédiaire.» (Lyet, 2011, p. 64)

Je souscris à cette proposition de parler d'espace interstitiel. Et, dans les différentes expériences dont il a été question dans ce mémoire, ce sont bien des contrebandières avec lesquels j'ai fait du commerce : Anne-Marie Fauvet à l'AGASEF, Fernanda Leite au CCO, Nathalie Grimoud au Teil sont autant de figures d'actrices-traductrices auxquelles je m'associe. A la suite de ce

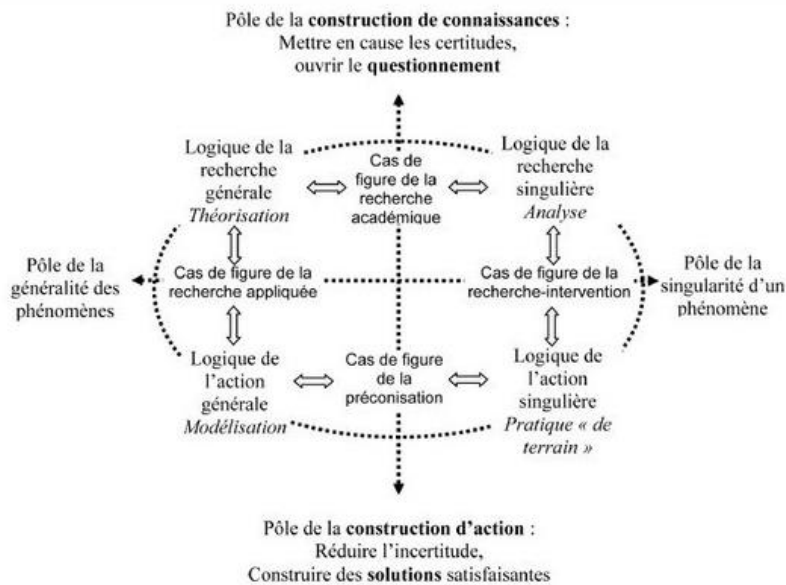
¹ Les figures hybrides que j'évoque ici sont aussi proches de celles que nous avons identifiées avec Franz Spiering et Yan Steyaert avec des identités « à tiret » telle que praticien-chercheur et autres déclinaisons.

que nous avons proposé dans le cadre de la recherche-action sur le développement de l'intervention sociale communautaire, je préfère les désigner comme des *complices* plutôt que des contrebandières. Les complices ce sont celles et ceux avec lesquelles on s'entend pour commettre les faits, « qui aident une personne dans l'accomplissement d'une action » (CNTRL). Le terme de complice renvoie, comme celle de contrebandier, au secret et à l'illégalité et dit bien que le travail de l'interstice demeure aux bords de ce qui est institué. Dans les expériences de recherche -action coopératives que j'ai conduites cette complicité est *réciproque*. La notion de complicité s'inscrit d'ailleurs dans un champ lexical particulièrement intéressant¹: coopération, contribution, accord, arrangement, et aussi participation et contribution... On y retrouve également l'alliance². Je définis les *alliés*, par différence aux complices, comme étant ceux qui rendent possibles ces pratiques de contrebande dans l'institution, a minima parfois en laissant des espaces libres ou en créant des petites *enclaves*, comme essaie de le faire Muriel Sofonéa au sein de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance. Avec les complices comme avec les alliés nous partageons une même responsabilité des connaissances partagées (Steyaert, Spierings, Autant Dorier, 2011a).

Ainsi, il ne s'agit pas tant de sortir du cadre académique dans une posture radicale ou d'y faire entrer complètement des formes nouvelles dans une logique institutionnalisante que de ménager des circulations possibles qui progressivement brouillent les frontières, ou en font de vastes zones à explorer (et à défendre) plutôt que des lignes de partage. Philippe Lyet (2011) élabore le schéma suivant qui invite à penser de façon stimulante la circulation entre les différents pôles de la recherche et de l'action, de la singularité et de la généralité.

¹ Je renvoie le lecteur au graphe de proxémie du CNTRL <https://www.cnrtl.fr/proxemie/complicit%C3%A9>

² La figure de l'alliance est repérée par Nathalie Burnay comme celle où la relation entre praticiens et chercheurs est plus équilibrée et où il est pertinent de parler de co-construction des savoirs et/ou de recherche partenariale. La transaction permet de coopérer dans la confiance et le respect de l'autre, tout en restant vigilant. Elle les distingue des figures du « cheval de Troie », « où le savoir savant s'oppose au savoir d'action des responsables des ressources humaines et où il faut ruser pour rééquilibrer le rapport de force et faire admettre, au moins partiellement, le bien-fondé de son point de vue. Le rapport de force s'inverse dans la figure de « l'oracle » : les acteurs étant à court d'idées sur la réponse à donner au problème posé (le contenu de « l'année européenne du vieillissement actif »), les propositions des chercheurs sont facilement adoptées. Pour les chercheurs, la transaction consiste alors à afficher leur solidarité avec les acteurs, tout en prenant de la distance, pour ne pas cautionner des pratiques qui ignoreraient leurs préconisations ». (Blanc, 2019, § 19). Ceux que je désigne comme des alliés seraient donc ceux qui laisseraient entrer le cheval dans Troie. Je ne crois pas avoir été confrontée à une situation d'oracle.



Pour ma part, je circule peu vers le pôle de la généralité des phénomènes qu'il s'agisse de théorisation ou de modélisation et la figure de la préconisation ne me convient pas bien, je me retrouve bien en revanche dans le cas de figure de la recherche-intervention (Cousin, Rui, 2011). Mais cette représentation ne fait pas figurer le pôle de la transmission des connaissances ou de la formation qui dans ma pratique joue souvent un rôle essentiel d'opérateur de connexion. De plus ce schéma, même s'il est à comprendre dans sa dynamique, continue de mettre en scène des oppositions binaires, je tenterai pour ma part une représentation qui déplace les repères et donc les frontières, créant ainsi un espace *entre* ou interstitiel.

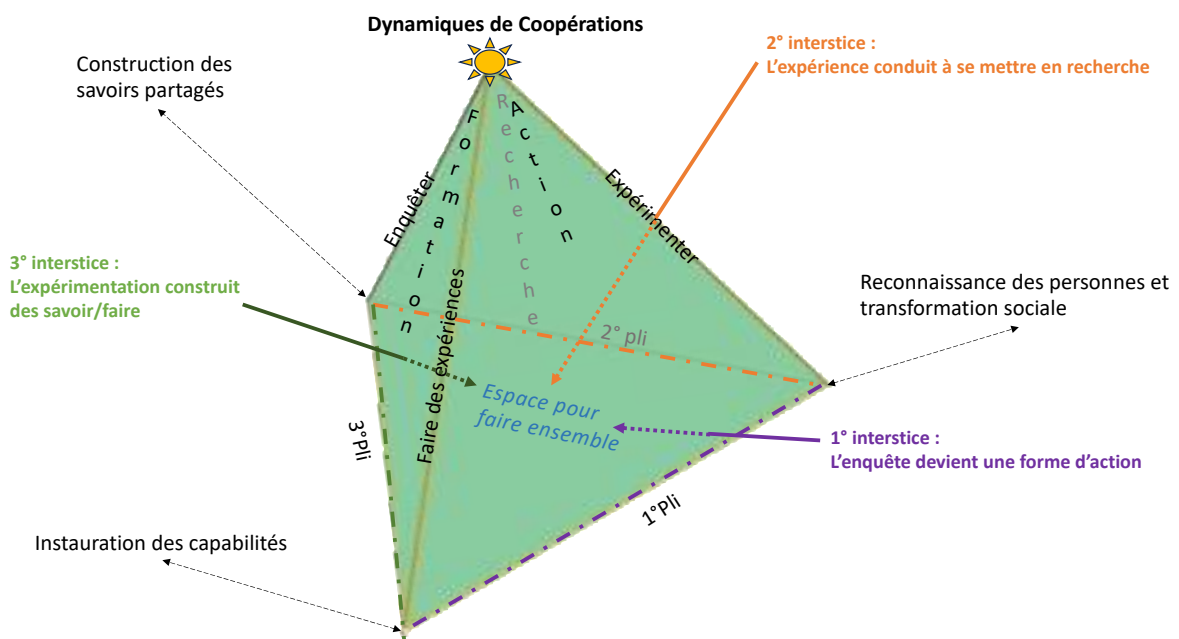


Figure 11 - interstices et dynamiques de coopérations

Alors que les plis identifiés dans mon précédent schéma revenaient à associer un bord à un des angles du triangle (1° pli : l'action passe par l'enquête, 2° pli : la recherche passe par faire des expériences, 3° pli : la formation passe par l'expérimentation), ici les sommets se connectent en un seul : les dynamiques de coopération entre une pluralité de participants. Cela donne ainsi à voir la volonté de sortir des hiérarchies symboliques qui animent ces formes de pratiques. Dans le triangle « à plat » la recherche apparaissait en haut ici elle partage le sommet ; et les bords qui apparaissaient disjoints constituent des arêtes qui, en s'adossant les unes aux autres, créent un espace nouveau. Chacun des plis ainsi ouvert offre de nouvelles prises. Et dans chacun des interstices créés on peut rencontrer différentes pratiques d'hybridation qui rendent la recherche *opérante*. Je notais lors de ma première expérience de commande d'enquête avec l'Aide Sociale à l'Enfance que « faire de la recherche détachée produit des savoirs inopérants (vol 1 p. 24) », mon objectif depuis a été de ne pas reproduire cette erreur.

Il s'agit ici de proposer une topographie plutôt qu'une typologie, de situer quelques pratiques plutôt que de fabriquer des catégories auxquelles les indexer, autrement dit de ne pas perdre en singularité. Notons que si je repère ci-dessous pour chaque interstice des pratiques spécifiques, l'espace entre chaque pan du triangle est bien ouvert et les circulations et combinaisons toujours possibles¹.

Enfin ce triangle s'inscrit dans trois horizons fondamentaux et interdépendants que sont la reconnaissance des personnes et la visée de transformation sociale, le fait d'instaurer des capacités d'agir effectives et enfin la construction de savoirs partagés.

Dans le premier interstice, l'enquête est investie comme une forme d'action.

On peut ainsi trouver dans cet espace les pratiques d'enquête conscientisante développées dans l'action communautaire ou l'éducation populaire. On y repère les Universités Populaires des Parents (Murcier, Clausier, 2010) ou la démarche de Croisement des Savoirs (Lasida et al. 2022). Les personnes concernées utilisent là des outils de l'enquête qu'elles s'approprient, les sociologues- développeurs communautaires impliqués dans ces enquêtes transmettent ces outils et se mettent au service d'une production partagée des savoirs. La *logique de l'enquête* est là un instrument de la démocratie (Dewey), une manière pour agir dans le monde en rééquilibrant les injustices épistémiques (Godrie). « Les transactions ont toujours lieu entre des acteurs plus ou moins inégaux. Dans les partenariats entre professions scientifiques et acteurs sociaux, au lieu de nier les inégalités, il faut les prendre en compte. Mais cela ne suffit pas et Baptiste Godrie souligne justement qu'il faut chercher à les réduire, ce qui ne se fait pas par un

¹ La figure du triangle, comme n'importe quelle figure en 3 D présente l'inconvénient de dessiner un espace clôt, confiné, mais en traçant les étapes de sa construction j'ai montré que les arêtes sont toujours ouvertes et que la connexion entre les sommets demeure toujours une *œuvre à faire*.

simple coup de baguette magique ». (Blanc, Bresson, 2021, §28). L'épreuve de mutualité et de réciprocité, présente dans toute recherche collaborative, est ici renforcée par l'importance d'une participation de tous. Sur un mode mineur inversement on peut considérer que l'enquête en tant qu'elle suppose une inter-objectivation est déjà en soi une forme d'intervention et qu'il convient donc *a minima* d'être attentif aux modalités comme aux effets de celle-ci. Dans les mémoires de recherche-action que j'encadre les étudiants sont incités à développer ce régime d'enquête de façon plus ou moins poussée selon des possibilités négociées avec leurs lieux de stage.

Dans le deuxième interstice, l'expérience conduit à se mettre en recherche

Le travail engagé par les professionnels en formation continue ou à travers des formes renouvelées d'analyse des pratiques professionnelles, telles qu'évoquées plus haut, trouve là sa place. Les mémoires réalisés viennent explorer les questions posées à partir de la pratique et conduisent à s'en décaler voir à s'en détacher. La recherche permet de *faire expérience* en ce qu'elle amène à traiter les problèmes et épreuves de la pratique et à pouvoir reprendre (peut-être autrement) le cours de l'action. Des interférences (Ravon, 2012) s'opèrent là entre praticien-chercheur et formateur-chercheur qui produisent des savoirs partagés. Historiquement, ce qui a été institué par Henri Desroches avec le collège coopératif s'inscrit dans cette logique, l'autobiographie raisonnée étant une première étape pour se mettre en recherche (Parodi, 2018). La Méthode d'Analyse en Groupe (Van Campenhoudt et al. 2005) et celle des chocs interculturels (Cohen-Emerique, Rothberg, 2015) développent ce principe à travers le travail en commun de situations vécues par les participants.

D'une autre manière et à mon échelle, les voyages d'étude tels que j'ai pu les faire vivre aux étudiants du Master Impact permettent de collecter des expériences. On se met là collectivement en recherche de pratiques inspirantes, innovantes qui viennent questionner ce que l'on connaît déjà et produire des décalages interculturels. On passe ici les frontières au sens propre¹. L'évaluation participative que nous tentons de mettre en œuvre au Teil pourrait aussi se nicher dans cet interstice : nous tentons là de faire des expériences un objet commun de recherche et de faire de l'enquête une expérience complémentaire à celle de l'expérimentation elle-même.

Dans le troisième interstice, l'expérimentation construit des savoir/faire

Savoir et Faire sont deux régimes d'actions ici liés, au-delà de l'acquisition de savoirs-faire et de compétences. L'engagement dans des expérimentations réelles permet de dépasser la transmission de savoirs déjà institués pour développer in situ des connaissances sur les mondes explorés et dans le même temps expérimenter des manières de faire. Ce sont ces principes que

¹ Voir le chapitre 2 du premier volume p. 151. Notons que Desroches avait d'ailleurs développé particulièrement cette approche interculturelle à travers l'Université Coopérative Internationale, dont il sera question ensuite.

l'on retrouve aux fondements du Black Mountain College créé par Dewey avec divers complices et notamment des artistes (Cometti, Giraud, 2014). Le projet expédition menée avec l'âge de la Tortue s'inscrit dans cette inspiration à la croisée des chemins de l'art, de la recherche en sciences sociales et de l'éducation populaire (Pascal Nicolas-Le-strat, 2018, p.183). La pratique du théâtre-forum relève aussi de ces formes d'expérimentation politique où l'art ouvre d'autres perspectives.

Dans le cadre du module expérimentation et innovation sociale du Master PSDT, les futurs sociologues-intervenants sociaux que nous formons, en y associant des étudiants en art et design, intègrent des savoir-faire déjà hybrides¹. Les étudiants sont amenés à sortir de leur rôle classique d'étudiants formés par l'enseignant et à se mettre en position de commanditaire « chef de projet » pour mobiliser les compétences des autres (ici l'enseignant et les étudiants en design) ou à négocier les modalités de leur contribution au projet des habitants, se positionnant comme citoyens à leurs côtés (Autant-Dorier 2024a). Et réciproquement ces pratiques d'expérimentation que j'accompagne avec des alliés et complices professionnels-hybrides constituent pour moi un espace de dé-formation professionnelle essentiel.

Bien d'autres pratiques et expériences peuvent trouver ici leur place, la thèse en CIFRE y occuperait sans doute une position en équilibre ou en tension au milieu du triangle dans l'*entre* des forces en présence. Accompagner Stéphany Duran qui s'intéresse justement aux interstices dans lesquels se trouvent les enfants entre protection de l'enfance et handicap, constitue une expérience délicate et passionnante à la croisée de multiples frontières. Dans cette situation s'imbriquent la construction de connaissances sur ce monde institutionnel et les problèmes « complexes et enchevêtrés » qui y émergent. La construction de sa propre professionnalité hybride rencontre la recomposition des professionnalités des travailleurs sociaux à l'épreuve de ces cas. Les tentatives pour transformer les pratiques instituées, soutenue par Muriel Sofonéa, se combinent avec notre préoccupation commune des personnes concernées et de leur possibilité d'accéder à leurs droits et d'exercer leurs capacités. Enfin s'y ajoute mon propre apprentissage de la façon de diriger une recherche, accompagnée par Bertrand Ravon... Cela en fait un bel espace d'expérience de recherche formatrice partagée.

Le dernier temps de ce chapitre décrira, à la lumière de ce qui a été proposé ici, un espace singulier que nous avons instauré entre recherche-action-formation, enquêter-

¹ De ce point de vue former les étudiants uniquement à et par la recherche comme s'ils avaient vocation à s'inscrire uniquement dans le monde de la recherche ignore d'une part que la plupart n'auront pas de poste académique (y compris lorsqu'il s'agit de master orientés recherche ou de thèses soutenues). D'autre part cela revient à reproduire un modèle de recherche confinée et détachée, or il importe selon moi de construire des compétences aux attachements multiples qui sont aussi des compétences civiles.

expérimenter-faire des expériences ensemble. Le pôle ESS et innovation sociale, et en particulier la coopérative ESS'quiSS, créés au sein de la faculté SHS constituent un lieu qui visent à produire à la fois des professionnels et des expériences hybrides. Ce pôle est précisément et encore une fois situé au bord du social puisque se réclamant de l'ESS, espace frontière par excellence (Azam, 2003).

4.2 Le pôle ESS et innovation sociale un espace interstitiel de coopération

Paradoxalement être aux bords du social ou aux frontières de fonctions bien répertoriées c'est essayer de se tenir *au milieu des choses*. Suivre des expériences diverses et emprunter de multiples chemins conduit à fabriquer des petits mondes enchâssés par mon-notre activité. Il ne s'agit pas tant ou pas seulement de production de connaissance que de construction du commun. C'est en cultivant l'enchevêtrement et l'indétermination que l'on peut sans doute parvenir à instituer du commun sans se faire trop institutionnaliser. Fabriquer des zones un peu floues offre des prises qui permettent de tenir et de *maintenir* des rapports humains de qualité ; en assumant qu'il puisse y avoir du malentendu celui-là même qui permet aux différents opérateurs qui n'ont pas les mêmes visées de faire ensemble (Audoux, Gillet, 2011)

Le pôle ESS et innovation sociale au départ n'est qu'un *nom que l'on se donne* (Etienne Savoie, 2001) pour défendre un projet et s'assurer du renouvellement puis de la création d'un poste¹. Mais celui-ci a un effet performatif : il va nous permettre d'instaurer en quelques années un espace interstitiel². En ce sens c'est un geste politique, certes modeste, mais qui va faire exister et donner consistance à ce à quoi nous tenons, l'interstice est aussi un espace de résistance aux emprises normatives :

« L'interstice desserre les contraintes. Mais cette trajectoire libératrice ne nous exonère pas d'une réflexion sur cette autonomie qui se dessine et sur la forme que nous voulons lui donner. Philippe Pignarre et Isabelle Stengers le formulent ainsi : « que peut un interstice est une inconnue, à ceci

¹ Dans un premier temps il s'agit de ne pas perdre le poste PAST occupé par Philippe Vial sociologue, consultant oeuvrant dans le domaine de l'ESS de longue date partant à la retraite. On vise de le rapatrier en SHS en même temps que la Licence pro et de l'attribuer à Sylvain Abrial (alors vacataire, ancien du Master pol soc et fondateur de Kaléido'scop). Nous inventons avec Mireille Mourier cet intitulé pour construire l'argumentaire de notre demande. L'année suivante c'est pour obtenir un poste d'assistante pédagogique de la Lpro que ce cadre est mobilisé et réaffirmé. Chloé Dufour sera recrutée, à mi-temps et sur fonds propres... la performativité est relative. Notons que les postes « PAST » ou Maître de conférence associé permettent de fabriquer un collègue hybride, moitié professionnel moitié universitaire dans des conditions de rémunération pour une fois acceptables, le contrat est de 3 ans, renouvelable 3 fois sous conditions.

² Cet interstice devient aussi un lieu physique à la faveur des travaux sur le campus. Nous occupons d'abord un petit bureau, attendant à une salle de travail et une salle cours en bout de couloir, à côté des toilettes. Le Service de Formation Continue qui occupait l'étage a été déménagé à la Maison de l'université et nous nous retrouvons seuls au milieu des travaux. Cette petite enclave isolée nous autorisera à maintenir les cours de Lpro en présentiel pendant les différentes répliques de la crise sanitaire. Puis le doyen nous propose d'intégrer en RDC du bâtiment de faculté SHS rénové deux bureaux et une cuisine, nous avons désormais une visibilité bien plus grande et une proximité avec le service administratif de la composante... en revanche la salle de cours promise est encore en chantier. Les salles attenantes à nos bureaux ont été préemptées par l'Institut d'Administration Economique qui ne saurait accueillir ses étudiants dans les salles encore en travaux ! Les hiérarchies demeurent...

près que la notion d'interstice appelle le pluriel. [...] L'interstice ne donne en effet pas de réponse, mais suscite de nouvelles questions »¹. L'expérience interstitielle crée ses propres dimensions à partir de ce qu'elle explore et agence. [...] Si nous emboîtons le pas à Henri Lefebvre, nous dirions qu'un interstice se déploie à plusieurs niveaux de réalité et que chacun de ces niveaux se détermine par rapport aux autres. Chacun devient en quelque sorte l'expérience critique de l'autre. Ces différents niveaux de réalité s'interpellent réciproquement. Là se niche la source de nombreux questionnements. » (Pascal Nicolas-Le Strat, 2006)

En s'affirmant résolument dans l'ESS, il s'agit d'en revendiquer les principes et les valeurs à un moment où cette appellation et les réalités qu'elle cherche à rassembler (non sans mal) commencent également à prendre consistance dans le paysage institutionnel (Loi Hamon de 2014, élargissement du champ de compétences des chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire) comme à travers les dynamiques locales (Salon Tatou juste, Structuration du Collectif pour la Transition Citoyenne). De ce point de vue nous ne sommes qu'une petite initiative dans un mouvement qui prend de l'importance alors que l'urgence écologique et la crise économique imposent de repenser autrement nos façons de vivre et de décider de notre avenir et se faisant invitent à dépasser les frontières des disciplines. Le principe d'un fonctionnement en réseau qui permet de développer modestement mais largement les initiatives est affirmé comme une force par les acteurs engagés dans ce secteur.

Ce pôle ESS et innovation sociale s'appuie et soutient les formations de Licence pro intervention sociale : coordinateur de projet de développement de l'ESS ainsi que le DU associé et le Master Intervention et développement social (plus spécifiquement sa version en formation initiale), mais nous allons y développer deux nouveaux projets plus hybrides, sous le signe de la coopérative. Un projet de formation européenne inscrit dans l'ESS et la création d'une coopérative étudiante.

A l'heure actuelle ces projets sont en gestation et demeurent relativement incertains, mais ils ne s'en inscrivent pas moins dans des *utopies* qui ont déjà été *pratiquées* par d'autres. Ils constituent des petites résurgences qui permettent de développer de nouvelles perspectives (comme l'eau qui résurge dans le calcaire fabrique des concrétions constituant autant de nouvelles prises pour l'avenir).

Ces projets sont effectivement inspirés par des précédents plus consistants qui ont structuré les activités de recherche et de formation en sociologie et en intervention sociale localement :

¹ Sengers, Pignard, *La sorcellerie capitaliste – Pratiques du désenvoûtement*, éd. La Découverte, 2005, p. 149

Economie et humanisme qui a vu éclore le CRESAL¹ et le service de formation continue² ; ce dernier s'inscrivant lui-même dans une histoire plus large et notamment celle du collège coopératif et de l'UCI (université coopérative internationale). Ils prennent également source dans les expériences que j'ai découvertes au Québec³ comme dans les frustrations parfois ressenties ici (voir dans le volume 1 le topo 2 : une université citoyenne et solidaire). Henri Desroches, en oeuvrant pour le collège coopératif ou l'UCI, cherchait à « réaliser la compénétration entre l'enseignement et la recherche universitaire et l'action et la pratique d'une coopération intersectorielle, interrégionale, interdisciplinaire et internationale dans le champ d'une éducation permanente ». Cette expérience a notamment laissé des traces importantes dans les processus de production des savoirs et de co-construction des connaissances qui se sont développés au Québec (Lago, 2018) ; la connexion n'est donc par fortuite !

« Souvent contrastées ou refoulées, les expériences pionnières et dissidentes – à l'instar des expériences révolutionnaires – sont obligées, pour survivre, de prendre une forme moins inquiétante face au pouvoir ou à la pensée dominante. Cela étant, pendant des années, de nouvelles formations socio-économiques, socio-politiques et socio-éducatives veillent et expérimentent, pour remonter à la surface d'une manière inattendue et apparemment soudaine. Il en va parfois ainsi pour les mouvements sociaux et les innovations sociales. » (Lago, 2018, p. 125)

Les petites expériences dont il est question ici constituent sans doute ces formes de veille et d'expérimentations discrètes, sorte de *patches* dont le devenir demeure incertain (Tsing, 2011).

4.2.1. Des complices européens coopératifs

¹ Economie et humanisme a développé un mouvement et de multiples réseaux locaux et internationaux d'action et de réflexion pour une économie humaine, fondant notamment les principes du développement communautaire (Hémery, 2004). L'organisation est implantée et animée à Saint Etienne par un ingénieur Polytechnicien, Jean Queneau et un dominicain, Thomas Suavet fin 1946-début 1947. Le CRESAL est créé comme cabinet d'étude en 1958, mais ses activités commencent dès 1953 (Ion, 1989), il sera reconnu par le CNRS en 1974. Il passe d'activités d'études statistiques et de production de données territoriales à des recherches sur commande des ministères. Puis, il s'associera avec le GLYSI (groupe Lyonnais de sociologie industriel, lui aussi orienté vers une sociologie d'intervention, en entreprise) pour créer le laboratoire MODYS (2005) puis au GRS (Groupe de recherche sur la socialisation) pour fonder le Centre Max Weber (2011), afin de répondre aux injonctions de fusion du CNRS, visant à maximiser la visibilité des laboratoires à l'échelle nationale et internationale selon une logique bibliométrique !

² Une licence et une maîtrise de sociologie et un DESS « Politiques sociales et développement territorial » ont accueilli plusieurs générations de travailleurs sociaux depuis les années 80. Ce cadre était encore présent et actif lors de mon arrivée à Saint Etienne en 2000, au moment de la création du département de sociologie pour la formation initiale.

³ Mon passage au CREMIS, en février 2014 m'a permis de découvrir le mode de fonctionnement d'un CSSS comme lieu où s'imbriquent un centre social, médical et psychologique et des espaces de documentation et de recherche ouverts. Les statuts mixtes professionnels-chercheurs-administratifs permettent d'embarquer directement une dimension recherche dans l'intervention sociale, de donner des moyens de recherche aux personnes concernées et imposent de penser les questions de recherche avec les différents acteurs. Shirley Roy m'avait expliqué que la forte incitation de l'Etat qui soumet tout financement de la recherche à la constitution de partenariat avec des acteurs du champ concernés constitue un atout majeur. Les pratiques d'intervention, comme les pratiques de recherche ont largement bénéficié de ces collaborations permettant la conduite d'expérience innovantes. Cette contrainte peut toutefois poser question car elle limite les possibilités de développer des recherches pour lesquelles il n'y aurait pas de partenaires déjà institutionnalisés ou sur des domaines politiquement peu reconnus.

Les collaborations mises en œuvre avec Kaléido'scop¹, et notamment avec Sylvain Abrial, ont donné lieu à l'implication ponctuelle dans plusieurs projets européens portant sur l'ESS² et ont permis le développement de différents outils et des connexions avec les projets pédagogiques. Selon les programmes, l'articulation avec l'université s'est faite via l'université de la vie associative (UVA) ou le service de formation continue qui constituent en soi des espaces d'articulation entre le monde académique et le monde associatif et professionnel.

La création d'un pôle ESS et innovation sociale au sein de la faculté s'est appuyée sur cette dimension européenne que nous souhaitons continuer de développer et de renforcer, notamment sur un plan plus académique en créant un programme européen de formation. L'établissement et la composante nous encouragent d'ailleurs fortement en ce sens, le développement international des formations et de la recherche constituant une des orientations fortes de l'ESR. Les partenaires des précédents programmes étaient toutefois des organisations non gouvernementales, nous les avons donc sollicités pour entrer en contact avec des partenaires universitaires qui soient engagés dans les démarches de l'ESS, mobilisant leurs propres réseaux de coopération. Nous rencontrons ainsi des acteurs qui ont développé des espaces coopératifs à l'articulation entre monde universitaire et monde de l'ESS particulièrement inspirants. En octobre 2019, nous organisons un premier Workshop européen « SSE, social and human sciences, higher education and training ».

Partenaires universitaires et coopératives mobilisées

Grèce : Kostas Nikolaou et Kristina Sakali, économistes de l'université de Thessalonique ont créé, sur le principe des communs la « People's university of social solidarity "UnivSSE Coop" » pour développer des programmes gratuits en soutien au développement de l'ESS dans un contexte de crise économique majeur et d'effondrement des institutions publiques.

GB : Mike Nery sociologue à l'Université de Lincoln a créé « leftist university », une université informelle hors les murs dans un contexte où le coût des études est non soutenable pour la plupart des étudiants.

Espagne : Marta Bellester Frago professeure associée de l'université de Barcelone et membre de la coopérative MARGES, collabore avec NEXES (Davide Tonon, dirigeant et formateur) sur l'éducation informelle et la formation au travail communautaire avec la coopérative technologique Jamgo (Marta Gomez, responsable communication).

Italie : Mauro Bonaiuti et Roberto Burlando spécialisés en finance et économie éthique de l'Université de Turin, avec la cooperative sociale Stranaidea (Lydia Greco) ont créé un programme « school of transformative economy ».

¹ <https://kaleido-scop.com/> ; notons que les premiers mots qui apparaissent sur leur site sont « des singularités au pluriel » et « travailler ensemble » !

² Programme ISSE : Initiatives for a Social Solidarity Economy (2015-2016), Programme KISS : the Key is social Sustainability (2017-2018) avec création d'un portfolio de compétences, d'un serious game (<http://www.issegame.eu/>), de modules de formation. En 2020 et 2021 un autre programme (SEED's : Social impact of entrepreneurship initiatives in SSE) a été mise en œuvre, je n'y ai pas participé, mais les travaux produits ont été remobilisés dans les enseignements de Master (notamment pour la 1^o enquête collective au Teil). Les diverses productions sont accessibles ici <https://sseds4youth.org/>. Le partenaire principal de Kaleido'scop dans ces projets est Nexes (Barcelone) et sont associés dans ces projets d'autres acteurs grecs et italiens.

France : Les membres de Kaleido'scop qui accompagnent notamment les acteurs publics et associatifs sur la participation et la gouvernance démocratique (Yann Crespel, Emmanuelle Gallot Delamézière, Simona Mattia) et Michel Rautenberg (faculté SHS), Sylvain Abrial (double casquette Kaleido'scop et faculté SHS) et moi.

L'enthousiasme généré par cette rencontre et l'appui du service relations internationales de l'université, nous amènent à envisager le montage d'un programme de Master européen Erasmus+ ou même d'une Knowledge alliance (programme plus ambitieux qui permet d'articuler des acteurs académiques et des acteurs privés). A ce stade je m'inquiète toutefois de nos capacités réelles à développer un tel projet, dans un moment de crise du département de sociologie et de sous encadrement pesant. Un second Work shop était prévu en mars 2020 puis octobre 2021, décalés pour cause de COVID, nos préoccupations sont dès lors réorientées et les priorités revues. Mais nous n'avons pas définitivement abandonné cette idée.

Un nouveau programme Européen est proposé par Nexes (YITEG : Promoting active citizenship, young people's sense of initiative and youth entrepreneurship including social Entrepreneurship), qui nous permet en 2023 de relancer une dynamique de collaboration européenne. Nous profitons de cette opportunité pour y associer l'Université Jean Monnet en tant que partenaire à part entière. Le projet vise à soutenir les jeunes dans la co-crédation des outils éducatifs (création d'un « jeu sérieux »), de sensibilisation et d'action qui favorisent les économies transformatrices. Du côté français le groupe de « jeunes » sera composé d'une partie des étudiants de Master 2 PSDT : le projet est intégré au module Expérimentation et innovation sociale. Il permet d'offrir aux étudiants une expérience de coopération internationale et des apports formatifs complémentaires sur l'ESS et sur le *game design* (rencontres en Italie et Grèce, webinaires et temps de formation). Dans cette collaboration internationale, Kaleido'scop et l'UJM sont plus particulièrement en charge de la coordination de la collecte et de l'analyse des expériences d'économies transformatrices qui vont inspirer le jeu et permettre de définir ensemble ce que recouvre ce terme. Les contenus créés sur les économies de la transformation dans les quatre pays donneront lieu à une cartographie, accessible en ligne.

Le projet YITEG vise à renforcer les valeurs communes des jeunes et l'entrepreneuriat social, en promouvant les économies transformatrices (ET), les valeurs et les pratiques visant à favoriser des sociétés plus inclusives et conscientes. En passant de la reconnaissance de l'impact négatif de l'économie conventionnelle à la reconnaissance des avantages des ET, comme les pratiques économiques qui favorisent l'énergie renouvelable, le commerce équitable, l'éducation et le développement communautaire dans le Nord comme dans les Suds. Les pratiques auxquelles nous faisons référence, peuvent varier des coopératives d'économie sociale solidaire (ESS), à des approches méthodologiques qui favorisent l'égalité entre les sexes et l'inclusion, pour les entreprises qui ont placé l'environnement au cœur de leur projet.

L'idée est de faire connaître les Economies transformatrices en particulier chez les jeunes « avec moins d'opportunités » en utilisant le jeu créé dans une démarche d'éducation non formelle.

Les partenaires

RIPESS Europe, Luxembourg : Réseau Intercontinental de l'Économie Sociale et Solidaire. Porte la volonté de contribuer à un changement systémique et transformateur au travers des économies transformatives.

The Beehive Community, Grèce : Entreprise à but social et transformatif propose des séminaires, formations et programmes pour le changement social. Ils ont une volonté d'intervention pour le pouvoir d'agir et promeuvent la *Culture du Care*.

Kaleido'scop, France : Coopérative de compétences hybrides au service de projets d'intérêts communs. Ils ont pour missions d'accompagner les transformations territoriales, les démarches inclusives et lutter contre les discriminations. Ils impulsent également des démarches participatives, collaboratives et contributives.

Université Jean Monnet, France : le master Politiques Sociales et Développement Territorial, projet mené dans le cadre du module Expérimentation et innovation sociale & la coopérative étudiante [ESS'QuiSS](#).

Idealudica, Espagne : Entreprise de création de jeux ludiques qui permettent de questionner et de mettre en avant des questions sociétales telles que, ici, l'importance des économies transformatives.

Nexes, Espagne : Coopérative qui promeut l'éducation informelle, l'apprentissage interculturel, l'inclusion et la justice par le développement et le soutien de projets éducatifs pour la communauté locale et internationale.

NINFEA (National Informal and Non-Formal Education Association), Italie : Association nationale de jeunesse et de professionnels du secteur de l'animation socio-éducative. Vise à encourager les connaissances et les compétences des opérateurs du domaine social, culturel et éducatif.

Les contenus et le jeu créés viendront rejoindre l'ensemble des ressources ouvertes et gratuites déjà produites dans le cadre des précédents programmes européens. Ils pourront être le support de modules spécifiques au sein de nos formations et donner lieu en 2024-2025 à de nouvelles expérimentations pour la diffusion du jeu auprès de partenaires tels que les missions locales, les structures de prévention et de protection de l'enfance, les acteurs de l'insertion par l'activité économique. C'est donc conjointement un outil de connaissance et de formation orienté vers l'action que l'on cherche à élaborer¹.

Sur le plan de la recherche ce programme ouvre des perspectives intéressantes : La notion d'économies transformatrices vient élargir le champ d'exploration par rapport à l'ESS et permet d'envisager les connexions et les dynamiques communes entre les économies féministes (travail du *care*) et les économies communautaires (monnaies locales), l'agroécologie, le mouvement des communs (open source et biens communs) et l'ESS (dont les contours varient selon les pays). La diversité des appellations et des expériences comme des contextes nationaux impose de se décaler des conceptions francocentrées et de décrypter ce qui est à l'œuvre effectivement dans les expériences collectées. L'échelle du projet et sa temporalité ne permettent pas toutefois pas d'approfondir en détail ces expériences singulières ni de généraliser. Mais nous constatons que le fait d'interroger à *travers les frontières* les acteurs de ces initiatives, à partir de catégories qui peuvent leur sembler décalées ou qu'ils ne connaissent pas, engage la réflexion et questionne le sens des activités menées. Là encore, appréhender les choses depuis les bords,

¹ Ce projet permet également d'initier d'autres collaborations : en interne de l'UJM avec Stéphane Foliard, VP entrepreneuriat étudiant et porteur d'une ANR sur ces questions ; et en externe avec un collègue de l'université de Kinshasa qui a sollicité le pôle ESS pour un projet qu'il porte sur l'entrepreneuriat social et les solidarités familiales.

« *side-way* », permet d’y apporter un éclairage nouveau. Pour les étudiants en Master intervention sociale, passer par l’ESS permet de faire un pas de côté et de découvrir d’autres espaces d’action et de coopération possibles.

4.2.2 ESS’quiSS : création d’une coopérative étudiante.

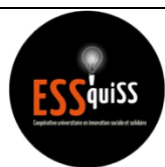
Alors que nos perspectives de formation européenne étaient un peu en panne nous nous sommes, Sylvain Abrial et moi, lancés en 2021 dans un autre petit chantier. Du côté de Kaleido’scop, certaines des missions confiées demandaient ponctuellement de recourir à un nombre plus important de collaborateurs pour mener l’enquête (concertation autour de grands projets urbains) ou pour animer des temps de participation (congrès des PEP¹), et la question de comment recruter des étudiants se pose. Du côté du laboratoire ou de la formation j’étais régulièrement interpellée par des acteurs qui souhaitaient collaborer avec « l’université » pour des enquêtes, des recherches-actions, l’organisation de débats, sans que les collègues statutaires ne puissent y répondre. Certains de ces projets se transforment en stages ou peuvent devenir des missions du module expérimentation et innovation sociale, mais tous ne cadrent pas bien avec ces formats du fait de la durée ou de la périodicité ou par l’exigence de qualité requise. Inversement, nous constatons que les étudiants diplômés de Master 2 mettent un peu de temps à se professionnaliser lorsqu’ils n’ont pas déjà cumulé des expériences professionnelles en amont ou parallèlement à la formation. Pouvoir être payés pour des petites missions, en conservant un accompagnement par l’université qui garantisse la qualité du travail fait, donnerait aux étudiants l’opportunité d’acquérir de l’expérience en cours de cursus ou dans les mois qui suivent la fin de leurs études. Plus largement, nous souhaitons renforcer les dynamiques de travail collaboratif entre étudiants des différentes promotions et cursus, constatant qu’il manque cruellement en SHS une construction de réseaux de soutien entre étudiants qui puisse être un appui dans les parcours d’insertion, situation que le covid a encore aggravée : les étudiants sont isolés, pour beaucoup en souffrance et certains envisagent difficilement l’avenir.

Sylvain, fidèle à ses convictions, propose alors de créer une coopérative étudiante, sur le modèle des « entreprises junior » développé plutôt dans les disciplines économie, gestion et management, ou en sciences politiques et dans les écoles d’ingénieurs. L’idée serait de développer un modèle coopératif de junior entreprise, répondant aux principes et se déployant

¹ A l’origine les Pupilles de l’Enseignement Publiques, la fédération des PEP est « un réseau et un mouvement de transformation sociale » elle réunit « 101 associations qui accompagnent 1,5 M de personnes en France pour l’accès à l’éducation, à la formation, aux vacances et aux loisirs, aux sports et à la culture, dans une dynamique d’émancipation sociale » <http://www.lespep.org/decouvrir-les-pep/valeurs-et-missions/>

dans le champ l'ESS, sans exclusive. La proposition ne peut que me séduire. J'affirmais dans le premier volume de ce mémoire plusieurs principes, réitérés ci-dessus : un souci des étudiants comme public, la défense d'une cohérence entre ce dont on traite et la façon dont on le traite et dont on traite les autres, un attachement au travail de coopération et une passion pour l'égalité. Ce projet de coopérative étudiante semblait permettre de tenir tout cela ensemble. Jacques Rancière souligne que le partage du sensible tient aux occupations de chacun qui définissent les compétences et les incompétences au commun (2020). Définir d'autres possibilités de prendre part que celle de l'étudiant en quête d'un diplôme et soumis aux évaluations permet de redéfinir ce que fait chacun selon une méthode plus égalitaire (Rancière, 2012).

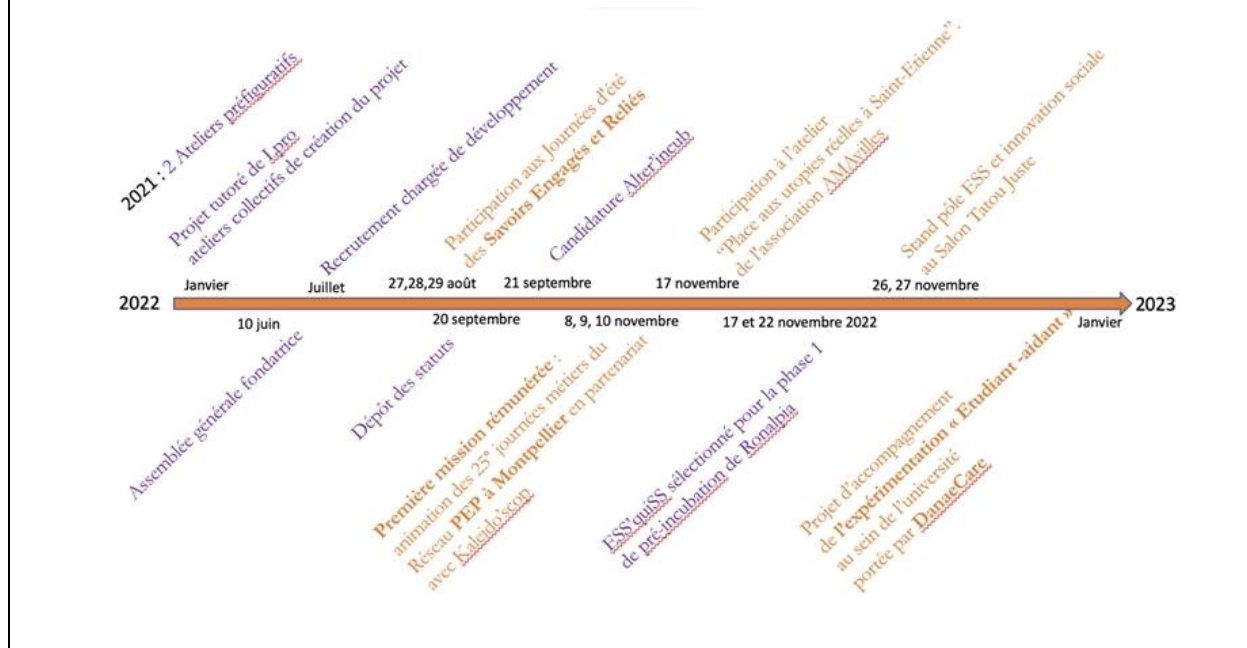
Deux ateliers préfiguratifs sont organisés en 2021, puis un projet tutoré de Licence pro est lancé sur une première mission de prospection, 5 étudiants s'y engagent, avec la participation d'un stagiaire du DU ESS. Ils explorent les modèles d'organisation possibles, rencontrent d'autres juniors entreprises puis organisent au printemps 2021 un atelier de co-conception en invitant plus largement les étudiants et anciens étudiants de la Lpro et du Master, et des collègues et partenaires de nos formations. 25 personnes répondront présentes. Plusieurs autres temps de construction collaborative permettront de définir les raisons d'être, les statuts, les modes de gouvernance et de participation, les objectifs, les modalités de gestion des commandes... Parallèlement, nous demandons dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2022-2024 de l'université le financement d'un poste de chargé.e de développement de ce projet, nous obtenons 25 000 euros (une partie était aussi initialement fléchée sur le projet européen, mais nous faisons le choix de tout miser sur la coopérative). Méline Habert, étudiante qui vient d'obtenir le M2 PSDT est recrutée en juin 2022 et ESS'quiSS est créée en septembre 2022 comme association préfigurative d'une coopérative étudiante. 19 personnes sont adhérentes, comme étudiants, complices (enseignants et salariés du pôle ESS et innovation sociale), alliés (personnes et institutions soutenant la démarche) ou commanditaires. Les activités commencent à se déployer avec un volet de développement de l'association elle-même (recherche de subventions, soutiens) et la réalisation des premières missions.



ESS'quiSS est un projet de **coopérative étudiante** qui a pour ambition l'**expérimentation des savoirs universitaires et l'insertion professionnelle des étudiants** dans le champ de l'**Économie sociale et solidaire**.

Constatant la nécessaire transformation de nos sociétés ESS'quiSS contribue à promouvoir une économie sociale et solidaire tournée vers les **transitions : écologique, sociale, démocratique**. ESS'quiSS a pour objet d'expérimenter des missions d'accompagnement à travers une gouvernance partagée et des démarches participatives.

ESS'quiSS est présentée comme une passerelle entre le monde universitaire et le monde professionnel.



Le projet mené autour des « étudiants-aidants » avec Danaé Care (petite start-up associative dédiée à la place de l'humain dans la santé) donne à voir comment la dynamique de création de ESS'quiSS permet de renforcer les articulations entre recherche-formation-action et insertion des étudiants et comme réciproquement les collaborations développées dans le cadre des formations servent de base aux projets de ESS'quiSS. Le projet lui-même, en ce qu'il touche aux questions de *care* est parfaitement congruent avec notre volonté de prendre soin des humains et du monde qu'ils habitent.

Un premier stage de Master 2 PSDT avait été réalisé en 2019-2020 (Maya Chabane), auprès de Danaé Care sur l'aidance, alors que celle-ci installe ses activités à Saint-Etienne. Le stage est alors porté par la Boutique des Sciences de l'université de Lyon : ce beau dispositif favorise précisément les collaborations entre le monde académique et la société civile. L'accompagnement proposé permet de traduire les demandes adressées à l'université pour définir des missions de stage réalisées dans le cadre des formations, un financement du stage est assuré et un suivi des missions, la réalisation d'une publication permet de valoriser le travail réalisé. L'étudiante sera recrutée en service civique à la suite de son stage (et elle est désormais membre de Danaé Care). Nous avons poursuivi la collaboration avec Danaé Care en 2020-2021 dans le cadre du module expérimentation et innovation sociale. Les étudiants de M2 PSDT, associés aux étudiants en M2 PIST (Politiques et innovation Sociale Territoriale) de l'IEP/EN3S (école nationale de la sécurité sociale basée à Saint-Etienne), travaillent alors dans la continuité du travail réalisé par Maya Chabane sur la sensibilisation et la diversification des profils des personnes qui sont effectivement aidants d'un proche : beaucoup exercent ce rôle

sans connaissance des possibilités de soutien et de reconnaissance qui y sont associées et parfois même sans se reconnaître en tant qu'aidant. Les activités de *care* étant fortement naturalisées. Les étudiants apparaissent comme une catégorie d'aidants qui peine notamment à s'identifier comme tels et qui ne peut pas bénéficier de certaines aides accessibles aux salariés (y compris parmi les étudiants impliqués dans le projet). Danaé Care décide alors de lancer une recherche-action pour expérimenter ce qui pourrait devenir un statut d'étudiant-aidant. Pour ce faire le projet consiste à développer *une démarche avec et pour les étudiants concernés*. Il faut donc identifier les contours d'un public qui reste à inventer, sensibiliser, mobiliser et organiser des ateliers pour imaginer les modalités d'un statut. Un second stage de M2 PSDT est proposé en 2022-2023 (réalisé par Camille Villadier) pour explorer la question et commencer à construire la démarche. Parallèlement Danaé Care mobilise plus largement l'université de Saint-Etienne (ainsi que celle de Clermont Ferrand et de Lyon), je participe à un comité de pilotage qui associe la VP réussite étudiante, le VP inclusion et handicap, une collègue de Droit, en charge des questions de lutte contre les discriminations. Des financements sont obtenus pour l'expérimentation d'un statut « d'étudiant-aidant » avec un post-doc en droit d'un an, une thèse en psychologie et une mission d'animation du projet sur les campus de Saint-Etienne qui sera confiée à ESS'quiSS. Au printemps 2023, ESS'quiSS obtient le premier prix de la fondation SMERRA pour ce projet et reçoit également une dotation de la CVEC (fonds issus de la contribution à la vie étudiante), qui permet d'initier un travail de communication et de mobiliser quelques étudiants de ESS'quiSS. Camille Villadier assure une mission de coordination et quelques étudiants sont recrutés pour préparer les ateliers.

ESS'quiSS envisage pour sa part de devenir antenne relais de la Boutique des Sciences à Saint-Etienne.

Le modèle n'est certes pas encore parfait : il est difficile pour les étudiants de consacrer du temps à faire fonctionner ESS'quiSS et il faudra davantage réintégrer ces temps dans des formats reconnus et validés au sein des parcours de formation. L'engagement de notre chargée de mission est très important mais elle reste précaire et très mal payée pour un bac +5. L'attente jusque fin décembre 2023 pour savoir si le financement via le Com était renouvelé en janvier a été éprouvante. Cela questionne sur la place nécessaire mais importante que prend une salariée et la possibilité de financer ce type de poste dans le cadre associatif. La recherche de subventions paraît nécessaire pour avoir des capacités de fonctionnement suffisantes, mais cela est chronophage, ce qui rend difficile la recherche parallèle de missions qui puissent être rémunérées. Autant de sujets qui constituent des questions à mettre en réflexion avec les étudiants qui seront confrontés à ces enjeux dans le cadre de leur vie professionnelle future.

Joëlle Zask insiste sur le fait que la qualité des expériences se mesure à leur capacité à donner lieu à de nouvelles expériences : l'expérimentation n'est pas un moyen instrumental pour saisir ce qui serait un objet ou une réalité et décider de la vérité, mais une expérience à même laquelle s'actualise l'objet, s'éprouve la réalité et se vérifie une vérité (Dewey, 2005)¹. De ce point de vue le pôle ESS et innovation sociale apparaît comme une machine à faire des expériences...

Les figures hybrides décrites ici constituent des variations de combinaisons entre recherche action et formation : l'enquête devient ainsi un régime d'action, les expériences font faire de la recherche et l'expérimentation permet de former des (futurs) professionnels déjà hybrides. Ces combinaisons sont produites dans et par des coopérations entre sociologues, praticiens, étudiants embarqués dans des espaces où se posent des problèmes publics émergents. Les uns et les autres sommes pris ensemble dans un travail *de* frontières, un travail aux bords du social qui est également un travail du commun. Les interstices bricolés permettent d'éprouver comment reconnaître des personnes et contribuer à la transformation sociale par la recherche, comment développer les capacités des personnes par des expériences formatrices et comment construire des savoirs partagés et partageables. Ce faisant ceux qui n'étaient que des publics pour la sociologie se sont constitués en tant que *public* concerné cherchant modestement mais avec détermination à développer des formes de vie meilleures.

¹ Voir à ce sujet le numéro de la revue *tracés sur expérimenter* : <https://journals.openedition.org/traces/166> - 2005 et la traduction récente du texte de Dewey « La réalité comme expérience ».

Pour ne pas finir : prendre soin des *choses* sociales pour maintenir un monde commun

« Pour ne pas finir : à propos de quelques personnes que j’ai croisées en chemin » est le titre de l’avant-dernier chapitre de l’ouvrage de A.L Tsing (2017). Mais c’est son dernier chapitre qui pointe l’entreprise de privatisation et de captation de la connaissance qui m’inspire ici. Elle y oppose la logique de captation, dans laquelle la recherche fonctionne comme une plantation bien ordonnée, productive, évaluable et les logiques de collaboration qu’elle cherche à développer. J’ai ressenti une réelle émotion à la lecture de ce chapitre parce qu’elle ne se contente pas d’une critique qui fait écho à ce que je ressens, mais ouvre des perspectives sur des possibilités de faire autrement. Même si les expériences que l’on peut avoir en France semblent assez édulcorées par rapport au contexte nord-américain, ou même nord européen, la course aux publications, aux projets et à l’excellence menace le sens de notre travail. « En privatisant ce qui ne peut être qu’un travail collaboratif, ces projets visent à étouffer la vie qui fait partie intégrante du projet de recherche » (p. 409).

Durkheim proposait de considérer les faits sociaux comme des choses. Peut-être peut-on le prendre au mot, mais en proposant de considérer les *choses* dans leur dimension ouverte comme le font Jérôme Denis et David Pontille dans leur ouvrage *Le soin des choses. Politique de la maintenance* (2022). J’invite par là à continuer d’ouvrir le chemin tracé dans les pages qui précèdent en m’appuyant sur cet ouvrage, découvert grâce au séminaire de l’équipe POCO et mobilisé depuis pour analyser la façon dont le CCO actualise une utopie qui dure (Autant-Dorier, 2024b). Il me semble donner matière à penser... librement et à l’inverse d’une conclusion qui viendrait clore la réflexion.

J’avais souligné à propos des cas problématiques le caractère indéterminé de ce qui est à résoudre, faisant du cas davantage une *chose* à examiner et à décrire qu’un objet à analyser (p.28). De même, je notais que l’acteur-réseau TZCLD fabrique des communs latents que l’on ne saurait capter, mesurer et figer dans une évaluation et qu’il convenait de « laisser faire les choses » (p. 107). Enfin, la réflexion conduite ci-dessus plaide pour considérer notre métier en actes, dans la complexité des frontières qui le définissent, en référence à la perspective proposée par Abbott qui écrit : « Peut-être que les choses sociales comme les professions sont « créées » à partir des frontières. Les bords (edges) viennent en premier, ensuite la chose.» (2022, 1^oed. 1995, p. 28). De fait mes objets de recherche se sont précisément situés aux frontières (les migrations, des agents de développement et des familles d’accueil qui ne sont pas des

travailleurs sociaux, l'interculturalité, l'action communautaire qui n'existe pas en France, le patrimoine impropre du CCO, les seuils de la participation...) et cette indétermination comme les connexions successives qui m'ont menées de l'un à l'autre en font davantage des *choses* que des objets pleinement maîtrisés.

Les objets sont le « déjà là », évident, dont l'usage ordinaire ne pose pas question. Les *choses* sont ce qui ne va pas de soi, qui peut se dissoudre, qui pose question, qui nécessite d'être sans cesse actualisé. Ce que W. James appelle des *pragmata*, qui désigne « ces choses en tant qu'elles ne sont pas données », qu'elles sont en train de se faire ou encore qu'elles restent « à faire » (Souriau, 2009). Ils invitent à s'attacher à la fragilité des choses et au souci de maintenance qui permet de les faire durer. Cela conduit à aller regarder les activités peu visibles qui permettent de donner consistance aux choses et au monde qui nous environne.

Considérer les faits sociaux, non comme des objets de recherche mais comme des *choses* de recherche, conduit à regarder de plus près ce qui fait effectivement recherche. Et ainsi à faire de la recherche aussi une activité de maintenance : en regardant ce qui rend possible l'exercice même de la recherche, en étant attentive aux espaces qui ne semblent pas importants, aux bords un peu flous, là où le caractère fragile et composite de la matière à étudier se donne à voir. On déplace l'intérêt, de l'ingénieur qui conçoit aux petites mains qui assurent la maintenance, du chercheur qui construit des modèles théoriques à celui ou celle qui bricole dans le social. On met alors l'accent sur le travail qu'il convient de faire pour que ça fonctionne, on regarde comment *la sociologie entre dans l'action* (Nicolas-Le-Strat, 2018) : vient mettre de l'huile, apporter un petit rouage nécessaire pour améliorer le mécanisme, retendre un ressort, autrement dit comment elle contribue, avec d'autres à la maintenance de ce qui fait social. Au risque d'ailleurs d'en faire trop, que le geste ne soit pas le bon et que l'intervention produisent plus de difficultés qu'elle n'en résout. C'est ce que j'ai tenté au fil de ce mémoire : rendre compte de la façon dont je suis embarquée avec d'autres dans des problèmes sociaux émergents, décrire comment nous essayons de faire tenir le social ou de comprendre comment il tient, inviter à se rendre attentif aux pratiques communes (ordinaires et faites ensemble) que nous développons pour maintenir un monde commun.

Il peut sembler paradoxal de vouloir inscrire mon propos dans cette perspective de la maintenance puisqu'il a été beaucoup question d'*innovation* sociale dans les pages qui précèdent. Mais si ces deux auteurs récusent la fascination pour l'innovation c'est pour se rendre attentifs aux phénomènes non disruptifs. Ils invitent à regarder ce qui permet la continuité, dépassant en cela les orientations du CSI (Centre de sociologie de l'innovation) dont ils sont membres. Or, lorsqu'on se transporte de l'innovation « technologique » à l'innovation

« sociale » l'enjeu est effectivement bien d'une autre nature que disruptive. Ainsi les travaux du Centre de recherche sur les innovations sociales prônent, comme l'indique l'acronyme CRISES, des solutions alternatives face aux crises économiques, sociales et environnementales (Klein et al. 2016 ; Levesque et al. 2014). Il s'agit de garantir que la vie puisse continuer dans de bonnes conditions, de maintenir le social « en bon état ». Même si cela suppose de changer l'état des choses.

Denis et Pontille montrent d'ailleurs que la maintenance ne suppose par le maintien à l'identique, sans changement, mais au contraire de préserver ce à quoi on tient. « Faire durer une chose revient à définir en pratique ce qui compte en elle, identifier ce dont il faut concrètement s'occuper si l'on veut s'assurer que c'est bien toujours la *même* chose qui dure. » (p. 243) Cette mêmeté étant précisément définie par les choix faits. La question politique est bien celle qui consiste à définir ce que l'on maintient et ce que l'on abandonne, ce qui est maintenu précisément dans ce qu'on maintient. « L'enjeu est de savoir qui et quoi est en droit de participer aux négociations » (p. 354). Leur geste est symétrique à celui des théories du *care* : il s'agit de faire voir ce qui rend le monde possible. De donner de l'importance et d'accorder de l'attention à celles et ceux qui habituellement ne comptent pas et ne sont pas vus : les travailleurs subalternes qui font l'entretien des choses, les intervenants sociaux (et particulièrement ceux qui ne sont pas reconnus comme travailleurs sociaux) qui font l'entretien des liens.

La proposition d'une politique de la maintenance qui est faite par Denis et Pontille pose d'ailleurs bien l'enjeu d'une reprise en main de nos possibilités d'entretenir notre propre monde : une reprise du pouvoir d'agir qui n'exclut pas le conflit. La capacité d'usage s'oppose au verrouillage des droits (propriété intellectuelle) et à la captation des bénéfices pour favoriser un usage commun. Il s'agit de « cultiver les connaissances sciemment empêchées » (p.342). Il y a bien un enjeu pour l'intervention sociale (qu'elle soit menée par des travailleurs sociaux, des acteurs engagés, des étudiants ou par des sociologues) à garder la main sur nos *choses* et à disposer des outils qui permettent de les entretenir. Nous devons garder la capacité à comprendre comment ça marche, à démonter ensemble le social pour être capable de le remonter, autrement si besoin. Ce n'est sans doute pas un hasard si dans le tiers lieu du CCO La Rayonne, à Globe 42 comme à Activi'Teil ce sont des activités de réparation¹, d'entretien et de réemploi qui sont développées. Il y a là une même volonté de s'opposer au jetable qu'il soit humain ou non-humain.

¹ Les auteurs distinguent toutefois l'intérêt pour la maintenance ordinaire de la réparation, plus héroïque. Mais dans le mouvement pour le droit à la réparation, ce que l'on essaie d'obtenir c'est de préserver « la *possibilité* de faire durer des objets un peu plus longtemps » (p. 315).

Les faits sociaux, considérés comme des *choses* ne sont ainsi pas des *matters of fact* mais des *matters of concern* (Latour). Ce sont des faitiches qui lient représentations et usages, croyances et savoirs, culture et technique. « De ce point de vue, la maintenance est moins une affaire de valeurs déjà là parmi lesquelles il faudrait choisir, qu'un processus ouvert de *valuation*, au gré duquel les valeurs au sens large sont progressivement identifiées et discutées » (p. 360). Ainsi en est-il du travail dans le cadre de TZCLD : c'est à travers la pratique des activités que celui-ci acquière une valeur commune et non en tant que valeur normative déjà définie.

Une enquête qui s'apparenterait à une logique de maintenance suppose de se rapprocher, de toucher et d'être touchée. L'attention nécessite un déplacement pour accorder son attention aux signes qui émergent, selon un paradigme indiciaire proche de ce que j'ai décrit à propos du penser par cas. « Propre au paradigme indiciaire, ce rapport aux choses relève d'une forme d'expertise très éloignée de la posture scientifique cherchant à identifier des lois universelles et insistant sur les vertus de l'abstraction. Ginzburg explique que l'attention aux choses et aux symptômes vise à saisir chaque phénomène dans sa singularité. C'est un aspect essentiel du soin des choses et de l'attention que le nourrit » (p. 118). Comme le grimpeur qui examine la paroi en s'approchant et en commençant à la gravir, qui cherche les aspérités qui vont lui servir de prises, qui se déplace pour ajuster son geste à la configuration de la matière, la pratique sociologique, telle que je la conçois, consiste à ajuster son regard et son geste pour aller à la rencontre de l'Autre, de la matière sociale et culturelle. Ce sont d'ailleurs les grimpeurs activistes qui, en escaladant la Statue de la Liberté, ont amené l'attention sur la nécessité de la préserver, permettant qu'on la regarde non plus comme un objet symbolique mais dans sa constitution matérielle et les dégradations qu'elle avait subies. C'est sans doute comme cela que le social et les autres monuments glorieux que sont la solidarité et l'égalité, devraient être appréhendés. « Le bien intrinsèque est dans la communauté et la solidarité. Plus encore que les êtres en présence ce sont les relations qu'il faut apprendre à faire durer et dont il faut prendre soin ». (p. 299)

Il faut donc continuer de faire un travail permanent pour que nos milieux restent des lieux ouverts où poussent une multitude d'espèces. La recherche doit demeurer une récolte partielle de ce que produisent les collectifs associés et elle doit cultiver des constellations de collaboration et non des congrégations d'individus calculant des coûts et des bénéfices. (Tsing, 2017, p.412)

Bibliographie Volume 2

- Abbott, A. (2022 [1995]). Boundaries of social work or social work of boundaries ? *The social service Review*, vol. 69 (4), 545-562, traduit par Demazières et Lechaux in Lechaux (2022), pp. 36-62.
- Alter, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Paris : PUF.
- Arendt H. (1972). *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.
- Arendt H. (1995). *Qu'est ce que la politique ?* Le Seuil, Paris.
- Astier, I. (2007). *Les nouvelles règles du social*. Presses Universitaires de France.
- Aubry A. (2015). Ethnographie d'un dispositif opérateur de l'interculturalité au Centre Culturel Oecuménique de Villeurbanne (CCO) : un processus de patrimonialisation original ? *Patrimoine et Interculturalité, Alterstice - Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, volume 5, n. 2, p. 89-98.
- Audoux C., Gillet A. (2011). Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction, *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43
- Avenel, C. & Bourque, D. (2017). *Les nouvelles dynamiques du développement social*. Champ social.
- Azam, G. (2003). Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ?. *Revue du MAUSS*, n°21), 151-161.
- Bacqué M.-H., Biewer C., (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, éd. La Découverte.
- Barthe, Y., Callon, M., Lascoumes, P. (2014). *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Le Seuil.
- Becquemin M., Robin P. (2015). L'enfant, sa famille et les institutions qui le protègent : Enjeux et effets d'une symétrisation des forces, J-P Payet et A. Purenne (dir.) *Tous égaux ? Les institutions à l'ère de la symétrie*, pp. 57-79.
- Berger, M. & Charles, J. (2014). *Persona non grata*. Au seuil de la participation. *Participations*, 9, 5-36.
- Bessy, C. et Chateauraynaud, F. (1995). *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 368 p.
- Bidart, C., Degenne, A., Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau : Dynamique des relations sociales*. Presses Universitaires de France.
- Bidet Alexandra, Quéré Louis, Truc G r me (2011). *Ce   quoi nous tenons. John Dewey et la formation des valeurs*. La D couverte, pp.5-64.
- Binet, M., Jondeau, C. (2022). Chapitre 13. Apprendre   partir et sous le contr le de ses propres pratiques en inter-formation continue par co-analyse de l'activit  de Conseil en  conomie Sociale Familiale. F condit  du croisement de l'Analyse Conversationnelle et de l'Entretien d'Explicitation en auto-confrontation accompagn e. P. Lechaux, *Les d fis de la formation des travailleurs sociaux: Entre universit s et  coles professionnelles* (pp. 353-402). N mes : Champ social.
- Blanc, M., Bresson, M. (2019). « Savoirs savants, savoirs d'action et politiques publiques », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 23 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/11537>
- Blouin Genest G., Paquerot S. (2016), « Les droits humains comme grammaire de « l'en-commun » », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 19 octobre 2016
- Boal A. (1996 [1977]). *Th atre de l'opprim *, La d couverte, poche, 240 p.
- Boarini S. (2005). *Collection, comparaison, concertation. Le traitement du cas, de la casuistique moderne aux conf rences de consensus* In : *Penser par cas* [en ligne]. Paris :  ditions de l' cole des hautes  tudes en sciences sociales.

- Boltanski L., Chiappello E. (2011, 1^o ed. 1998). *le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.
- Boltanski L., Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard.
- Bonny, Y. (2016). Les recherches partenariales participatives : ce que chercher veut dire. Dans : Les chercheurs ignorants. *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*. Politiques et interventions sociales. Presses de l'EHEPS, pp. 36-43.
- Bouquet B. (2015). L'inclusion : approche socio-sémantique, *Érès* | « Vie sociale », 2015/3 n° 11.
- Breviglieri, M. (2014). La vie publique de l'enfant. *Participations*, 9, 97-123.
- Breviglieri, M., Stavo-Debaugé, J. (2006). 7. Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation. François Eymard-Duvernay éd., *L'économie des conventions, méthodes et résultats : Tome 2. Développements* (pp. 129-144). Paris: La Découverte.
- Bruget F., Daniellon-Molinié C., Merlant P., Ramat JP. (2017). *Nous n'abandonnerons Jamais Espoir. 20 ans de théâtre de l'opprimé*, éditions LOCO, 172 p.
- Burawoy M. (1998), The Extended Case Method traduction : L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain ; Cefaï D. (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Callon, M. & Ferrary, M. (2006). Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau. *Sociologies pratiques*, 13, 37-44.
- Carrel M., Neveu C. dir. (2014). *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala.
- Cefaï D. (2003). *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Céfaï D. (2010). *L'engagement Ethnographique*, Editions de l'EHESS.
- Cefaï, Daniel, et al. (2012). « Ethnographies de la participation », *Participations*, vol. 4, no. 3, 2012, pp. 7-48.
- Chappe, V. (2010). La qualification juridique est-elle soluble dans le militantisme ? Tensions et paradoxes au sein de la permanence juridique d'une association antiraciste. *Droit et société*, 76, 543-567.
- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, PUF.
- Cohen-Emerique, M., Rothberg, A. (2015). *La méthode des chocs culturels: Manuel de formation en travail social et humanitaire*. Presses de l'EHEPS.
- Collectif Métis (2019) – CMW : Lechevalier Hurard L., Ravon B., Rivet B., Vidal-Naquet P., *Prudence, patience et petits pas*. Métropole du Grand Lyon.
- Cometti, J.P et Giraud, É. (dir.) (2014). *Black Mountain College. Art, démocratie, utopie*. Marseille-Rennes, Presses universitaires de Rennes, 196 p.
- Costey P., Gardella E. (2010). Chapitre 4, Circonscrire le site d'enquête : un nœud de réseaux et de processus, in Céfaï D. (2010), *L'engagement Ethnographique*, Editions de l'EHESS.
- Cousin, O. & Rui, S. (2011). La méthode de l'intervention sociologique : Évolutions et spécificités. *Revue française de science politique*, 61, 513-532.
- Dacheux E., Goujon D. (2020). *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie. Les enjeux du délibéralisme*, érès, 353 p.
- Deleuze M., Guattari F. (1980). Rhizomes, *Capitalisme et Schizophrénie 2, Mille plateaux*, Minuit.
- Demoulin, J. & Bacqué, M. (2019). Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ?, *Participations*, 24, 5-25.
- Demoustier S. (2021). "Le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité : un nouveau paradigme à partir duquel le travail social peut se réinventer ?", *Sciences et actions sociales* [en ligne], N°15 | année 2021.
- Denis, J., Pontille, D. (2022). *Le soin des choses: Politiques de la maintenance*. La Découverte.

- Deries B., Grand D. (2018). De l'œuvre à faire dans les parcours d'ados difficiles et autres incasables, *VST - Vie sociale et traitements*, vol. 137, no. 1, 2018, pp. 74-81.
- Deries B., (2022). *Rapport final de l'Action recherche territoriale : Parcours d'adolescents et situations professionnelles complexes en milieu judiciaire sur le territoire auvergnat*, Ministère de La Justice, Ecole Rockefeller.
- Desmartin M. (2017). *Figure du traducteur dans le cadre de projets multi-acteurs : une revue de la littérature*, Marcandella E, Wannemacher D., Guèye K., Antoine A., Editions Universitaires de Lorraine (p. 147).
- Dewey J., (1993 [1938]). *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dewey J., (2003 [1927]). *Le public et ses problèmes*, Pau, Farrago.
- Dewey J., (2011). *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte.
- Dewey, (2010). *L'art comme expérience*. Gallimard.
- Dewey, J. (2018). *Démocratie et éducation: Suivi de Expérience et Éducation*. Armand Colin.
- Diaz-Bone R., Thévenot L. (2010). « La sociologie des conventions. La théorie des conventions, élément central des nouvelles sciences sociales françaises », *Trivium [En ligne]*, 5 | 2010.
- Dodier, N. (1994). Ragin Charles C., Becker Howard S., What is a case ? Exploring the foundations of social inquiry.. In: *Revue française de sociologie*, 1994, 35-1. pp. 125-128; <https://www.persee.fr/doc/rfsoc>.
- Dubois, V. (1999). *La vie au Guichet, relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, 208 p.
- Eliasoph, N. (2011). *Making Volunteers : Civic Life after Welfare's End*. Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2011, XVIII-308 pages.
- Epstein, R. (2012). ANRU : mission accomplie ? À quoi sert la rénovation urbaine (pp. 51-97) dir. Jacques Donzelot, Presses Universitaires de France.
- Etienne Savoie (2001). *Les noms que l'on se donne, Processus identitaires, expérience commune, inscription publique*, L'harmattan, 174 p.
- Forsé M., Degenne A (2004). *Les réseaux sociaux*. Armand Colin.
- Franssen, A. (2006). L'Etat social actif et la nouvelle fabrique du sujet, *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, dir. Astier, I., Duvoux N., L'Harmattan, coll. "Logiques sociales", septembre 2006, 292 p.
- Freire P. (1974 [1968]). *Pédagogie des opprimés*, Maspero.
- Fretel A., Jany-Catrice F. (2019), *Une analyse de la mise en œuvre du programme expérimental visant à la résorption du chômage de longue durée dans le territoire urbain de la Métropole de Lille*, rapport intermédiaire, synthèse octobre 2019, Clersé, Upec, Lirtes.
- Gardella E. et Lavergne C. (2009). Introduction. Problèmes publics, évaluation et militantisme, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #09 | 2009, 135-144.
- Geertz C. (1998). "La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture", *Enquête*, n°6.
- Goyette M. (2012). Réseaux sociaux des jeunes en difficulté : Impacts sur les transitions à la vie adulte. *Les Cahiers Dynamiques*, 55, 39-48.
- Guillemot, D., Pétour, P. & Zajdela, H. (2002). Trappe à chômage ou trappe à pauvreté : Quel est le sort des allocataires du RMI ? *Revue économique*, 53, 1235-1252.
- Haeringer, AS. (2021). Penser devant ceux qui se savent en sursis. Éthique et politique de la fragilité des vies. *Études théologiques et religieuses*, 96, 103-120.
- Hannerz U. (1983), *Explorer la ville*, Paris, Editions de Minuit, traduit et présenté par Isaac Joseph.
- Hayat S., Christen C., Fayolle C. (2021). « Comment le travail est devenu un concept révolutionnaire », Introduction. L'histoire des associations ouvrières au XIXe siècle : débats et enjeux. *S'unir, travailler, résister. Les associations ouvrières au XIXe siècle*.

- Heckel B., Blaison-Oberlin C., Autant-Dorier C., et al. (2016). *Du pas de côté à l'engagement dans le développement communautaire* Rapport de la recherche-action du séminaire pour l'intervention sociale communautaire. Ministère de l'intérieur, CGET; Ministère de la Santé et des Solidarités, halshs-02013234.
- Hémery, D. (2004). Denis Pelletier, « *Économie et humanisme* ». *De l'utopie communautaire au combat pour le tiers-monde (1941-1966)*, Éditions du Cerf, Paris, 1996, 529 p. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°<(sup>51-2), 243-243.
- Hennion A., Vidal-Naquet P. (dir.) (2012), *Une ethnographie de la relation d'aide : de la ruse à la fiction, comment concilier protection et autonomie*, rapport de recherche pour la MiRe (DREES).
- Honneth A.(2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf.
- Ion, J. (1989). « “Ingénieurs sociaux” et sciences sociales appliquées : le groupe Economie et Humanisme De Saint-Étienne de 1944 à 1953 », *Économie et Humanisme*, n° 307, 1989, p. 5-19.
- Jeannot, G. (2008). Les fonctionnaires travaillent-ils de plus en plus ? Un double inventaire des recherches sur l'activité des agents publics. *Revue française de science politique*, 58, 123-140.
- Joseph I. (1996). Intermittence et réciprocité, *La folie dans la place : Pathologies de l'interaction* [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996 (généré le 21 juillet 2023). <<http://books.openedition.org/editionsehess/10248>>
- Klein JL., Camus A., Jetté C., Champagne C. et Roy M. (dir.) (2016). *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Presses de l'Université du Québec.
- Krtolica, I. (2021). Le rhizome deleuzo-guattarien « Entre » philosophie, science, histoire et anthropologie. *Rue Descartes*, 99, 39-51.
- Kymlicka, W. (2001). *Citoyenneté multiculturelle*. La Découverte : Paris.
- Lacour P. (2005). Penser par cas, ou comment remettre les sciences sociales à l'endroit, *EspacesTemps.net* [En ligne], Livres, 2005 | Mis en ligne le 31 mai 2005, consulté le 31.05.2005. URL : <https://www.espacestemp.net/articles/remettre-les-sciences-sociales-a-endroit/>
- Lafore R., (2020). *Le travail social à l'épreuve des recompositions institutionnelles de l'action sociale*, La Documentation française | « *Revue française des affaires sociales* », 2020/2, pp. 29 à 49.
- Laforgue, D. (2009). « Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines », *Socio-logos* [En ligne], 4 | 2009, mis en ligne le 23 septembre 2009.
- Lago, D. (2018). Un autre monde est possible : l'utopie pratiquée par l'Université coopérative internationale (1976-1992). *RECMA*, 348, 112-126.
- Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R., Panet-Raymond J. (2008, 2^o édition). *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'Université du Québec, 530 p.
- Laplanche-Servigne, S. & Sa Vilas Boas, M. (2019). Introduction. Les catégorisations des publics minorisés en questions. *Participations*, 25, 5-31.
- Lasida,E., Renault, M., De Laat, M., Tardieu, B. (2022). Le savoir d'expérience de la pauvreté. Etude à partir d'une recherche participative sur les « dimensions de la pauvreté avec les premiers concernés », *Participations*, 1/2022, pp. 93-126.
- Latour B. (2003). *Un monde pluriel mais commun* (entretien avec F. Ewald), L'aube, essais.
- Latour B., Hermant E. (1998). *Paris ville invisible*, Les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte, Paris, 159 p.
- Latour, B. (2005 [1989]). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, La Découverte Poche / Sciences humaines et sociales
- Latour, B. (2011 [1984]). *Pasteur : guerre et paix des microbes : Suivi de Irréductions*. La Découverte.
- Laval C. et Ravon B. (2016). Avant-propos. Les adolescents difficiles et ceux qui s'en préoccupent, *Rhizome*, vol. 59, no. 1, 2016, pp. 5-13.
- Lazega, E. (1998, réédité en 2007, 2013). *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Collection Que Sais-Je ?, n° 3399, Presses Universitaires de France

- Lechaux, P. (2022). *Les défis de la formation des travailleurs sociaux : Entre universités et écoles professionnelles*. Champ social.
- Lechevalier Hurard, L., Vidal-Naquet, P., Le Goff, A., Béliard, A. & Eyraud, B. (2017). Construire le consentement. Quand les capacités des personnes âgées sont altérées. *Revue française des affaires sociales*, 41-60.
- Leite Fernanda, Aubry Anne, (2015). « Paroles sur place » ou la recherche du pouvoir d’agir », *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*, coordonné par Hélène Hatzfeld, ed. Ateliers Henri Dougier, coll. Le changement est dans l’R, pp. 125-132.
- Lemieux, C. (2018). *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2018, 128 pages
- Lemieux, V. (1999). *Les réseaux d'acteurs sociaux*. Presses Universitaires de France.
- Lénel, P. (2011). Théâtre de l’opprimé et intervention sociale : Aux sources de l’éducation populaire ? *Agora débats/jeunesses*, 58, 89-104.
- Lenzi, C. (2018). « La construction sociale des émotions dans l’accompagnement des mineurs sous main de justice : entre ressorts d’action et invisibilité », in *Sociétés et jeunesse en difficulté*, [En ligne], n°20, automne 2018.
- Lévesque, B., Fontan J.-M., Klein J.-L. (dir.) (2014), *L’Innovation sociale. Les marches d’une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l’Université du Québec.
- Leroy Y. (2011). « La notion d’effectivité du droit », *Droit et société*, n°79, p. 715-732.
- Lyet, P. (2011). Traduction, transaction sociale et tiers intermédiaire dans les processus de collaboration de chercheurs et de praticiens dans le cadre de recherches-actions. *Pensée plurielle*, 28, 49-67.
- Mazeaud, A. & Talpin, J. (2010). Participer pour quoi faire ? Esquisse d’une sociologie de l’engagement dans les budgets participatifs. *Sociologie*, 1, 357-374.
- Mercklé P. (2011). *La sociologie des réseaux sociaux*. La Découverte.
- Meyer -Bicsh Patrice (2010). *Déclarer les droits culturels, commentaire de la déclaration de Fribourg*, Genève-Zurich-Bâle, Schulthess Madias Juridiques, Bruxelles, Bruyant.
- Mezzena, S. & Testini, A. (2022). Chapitre 11. L’apprentissage de l’autohypnose pour favoriser l’intelligence pratique des travailleurs sociaux : nourrir un « sentir » non-réflexif et une qualité de présence immanents aux situations. Dans P. Lechaux, *Les défis de la formation des travailleurs sociaux: Entre universités et écoles professionnelles* (pp. 311-331). Nîmes: Champ social.
- Micoud A.(2009). « La sociologie comme science appliquée. Retour sur une expérience, le cas du CRESAL, Saint-Etienne, 1958-2007 », Bulletin de la Société Française d’Histoire des Sciences de l’Homme, n° 33, été 2009, p. 24-33.
- MRIE (2021). Logement/ emploi d’abord. Quelles logiques du « d’abord » pour quelle réciprocité emploi/logement ?
Rapport de la MRIE.
<http://www.mrie.org/images/MRIE/mrie/MRIE/DOCUMENTS/ETUDES/2021-RapportMRIE-Log-Emploi-dAbord .pdf>
- Murcier, E., Clausier, M. (2010). *Universités Populaires de Parents. Des parents acteurs, chercheurs, citoyens*. Chroniques sociales.
- Neveu C. (dir.), (1999). *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L’Harmattan.
- Neveu, C. (2011). 1. Habitants, citoyens : interroger les catégories. Dans : Marie-Hélène Bacqué éd., *La démocratie participative : Histoire et généalogie* (pp. 39-50). Paris: La Découverte.
- Neveu, C. (2016). Un projet d’émancipation à l’épreuve de sa mise en pratiques. *Revue du MAUSS*, 48, 173-186.
- Nicolas-Le Strat N. (2007). Multiplicité interstitielle, *Multitudes* 2007/4 (n° 31), pp.115-121.
- Nicolas-Le Strat N. (2023). Une démocratie éprouvée, *Multitudes* 2023/1 (n° 90), pp. 136-142.
- Nicolas-Le Strat, P. (2018). *Quand la sociologie entre dans l’action. La recherche en situation d’expérimentation sociale, artistique ou politique*, éditions du commun, 223 p.

- Passeron J.C., Revel J. (dir.). *Penser par cas*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005. <https://books.openedition.org/editionsehess/19901>
- Payet J.P., Purenne A.(2015). *Tous égaux. Les institutions à l'ère de la symétrie*, L'harmattan, 277 p.
- Parodi, M. (2018). De l'héritage d'Henri Desroche au savoir-faire des Collèges coopératifs. *RECMA*, 348, 98-111.
- Petiau A.(dir.) (2021). *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale*, Presses de l'EHESP, 325 p.
- Ragin C., Becker H, (2021, 1^o édition 1992). *Qu'est-ce qu'un cas ? Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales*. Schwabe
- Rancière J. (1998). *Aux bords du politique*, folio, essais, (première édition Osiris, 1990), 264 p.
- Rancière J. (2012). *La méthode de l'égalité*, Bayard, 330 p.
- Ravon B. (2017). « Épreuves de coopération. L'institution du soin en eaux troubles : parcours inter-institutionnels et ruptures prioritaires », AIRé éd., *Du réseau aux coopérations : de l'interdisciplinarité à l'inter-institutionnalité. Comment trouver le point d'équilibre ?* Champ social, pp. 39-53.
- Ravon B. (2012). Une tradition de l'alternative, entre recherche et professionnalité : l'exemple d'ANACIS, master 2 pro de sociologie pour des professionnels du travail social, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #12 | 2012, 83-96.
- Ricœur P.(2004). *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Stock, coll. « Les Essais ».
- Robin P.et al. (2015). Une recherche par les pairs en protection de l'enfance pour renouveler les formes de connaissance en contexte de disqualification, *Les recherches actions collaboratives, une révolution de la connaissance*, les chercheurs ignorants, (dir), Presses de l'EHSP, pp. 138-146.
- Robin, P. (2022). Pluralisation identitaire et identités assignées. La recherche en tant que processus d'engagement militant et politique. *Participations*, 32, 127-153.
- Rosanvallon, P. (2014). *Le parlement des invisibles*, Le Seuil.
- Sastre Miguel D., Eliçabe R., Guilbert A., Haeringer A.S., Marquez Porras R., et al.. (2013) *De la ville durable à la ville habitable : Expériences de participation instituée et dynamiques collectives autonomes à l'épreuve de l'écologie*. [reportType_]
- Sen A. (1993). « Capability and Wellbeing » in Nussbaum M.et Sen A. (Eds), *The Quality of Life* (pp. 30-53). Oxford : Clarendon Press.
- Servet, J. (2007). Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire. *Revue Tiers Monde*, 190, 255-273.
- Smith D. (2018, [2005]). *L'ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens*. Paris, Economica, Collection « Etudes sociologiques » traduit par F.Malbois. M. Barthélémy, J. Hedström, 300 p.
- Souriau, É. (2009). *Les différents modes d'existence: Suivi de Du mode d'existence de l'œuvre à faire* (pp. 195-217). Presses Universitaires de France.
- Stavo-Debaugé J. (2009). *Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Stavo-Debaugé, J. (2014). L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante. *Participations*, 9, 37-70.
- Steyaert, J., Spierings, F., Autant Dorier, C. (2011a) « Promoting a practice-minded culture in research organizations », *European Journal of Social Work*, Volume 14, Issue 1, 2011, Pages 123 – 139.
- Talpin J., Balazard H. (2016). Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice. *Mouvements : des idées et des luttes*, La découverte, 2016, 85(1), pp.14-31.
- Trigeaud, SH. (2022). *Socio Anthropologie en terrain sensible. Essai épistémologique, pratique et éthique*, Logiques sociales, L'Harmattan,
- Trombert C. (dir.), (2017). *Des besoins aux décisions : réceptions et traductions de demandes d'usagers*

aux échelons locaux de l'aide sociale et de l'action sociale, Rapport Final, DREES- Mire- CNAF, oct., 284 p.

Truc Gérome (2008). *Assumer l'humanité. Hannah Arendt : la responsabilité face à la pluralité*, ed. de Bruxelles.

Tsing A.L. (2017). *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, La découverte, 415 p.

Van Campenhoudt, L., Chaumont, JM., Franssen A. (2005). *La méthode d'analyse en groupe, applications aux phénomènes sociaux*, ed. Dunod, 224 p.

Vibert S. (2016). « L'institution de la communauté », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 19 octobre 2016.

Vidal-Naquet P. (2014). Le travail de care : tact, ruse et fiction. Brodiez A., von Bueltzingsloewen I., Eyraud B., Laval C. et Ravon B. *Vulnérabilités sociales et sanitaires. Approches sociologiques et historiques*, Presses Universitaires de Rennes, pp.1-14,

Weller J. (2007). « La disparition des bœufs du Père Verdon. Travail administratif ordinaire et statut de la qualification », *Droit et société*, 67(3), p. 713-755.

Zask Joëlle (2004). « L'enquête sociale comme inter-objectivation », *Raisons Pratiques* (éd EHESS), n°15.

Zask Joëlle (2011). *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau, 2011, 200 p., ISBN : 9782356871374.

Zask Joëlle (2018). <https://www.societefrancaisedeprospective.fr/joelle-zask-participer-quest-ce-que-cela-veut-dire/>